Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 13324 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – MARDI 1er DÉCEMBRE 1987

Le général Jaruzelski contraint aux réformes

A en croire les chiffres officiels, environ deux tiers des électeurs ont pris part, le dimanche 29 novembre, au référendum polonais. Compte tenu de la réserve de l'Eglise catholique vis-à-vis de cette consultation, de l'appel à l'ignorer lancé par Solidarité et des très lourdes augmentations de prix, surtout, qu'impliqueront les réformes économiques proposées, il s'agit là d'un bon résultat pour l'équipe du général Jaruzelski.

Outre que personne n'est en mesure d'aller vérifier ce taux de participation et moins encore les résultats, il est tout aussi vrai pourtant qu'on est loin, là, des taux des époques du socialisme triomphant (près de 100 %) ou de celui même (75 %) des dernières élections parlementaires de 1984.

Cela signifie simplement que, malgré les signes d'usure montrés aujourd'hui par Solidarité et les récents succès remportés par le général Jaruzelski sur la scène internationale, la force d'intimidation et d'entraînement du régime ne cesse de décroître. On ne peut désormais plus envoyer par décret tout le monde aux urnes. Les chiffres officiels doivent – question de crédibilité – refléter cette réalité, et le principal danger pour la Pologne serait, dans ces conditions, que le pouvoir se sente trop rassuré.

Car la tentation va maintenant être grande, dans les milieux dirigeants polonais, de se sentir assez fort pour aller de l'avant dans les augmentations de prix tout en tempérant le rythme de la décentralisation économique et en repoussant à des jours lointains les réformes politiques sur le principe desquelles les électeurs étaient également appelés à se prononcer. La semaine dernière, déjà, le plénum du comité central a remis à une prochaine réunion l'adoption du rapport du bureau politique détaillant les grandes lignes de ces réformes qui devraient notamment porter sur un développement de la démocratie locale et une libéralisation du droit d'association.

Ces éventuelles ouvertures – le compte rendu des débats du plénum le montre – se heurtent à une formidable hostilité de l'appareil intermédiaire du parti qui ne s'est pas encore remis de la peur ressentie pendant dix-huit mois d'existence légale de Solidarité. Plus grave encore, il semble que le coup de pédale douce donné fin octobre à Moscou à la « perestroïka » et à la « glasnost » aient incité l'équipe du général Jaruzelski à modérer également l'ardeur réformatrice qu'elle manifestait depuis la fin de l'été.

Un revirement complet paraît exclu, mais si, au-delà des mots, les réformes faisaient long feu le régime perdrait alors le peu de crédit qu'il conserve dans la population au moment même où le mécontentement social va être attisé par un spectaculaire renchérissement du coût de la vie.

L'opération référendum menée à bien, le général Jaruzelski a les moyens de faire preuve d'audace : il peut se prévaloir d'un soutien populaire pour imposer les augmentations de prix à tous et les réformes politiques à son appareil.

Si la détermination venait à lui faire défaut, il ne se déjugerait pas seulement lui-même. Il rouvrirait aussi la porte à une situation de crise ouverte en Pologne à laquelle personne – ni les Polonais, ni M. Gorbatchev, ni l'Europe, ni les banques créditrices de Varsovie – n'a intérêt.

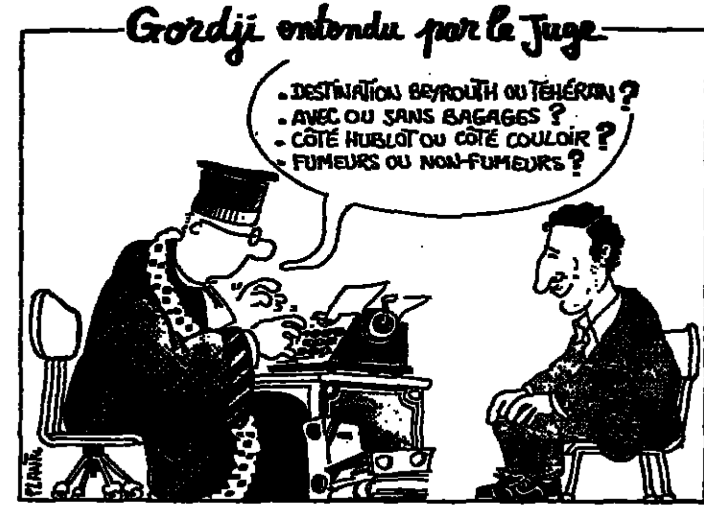
L'échange de M. Wahid Gordji contre M. Paul Torri, consul à Téhéran

La normalisation complète des rapports avec l'Iran dépend de la libération des derniers otages français

Quarante-huit heures après la libération de deux des cinq otages français au Liban, MM. Normandin et Auque, Français et Iraniens devaient procéder, le lundi 30 novembre, à un échange sur l'aéroport de Karachi : celui du consul de France à Téhéran, M. Paul Torri, contre l'interprète de l'ambassade d'Iran à Paris, M. Wahid Gordji.

Les deux hommes avaient au préalable répondu aux convocations, respectivement, des justices iranienne et française, qui n'ont finalement retenu aucune charge à leur encontre. MM. Torri et Gordji avaient presque simultanément quitté Téhéran et Paris. Lundi en fin de matinée, toutefois, l'avion transportant M. Torri était toujours attendu à Karachi, où venait d'arriver M. Gordji.

Parallèlement, les dispositifs de sécurité mis en place autour des missions diplomatiques à Paris et à Téhéran étaient levés. Cependant la normalisation complète des relations entre la France et l'Iran dépend, pour Paris, de la libération des derniers otages français retenus au Liban.



Comme l'ont prouvé les événements intervenus dimanche – notamment le départ de Paris de Wahid Gordji, après une entrevue avec le juge Boulouque, – MM. Chirac et Pasqua sont décidés à aller vite en besogne pour tenter de faire remettre en liberté le plus tôt possible les trois plus anciens otages français détenus au Liban, les deux diplomates Marcel Carton et Marcel Fontaine et le journaliste Jean-Paul Kauffmann.

Si l'on en croit les déclarations faites par le premier ministre samedi à Orly avant d'accueillir Jean-Louis Normandin et Roger Auque, la France est prête à manifester sa bonne volonté à l'égard de l'Iran, mais un rétablissement des relations diplomatiques avec Téhéran ne pourra s'effectuer « *tant que des groupes sur lesquels la République islamique peut avoir une influence (...) détiennent des otages* », autrement dit tant que les trois otages encore détenus au Liban n'auront pas été libérés.

Le scénario mis au point par MM. Chirac et Pasqua avec Téhéran tient-il compte de ce fait ? Les négociateurs français ont-ils déjà reçu des assurances quant à une libération prochaine de MM. Carton, Fontaine et Kauffmann ? On se refuse bien sûr à tout commentaire dans les milieux officiels, mais un certain optimisme est perceptible.

A moins d'un coup de théâtre, les prochaines étapes de la saga franco-iranienne devraient être constituées par l'annonce de la reprise des négociations financières entre les deux pays.

JACQUES AMALRIC.

(*Lire la suite page 3.*)

Les violences et l'annulation des élections générales

Haïti, une nation humiliée

Après deux journées de violences qui ont provoqué des dizaines de morts, les élections générales à Haïti qui devaient avoir lieu dimanche 29 novembre ont été annulées et les autorités haïtiennes ont annoncé la dissolution du Conseil électoral provisoire, l'organisme indépendant chargé par la Constitution de l'organisation du scrutin.

PORT-AU-PRINCE
de notre envoyée spéciale

L'annonce officielle n'est tombée qu'à neuf heures du matin dimanche 29 novembre. Mais au sortir d'une véritable nuit de terreur, Port-au-Prince, réveillée par le tocsin sur fond de fumée des incendies, y était préparée : les élections générales, qui devaient avoir lieu le jour même, étaient repoussées. Cédant à une pression intenable, le Conseil électoral provisoire (CEP), cet organisme indépendant qui a lutté pendant des mois contre les attaques des nervis du duvaliérisme, s'était rendu à l'évidence. Il n'avait pas le choix. Coup sur coup ces derniers heures, deux importantes formations politiques,le MDP (Mobilisation pour le développement national) et le RDNP (Rassemblement des démocrates nationaux progressistes), s'étaient retirées.

De plus, samedi après-midi, le CEP avait déjà dû renoncer à maintenir les élections dans plusieurs villages de la plaine de l'Artibonite, des groupes de « macoutes » barrant l'accès des routes et, du même coup, l'acheminement des bulletins de vote, tiraient à vue sur tout ce qui bougeait. Pour leur part, les observateurs étrangers qui tentaient de se rendre en province, au Cap-Haïtien ainsi qu'à Jérémie, ont dû rebrousser chemin : leurs voitures ont été prises en chasse et leurs hélicoptères n'ont jamais reçu l'autorisation de décoller.

Visiblement, les chances de parvenir à des élections à peu près normales s'amenuisaient au fil des heures. Et ce, en dépit du communiqué de M. Williams Regala, ministre de l'intérieur et homme fort du régime, qui, apportant un peu de répit dans la guerre des nerfs engagée ces derniers jours, avait promis la veille de « *garantir la sécurité des élections* ». Ajoutons qu'il avait également suspendu toute autorisation de port d'arme... Vers 23 heures pourtant ce n'était plus des coups de feu sporadiques, auxquels la capitale haïtienne a fini par s'habituer, mais un tir nourri d'armes lourdes, de grenades et d'explosifs qui allait se poursuivre jusqu'au milieu de la matinée.

Terrés chez eux, les habitants n'en sont pas moins sortis pour aller voter. Frôlant parfois peureusement les murs ou, au contraire, faisant front avec beaucoup de courage. Certains, pour l'occasion, s'étaient même habillés avec une recherche touchante, ce qui rendait plus sauvages encore les attaques des « macoutes » contre cette foule patiente, en chapeau de paille, cravate ou robe claire, résolue, même dans ces circonstances éprouvantes, à exercer un droit dont elle avait été privée pendant trente ans. Ils étaient peut-être cinq cents à se presser à l'église Saint-Gérard en chantant des cantiques, peu avant l'ouverture des petits bureaux de vote. Ils n'étaient pas nombreux à l'école République-Argentine, rue Ruelle-Vaillant, lorsque des tirs venus d'une voiture circulant à vive allure causèrent un véritable carnage.

MARIE-CLAUDE DECAMPS.

(*Lire la suite page 6.*)

La campagne présidentielle

Grand départ pour M. Barre

Trois événements ont marqué le week-end politique : l'élection du candidat de la majorité, M. Robert Assante, à la cantonale partielle de Marseille, avec 52,34 % des suffrages, malgré la consigne d'« *abstention positive* » du Front national (*page 12*), le face-à-face entre M. Balladur et M. Rocard, sur TF1 (*page 9*) et le rassemblement, à Toulouse, autour de M. Raymond Barre de présidents de conseils généraux et régional.

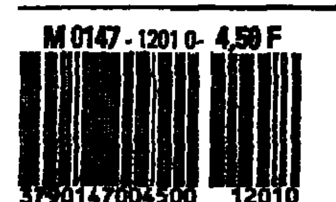
Labourage et pâturage sont les deux mamelles du barrisme. Depuis cinq ans, tel un paysan besogneux, M. Raymond Barre aura sillonné en long et en large le territoire. Contrairement à M. Jacques Chirac, il avait, lui, du temps et il en a abondamment profité. L'ancien premier ministre ne compte plus les déjeuners-débats, les dîners-rencontres, les séances de travail avec les socio-professionnels. Rarement grisant certes, mais à la longue peut-être efficace ! A la fin de cette année, seuls sept départements auront été laissés en jachère (1). Le professeur Barre a potassé la France. Les sondages, son voyage de la semaine dernière dans la région, pourtant difficile, du Languedoc-Roussillon, et surtout cette manifestation en grandes pompes de dimanche matin au Capitole de Toulouse indiquent à l'évidence que ce labourage promet quelques bonnes récoltes.

Dans le même temps, M. Barre a su entretenir discrètement les verts pâturages gardés par les parlementaires et ces grands seigneurs locaux que sont devenus, grâce aux vertus de la décentralisation, les présidents de conseils général et régional. Depuis 1982, le député de Lyon n'a ainsi manqué aucune des journées parlementaires de septembre de l'UDF, ni aucun déjeuner hebdomadaire et discret, à Paris, avec députés et sénateurs. Avec son air de ne pas y toucher, M. Barre a donc su caresser tous ces grands élus dans le sens du poil, et se faire reconnaître par eux comme l'un des leurs. Progressivement tous ces notables, qui sont d'indispensables relais d'opinion, sortent de l'ombre selon une stratégie de poupées gigognes et de « cercles de qualité » de plus en plus larges.

DANIEL CARTON.

(*Lire la suite page 10.*)

(1) L'Orne, la Haute-Loire, la Haute-Saône, la Creuse, la Haute-Vienne, le Jura et la Charente-Maritime.



A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,50 dr. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

Débats

Anarchie monétaire (suite)

par PIERRE SUDREAU (*)

IL y a six mois, dans ces colonnes, le 8 mai, je regrettais *la multiplicité des rencontres des principaux décideurs financiers mondiaux* (Washington, Paris, Venise...) sans qu'il en résultât des décisions suffisamment ajustées à l'ampleur des problèmes. *« De conférence en conférence, la catastrophe finira par arriver »*, osais-je affirmer. Quoi qu'on en dise, la tempête boursière aura des retombées économiques qui feront mal.

Il faut surtout regretter que les sept grands (Etats-Unis, Japon, Allemagne fédérale, Canada, France, Grande-Bretagne, Italie) *n'aient pas été capables de s'entendre, sinon sur des mesures techniques, du moins politiquement, afin* d'empêcher la dégringolade des cours et l'affolement. La théorie psychologique de la monnaie, chère à l'excellent professeur Nogaro (1935), est toujours valable. Des gestes d'apaisement auraient dû au moins être tentés par les principaux responsables. Leur attitude passive, ou maladroite, est d'autant plus étonnante qu'il s'agit de la santé économique du monde.

***

Depuis un mois, tous les observateurs, commentateurs et opérateurs boursiers restent figés sur les déficits américains, sur les discussions ou parlotes des couloirs du Congrès et de la Maison Blanche, l'essentiel étant de savoir combien de milliards de dollars d'économie seront faits et quelle serait la contrepartie des Allemands et des Japonais.

N'est-ce pas confondre, à travers les vicissitudes du dollar, la cause et les effets ? Est-ce vraiment quelques gestes, plus ou moins timides, sur le budget américain qui modifieront *les données de l'économie mondiale dans les prochaines années ?*

Il ne faut pas se lasser de dénoncer l'absurdité du *système monétaire, hérité de la décision du président* Nixon *du 15 août 1971, de « décrocher » le dollar de l'or. Comment le dollar peut-il servir utilement d'étalon monétaire* international et subir *en même* temps les vicissitudes intérieures américaines qui s'accumulent depuis quelques années ? (150 milliards de déficit budgétaire environ et à peu près autant pour le déficit du commerce extérieur.)

Les Etats-Unis sont devenus brusquement (quatre ans) la plus grande nation débitrice après avoir été le plus grand pays créditeur. Et comme cela ne suffisait pas, d'importants lobbies américains, agricoles notamment, font campagne pour un dollar faible afin de mieux exporter leurs surplus. Politiquement, en période électorale, il est tellement plus facile de laisser faire plutôt que d'engager des efforts courageux *de redressement !*

***

Les accords du Louvre avaient abouti – laborieusement – à une stabilisation théorique du dollar. Le problème était bien posé, mais les moyens dérisoires. On sait ce qu'il en est advenu. Pourquoi ne pas aborder sérieusement la réforme essentielle : créer un véritable étalon monétaire international en associant le dollar avec le mark, le yen, l'ECU et l'or. Panier ou serpent, peu importe. Certes l'ajustement technique est difficile, mais une *simple déclaration d'intention des Sept annonçant leur détermination et* la *mise* à l'étude de la *réforme provoquerait un choc* salutaire.

Il faut en finir avec le dollar-Yo-Yo qui fait la joie des spéculateurs et sape l'économie mondiale. Nul besoin d'être un expert pour comprendre les très grandes perturbations qui provoquent l'instabilité du dollar sur les grands marchés internationaux et le désastre qu'elle constitue pour les économies de petits pays producteurs de matières premières.

Il faut impérativement répondre à cette évidence : le redressement américain se fera (au mieux) en quelques années. *L'économie mondiale peut-elle supporter encore longtemps les errements actuels ?* Les dirigeants des grands pays ne prennent pas assez conscience des réalités de l'hémisphère Sud, de la multiplicité des problèmes dramatiques qui s'accumulent et mettront inévitablement en cause le confort des pays industrialisés.

Il faut surtout que les décideurs financiers cessent de donner une image d'irrésolution et d'incapacité. Un mois d'inertie dans une grande tempête, c'est trop.

(*) Ancien ministre.

Euromissiles : à quoi bon cet accord ?

Le jeu des Soviétiques sera facilité par l'ouverture d'une brèche dans le rempart de notre sécurité

PAR JEAN-MARIE BENOIST (*)

LA *poignée de mains que* vont échanger le président Reagan et M. Gorbatchev pèsera lourd sur le destin de la paix et de la liberté en Europe et dans le reste du monde. Elle va avoir lieu au prix de sacrifices accomplis par l'Occident quant à *sa sécurité – dont le coût reste plus élevé que celui des concessions* apparemment accordées par l'Union soviétique.

Comme l'Europe de l'Ouest est à la fois un théâtre de batailles possibles, l'avant-poste de l'alliance atlantique et l'enjeu de la négociation, il n'y a aucune raison de la voir demeurer silencieuse et bâillonnée pendant que *des Parques improvisées se permettent de régler son destin* et le statut futur de sa liberté. Si des voix européennes fortes et convaincantes avaient su relayer et renforcer les interpellations que de Gaulle-Cassandre adressait aux protagonistes des accords de Yalta, l'Europe de l'Est n'eût peut-être pas à gémir jusqu'à aujourd'hui *sous* le joug de la *domination soviétique.*

Un marché de dupes

On ne peut qu'être inquiet face à l'accord d'élimination des *forces* nucléaires intermédiaires en Europe quatre ans seulement après la victoire qu'avait représentée la bataille du déploiement des Pershing et des missiles de croisière.

En effet, l'élimination de ces armes de couplage entre les Etats-Unis et l'Europe constituera de la part de l'Occident *un marché de dupes : nous allons perdre* les armes précises, les Pershing, qui, américaines et implantées sur le sol européen, tiraient leur pouvoir dissuasif du fait qu'elles pouvaient frapper le sol de l'Union soviétique avec une efficacité et une crédibilité capables d'inhiber toute attaque soviétique sur *l'Europe de l'Ouest, nucléaire ou conventionnelle,* voire *chimique,* en raison des risques encourus de représailles occidentales solidaires.

Ce que les Soviétiques nous offrent en échange, c'est le retrait de leurs SS-20, armes lourdes et imprécises qui, en cas de mise à feu, auraient eu toutes chances, à cause du sens de la rotation terrestre, d'apporter sur le territoire du *Pacte de Varsovie – et de l'URSS elle-même – les retombées* nucléaires. M. Shultz et ses experts se sont fait piéger par la rhétorique d'une fausse symétrie, pensant que les armes doivent se compter comme des jetons à échanger dans une partie de poker infantile et linéaire !

Or les Pershing et les missiles de croisière américains ont au contraire, outre leur fonction de couplage euro-américain, une *valeur de clef de voûte de l'architecture de la dissuasion qui* les justifie en soi ; ce sont ces armes intermédiaires qui, dans la panoplie de la dissuasion continue, assurent l'échelon déterminant du passage éventuel d'un stade conventionnel ou nucléaire limité à l'escalade vers les extrêmes. Maintenant qu'une brèche est créée dans le rempart de la *dissuasion, il deviendrait beaucoup plus difficile de recourir aux* systèmes stratégiques nucléaires centraux à la suite d'une invasion militaire de l'Europe de l'Ouest par le Pacte de Varsovie.

Ce malheureux accord nous placera donc dans une situation peu enviable, comparable à celle qui existait à la veille des deux précédentes guerres mondiales, avec, en prime, l'énorme supério*rité des forces conventionnelles et* peut-être chimiques du Pacte de Varsovie. L'accord d'élimination n'élimine même rien du tout du côté des Soviétiques puisque ceux-ci peuvent, du jour au lendemain, convertir les fusées à longue portée – intercontinentales (ou ICBM) – en fusées à moyenne portée destinées à des cibles européennes (IRBM), *alors que le système parlementaire américain* rend impossible le retour des forces nucléaires intermédiaires en Europe.

Ce que M. Shultz et les stratèges qui l'entourent ont méconnu, c'est d'abord que la dissuasion est une logique de non-guerre dans laquelle il faut avoir les moyens et la résolution pour, précisément, inhiber l'adversaire, ce que *quarante ans* de présence nucléaire ont su accomplir. La situation, d'autre part, n'est pas la même qu'avant 1979, car, de 1979 à aujourd'hui, les Soviétiques ne se sont guère privés de développer une multitude de systèmes d'armes « interactives », nucléaires et classiques, les SS-21, 23, 25, non pris en compte par le traité, *face auxquels* un sys*tème qualitatif de dissuasion* occidentale trouve son efficacité dans les *quantités critiques minimales* et l'interaction *solidaire* de ses éléments *tout au long* de l'échelle, à condition que les éléments assurant les transitions (Pershing et missiles de croisière) demeurent.

Le joueur d'échecs soviétique doit se trouver confronté à la combinaison d'une solide résolution *occidentale,* doublée d'une solida*rité affirmée,* avec, en plus, l'impossibilité de *pouvoir calculer* de façon certaine ses *risques.* C'est ce principe d'incertitude salutaire qu'assurent aujourd'hui ensemble les forces classiques, les forces nucléaires tactiques (y compris la bombe à neutrons), les Pershing et les missiles de croisière, les *systèmes nucléaires* centraux et, *bientôt,* l'IDS, *qui va* s'y greffer, enrichissant la *logique de* complexité qui déjoue les prévisions soviétiques.

L'accord vient, au contraire, simplifier le jeu des Soviétiques en leur ouvrant une brèche dans notre rempart : en l'absence de l'échelon intermédiaire, ils savent qu'il sera plus difficile aux Occidentaux de monter aux extrêmes des *représailles massives à partir* d'une bataille *volontairement* localisée ou d'une frappe « chirurgicale » de leur part.

Les créneaux de l'alliance

Il est anormal que nos adversaires puissent profiter de cette difficulté que nous aurions désormais à passer du stade limité au stade absolu. Il est anormal qu'ils aient été invités ainsi par M. Shultz et ses conseillers à décider de ce qui est nécessaire à notre *survie.* Ce n'est pas aux Soviétiques de *dégarnir* les créneaux de l'alliance de *ses* éléments vitaux : cet accord est l'équivalent d'une procédure par laquelle un propriétaire désireux de se prémunir contre les cambrioleurs par un système dissuasif aurait invité le chef des malfaiteurs à venir délibérer avec lui, à sa table, des quantités et qualités *des systèmes nécessaires à sa survie !*

En droit *international, du reste,* ce traité demeure très douteux et, par conséquent, attaquable devant les cours, puisque les Européens n'en sont pas partie prenante alors qu'il s'agit, en première ligne, de leur survie et de leur liberté !

Les législateurs américains, avant de ratifier ce mauvais *accord que M. Giraud avait raison* d'appeler *« un nouveau Munich »,* auront à cœur d'écouter les voix européennes autorisées et de faire valoir qu'on ne se dégarnit pas unilatéralement de ses défenses vitales face à l'ennemi. Que M. Reagan commence donc par déployer l'IDS, même partiellement, qu'il renforce par là la *richesse de la dissuasion,* avant *d'examiner* avec soin quelles formes de réductions graduées et contrôlables il peut, de concert avec les Européens, envisager sans toucher pour autant aux échelons vitaux de la dissuasion. Pour l'instant, le *State Department,* dans son euphorie négociatrice, lui a fait mettre la charrue devant les bœufs. Les résultats de la dénucléarisation probable de l'Europe de l'Ouest sont déjà lisibles en Allemagne fédérale, où le président des Etats-Unis, nouveau Roosevelt de Yalta, est en passe de devenir le héros des Verts. Nous ne *laisserons pas cette duperie se prolonger.*

(*) Philosophe, président du Centre européen de relations internationales et de *stratégie (CERIS).*

Au Courrier du Monde

GRÈVES
Revendications et justice

L'ordonnance du tribunal de Bobigny sur la grève d'Air Inter a suscité de nombreuses réactions et analyses. Un point, me semble-t-il, n'a pas été pleinement développé, le caractère univoque de cette décision et de celles qui l'ont précédée.

En effet, si les juges se reconnaissent le droit d'interdire aux employés de recourir à la grève lors*que leurs revendications leur paraissent « déraisonnables »,* je ne sache pas qu'aucune juridiction se soit jamais crue autorisée à condamner un employeur à satisfaire des revendications *« raisonnables ».*

Ainsi les employés ne pourraient-ils présenter que des revendications *raisonnables,* que les employeurs pourraient toujours librement les rejeter !

JEAN-MARIE GRITTI *(Paris).*

COMMERCE
Enfants du Brésil

Nous venons de lire avec grand intérêt l'article d'André Fontaine : « Le Brésil, *un géant en panne* d'ambition ». Il relève l'incroyable taux de mortalité infantile dans certains Etats du Nordeste. Séjournant dans une ville à l'intérieur de la Paraiba, Etat voisin du Pernambouc, *nous sommes quotidiennement confrontés à des scènes de rue où* des femmes portent sur leur sein des enfants sans âge qui ne tarderont pas à mourir ou qui survivront marqués à tout jamais par les stigmates de la manultrition.

Un corollaire à cette situation : l'abandon des enfants qui finit parfois heureusement ; ainsi ce couple dont la stérilité était connue dans le quartier qui a eu la surprise de découvrir un nourrisson sur le seuil *de sa porte ! Cependant, combien* d'étrangers (nombreux sont les Français) venus pour adopter se heurtent aux tracasseries administratives brésiliennes et sont livrés aux mains d'avocats peu scrupuleux dont les tarifs oscillent entre « 3 000 dollars pour un enfant noir et 5 000 pour un enfant blanc » au dire de l'un de ceux-ci (sans compter les frais d'avion, d'hébergement, de nourriture et autres frais annexes). Une réglementation plus stricte pourrait mettre un terme à cet odieux commerce ! Mais est-ce là une des priorités du Brésil ?

CHRISTINE et DIDIER MARTINEZ *(enseignants français au Brésil).*

● RECTIFICATIF. – *Une erreur s'est glissée dans l'article de* M. Patrice de Charette publié dans *le Monde* du 28 novembre sous le titre : « Petit manuel à l'usage des inculpés ». Au lieu de *« l'esprit de corps aidant la cour accordera la suspicion »*, il fallait lire : *« l'esprit de corps aidant la cour écartera la suspicion ».*

TRIOMPHE
Les équivoques du pragmatisme

« Pragmatisme », le mot est aujourd'hui omniprésent, triomphant. Opposé globalement à beaucoup d'autres : irréalisme, théorie, idéalisme, esprit de synthèse, idéologie... Il est toujours *employé laudativement.* Le *moment paraît donc opportun de l'examiner sérieusement.* Bien que la notion soit ancienne, elle n'a été élevée au niveau d'une véritable philosophie qu'au dix-neuvième siècle, par des Anglo-Saxons (Peirce, James...) : le seul *critère essentiel de la vérité,* c'est *l'efficacité, l'utilité* – le vrai, c'est ce qui réussit, ce qui est utile.

Cependant, *immédiatement,* un minimum de curiosité impose une question : utile, soit, mais *à qui ?* A quel intérêt, personnel ou collectif, à quel idéal ? Or, manifestement, actuellement, la question *n'est pas posée ; l'utile devient une fin en soi. Que toute* action se doive de chercher les plus sûrs moyens d'être efficace, qui n'en conviendrait ? Mais doit-on, pour autant, cesser de s'interroger sur les fins, conscientes ou inconscientes ! Il y en a toujours. *Alors, ce triomphe actuel :* ignorance du sens du terme, modernisme démagogique ou hypocrisie d'idéologies choisissant d'avancer masquées ?

RAYMOND LABERNEDE *(Biarritz).*

FICTIONS
Une autre vision de Bourguiba

Je regrette que dans son article sur Bourguiba (*le Monde* daté 8-9 novembre), Jean Lacouture perpétue des légendes *ou mieux* des fictions, véhiculées par une partie de l'historiographie française. Je relèverai deux de ces fictions : la première est celle de *« ses relations le plus souvent cordiales avec la France »* que du reste la situation coloniale ne justifiait *pas.* Lorsque vous écrivez : *« Contrairement à une légende qui a trop longtemps couru, le chef du Néo-Destour résista à la tentation et, comme il avait réussi à le faire de sa prison, incita ses compagnons à refuser toute collaboration avec l'Axe »,* vous allez à l'encontre de faits dûment établis (notamment par ma propre recherche) sur la base d'une très riche documentation d'archives que ne *contredisent* ni la presse de l'époque ni de multiples témoignages des plus autorisés. Ce n'est pas un simple détail que de rétablir ce moment d'histoire, car il eut des conséquences. Il faudrait alors parler de la constante cordialité ultérieure de la France *pour* Bourguiba. Le deuxième point concerne la carrière d'un leader *« qui, pour l'essentiel, aura respecté ses adversaires ».* Dire cela est encore une fiction. *L'histoire* de la *Tunisie indépendante,* que Habib Bourguiba n'a pas tirée du néant, est au contraire et dès le départ dense de conflits, toujours réduits avec dureté et sans respect particulier pour *ses* adversaires.

JULIETTE BESSIS *(Paris).*



Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* ».
Société anonyme
des lecteurs du *Monde,*
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant,*
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur.*

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

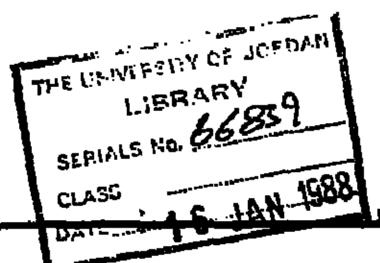
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at LIC and additional offices, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.N.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.



L'échange de M. Wahid Gordji contre M. Paul Torri, consul de France à Téhéran

Un scénario soigneusement mis au point par le ministère de l'intérieur

Après environ une heure d'audition dans le bureau de M. Gilles Boulouque, juge d'instruction en charge du dossier des attentats commis à Paris au printemps et à l'automne 1986, Wahid Gordji a quitté libre, dimanche soir, le palais de justice pour se rendre sous bonne escorte policière à l'aéroport du Bourget, d'où un Falcon-50 de la société Europe Falcon Service s'est envolé, à 21 h 21, à destination de Karachi, *via* Larnaca, à Chypre.

L'appareil, loué par les soins d'une société intermédiaire, la société Euralair, à l'initiative du ministère de l'intérieur, devait ramener dans la journée de lundi Paul Torri, consul de France à Téhéran, que les autorités iraniennes ont convoyé dans la nuit de dimanche à lundi vers Karachi, où devait se faire l'échange avec Wahid Gordji. Dans la soirée de dimanche, l'important dispositif policier, mis en place depuis le *mois de juillet* autour de l'ambassade iranienne à Paris, commençait à être levé. La quarantaine de ressortissants iraniens empêchés de quitter le territoire national devraient bientôt pouvoir être libres de leurs mouvements.

Les attentats de septembre 1986

Quelques heures auparavant, le procureur de la République, M. Michel Raynaud, avait annoncé qu'« *avec l'accord des autorités iraniennes* » des fonctionnaires de la DST s'étaient rendus, dans l'après-midi, à l'ambassade d'Iran pour procéder à « *la vérification de l'identité de M. Wahid Gordji. Celui-ci a été ensuite conduit devant M. Boulouque, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Paris, qui, après avoir procédé à son audition, a considéré, conformément aux réquisitions du parquet, qu'il n'y avait pas de charges devant entraîner son inculpation. En conséquence, M. Wahid Gordji a quitté libre le palais de justice* ».

Cette issue ne faisait guère de doute depuis le milieu de l'après-midi. Elle avait été minutieusement préparée depuis des semaines par le ministère de l'intérieur, chargé de toutes les négociations, en accord avec les autorités judiciaires. Restait à arracher l'accord du juge d'instruction en donnant un minimum d'habillage juridique au départ de l'interprète de l'ambassade iranienne.

Sorte de « *commissaire politique* » chargé de suivre à Paris, pour le compte des autorités iraniennes, *les milieux politiques* français — notamment l'extrême droite — et les sympathisants de *la révolution islamique*, Wahid Gordji était soupçonné par le juge Boulouque d'avoir, d'une manière ou d'une autre, trempé *dans les* attentats revendiqués par le Comité de soutien aux prisonniers politiques arabes et du Proche-Orient (CSPPA) en 1986. Son nom apparaît à plusieurs reprises dans le dossier d'instruction, en relation avec certains des inculpés, notamment Mohamed Mouhajer considéré par la justice comme l' « idéologue » du groupe, Fouad Ali Saleh, le principal inculpé, en étant le chef opérationnel.

Deux expertises avaient été demandées par le juge d'instruction dans le cadre de son enquête sur les éventuelles responsabilités de Gordji : l'examen de sa voiture et la comparaison de son écriture avec celles des scripteurs des revendications du CSPPA. La voiture de Gordji, une BMW grise de série 500, pouvait, pensait-on un moment, être le véhicule d'où avait été lancée la bombe meurtrière *de la rue de Rennes*, le 17 septembre 1986. Les témoins avaient parlé d'une BMW noire *alors que la police avait découvert* que la voiture de Gordji, achetée en Allemagne par Mohamed Mouhajer pour le compte de l'interprète, avait été repeinte en gris quelques jours après l'attentat de la rue de Rennes. Il y a deux semaines, les examens semblent avoir montré que si la voiture avait été effectivement repeinte dans un garage d'Argenteuil appartenant à un Libanais, elle n'a jamais été noire. Quant aux comparaisons d'écriture, elles ne se sont pas, elles non plus, révélées positives. Le juge d'instruction pouvait donc s'estimer satisfait et relâcher son suspect sans « *perdre la face* ».

Cette issue semblait la plus probable depuis qu'au ministère de l'intérieur, sur la foi de plusieurs informations fournies par les services de renseignement, l'on était convaincu de l'importance qu'attachait l'Iran à la personnalité de Wahid Gordji. On rappelait notamment que le père du reclus de l'avenue d'Iéna avait été le médecin personnel de l'imam Khomeini lorsque ce dernier était réfugié en France, à Neauphle-le-Château. Rentré en Iran après la tentative d'arrestation de son fils, il avait, estimait-on encore place Beauvau, suffisamment d'influence auprès des secteurs les plus élevés de la République islamique pour plaider sa cause.

Un élément d'échange décisif

Le ministère de l'intérieur soulignait également que parmi les nombreuses attributions de Wahid Gordji en France figuraient les contacts avec les milieux industriels français, notamment dans le secteur de l'armement. Certains ajoutaient même que Wahid Gordji était au courant des commissions d'usage distribuées à quelques notables iraniens lors de la signature des contrats, ce qui était une raison supplémentaire pour le récupérer.

Depuis plusieurs semaines, on était donc convaincu que l'interprète iranien pouvait être un élément d'échange décisif dans les négociations entreprises pour la libération des otages français. A deux reprises, en septembre et en octobre, l'on crut toucher au but, mais à chaque fois l'affaire avait dû être remise. Au ministère de l'intérieur, on est aujourd'hui raisonnablement optimiste sur l'issue du processus engagé. Si tout se déroule selon les prévisions, les trois derniers otages retenus à Beyrouth pourraient être, espère-t-on, rapidement libérés.

GEORGES MARION.

La normalisation avec l'Iran

(Suite de la première page.)

Il s'agit de régler l'affaire du prêt iranien à Eurodif et celle du règlement du statut des sections d'intérêts français et iranien à Téhéran et à Paris. Les deux pays pourraient s'entendre pour laisser en place quelques diplomates et rapatrier les autres, fatigués par des mois de claustration. L'Italie, qui représente les intérêts français en Iran, et le Pakistan, qui fait de même pour les intérêts iraniens en France, assureraient la protection de ces sections.



Quant à la négociaton sur le prêt consenti à Eurodif par le régime du chah, elle aurait de bonnes chances d'aboutir du fait de la volonté politique nouvelle animant les autorités françaises et aussi grâce à la chute du dollar, qui a pratiquement réduit de moitié la dette française.

Relativement prolixes sur ces deux points, les dirigeants français conservent un mutisme absolu sur les deux autres points du contentieux qui les oppose à Téhéran : les ventes d'armes à l'Irak et le refus officiel français de faire de même à l'égard de l'Iran, et le sort réservé à différents terroristes détenus en France. Le plus célèbre d'entre eux n'est autre qu'Anis Naccache, le chef du commando qui tenta d'assassiner M. Chapour Bakhtiar, le dernier premier ministre du chah ; l'attentat coûta la vie à un policier. Un éventuel élargissement d'Anis Naccache exigerait une mesure de gâce de la part du président de la République, qui a déjà fait savoir qu'il ne s'y opposerait pas si tous les otages français *étaient libérés*. M. Mitterrand ne s'est cependant engagé jusqu'à aujourd'hui qu'à propos du cas Naccache, alors que les exigences iraniennes concernaient récemment encore bien d'autres prisonniers. A l'Elysée, on précise seulement que le président de la République ne reviendra pas sur ses engagements et que le premier ministre a tenu au courant M. Mitterrand du progrès de la négociation, contrairement à ce qui s'était passé à propos des tractations menées par le gouvernement pour obtenir la libération du jeune coopérant Pierre-André Albertini, condamné en Afrique du Sud pour aide à insurrection armée.

Le problème du rééquilibrage éventuel de la politique française au Proche-Orient en général, dans le Golfe en particulier, est tout aussi sensible que celui des terroristes emprisonnés. *Il est en effet* extrêmement délicat pour le gouvernement d'envisager des ventes d'armes à l'Iran, surtout après l'affaire Luchaire, et aussi parce que M. Chirac a proclamé à maintes reprises qu'il n'en serait jamais question. Réduire les livraisons à l'Irak entamerait d'autre part le crédit de la France dans la région. C'est sans doute pourquoi certaines sources évoquent la possibilité d'alléger sérieusement le dispositif naval français installé en mer d'Oman et dont la présence a été dénoncée par Téhéran à de multiples occasions.

JACQUES AMALRIC.

Rançon ou bakchich ?

Les colères de M. Chirac sont célèbres. Celle à laquelle nous avons eu personnellement droit, samedi après-midi à Orly, peu avant l'arrivée de Jean-Louis Normandin et de Roger Auque, fut homérique.

La raison de l'algarade du premier ministre : *le Monde* titrait à la une que « *le versement d'une rançon a contribué à obtenir la libération des otages* ». « *Contribué à* » : rien de plus. Un peu plus tard, M. Chirac devait apporter « *le démenti le plus formel à cette allégation mensongère, dépourvue de tout fondement, et dont je n'arrive pas*, disait-il, *à percevoir les raisons qui ont conduit à l'affirmer* ».

La violence de la réaction du chef du gouvernement a surpris jusqu'à ses proches collaborateurs. Certes, la doctrine officielle de la France, comme d'ailleurs de tous les pays, est que l'on ne cède pas au chantage, et *donc que* l'*on ne* verse pas de rançon et que l'on ne traite qu'avec des Etats. La pratique, ici comme ailleurs, est passablement différente. *M. Marchiani, alias* Stéphani, qui a joué un rôle-clé dans l'heureux dénouement intervenu, n'a pas, à Beyrouth, traité avec des « Etats ». Et l'on sait aujourd'hui que la libération des deux autres otages, Philippe Rochot et Georges Hansen, en juin 1986, a donné lieu à un versement aux preneurs d'otages, des chiites libanais, d'environ 10 millions de francs. C'est Pierre Péan qui donne cette précision dans son dernier livre, *la Menace* (1), avant d'écrire :

« *En fait, à Paris comme à Téhéran, l'important est de sauver la face. Le régime islamique ne supporte pas d'être considéré comme* « complice » *des preneurs d'otages, mais admet qu'il jouit d'une* « certaine influence » *sur eux. Chirac ne supporte pas que l'on parle de* « négociations » *ou d'*« échange », *mais admet volontiers qu'il a quelque peu modifié la politique française vis-à-vis de l'Iran et effectué quelques* « gestes » *en sa faveur, en espérant que* « cette *confiance se manifeste de façon* claire par un certain nombre de gestes » *en retour. Nuances.* »

Sans doute le terme de « rançon » a-t-il choqué M. Chirac, alors qu'il fait référence à un chantage qui n'est déshonorant que pour ceux qui le pratiquent. C'est sans doute pourquoi *le Figaro* de ce lundi, après avoir repris à son compte le démenti du premier ministre, ajoute joliment : « *Cette doctrine* [consistant à ne pas verser de rançon] *n'exclut pas forcément qu'un bakchich ait pu être versé à un argousin pour accélérer les choses* »...

J. A.

(1) Fayard.

La justice piégée

UNE fois de plus, la justice aura été piégée. Quoi qu'en diront, dans les prochaines heures, les responsables politiques et judiciaires, il sera difficile de penser que la règle de droit, dans cette affaire, aura servi à autre chose qu'à habiller formellement une négociation où la justice a peu de place. Comment interpréter autrement le rapide dénouement d'une crise grâce à la « libération » de celui dont l'importance était telle que son refus d'être entendu par la justice a justifié la rupture des relations diplomatiques avec l'Iran ?

Certes, Wahid Gordji a finalement accepté d'être entendu au Palais de justice. C'était l'une des conditions mises par la partie française à la poursuite de la négociation. Mais cette condition acceptée suffisait-elle pour le laisser partir, comme si l'affaire Gordji se résumait à une poussée d'orgueil imposant qu'un suspect ne puisse être entendu hors l'enceinte du palais consacré ?

Certes, les expertises demandées par le juge Boulouque se sont révélées négatives, récemment semble-t-il. Mais ne pouvait-on le savoir avant que ne soit engagée cette *épreuve de force ?* A moins que l'on ait délibérément choisi cette voie pour disposer, enfin, d'une monnaie d'échange avec les preneurs d'otages.

Dans cette affaire, la justice est apparue comme quantité négligeable. *La maîtrise des négociations*, toutes entières confiées au ministre de l'intérieur, M. Pasqua, et à son ministre délégué, M. Pandraud, ne laisse guère de doute sur le véritable centre de décision de l'affaire. Peut-être ne pouvait-il en être autrement. Mais qu'un Etat démocratique ne puisse finalement que se placer sur le terrain choisi par *les preneurs d'otages* qui le narguent est une pénible leçon pour la justice et ceux qui croient à son indépendance.

G. M.

La déclaration de M. Chirac...

M. Jacques Chirac a fait une brève allocution, le samedi 28 novembre à Orly, peu avant l'arrivée des deux otages français, MM. Jean-Louis Normandin et Roger Auque. Après avoir fait part de sa joie de les « *voir revenir après cette épreuve longue et dure* », M. Chirac a déclaré : « *Chacun comprendra que nous sommes tous conduits à penser avec plus d'intensité encore à ceux qui nous manquent, aux autres otages qui ne sont pas encore libérés, citoyens français mais aussi étrangers.* »

« *Cette libération de deux otages, dont nous n'imaginons pas qu'elle ne puisse pas et ne doive pas être suivie de celle de tous les autres, nous fait progresser naturellement vers un règlement des contentieux que nous avons avec l'Iran et donc vers un rétablissement de relations normales avec ce pays* », a-t-il ajouté.

« *Ce rétablissement, souhaitable, ne peut s'effectuer tant que des groupes, sur lesquels la République islamique peut avoir une influence déterminante, détiennent, au mépris des droits de l'homme et au mépris des règles internationales, des otages, notamment au Liban.*

» *Je formule le vœu que le plus vite possible chacun comprenne ce qu'exigent la dignité de l'homme et les règles que personne n'est en droit de transgresser, et que les otages français encore au Liban soient libérés.* »

M. Chirac a également affirmé que son gouvernement « *continuera à faire tout ce qui est son en pouvoir et ce qui est bien sûr conforme à la dignité de la France pour obtenir la libération* » des trois autres otages encore détenus au Liban.

Faisant allusion au *Monde*, M. Chirac a conclu : « *J'ai lu dans un journal du soir que la France aurait payé une rançon. Je voudrais bien entendu apporter le démenti le plus formel à cette allégation mensongère, dépourvue de tout fondement et dont je n'arrive pas à percevoir les raisons qui ont conduit à l'affirmer.* »

Outre le premier ministre, étaient également présents à Orly, le ministre de l'intérieur, M. Charles Pasqua, le ministre des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, et le ministre de la culture et de la communication, M. François Léotard. M. Jean Musitelli, conseiller à la présidence de la République, représentait M. François Mitterrand.

... Et le communiqué de Matignon

Voici d'autre part le texte intégral du communiqué publié le dimanche soir 29 novembre par les services du premier ministre après le départ de Paris de Vahid Gordji :

« *Comme le premier ministre l'a indiqué hier, en accueillant à leur retour en France Jean-Louis Normandin et Roger Auque, la libération de nos deux compatriotes retenus en otages au Liban s'inscrit dans la perspective d'une détente dans les relations franco-iraniennes après la période de tension qui avait conduit à la rupture des relations diplomatiques en juillet dernier.*

» *Cette libération a été, pour l'essentiel, rendue possible par l'influence que les autorités iraniennes ont exercé sur les ravisseurs de Jean-Louis Normandin et Roger Auque, et qui doit permettre le retour à la liberté des otages encore détenus.*

» *Le climat ainsi créé a amené M. Gordji, agent de l'ambassade d'Iran, à se rendre à la convocation du juge d'instruction qui n'avait pu l'entendre jusqu'à ce jour. Comme vient de l'indiquer un communiqué du procureur de la République de Paris, M. Gordji a été conduit devant M. Boulouque, juge au tribunal de grande instance de Paris, qui, après avoir procédé à son audition, a considéré, conformément aux réquisitions du parquet, qu'il n'y avait pas de charge devant entraîner son inculpation. En conséquence, M. Vahid Gordji a quitté libre le palais de justice.*

» *Dans ce contexte, la solution des autres problèmes pendants dans les relations franco-iraniennes doit pouvoir progresser rapidement. Il s'agit d'abord de la levée des mesures restrictives prises à l'encontre des deux ambassades, qui va permettre le retour en France des neuf agents de notre ambassade à Téhéran. Il s'agit, aussi, du règlement des contentieux financiers en cours de discussion entre les deux pays depuis près de neuf ans, qui devraient maintenant connaître des développements déterminants.*

» *Dans cet esprit, le retour à des relations normales entre la France et l'Iran peut dorénavant être envisagé, dans le respect des engagements et des intérêts respectifs des deux pays.* »

Diplomatie

L'avenir des relations franco-iraniennes

Cinq mois de « guerre des ambassades »

Voici les principaux épisodes de *« la guerre des ambassades »* qui a opposé pendant cinq mois Paris et Téhéran. A l'origine, le refus de Vahid Gordji de se présenter devant le juge d'instruction Gilles Boulouque en tant que témoin dans l'enquête sur les attentats commis à Paris en 1985 et 1986, enquête qui a conduit à privilégier la filière iranienne. Mis au courant du désir du juge Boulouque de l'entendre, Vahid Gordji, *officiellement* interprète de l'ambassade d'Iran, en fait numéro deux de la chancellerie, se réfugie à la *fin du mois de juin* à l'intérieur de l'ambassade.

- **30 JUIN 1987 : la police française contrôle étroitement le périmètre autour de l'ambassade iranienne à la recherche de Gordji qui pourrait s'y cacher. En riposte, Téhéran impose le blocus de l'ambassade de France.**
- **2 JUILLET : Vahid Gordji réapparaît en public lors d'une conférence de presse du chargé d'affaires iranien, Gholam Reza Haddadi, comme traducteur du diplomate.**
- **5 JUILLET : M. Jean-Bernard Raimond, ministre des affaires étrangères, annonce la suspension des négociations sur la normalisation des relations entre Paris et Téhéran.**
- **11 JUILLET : l'Iran reproche à la France des brutalités sur la personne de Mohsen Aminzadeh, diplomate de l'ambassade à Paris, lors d'un incident avec des douaniers français, dans la partie française de l'aéroport de Genève-Cointrin.**
- **NUIT DU 12 AU 13 JUILLET : le porte-conteneur français *Ville d'Anvers* est attaqué dans le Golfe par deux vedettes iraniennes, provoquant des dégâts matériels importants.**
- **14 JUILLET : le président François Mitterrand affirme au cours d'une émission télévisée sur TF 1 que *« la France n'est pas l'ennemie de l'Iran, mais qu'elle ne cèdera pas au chantage »*.**

A Téhéran, le premier secrétaire de l'ambassade, M. Paul Torri, est accusé d'espionnage et convoqué par le procureur de la Révolution islamique. Le Quai d'Orsay dément catégoriquement les accusations iraniennes.

- **16 JUILLET : l'Iran menace de rompre ses relations diplomatiques avec la France si le dispositif policier mis en place autour de son ambassade à Paris n'est pas levé dans les soixante-douze heures.**
- **17 JUILLET : Paris annonce officiellement la rupture des relations diplomatiques avec l'Iran.**
- **19 JUILLET : M. Jean-Bernard Raimond déclare que l'audition de M. Gordji par la justice française *« n'est pas négociable »*.**
- **27 JUILLET : La France et l'Iran conviennent de confier respectivement la défense de leurs intérêts à l'Italie et au Pakistan.**
- **28, 29 JUILLET et le 14 AOUT : le Quai d'Orsay clarifie par des mises au point successives le statut d'« administratif-résident » de M. Gordji.**
- **25 AOUT : retour à Paris de Mme Paul Torri, épouse du premier secrétaire de l'ambassade de France à Téhéran, et de son bébé.**
- **7 SEPTEMBRE : modification du dispositif policier autour de l'ambassade d'Iran à Paris avec la mise en place de barrières hautes de 2,50 mètres. Le contrôle des déplacements du personnel iranien n'est pas assoupli.**
- **12 OCTOBRE : Vahid Gordji ne ferait pas partie des Iraniens *dont le rapatriement vers l'Iran* pourrait être envisagé, indique le Quai d'Orsay.**
- **19 NOVEMBRE : M. Jean-Bernard Raimond déclare, devant l'association de la presse diplomatique, que la *« politique de normalisation »* de la France avec l'Iran est *« au point mort »*.**
- **29 NOVEMBRE : Vahid Gordji quitte l'ambassade d'Iran à Paris pour aller au palais de justice où il est entendu par le juge d'instruction Gilles Boulouque. Il quitte libre le palais de justice.**

Le contentieux entre Paris et Téhéran

Quatre grands dossiers forment l'essentiel du contentieux qui oppose la France à l'Iran et sont au centre de l'affaire des otages français au Liban. Deux d'entre eux, l'un politique et l'autre financier, ont trouvé un début de règlement, tandis que les deux autres – qui concernent le soutien de Paris à Bagdad et la détention en France de personnes condamnées ou inculpées pour actes de terrorisme – sont encore entiers.

Le premier geste du gouvernement de M. Jacques Chirac en direction de l'Iran au lendemain des élections du 16 mars 1986 est de *« convaincre »* le principal opposant au régime de l'imam Khomeiny, M. Massoud Radjavi, chef des Moudjahidins du peuple, de quitter la France, où il s'était réfugié – en compagnie de l'ex-président Banisadr – en juillet 1981. D'Auvers-sur-Oise, où il habitait dans la maison de son frère – médecin en France, – M. Radjavi dirigeait ouvertement l'appareil de son mouvement, qui revendiquait une intense activité armée en Iran même attentats contre des dirigeant et opérations militaires au Kurdistan. Le 7 juin 1986, M. Radjavi partait pour Bagdad avec son état-major, ce qui faisait dire, le 21 *juin suivant*, à M. Moayeri, vice-premier ministre iranien, que Paris avait *« rempli une des conditions »* à la normalisation entre les deux pays. La veille de cette déclaration, deux otages, MM. Rochot et Hansen, avaient été libérés à Beyrouth. Restent encore en France deux opposants iraniens de marque : M. Banisadr et le dernier chef de gouvernement de l'Iran impérial, M. Chapour Bakhtiar.

Deuxième dossier du conflit franco-iranien, le contentieux Eurodif a trouvé un début de solution lorsque, le 19 novembre, Paris et Téhéran ont signé un accord de règlement partiel et que la France a versé 330 millions de dollars à l'Iran au titre d'un premier remboursement du prêt effectué en 1974 par l'Iran au CEA, *parallèlement* à une prise de participation à Eurodif. Huit jours auparavant, deux autres otages, MM. Sonntag et Coudari, avaient eux aussi été libérés. Objet d'une bataille judiciaire, le milliard de dollars prêté par le chah s'est grossi d'intérêts depuis 1979, et la somme totale due à Téhéran se monte maintenant à près de 2 milliards de dollars, dont le CEA verse régulièrement les échéances sur un compte bloqué. *Mais la France a*, jusqu'à aujourd'hui, lié ce remboursement à celui des sommes dues selon *elle par l'Iran, du fait*, d'une part, de son retrait unilatéral d'Eurodif après la révolution islamique de 1979, et, d'autre part, de la rupture tout aussi unilatérale de contrats avec des sociétés françaises.

Le soutien à l'Irak

Le troisième dossier, le soutien *massif* de la France à l'Irak en guerre contre l'Iran, est peut-être le plus important pour ce dernier pays *mais* celui, aussi, sur lequel Paris s'est montré le plus ferme. Malgré des demandes répétées de Téhéran pour que les Français *« rééquilibrent »* leur politique au Moyen-Orient, en dépit également de débats qui ont pu naître au sein du pouvoir, le cap a toujours été officiellement maintenu – avant et après le 16 mars 1986. Et ce, même si la *« fidélité »* à Bagdad a connu quelques entorses – les différents scandales sur la vente d'armes à l'Iran sont là pour en témoigner. M. Dumas a bien pu se montrer disposé à entreprendre le *« rééquilibrage »*, réclamé par l'Iran, lorsqu'il a pris les relations extérieures fin 1984, cette disposition est restée à l'état de vœu. Depuis, le mot d'ordre est resté le même : l'Irak est l'ami de la France, et celle-ci ne se déjugera pas.

Enfin, le célèbre *« commando Bakhtiar »*, qui a tenté d'assassiner l'ancien premier ministre iranien en juillet 1980, tuant deux personnes, dont un policier. Téhéran réclame toujours sa libération. Si Paris s'est montré disposé à libérer l'un des membres de ce commando, Anis Naccache, rien ne put se faire, et les Iraniens auraient ajouté un nouveau nom à ceux qu'ils veulent voir libérer : Mohamed Mohajer, détenu en France et soupçonné d'avoir pris part à la campagne terroriste en France en septembre 1986.

Y. H.

Le retour de Jean-Louis Normandin et de Roger Auque

La Syrie incontournable même à... Orly

Si M. Jacques Chirac a *« oublié »* la Syrie dans son intervention, le samedi 28 novembre, à Orly, en prélude à l'arrivée des deux ex-otages français, MM. Jean-Louis Normandin et Roger Auque, il a pu se rendre compte personnellement que *Damas n'entendait* pas se laisser facilement écarter de tout ce qui a trait au Liban ; même si le président Assad a dû se résoudre à ce que les Français évitent l'escale syrienne sur le chemin de retour des deux hommes.

L'ambassadeur de Syrie en France, M. Hatem, se montra certes très discret, se tenant assis à l'écart de la cohue, derrière la foule de journalistes et d'officiels venus accueillir MM. Normandin et Auque. Mais il n'en était pas moins présent dans le pavillon d'honneur d'Orly, bien qu'il n'ait pas été invité.

« J'ai appris l'heure d'arrivée et j'ai pris l'initiative de venir » : tout sourire, l'ambassadeur ne voit aucune raison de se formaliser des *« oublis »* successifs du gouvernement français à l'égard de son pays, dont l'influence au Liban fait un interlocuteur obligé. Il est vrai que si le nom de la Syrie n'a pas été cité publiquement – M. Chirac n'a mentionné que l'Iran, – l'agence officielle syrienne s'est chargée de donner une large publicité au message de remerciements que le ministre des *affaires étrangères*, M. Jean-Bernard Raimond, a fait parvenir à Damas.

« Peu importe qu'ils [MM. Normandi et Auque] ne soient pas passés par Damas. L'important est qu'ils arrivent ici. Et nous continuerons à déployer tous les efforts possibles pour que les trois autres otages français au Liban soient libérés », ajoute l'ambassadeur.

Trois otages – MM. Marcel Carton, Marcel Fontaine et Jean-Paul Kauffmann, – dont l'absence a pesé tout au long de ce samedi après-midi à Orly. Leurs familles étaient là, près de celles de MM. Normandin et Auque, lorsque M. Chirac a insisté sur le fait que *« nous sommes tous conduits à penser avec plus d'intensité encore à ceux qui nous manquent, aux autres otages qui ne sont pas encore libérés, citoyens français, mais aussi étrangers »*. M. Pasqua, qui était allé rejoindre les deux prisonniers libérés lors de leur escale à la base militaire de Solenzara, a, lui aussi, souligné qu'il fallait avant tout *« penser à ceux qui restent »*, concluant : *« Pour nous, c'est un commencement et pas une fin. »*

A Orly, le ministre de l'intérieur a bien eu du mal à dégager MM. Normandin et Auque de la bousculade qui a présidé à leur accueil. A peine avaient-ils eu le temps d'embrasser leurs parents – et M. Normandin de serrer son fils dans ses bras – à leur descente d'avion qu'ils furent à moitié submergés par des dizaines de journalistes.

Seule sa haute taille a permis à M. Chirac de surnager, ballotté en tous sens par des vagues de caméras et de micros.

Dans cette agitation, parmi les cris et les interpellations, à peine si on entendait la voix de M. Normandin, les yeux rougis, au bord des larmes, remercier tous ceux qui avaient travaillé à sa libération.

Le bel ordonnancement prévu par le *gouvernement a bien vite* cédé sous la poussée des photographes, cameramen et journalistes. Perdus au milieu de ses derniers, quelques proches des deux anciens otages essayaient de les héler, de les embrasser avant qu'ils ne gagnent difficilement les voitures officielles qui devaient les conduire à Paris.

Y. H.

M. Pasqua et le cas Gordji

Lors du « Grand Jury RTL-*le Monde* », le 22 novembre dernier, M. Pasqua avait été notamment interrogé sur le cas Gordji :

« Q. : est-il vrai, comme certains le disent, que des négociations sont actuellement menées pour échanger M. Gordji contre la totalité des otages français détenus au Liban ?

– *M. Pasqua :* Les choses ne se présentent pas du tout en ces termes (...).

– *Q. :* M. Gordji doit toujours se présenter devant le juge Boulouque ?

– *M. Pasqua :* Oui, M. Gordji doit toujours se présenter devant le juge Boulouque. Il n'y a pas de négociation concernant les otages.

– *Q. :* Il n'y a pas de négociations dont M. Gordji serait l'enjeu ?

– *M. Pasqua :* Le cas de M. Gordji n'est absolument pas lié au problème des otages. C'est un problème judiciaire (...). Supposons que M. Gordji décide demain matin d'aller chez le juge et qu'il soit entendu, et que le juge dise : *« Je n'ai rien contre vous »*, on sera bien obligé de relâcher M. Gordji et de le laisser *rentrer chez lui. On le retiendrait* en fonction de quoi ? Nous ne sommes pas un pays preneur *d'otages. »*

● **M. JOSPIN : « Que le gouvernement nous éclaire... ».** – M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, a déclaré : *« Si le dossier judiciaire de M. Gordji était vide, pourquoi avons-nous eu cette crise des ambassades et la rupture des relations diplomatiques ces derniers mois ? Si le dossier était chargé, pourquoi est-il libéré ? La justice a-t-elle été dans cette affaire libre de rendre ses arrêts ou a-t-elle été commise à faire ce que le pouvoir politique lui demandait ? M. Paul Torri, diplomate français à Téhéran, accusé à tort et retenu par les Iraniens, vient d'être mis sur le même plan que M. Gordji, personnalité iranienne dont on nous disait qu'elle n'avait pas de statut diplomatique et que pesaient sur elle de lourdes présomptions (...). Je souhaite que le gouvernement français nous éclaire sur ses actes et sur ses intentions »*.

● **M. CHEVÈNEMENT : « à la merci des preneurs d'otages ».** – M. Jean-Pierre Chevènement (PS) a affirmé, le lundi 30 novembre sur France-Inter, que la France *« s'est mise à la merci des preneurs d'otages »* dans le règlement de *« l'affaire Gordji »*. Le député du Territoire de Belfort a déclaré que l'interprète de l'ambassade d'Iran a été *« renvoyé en Iran »* parce que les autorités de cet Etat *« disposaient d'un moyen de pression »* en la personne du *« malheureux consul Paul Torri »*. Le responsable socialiste s'est de surcroît demandé si le juge d'instruction chargé du dossier des attentats de septembre 1986 n'avait pas *« reçu des instructions pour que cette audition de Vahid Gordji ne soit qu'une formalité »*. Selon M. Chevènement, *« la libération des trois otages restants est un préalable à toute discussion, toute normalisation avec l'Iran »* qu'il juge *« souhaitable »*.

Asie

CAMBODGE : le départ de vingt mille soldats vietnamiens

Véritable retrait ou simple rotation ?

BATTAMBANG
de notre envoyé spécial

Jeeps américaines, transports de troupes flambant neufs de fabrication soviétique, autocars saigonnais rafistolés, command-cars vert foncé de l'Est, minibus récupérés en 1975, on aurait difficilement pu imaginer convoi plus *hétéroclite* que celui qui a défilé, une heure durant, dans la capitale de l'Ouest cambodgien, entre une *double* rangée d'écoliers qui agitaient de petits drapeaux rouge et or et les échangeaient avec *les bo-doi* (soldats vietnamiens) agglutinés sur leurs véhicules. Pour la première fois depuis 1979, des troupes vietnamiennes quittaient leurs positions sur la frontière thaïlandaise pour être rapatriées.

Le général de brigade Hoa – uniforme constellé de médailles – dit y avoir passé huit ans. Beaucoup de soldats vietnamiens affirment la même chose et leurs larges sourires en disent long. *« Six ans que je suis là, on retourne à Saigon par la route et, après, c'est l'avion pour Hanoï »*, explique l'un. *« Voilà six ans que je suis ici, mais je ne pars que l'année prochaine »*, dit un autre, rangé parmi les spectateurs. Tous expliquent que, pendant leur séjour ici, leur allocation mensuelle ne s'est élevée qu'à 127 riels, soit un peu plus de 7 F...

Les mêmes scènes – accolades, remises de médaille, danses et discours – se sont produites à Phnom-Penh, dimanche 29 novembre. Mais cette fois, on avait convoqué tout ce que la capitale pouvait compter de mouvements de jeunesse, d'écoliers et d'étudiants pour saluer sur des kilomètres des *« camarades vietnamiens »* qui avaient un peu plus fière allure, avec leurs uniformes beaucoup moins dépareillés et leurs camions les plus présentables. Des *cérémonies* ont également eu lieu à Bavet, sur la frontière vietnamienne et à Kompong-Som, où une partie des partants ont embarqué à bord de navires.

Alors, véritable retrait ou simple rotation de troupes ? Les Vietnamiens affirment qu'ils ont retiré du Cambodge, cette fois, quelque vingt mille hommes, *dont dix mille* stationnés sur la frontière thaïlandaise. En comptant ce sixième rapatriement depuis leur intervention militaire fin 1978, la moitié de leurs forces au Cambodge sont retournées au bercail, ajoutent-ils sans *toutefois* donner une indication précise sur les effectifs qui demeurent sur place. Quant aux observateurs *occidentaux* – qui s'appuient, avant tout, sur des renseignements fournis par satellite, – ils continuent d'estimer qu'il s'agit plutôt de rotations. Dans le cas présent, affirmaient-ils il y a déjà trois à quatre semaines, de quatorze mille à quinze mille hommes sont entrés au Cambodge avant le début du retrait.

L'un, si l'on comprend bien, n'exclut pas forcément l'autre. Toujours est-il que les Vietnamiens maintiennent que leurs retraits annuels, à l'avenir, seront encore plus importants, de façon qu'aucune unité ne reste basée au Cambodge après 1990. *« Ensuite,* explique M. Kong Korm, le ministre des affaires étrangères de Phnom-Penh, *nous aurons avec le Vietnam un accord militaire du type de ceux passés par beaucoup d'autres pays. »* La formule est vague, mais peut-être est-elle déjà dépassée puisque *« tout est négociable avec Sihanouk »*, entend-on répéter ici, sans autre précision.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

CORÉE DU SUD : la campagne pour l'élection présidentielle

M. Roh hué à Kwangju M. Kim Dae Jung ovationné à Séoul

SÉOUL
de notre envoyé spécial

*Tandis qu'*à Kwangju, dimanche 29 novembre, M. Roh Tae Woo, candidat du pouvoir à l'élection présidentielle du 16 décembre, a dû renoncer à prendre la parole et battre en retraite sous une pluie de projectiles divers, à Séoul, M. Kim Dae Jung, la grande figure de la lutte pour la démocratie en Corée de ces vingt dernières années, réunissait près de un million de personnes au cours d'un meeting considéré comme un test de sa popularité.

M. Roh s'était aventuré, il est vrai, en terre particulièrement hostile : les habitants de la ville de Kwangju, victimes en mai 1980 de massacres commis par les parachutistes, tiennent *en effet* l'ex-général – auteur avec M. Chun Too Whan du coup de force militaire du 12 novembre 1979 – pour un des responsables de la tuerie qui fit officiellement 196 morts, près de 2000 selon les habitants de Kwangju. A peine avaient-ils gagné le podium que M. Roh, ses collaborateurs et gardes du corps, furent assaillis de pierres, de morceaux de bois, de bouteilles et de grenades lacrymogènes qui les obligèrent à se replier sous les cris hostiles de *« A mort, l'assassin! »*. *Au cours des manifes*tations de juin dernier, qui sont à l'origine du processus de démocratisation, les opposants avaient parfois pillé les réserves de grenades lacrymogènes de la police, ce qui explique qu'ils en aient aujourd'hui en leur possession.

A Séoul, en revanche, M. Kim Dae Jung tenait un meeting sur la grande esplanade de Yoido. A cet endroit, en 1983, le pape Jean-Paul II avait célébré une messe devant un million de personnes et, dimanche, on y trouvait une foule aussi nombreuse. *« Cette foule montre que la victoire est proche et que ceux qui y feront obstacle seront des Sygman Rhee ou des Park Chung Hee »*, a déclaré M. Kim, faisant référence à deux dirigeants déposés par la violence.

Retrouvant ses accents de 1971 lorsqu'il mena une campagne qui faillit être victorieuse contre Park Chung Hee, M. Kim a lancé un appel à son rival de l'opposition, M. Kim Young Sam, lui demandant de se retirer et proposant de former une *« coalition supra-partisane »*. Le succès spectaculaire de ce meeting, qui était un test pour la popularité de M. Kim Dae Jung, constitue un tournant dans la campagne électorale rendant encore moins probable l'hypothèse d'un désistement de sa part en faveur de son rival.

PHILIPPE PONS.





Asie

AFGHANISTAN : l'Assemblée traditionnelle a adopté une nouvelle Constitution

Tirs de roquettes sur Kaboul pendant le discours de M. Najibullah

KABOUL
de notre envoyée spéciale

Il était 9 h 55 et le leader afghan, M. Najibullah, évoquait à la tribune les erreurs de la réforme agraire lancée trop brutalement après la révolution d'avril 1978. Une forte explosion vint ponctuer la fin de sa phrase, suivie d'une détonation plus puissante encore qui fit vibrer les murs de l'amphithéâtre, puis d'une troisième, et d'une quatrième enfin.

Impassible, M. Najibullah ne s'est pas interrompu une fraction de seconde, et pas un murmure n'a parcouru l'assemblée des 1 860 délégués réunis pour adopter la nouvelle Constitution du pays. Seul, un général de l'armée afghane a quitté la salle, tandis qu'un conseiller s'approchait de l'ambassadeur soviétique pour lui parler à l'oreille.

Les moudjahidins venaient de marquer un point dimanche 29 novembre : en dépit d'un renforcement minutieux de la sécurité autour de Kaboul, ils sont parvenus à tirer depuis la montagne des roquettes qui ont explosé dans la capitale elle-même, *en plein jour*, ne blessant heureusement qu'une personne, non loin de l'institut polytechnique ou venait de s'ouvrir la « loya jirgah » ou grande assemblée traditionnelle.

Cet incident illustre la situation qui prévaut en ce moment en Afghanistan. *Sous l'œil des Soviétiques*, présents *militairement et civilement* dans le pays depuis huit ans, le numéro un afghan, mis en place par le Kremlin en mai 1986, expose à un échantillon de ses compatriotes réunis selon des critères très confus les nouvelles institutions supposées *« créer une base légale pour la réconciliation nationale »* qui devrait permettre le retrait des troupes soviétiques.

Le siège de Khost

M. Najibullah lui-même se taille la part du lion dans cette Constitution, puisqu'elle crée une fonction de président de la République aux pouvoir immenses, alors que l'opposition armée ne cesse de répéter qu'elle ne peut faire affaire avec M. Najibullah, trop étroitement associé à Moscou. La Constitution commence par l'invocation : *« Au nom d'Allah le bienheureux, le miséricordieux »*, mais est appuyée par l'URSS, qui proclame l'athéisme. Et, pendant que les délégués enturbannés délibèrent et votent sagement, à l'extérieur on se bat sans trêve.

M. Najibullah a d'ailleurs abordé ces combats avec une franchise surprenante, interrompant un moment les discours dithyrambiques sur la nouvelle Constitution. *« L'ennemi n'a pas encore déposé les armes »*, déclare-t-il. *Vous avez pu entendre ce matin les explosions aveugles des mercenaires de l'impérialisme. J'ai été informé d'une décision que nous devons prendre ici ensemble. »*

Le dirigeant afghan rapporte alors que les quarante mille habitants de Khost, un district situé à 30 kilomètres de la frontière pakistanaise, sont assiégés. *« Le Pakistan et les extrémistes ont coupé toutes les routes permettant de les ravitailler »*, dit-il. Seul le ravitaillement par voie aérienne est donc possible, mais les missiles sol-air Stinger et Blowpipe utilisés par la guérilla empêchent un ravitaillement aérien de jour. Chaque nuit, seules 15 tonnes de vivres peuvent être apportées, ce qui est insuffisant pour les besoins de la population.

Les « extrémistes » ayant refusé une première proposition de conciliation, *« nous avons commencé des opérations militaires pour dégager la route. Vendredi, nous avons décidé de suspendre ces opérations et avons donné six à dix jours au Pakistan et aux extrémistes pour ouvrir la route. C'est à vous de décider ce que nous devons faire ensuite : allons-nous combattre ce blocus économique, allons-nous partir ou allons-nous abandonner cette partie de notre terre à l'ennemi ? »*

Les uns après les autres, douze délégués d'âges divers se lèvent pour exprimer, avec force gestes et passion, dans un langage simple mais enflammé, leur opinion sur la question. La plupart n'y vont pas par quatre chemins : *« Envoyez-moi à n'importe quelle frontière, nous nous battrons et nous vaincrons, même au prix de notre vie »*, dit l'un. *« Khost est une fierté pour nous tous, battons-nous »*, lance un autre. Mais quatre des intervenants, plus modérés, demandent de ne pas *« transformer cette* jirgah *de paix en* jirgah *de guerre »*, et de tenter tous les moyens pacifiques.

Les pouvoirs de M. Najibullah

Sans, cette fois-ci, juger utile de soumettre la question au vote, M. Najibullah décide alors, *« sur la base du Coran »*, de proposer aux adversaires *« un moratoire de six, vingt et même vingt et un jours »* pour ouvrir la route, pendant lesquels *« nos forces suspendront les opérations militaires »*.

Selon diverses informations, le siège de Khost dure depuis un mois. Les diplomates occidentaux à Kaboul mettent cependant fortement en doute les propos de M. Najibullah sur un arrêt des opérations militaires dans la région : d'après eux en réalité, la bataille fait rage, appuyée par une contre-offensive soviétique après une cuisante défaite des forces afghanes il y a une douzaine de jours.

Ce faisant, l'heure avance à la loya jirgah : *« Le patriotisme est une affaire sérieuse, mais le déjeuner refroidit »*, remarque prosaïquement le vice-président de la séance.

L'après-midi, les débats vont s'enliser dans la discussion des cent quarante-huit articles de la Constitution. Lorsque la première journée de travaux se termine, *on n'en est* qu'à l'article 77, mais l'essentiel a été approuvé avec l'adoption sans modification de l'article 75 sur les pouvoirs du président. Ceux-ci vont du commandement suprême des *forces armées à la nomination du* premier minsitre en passant par celle des hauts fonctionnaires et des responsables militaires, ou la proclamation de l'état d'urgence. La *volonté exprimée par de nombreux* délégués avant la jirgah de réduire le mandat présidentiel de sept à cinq ans n'a finalement pas été retenue, *« par souci de stabilité »*, explique-t-on en coulisse.

En fait, les seules modifications apportées au projet initial publié il y a six mois tendent à atténuer la formulation marxiste ou révolutionnaire du texte pour en accentuer les références islamiques, afin de le rendre plus acceptable pour les groupes d'opposants. Mais cela reste une affaire de formulation. *« Il n'existe pas dans cette Constitition un seul mécanisme permettant d'envisager un accord avec l'opposition »*, relève un diplomate occidental.

SYLVIE KAUFFMANN.

Un général dans la mitraille

KABOUL
de notre envoyée spéciale

Au moins deux personnes ont *été tuées, lundi matin 30 novembre* à Kaboul, dans un incident qui a opposé, selon un porte-parole officiel, un ancien chef rebelle devenu général de l'armée afghane aux forces de l'ordre.

Deux fusillades nourries de plusieurs minutes chacune ont été distinctement entendues à *une centaine de mètres de l'hôtel* Intercontinental, voisin de l'Institut Polytechnique où est réunie la « Loya Jirgah ». A 8 heures, une voiture criblée de balles restait sur la chaussée derrière un blindé, et deux journalistes occidentaux ont vu trois corps étendus dans une marre de sang dont un seul paraissait encore en vie.

Selon un responsable afghan, M. Kayani, membre du comité central, l'incident a été provoqué par le général Ismat Muslim, ancien chef d'un groupe rebelle de Kandahar rallié aux forces gouvernementales il y a deux ans, *et qui participait à la Jirgah en tant que délégué.*

« Il a tenté de forcer le passage vers l'institut Polytechnique, ignorant les mesures de sécurité supplémentaires qui ont été prises pour cette assemblée », a déclaré M. Kayani, *il a ouvert le feu sur les forces de l'ordre, ce qui a provoqué la fusillade que vous avez entendue. »*

M. Ismat Muslim, personnage assez turbulent selon ceux qui le connaissaient, avait vingt-cinq mille hommes sous ses ordres dans la résistance. Passé au régime prosoviétique de Kaboul et promu général, il avait conservé un groupe de mille cinq cents hommes avec lui.

S. K.

PAKISTAN

Les élections locales sont un test pour Mlle Benazir Bhutto

NEW-DELHI
de notre correspondant en Asie du Sud

Quelque trois cents mille candidats « non politisés » sont en lice pour des élections locales ayant *valeur de test national* : les résultats du scrutin, lundi 30 novembre, seront difficiles à interpréter. En principe, les soixante-quinze mille représentants des municipalités et conseils de districts ruraux n'ont pas vocation à dépasser le cadre étroit d'intermédiaires entre les aspirations locales et le pouvoir central.

La majorité des quarante-huit *millions* d'électeurs fait davantage confiance aux candidats du parti au pouvoir, la Ligue musulmane. Mlle Benazir Bhutto, chef de file de la principale formation d'opposition, la Parti du peuple pakistanais (PPP), sait qu'elle n'a aucune chance de l'emporter et qu'elle court, au contraire, le risque de perdre une partie de son prestige. Il est vrai que les candidats n'ayant pas officiellement le droit de revendiquer leur appartenance à un parti, les cartes sont de toute façon brouillées.

D'autant que la Ligue musulmane, avait pris quelques longueurs d'avance : circonscriptions redécoupées, listes électorales arrangées, candidatures de l'opposition rejetées sous divers prétextes, scrutateurs peu suspects d'impartialité, candidats « bien-pensants » dotés d'un pécule conséquent (...). Le reste est plus classique : kidnappings, terreur et banditisme.

Réaliste, Mlle Benazir Bhutto aurait récemment confié que le PPP ne pouvait guère recueillir plus du quart des suffrages. Mais l'« enfant prodige » ne pouvait pas laisser passer l'occasion de confronter son charisme aux réalités. Pour la première fois depuis huit ans, le PPP qui, jusque-là, dénonçait comme « illégitime » la présidence du général Zia, affronte le suffrage populaire au risque d'offrir au chef de l'Etat une victoire facile.

LAURENT ZECCHINI.

Amériques

Les violences et l'annulation des élections générales en Haïti

Une nation humiliée

(Suite de la première page.)

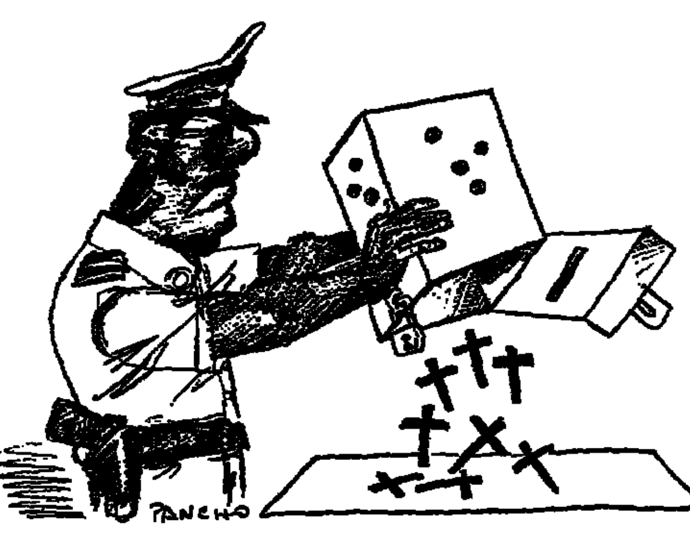
On a relevé quinze morts au bas mot, dont un cameraman de la télévision dominicaine, et des dizaines de blessés, parmi lesquels deux autres journalistes.

En fin de matinée, la ville était livrée aux caprices des commandos motorisés de « macoutes », caricaturaux avec leurs lunettes Ray-Ban et leurs uzis (pistolets mitrailleurs) au côté. Encerclant bureaux de vote ou hôtel s'en prenant même à l'hôpital où des ambulances déversaient les blessés, ils tiraient au hasard à la manière de cow-boys fous, sans aucun contrôle apparent. L'armée, partout visible, s'est contentée de patrouiller sans intervenir. Sur le Champ-de-Mars, au centre-ville, une camionnette de soldats semblait suivre placidement deux voitures d'où partaient des coups de feu, tandis que, *sur la route qui longe le parc de l'Hôtel Oloffson*, deux blindés légers faisaient une apparition ubuesque et gratuite dans la fusillade.

A la radio, débordée par les demandes d'ambulances ou les annonces signalant les plaques minéralogiques des voitures suspectes, les nouvelles de province, égrènées peu à peu, étaient, elles aussi, accablances. Exactions, incendies, violences. Ainsi, à Gonaïves, ce sont, d'après les témoins, l'armée et la police elles-mêmes qui auraient dispersé les électeurs et confisqué le matériel électoral.

Après des semaines d'interrogations sur l'attitude de plus en plus ambiguë de l'armée, la réponse semblait, cette fois, s'imposer. Aussi, dans ce contexte de « loi martiale spontanée », le communiqué du Conseil national de gouvernement (CNG), annonçant vers 14 h 30 que le CEP avait failli à sa tâche et que la loi électorale du 10 août dernier était abrogée, *a-t-il été accueilli, lui aussi, presque sans surprise.*

Et même, pourrait-on dire, avec curiosité. Ce communiqué, signé de MM. Namphy et Régala, ainsi que des autres membres du CNG, prouvait, qu'après tout, un plan sous-tendait cette brutalité aveugle et que, à tout prendre, il y avait derrière ce *terrorisme*, une *certaine forme* de gouvernement organisé en Haïti. Ne serait-ce que dans la façon presque comique dont ce texte citait scrupuleusement tous les articles d'une loi qu'il s'apprêtait à transgresser allègrement.



Les rumeurs, étayées par des informations de source diplomatique et militaire, faisaient, *il est vrai, état d'une intense discussion au sein des forces armées.* Les plus « durs », tous nostalgiques de Duvalier et conduits par le colonel Paul, chef des casernes Dessalines où il dispose de sept mille hommes et de sa propre milice, auraient tenté de poussé au pire le général Namphy. Mercredi, un texte était prêt pour l'annulation des élections par l'armée. M. Namphy, en qui quelques-uns persistent à voir une certaine bonne volonté, aurait refusé de signer à la dernière minute, alléguant que le climat n'était pas *suffisamment dégradé. Le général* est venu s'expliquer dimanche devant les caméras de la télévision et rassurer la population à sa manière, en promettant un président élu pour le 7 février 1988.

Mais que le général Namphy, en perte de vitesse ou pas, ait volontairement ou non participé à l'annulation provisoire des élections, une chose est sûre : *Washington*, qui avait donné son aval au CNG, vient de voir son jugement et ses engagements bafoués. Et ce, en dépit des mises en garde et des pressions répétées. Le plus humilié reste le peuple haïtien qui, dans la mésaventure, a tout de même appris qu'il était capable de se mobiliser. On l'a vu à *Leogane, dans* les grandes veillées de soutien au CEP, ou encore samedi matin à l'église du Sacré-Cœur où s'écrasait une foule fiévreuse pour les funérailles d'un jeune lycéen assassiné dans la rue. Le prêtre, dans son sermon, devait insister : *« Il est mort, tué aveuglément par ceux qui ne veulent pas le bien du pays. (...) Ne permettez pas que le jour devienne la nuit. »* Cette mobilisation, on l'a vue enfin tout simplement dans les 2 200 000 inscriptions qui figurent, malgré tout, sur les listes électorales.

MARIE-CLAUDE DECAMPS.

La politique de la terreur

LA *mort de plus d'une centaine* d'Haïtiens depuis le début des émeutes contre l'ancien dictateur et l'instauration de la démocratie dans l'île n'auront conduit qu'à la terreur *et à l'annulation des élections générales* qui devaient mettre un terme à trente années de totalitarisme et à des siècles de violence. Les milieux duvaliéristes et macoutes sont pour *l'instant arrivés à leurs fins.* L'armée et son chef, le général Henri Namphy, qui dirige le Conseil électoral provisoire (CNS), ont failli à leur tâche.

La question est de savoir si cet *échec est à mettre au compte* d'incapables ou de complices. La première hypothèse pourrait sembler la bonne. Le numéro deux du régime et de l'armée, *le général William Regala, s'était engagé à « garantir la sécurité des élections »,* avec le résultat que l'on sait. Mais depuis trop de temps les militaires et le gouvernement, dirigés par les mêmes *hommes, fermaient* les yeux *sur* la *montée* de la violence, dont les origines étaient pourtant claires. La première décision prise dimanche par le président du CNG a été de *dissoudre le Conseil électoral provisoire, l'organisme* indépendant chargé d'organiser les élections, qui était apparu bien seul pour défendre le retour à la démocratie.

Le général Namphy a maintenant la tâche de gérer ce coup d'Etat qui ne veut pas dire *son nom*. A *l'intérieur* du pays tout d'abord, face à une population dont la présence dans les bureaux de vote aux premières heures de la journée, malgré la nuit de terreur, montre assez *la détermination. Mais aussi à l'étranger,* vis-à-vis de gouvernements qui sont en droit de s'estimer trompés par les autorités haïtiennes. La réaction des Etats-Unis ne laisse aucun doute. La réprobation *ne peut que s'amplifier* à l'égard de *ce régime* et les promesses d'élections et de respect du calendrier, qui prévoyait l'intronisation d'un président civil régulièrement élu le 7 février 1988, ne doivent *guère faire illusion.*

Les deux années de cette *prétendue « transition démocratique »* ont démontré à maintes reprises le manque de capacité politique, pour ne pas dire plus, du général Namphy. Qu'il s'agisse de l'adoption du nouveau *drapeau haïtien, remplaçant l'emblème* duvaliériste, de l'adoption du calendrier électoral ou de la gestion des affaires courantes, toutes les décisions ont *été* prises avec retard et maladresse sous la *pression populaire. On peut,* là *encore,* y voir un noir dessein, la détermination de restaurer les instruments d'une dictature déchue ou les effets d'une extrême *incompétence.*

C'est en fait le conjonction de ces deux éléments qui produit aujourd'hui le pire. Mais le général Namphy s'appuie sur des bases qui ne sont qu'apparentes. *La force du duvaliérisme en* 1957 reposait sur *une politique* « noiriste » et nationaliste qui n'a plus cours. Bien plus, les Etats-Unis risquent d'apparaître pour beaucoup *d'Haïtiens — et ce n'est pas* le *moindre* paradoxe de cette situation — comme un recours possible, comme en février 1986.

« Nous n'avons pas souhaité être là, et c'est accidentellement que nous sommes arrivés au pouvoir », disait le *général* Namphy en juillet 1986. Il est clair qu'aujourd'hui c'est la majorité de la population qui ne souhaite plus être dirigée par un homme qui n'a su que faire *renaître de ses cendres* la politique de la terreur. Cette volonté populaire se heurte, aujourd'hui comme hier, à la force des armes. Jusqu'à quand ?

DENIS HAUTIN-GUIRAUT.

Près de vingt et un mois de violences

Depuis le départ, le 7 février 1986, de l'ancien président à vie Jean-Claude Duvalier, fêté dans la joie par le peuple *haïtien*, l'espoir d'un retour à la démocratie promis par le général Henri Namphy, président du Conseil national de gouvernement (CNG), n'a cessé de se heurter à la résistance des milieux *duvaliéristes*, avec la *complicité* tacite de l'armée. Voici les grandes dates de cette « transition démocratique » :

1986

10 *FÉVRIER*. — Le Parlement est dissous, le général Namphy annonce une nouvelle Constitution et des élections au suffrage universel direct.

26 FÉVRIER. — Le CNG rétablit le couvre-feu à Port-au-Prince après des scènes de pillage et le lynchage de « macoutes ». *Il est* levé un mois plus tard.

24 MARS. — Après la démission de quatre des sept membres du CNG, *cinq* mille *manifestants* demandent un gouvernement provisoire civil.

26 AVRIL. — *Huit personnes sont* tuées par l'armée lors d'une manifestation devant l'ancienne prison de Fort-Dimanche où était enfermés les détenus politiques du temps de la dictature.

8 JUIN. — Annonce officielle d'élections législatives et présidentielle pour novembre 1987 *sous la pression de nombreuses* manifestations en mai et juin réclamant un « calendrier » (deux morts).

1er AOUT. — Décret réglementant le fonctionnement des partis. Pour la première fois depuis cinquante ans, il n'est pas discriminatoire *envers le Parti* communiste.

SEPTEMBRE-OCTOBRE. — *Manifestations* antigouvernementales. Plusieurs politiciens dénoncent la réapparition des « macoutes ». Le général Namphy réaffirme sa volonté d'organiser des élections libres.

17-21 NOVEMBRE. — Grève générale à l'appel de cinquante-deux partis *d'opposition* pour obtenir le départ du CNG (trois morts).

1987

29 MARS. — *Forte participation* au référendum sur le projet de Constitution, qui recueille 99 % de votes favorables. Cinq jours avant, le colonel Régala, numéro deux du régime et de l'armée, était promu général.

28 AVRIL. — Entrée en vigueur de la nouvelle Constitution.

15 MAI. — *Création du Conseil* électoral provisoire (CEP), chargé d'organiser les élections et formé de représentants indépendants de divers secteurs de la *société.*

29 *JUIN-10 JUILLET*. — Grève générale à l'appel de cinquante-sept organisations politiques, syndicales et religieuses pour protester contre un décret gouvernemental réduisant le rôle du CEP. *Malgré son* abrogation, une grève générale massivement suivie réclame la démission du CNG. Au moins vingt personnes sont tuées lors de ces journées.

23 JUILLET. — Une centaine de *paysans sont massacrés par un* groupe armé à Jean-Rabel.

6 AOUT. — Le CEP remet officiellement au CNG la loi électorale définitive et réaffirme son indépendance à l'égard du pouvoir.

13 OCTOBRE. — Cinq jours après l'ouverture de la campagne électorale, un candidat à la présidence, Yves Volel, est assassiné.

22-28 NOVEMBRE. — Multiplication des violences par des groupes armés (au moins vingt-six morts).

Washington supprime son aide économique et militaire

WASHINGTON
de notre correspondant

Les Etats-Unis ont très rapidement réagi à l'annulation des élections en Haïti en supprimant leur aide économique et *militaire* à ce pays (seule l'aide humanitaire est maintenue). Dans la matinée de dimanche, après avoir eu connaissance des nouvelles violences, le *secrétaire* d'Etat, M. George Shultz, avait déclaré : *« C'est une honte que le processus démocratique ait été empêché. »* Et il ajoutait : *« Pour autant que nous sachions, ces violences sont le fait de partisans du dictateur déchu Duvalier. »*

Quelques heures plus tard, après que le général Namphy eut dénoncé le rôle du conseil électoral provisoire sans condamner les « tontons macoutes » et leurs épigones, le département d'Etat franchissait un pas de plus en annonçant que les Etats-Unis avaient *« décidé de retirer tous leurs conseillers militaires d'Haïti et de suspendre toute assistance militaire ainsi que tous les programmes d'aide économique non militaire ».* Cette mesure vise clairement les autorités en place et donc le Conseil national de gouvernement, présidé par le général Namphy.

L'aide économique accordée par les Etats-Unis (programme humanitaire compris) avait dépassé 100 millions de dollars pour l'année en cours. Sur cette somme, 8 millions de dollars étaient destinés à l'organisation des élections. L'aide *militaire, beaucoup plus modeste*, s'était élevée à 1,2 million de dollars.

Pendant les mois qui ont précédé les élections avortées, Washington avait, à maintes reprises, exprimé son soutien au processus électoral. Samedi encore, le Département d'Etat rappelait que cette élection était *« cruciale pour la marche déterminée de ce pays vers la démocratie ».*

Le président Reagan avait envoyé sur place une délégation d'observateurs présidée par un responsable républicain. Cependant deux membres de cette délégation s'étaient vu refuser l'entrée du territoire haïtien parce qu'ils figuraient parmi les quarante-six signataires d'une lettre adressée aux autorités haïtiennes à propos des violations des droits de l'homme. Les onze membres de cette délégation, ainsi que des journalistes blessés dans les fusillades devaient être évacués dès dimanche soir par un avion de l'US Air Force.

La réaction des Etats-Unis après les tragiques événements de dimanche a au moins le mérite de la clarté, et sa rapidité montre que l'administration ne se fait plus aucune illusion sur le général Namphy. Cela dit, les responsables américains, particulièrement sensibles à tout ce qui se passe aux Caraïbes, se trouvent à présent confrontés à une question beaucoup plus délicate : que faire d'autre maintenant que la solution « démocratique » *sur laquelle ils* avaient misé a échoué ? Un congressiste démocrate croit tenir la solution : il souhaite *« une intervention de la communauté mondiale »* sous la conduite des Etats-Unis.

JAN KRAUZE.

ÉTATS-UNIS

Fin de la mutinerie des détenus cubains à la prison d'Oakdale et libération des vingt-six otages

Les vingt-six personnes retenues en otage depuis une semaine par les *mutins cubains de la prison* d'Oakdale (Louisiane) ont été libérées saines et sauves dimanche 29 novembre tandis que les détenus concluaient un accord avec les autorités. *Mais au centre pénitentiaire* d'Atlanta la situation n'avait guère évolué lundi matin, et quatre-vingt-dix otages demeuraient prisonniers de mille cent détenus qui, comme à Oakdale, refusent d'être rapatriés à Cuba *(le Monde* du 28 novembre).

Peu après la libération des otages — *« épuisés » mais « bien traités »*, selon un porte-parole officiel, — les neuf cent cinquante détenus ont entassé leurs armes improvisées dans la cour de la prison, et l'un d'eux a brandi un drapeau américain. Les négociations qui ont abouti à l'arrêt de la mutinerie ont été menées sous l'égide de l'évêque *auxiliaire de Miami*, Mgr Augustin Roman, dont les détenus avaient réclamé la caution. L'accord prévoit notamment *la libération* et l'attribution *d'une carte de séjour pour* les Cubains ayant déjà purgé leur peine et possédant de la famille aux Etats-Unis, alors que le cas des autres sera examiné *« de façon complète et juste »* et que les malades mentaux seront soignés. Aucune poursuite ne sera engagée pour la rébellion.

A Atlanta, les autorités espéraient que *la fin* de la mutinerie à Oakdale *aurait* une influence positive, mais faisaient remarquer que les mille cent détenus de ce pénitencier sont considérés comme beaucoup plus « durs ». Toutefois, après de nouveaux *incendies de bâtiments* et des bagarres samedi, quatre otages ont été libérés. Deux autres signes de détente ont été remarqués dimanche à Atlanta : la distribution d'eau, coupée auparavant par les autorités, a *été rétablie*, et des négociations ont repris. — *(AFP.)*

Afrique

TUNISIE

La Cour de sûreté de l'Etat confirme les peines prononcées contre des islamistes

TUNIS
de notre correspondant

La Cour de sûreté de l'Etat a confirmé, samedi 28 novembre, la condamnation à mort de M. Ali Laaridh et les peines de travaux forcés — de dix *ans à la perpétuité* — *infligées* à dix de ses amis du Mouvement de la tendance islamique (MTI), arrêtés après leur condamnation par coutumace. Mais deux étudiants du même mouvement ont vu leur condamnation ramenée de dix à cinq ans de travaux forcés.

Le cas de M. Laaridh retient particulièrement l'attention. Dans les milieux politiques et judiciaires, on imagine mal, au cas où son pourvoi en cassation serait rejeté, que M. Ben Ali n'use pas de son droit de grâce, qu'il aura ainsi l'occasion d'exercer pour la première fois depuis son accession à la présidence de la République.

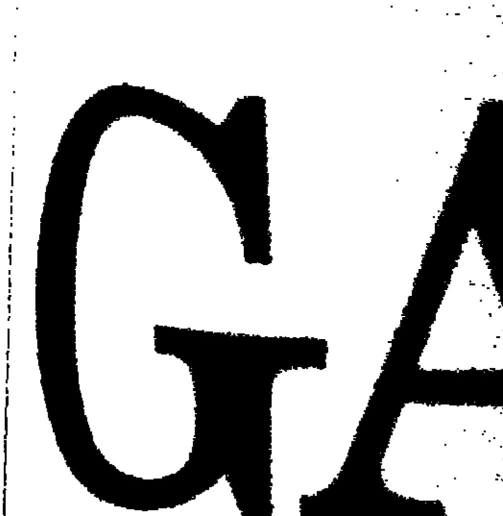
Cette affaire devrait être l'une des toutes dernières qu'examinera la Cour de sûreté de l'Etat. En effet, un communiqué de la présidence de la République a annoncé, dimanche, que M. Ben Ali avait demandé au gouvernement de présenter à la Chambre des députés un projet de loi portant suppression de cette juridiction d'exception. La fonction de procureur général de la République sera également supprimée.

Le Conseil national du Mouvement des démocrates socialistes (MDS), qui tenait dimanche une réunion extraordinaire, s'en est aussitôt félicité. En revanche, il a estimé que l'arrêt de la Cour rendu la veille *« contredit l'orientation mise en avant par les artisans du changement du 7 novembre »*, et a demandé au chef de l'Etat qu'il commue la peine capitale prononcée à l'encontre de M. Laaridh.

Tout en réaffirmant son appui à l'*« orientation démocratique et pluraliste »* du nouveau pouvoir, le MDS demande notamment la promulgation d'un loi d'amnistie, la séparation de l'appareil de l'Etat de celui du Parti *socialiste destourien*, ainsi que l'organisation d'élections législatives générales et d'élections municipales anticipées *« dans un délai raisonnable, afin de concrétiser la volonté populaire du changement ».*

MICHEL DEURÉ.

● *Une visite de M. Hedi Baccouche au Maroc.* — Quelques jours après s'être rendu en Algérie, le premier ministre tunisien, M. Hedi Baccouche, a fait une visite au Maroc, le samedi 28 novembre. Après avoir rencontré le roi Hassan II à Ifrane, il a affirmé son espoir *de voir s'intensifier* la coopération *régionale*, ajoutant toutefois qu'il *« n'existe pas à l'heure actuelle un projet défini sur la manière dont sera édifié le Maghreb arabe ».* — (AFP.)



Europe

YOUGOSLAVIE

La presse à nouveau sur la sellette

BELGRADE
de notre correspondant

Après avoir connu pendant plusieurs mois un vent inhabituel de liberté et entendu même des félicitations pour sa contribution à la divulgation des opérations frauduleuses d'Agrokomerc, la presse est soumise à une reprise en main. La première victime en a été M. Mirko Djevic, rédacteur en chef de l'hebdomadaire *Nin*, qui a été relevé de ses fonctions en raison de la publication par son journal de textes au contenu « *nationaliste* », considérés à l'heure présente par le régime comme la forme la plus grave de « déviationnisme » politique.

Critiqué à plusieurs reprises dans des réunions du parti, M. Djevic, loin de faire son *mea culpa*, est passé à la contre-attaque. Dans le dernier numéro de *Nin* paru sous sa direction, il a défendu avec force dans un éditorial le droit de la presse d'écrire la vérité, et insisté sur son droit de s'opposer à ceux qui, aujourd'hui encore, s'en tiennent au fameux principe selon lequel « *un journal n'est communiste que s'il se soumet aux directives du parti* ».

Nin est l'une des publications du groupe Politika, qui sont indépendantes les unes des autres et possèdent chacune leur propre rédacteur en chef. Une autre de ces publications, *l'Interview*, a été apostrophée pour un article dû à la plume de M. Slamvoljub Djukic, éminent commentateur politique, intituté « Les journalistes volent au ciel ». M. Djukic faisait l'historique des épurations effectuées dans les rédactions belgradoises après 1972, citait des noms et donnait des précisions sur les déboires des journalistes avec le pouvoir méconnus du public. Ses allégations ont été qualifiées de « *dangereuses et sans fondement* », notamment celle faisant état de l'existence d'une liste de journalistes menacés d'éviction.

Une troisième rédaction du groupe Politika s'est trouvée, elle aussi, sur la sellette. Il s'agit de *Svet*, également un hebdomadaire, accusé, entre autres, d'avoir publié l'exposé présenté lors d'une réunion à huis clos du comité de Belgrade par M. Radmilo Kljajic, son secrétaire exécutif, récemment éliminé pour « déviationnisme ». M. Kljajic affirmait ses convictions marxistes, mais en précisant qu'« *il n'appartenait pas aux gens qui portent la tête sur leurs épaules, mais y entretiennent les idées des autres* ».

Personnage populaire du petit écran

Le 25 novembre enfin, M. Mihailo Eric a été relevé de ses fonctions de chef du service d'information de la télévision de Belgrade. Personnage populaire du petit écran dont les entretiens en direct avec les dirigeants politiques et économiques étaient suivis avec intérêt, son tort aurait été de « *ne pas avoir informé objectivement* » les téléspectateurs de la crise qui sévit au sein du parti serbe et d'avoir manifesté une certaine sympathie pour Ivan Stambolic, président de la République fédérée de Serbie, dont la position est actuellement gravement menacée.

A l'autre bout du pays, en Slovénie, où la presse a depuis longtemps affaire à un régime relativement libéral, l'inculpation de quatre collaborateurs de *Katedra* suscite de vives polémiques. *Katedra* est le périodique d'un groupe d'étudiants contestataires de l'université de Maribor qui a été interdit à plusieurs reprises pour ses critiques du marxisme, de l'autogestion, de Tito, etc.

Selon la police, les personnes en cause usaient de la drogue dans les locaux de la rédaction, et les poursuites engagées contre elles n'avaient donc aucun rapport avec leurs activités de journalistes. Les inculpés contestent cette version des faits. Ils affirment que la police, lors de leur interrogatoire — qui fut conduit d'une façon « *incorrecte* », — s'est intéressée en premier lieu au fonctionnement du journal, à ses collaborateurs et à leurs revenus, non à la drogue. Le recteur de l'université de Maribor a pris la défense des inculpés, et on attend avec intérêt leur procès, qui ne saurait tarder.

PAUL YANKOVITCH.

BIBLIOGRAPHIE

« L'Arbre colérique. Journal de Cracovie, 1976-1986 », d'Adrien Le Bihan.

A l'écoute de la Pologne

Adrien Le Bihan a tourné dix ans dans son sujet, tâtonnant à la rencontre, dit-il, « *de ce qui est et de ce qui se passe* » en Pologne, faisant de l'attention (au sens de Simone Weil) une discipline et même une mystique. Grâce à quoi son *Journal de Cracovie* est une porte d'entrée sans équivalent dans la Pologne actuelle, ce « *laboratoire historique de l'ère du communisme vacillant* », comme dit la préface.

On attribue habituellement la résistance des Polonais devant le communisme aux défauts mêmes qu'on leur prête : leur cléricalisme, leur nationalisme et cet antisémitisme dont, par un racisme à rebours, on fait dans leur cas un attribut naturel. On admire qu'ils ne cèdent pas, mais on fait de leur refus de céder un symptôme de retard. Ces préjugés-là, Le Bihan les prend à contre-pied.

Certes, il n'a aucune complaisance dans ses observations, il cherche même par principe ce qui dément la vision simpliste des choses, celle de Wajda selon lui ; il montre une Pologne moins banalement héroïque, plus inquiète, plus divisée, plus triviale. Mais c'est précisément cela qui lui permet de voir que la résistance polonaise est forte, parce qu'elle innove et non parce qu'elle traduirait un repli sur la légende nationale.

Avec sa connaissance de l'histoire et de la culture polonaises, il saisit que Solidarité n'est pas un surgeon du vieux nationalisme (aristocratique, démonstratif, chimérique) et qu'elle a intégré les critiques de cette catastrophique mise en scène. Conduite par un homme du peuple, la libération se fait cette fois « *sur place, sans plumes de paon et sans corne d'or* ». Il y a quelque chose de chaplinesque dans son leader, ce pêcheur à la ligne qui ne veut pas le pouvoir, pas même le contre-pouvoir, qui va à la messe pour se purger de sa volonté de puissance.

Ce n'est pas non plus par ce qu'il a de conformiste et de moraliste que le catholicisme polonais résiste : s'il n'était que machine à rassembler et à culpabiliser le peuple (travail, famille...), il pourrait servir de supplément vertueux du régime. C'est par un autre côté qu'il gêne et déstabilise : par ce qui en lui « *reste de l'ordre de la foi* », c'est-à-dire de l'individualité radicale.

Adrien Le Bihan montre bien, dans le cas du cardinal Wyszinski, que ce n'est pas l'institution qui a tenu, mais la conscience personnelle. Dans sa prison, abandonné par ses pairs, le prélat ne comptait plus que sur lui-même, il écrivait magnifiquement dans son journal : « *Ceux qui ont capitulé souhaitent ma résistance.* » C'est alors qu'est née la stratégie que Walesa incarnera par la suite : négocier certes avec le pouvoir, mais en lui échappant, sans se laisser inclure dans son jeu, en manifestant sans cesse qu'au niveau des valeurs fondamentales auxquelles on tient plus que tout le régime n'est pas qualifié.

Tout agnostique qu'il soit, peut-être même parce que agnostique, Le Bihan s'intéresse particulièrement à une certaine ouverture à l'intérieur même du catholicisme polonais, qui rend celui-ci capable de rejoindre les non-croyants, parce qu'il « *a cessé de tout savoir et d'écouter tout le reste en bâillant* ».

Ecouter en bâillant

Ce qui a fasciné l'auteur à Cracovie, c'est que, dans ce conservatoire de la mémoire nationale, journaux, théâtres et cabarets aient su équilibrer l'insolence, l'autodérision, avec la piété patriotique. Grâce à Grotowski, à Kantor, au souvenir de Witkiewicz, aux lectures de Gombrowicz, aux catholiques exigeants de *Tygodnik powzechny*, au courage également de certains journalistes de la presse officielle pendant la période de Solidarité, la capitale du passé est devenue une ville « *hérétique* », une capitale de la liberté spirituelle, le creuset d'une Pologne nouvelle sachant dépasser, parce qu'elle se connaît mieux et se fantasme moins, les va-et-vient entre le cynisme désespéré, le repliement et les grand-messes nationales.

Cracovie pratique le « *réalisme sobre et moqueur* » qui est devenu le ton de la persévérance polonaise, laissant aux oppresseurs l'enflure et l'irréalisme. Et ce n'est pas un hasard si, dans l'examen de conscience actuel concernant les rapports polono-juifs, on trouve au premier rang les mêmes cercles cracoviens.

PAUL THIBAUD.

★ *L'Arbre colérique. Journal de Cracovie, 1976-1986*, d'Adrien Le Bihan. Editions La Découverte.

A travers le monde

CEE

Dernière réunion préparatoire avant le sommet de Copenhague

Bruxelles (*AFP*). – Le conclave, qui réunit depuis dimanche à midi les ministres des affaires étrangères des pays membres de la CEE et qui devait se terminer le lundi 30 novembre à la mi-journée, est la dernière réunion préparatoire avant le Conseil européen qui rassemblera les chefs d'Etat et de gouvernement des Douze à Copenhague les 4 et 5 décembre. Son objet, comme celui des nombreuses autres rencontres préparatoires qui ont eu lieu ces dernières semaines, n'était pas de dégager un accord préalablement au Conseil lui-même mais de clarifier les positions des uns et des autres.

Les ministres ont débattu à Bruxelles sur la base d'un compromis élaboré par la présidence danoise qui reprend les grandes lignes du projet de réforme du financement de la CEE mis au point par M. Jacques Delors, avec des variantes sur certains points (taux de prélèvement sur la TVA, attribution des fonds structurels notamment). Le texte laisse au sommet de Copenhague le soin de trancher sur trois dossiers-clés : montant global des ressources de la CEE, aide aux régions pauvres et « ristourne » accordée à la Grande-Bretagne. Le premier tour de table du conclave a laissé apparaître, dimanche, l'opposition traditionnelle entre la France et la RFA d'un côté la Grande-Bretagne de l'autre sur le problème de la discipline budgétaire, indiquait-on de source diplomatique à Bruxelles.

Guerre du Golfe

L'Irak a repris ses bombardements en territoire iranien

L'aviation irakienne a repris, le dimanche 29 novembre, ses raids en territoire iranien, après une pause de dix jours, en bombardant des installations électriques dans le sud-ouest du pays. Selon un porte-parole militaire à Bagdad, les appareils irakiens ont mené des raids simultanés contre le réseau de distribution électrique du barrage de Reza'Chah Al-Khebir et contre la station de distribution électrique du barrage de Dez, leur infligeant d'*« importants dégâts »*.

Dimanche, les avions et les hélicoptères de combat irakiens ont effectué au total soixante-dix raids contre des objectifs iraniens sur le front, à l'intérieur du territoire iranien et dans le Golfe. Le dernier raid de ce type avait, selon Téhéran, visé, il y a dix jours, la centrale nucléaire de Bouchehr.

Bagdad a, en outre, annoncé que son aviation avait touché samedi un pétrolier près des côtes iraniennes. C'est le deuxième pétrolier que l'Irak affirme avoir atteint depuis vendredi, mais ces deux raids n'ont pas été confirmés de source maritime indépendante dans la région.

Pour sa part, l'Iran a de nouveau haussé le ton envers les Etats-Unis. Le président iranien Ali Khamenei a affirmé samedi que *« l'Iran pourrait prendre l'initiative d'attaquer les Etats-Unis en premier si les intérêts iraniens dans le Golfe étaient en danger »*.

Enfin, le vice-ministre iranien des affaires étrangères, M. Mohamad Javad Larijani, devait se rendre lundi à New-York pour y exposer devant l'ONU la position iranienne sur la résolution 598 du Conseil de sécurité et sur *« les voies de l'application de la justice »*, a annoncé dimanche Radio-Téhéran. – (*AFP.*)

Inde

La coopération avec l'URSS

Dans nos éditions du 27 novembre, une erreur de transmission a déformé le sens de l'article de notre correspondant à propos de la visite du premier ministre soviétique, M. Ryjkov, à New-Delhi. L'amiral Tahiliani, chef d'état-major de la marine indienne, n'a pas dit que l'Inde avait fait l'acquisition de sous-marins à propulsion nucléaire soviétiques, mais qu'il *« étudiait »* l'acquisition de ces sous-marins. Cette erreur a été reprise dans le titre de l'article.

Liban

Obus sur une école de police : neuf morts

Neuf personnes ont été tuées et trente-deux autres blessées, le samedi 28 novembre, par un obus tombé sur une école de formation de policiers située dans la banlieue chrétienne de Beyrouth, selon un bilan de la police libanaise.

L'obus est tombé dans la cour de l'Institut des forces de sécurité intérieure (FSI, police) à Kfarchima (12 kilomètres au sud de Beyrouth), alors qu'un accrochage avec artillerie et roquettes antichars se déroulait sur la ligne de démarcation entre les secteurs chrétien et musulman de la banlieue sud de la capitale, a précisé un communiqué des FSI. Les personnes tuées étaient de nouvelles recrues de la police qui suivaient une session d'entraînement de trois ans dans cet institut, qui regroupe un millier d'élèves de toutes confessions et de toutes les régions libanaies, a ajouté la police. – (*AFP.*)

Mozambique

Soixante tués lors d'une attaque de la guérilla

Maputo. – Une soixantaire de personnes ont été tuées, le samedi 28 novembre, au cours d'une attaque de la RENAMO (Résistance nationale mozambicaine) contre un convoi de véhicules civils à Maluane, à 50 km au nord de la capitale. De source militaire, on indique que 38 survivants blessés ont été hospitalisés à Maputo. Le convoi était composé d'environ 80 véhicules civils qui circulaient vers la capitale, en empruntant l'axe routier principal traversant du nord au sud le pays.

La RENAMO (soutenue par Pretoria) attaque régulièrement la route au nord de Maputo dans le but, selon le gouvernement, de perturber l'approvisionnement en denrées alimentaires de la capitale mozambicaine. En octobre, deux attaques de la guérilla s'étaient soldées par la mort de plus de 300 civils. La RENAMO a toujours nié être l'auteur de ces massacres. (*AFP*).

République sud-africaine

Neuf morts dans des affrontements entre Noirs

Johannesburg. – Neuf personnes ont été tuées au cours du week-end dans des affrontements entre groupes politiques noirs rivaux près de Pietermaritzburg, capitale de la province du Natal, a annoncé, le dimanche 29 novembre, la police sud-africaine. Ces morts portent à au moins cent depuis deux mois, et près de deux cents pour l'année, le nombre des victimes de la guerre continuelle que se livrent le Front démocratique uni (UDF) et le mouvement zoulou Inkhata.

Dans son rapport quotidien, la police indique que trois personnes ont été tuées à coups de feu, et trois autres au cours de l'attaque d'une automobile par un « groupe de Noirs » armés de bâtons et de couteaux. Les corps des autres victimes avaient été retrouvées vendredi et samedi. – (*AFP.*)

Tchad

Quarante-quatre « mercenaires » libyens tués

Le Tchad a annoncé, le samedi 28 novembre, que quarante-quatre « mercenaires » de la Légion islamique libyenne avaient été tués par ses forces armées dans des combats la veille dans l'est de son territoire. Dans un communiqué, l'ambassade du Tchad à Paris a indiqué que les FANT (Forces armées nationales tchadiennes) avaient perdu pour leur part trois hommes dans ces accrochages, qui se sont produits à Amtandoussa, dans la préfecture du Goz-Beida (sud de la ville d'Abeche), non loin de la frontière soudanaise.

Elle a ajouté que deux membres de la Légion islamique *« encadrée par des officiers libyens »* avaient été capturés.

Mardi, le haut commandement tchadien avait annoncé avoir repoussé une importante colonne libyenne qui venait du Soudan, tuant cinq soldats de Tripoli.

URSS

La veuve de Boukharine a demandé la réhabilitation de son mari

Moscou. – La veuve de Nicolaï Boukharine, ancien dirigeant de l'« opposition de droite » exécuté sous Staline, a demandé par lettre au numéro un soviétique Mikhaïl Gorbatchev la réhabilitation de son mari, révèle cette semaine l'hebdomadaire *Ogoniok*.

Anna Larina explique qu'en février 1937 son mari, pressentant qu'il ne reviendrait pas au plénum du comité central auquel il se rendait, lui avait demandé *« de lutter pour sa réhabilitation posthume »*. Boukharine a été exclu du parti en 1937 puis exécuté en 1938 au terme du dernier « grand procès » de Moscou.

Il avait rédigé peu avant une lettre adressée à la *« future génération des dirigeants du parti »* qu'il avait prié Anna d'apprendre par cœur puis de déchirer, de peur que la police politique ne mette la main sur ce document dans son appartement lors d'une perquisition et inquiète son épouse.

Jusqu'au bout, poursuit la veuve de Boukharine, celui-ci a cru en Staline. Et il a écrit plusieurs fois au dictateur pour dénoncer la *« calomnie »* dont il s'estimait victime avant sa disgrâce. Staline lui avait d'ailleurs assuré, toujours selon ce témoignage, qu'il ne serait pas exclu du parti.

Ogoniok ne précise pas si cette lettre a été adressée à M. Gorbatchev avant ou après le 2 novembre, date à laquelle le numéro un soviétique a reconnu dans un long discours que Boukharine avait joué un rôle dans la défaite du trotskisme. Mais, avait-il ajouté, les vues de Boukharine ne peuvent être vraiment tenues pour *« parfaitement marxistes »*. – (*AFP.*)

[En 1962, Khrouchtchev, alors chef du parti et du gouvernement, avait déjà reçu la veuve de Boukharine. Mais aucune réhabilitation officielle n'avait été alors annoncée.]

EN BREF

● **Le drapeau de l'OLP flotte de nouveau au Caire.** – Le gouvernement égyptien a autorisé l'OLP à hisser de nouveau, le dimanche 29 novembre, son drapeau sur le siège de l'Organisation au Caire. Un représentant de l'OLP a eu un entretien avec le chef de la diplomatie égyptienne, M. Esmat Abdel Meguid. L'Egypte avait décidé le 27 avril de fermer les bureaux de l'OLP sur son territoire à la suite du Conseil national palestinien qui avait préconisé le développement des rapports entre l'OLP et *« les forces démocratiques d'Egypte »* (sous-entendu l'opposition au régime). De source palestinienne au Caire, on indique que cette décision se traduit par la réouverture du bureau principal de l'OLP au Caire, comme première étape vers celle de tous les autres bureaux en Egypte. – (*AFP.*)

● **Incidents dans les territoires occupés par Israël.** – Des grèves, des manifestations et des incidents ont marqué le dimanche 29 novembre, dans les territoires occupés de Cisjordanie et de Gaza, le quarantième anniversaire du vote de l'ONU sur le partage de la Palestine en un Etat juif et un autre arabe. Selon des sources militaires israéliennes, un Palestinien de dix-huit ans, portant une cagoule et un bâton, a été blessé à la jambe par les tirs de soldats israéliens qu'il s'apprêtait à attaquer à l'intérieur du camp de réfugiés de Balat, proche de Naplouse en Cisjordanie. Le couvre-feu a été immédiatement imposé sur le camp. Un autre Palestinien, également âgé de dix-huit ans, a été blessé à la jambe par les tirs des soldats israéliens qui dispersaient une manifestation à Rafiah, dans le territoire de Gaza. – (*AFP.*)

● **Normalisation entre Pékin et Vientiane.** – La Chine et le Laos, proche allié du Vietnam, ont décidé de normaliser leurs relations après neuf années de brouille, a annoncé, le lundi 30 novembre, le ministère chinois des affaires étrangères. *« Les deux parties sont tombées d'accord pour restaurer des relations d'amitié (...) et pour échanger de nouveau des ambassadeurs »*, à l'issue de la visite à Pékin du vice-président laotien des affaires étrangères, M. Khamphay Boupha. – (*AFP.*)

● **Nouveau coup de main des Tigres tamouls.** – Au moins cinq civils ont été tués et quatorze autres blessés au cours d'une attaque menée le samedi 28 novembre par les Tigres tamouls. Ceux-ci ont lancé une grenade sur une foule qui attendait la distribution de vivres par des soldats indiens à Jaffna. De son côté, New-Delhi semble souhaiter en finir avec les séparatistes tamouls avant la fin de l'année. – (*AFP.*)



Politique

Le débat sur TF 1

• M. Rocard : un gouvernement nez au vent
• M. Balladur : il n'y a pas matière à changer de politique

M. Edouard Balladur, ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, et M. Michel Rocard, député des Yvelines, candidat à la présidence de la République, ont débattu, le dimanche 29 novembre, sur TF 1, de la conjoncture économique internationale, de la situation française et de l'élection présidentielle, en se référant aux livres qu'ils viennent, l'un et l'autre, de publier, M. Balladur, *Je crois en l'homme plus qu'en l'Etat* (éditions Flammarion), M. Rocard, *le Cœur à l'ouvrage* (éditions Odile Jacob). Voici quelques extraits de ce débat :

M. Rocard : « *Vous faites découler votre doctrine de la privatisation de la description, étrange, d'une bataille titanesque entre l'Etat et les individus pris un par un – l'homme – (...) pour se partager un territoire, un espace, celui de la gestion des entreprises, alors que nous n'en sommes plus du tout là. (...) Sachant que les entreprises doivent être autonomes, que de grands secteurs privés sont nécessaires, quelles sont les règles du jeu et comment l'Etat doit-il y prendre place ? (...). Aujourd'hui le grand problème est : comment manier l'Etat en respectant l'homme ? Car la gauche fait un pari sur l'homme, c'est vrai. Cela, je ne l'ai pas trouvé dans votre livre. J'ai donc trouvé qu'il avait dix ans de retard.* »

M. Balladur : « *Les causes de la crise ne sont pas conjoncturelles (...). Nous devons tout faire pour restaurer un minimum d'ordre. C'est ce que nous avons tenté de faire il y a quelques mois déjà, à Paris. Cela a tenu quelques mois et n'a pas résisté à l'épreuve des faits.* »

M. Rocard : « *Il fallait tout de suite cesser de mettre du papier sur le marché et commencer à en racheter (...). Vous ne deviez pas faire la privatisation de Suez (...). Votre non-réaction devant le début de la crise a été ressentie par les Français comme une légèreté.* »

M. Balladur : « *Dans l'état actuel des choses et si cette crise se termine bien (...), je fais tout ce qui est en mon pouvoir pour que cette réunion des ministres des finances des pays industrialisés ait lieu, mais je ne peux pas assurer, aujourd'hui, qu'elle aura lieu (...). Il y a de fortes raisons d'espérer que les répercussions, sur l'Europe en général et sur la France en particulier, seront beaucoup plus modérées qu'on ne l'a dit il y a quelques semaines, notamment pour ce qui concerne les problèmes financiers et la croissance.* »

Une autre manière de gouverner

M. Rocard : « *Vous êtes bon quand vous continuez ce que nous avons commencé et vous l'êtes moins quand vous prenez vos propres risques (...). Vous avez été un gouvernement nez au vent, un peu ingénu (...).*

» *Il faut une autre manière de gouverner ; je crois très essentiel, dans le principe, d'avoir peu de ministres, pour assurer une meilleure cohésion des équipes gouvernementales (...). Le président élu en 1988 devra faire de son premier ministre le ministre de l'éducation nationale (...). Il faut aussi redonner son lustre et sa force au Plan, qui doit être auprès du premier ministre, et, surtout, passer pour un certain nombre de choses des contrats à terme (...). Et puis, enfin, il faut poursuivre la décentralisation.* »

M. Balladur : « *Il n'est pas question de procéder à une relance ni de mettre en œuvre une politique d'austérité. Il s'agit purement et simplement de réagir (...). Il faut avoir un peu de courage et un peu de confiance en soi-même. Nous vivons dans un monde très difficile, les pays européens sont très menacés, et menacés de devenir de plus en plus faibles face à tous les autres pays du monde (...). Il n'y a pas matière à changer l'inspiration de notre politique, il n'y a pas matière à en changer les lignes essentielles.* »

M. Rocard : « *Le problème de savoir où gouverner, quand l'on est d'accord sur l'essentiel, ne se pose pas par rapport à* [des] *images* [de la droite et de la gauche] *qui commencent à vieillir un peu. Il faut gouverner avec des idées, il faut les prendre là où elles sont (...). L'élection centrale (...), c'est l'élection présidentielle. Au deuxième tour, la loi veut qu'elle se déroule entre deux hommes, et c'est là que se définit une majorité, que la responsabilité du président est de savoir traduire ou faire émerger en majorité législative (...). Ne mettons d'automatisme nulle part (...), mais, naturellement, la dissolution fait partie des choses possibles.* »

M. Balladur : « *Notre pays a tout de même fait depuis quelques dizaines d'années de grands progrès dans une série de domaines en matière de consensus, comme l'on dit aujourd'hui, mais il l'a toujours fait en partant d'une position où quelqu'un affirmait fortement sa volonté, et d'ailleurs était très critiqué, ce quelqu'un étant, en l'espèce, le général de Gaulle. (...) Partir du principe qu'il faut que, nécessairement, toute mesure soit acceptée au départ par 80 % des Français, cela n'existe quasiment pas (...). Je dirai qu'on gouverne toujours au centre (...). On a toujours une vue un peu centrale de la société (...), on ne gouverne pas pour sa clientèle, ou alors on gouverne mal.*

M. Rocard reproche au gouvernement l'insuffisance de son action pour l'Europe.

M. Balladur : « *Il y a deux façons de faire l'Europe (...). Nous bâtirons l'Europe par l'identité, la parenté entre les législations nationales, entre les situations nationales, et non pas en transférant au niveau de l'Europe des méthodes de direction économique et de suvbentions accordées vraiment très largement à toute une série d'activités qui sont génératrices d'impôts nouveaux et de charges nouvelles pour notre économie.* »

Partie à blanc

M. MICHEL ROCARD, que les circonstances contraignent à jouer au candidat à la présidence de la République, avait besoin d'un partenaire qui affectât de prendre son épée de plastique pour une vraie. M. Edouard Balladur a bien voulu être celui-là, mais en laissant entendre d'entrée de jeu, par ses questions ironiques sur la candidature de M. Rocard, que c'était un peu « pour de rire ».

Le ministre d'Etat avait deux ou trois choses à dire à l'intention de M. Raymond Barre. Comme il ne pouvait pas, bien sûr, affronter directement et publiquement le député de Lyon, il lui fallait non pas un messager, mais une cible apparente. L'ancien ministre de l'agriculture tombait à pic.

M. Balladur n'a pas pris de gants avec cet interlocuteur-prétexte. Si le héraut de la « deuxième gauche » lui offrait la première grande confrontation politique de sa carrière, le ministre des finances n'a fait, en retour, aucun cadeau à son adversaire, pas même celui d'une considération autre que de pure courtoisie.

Il est vrai que la tradition mendésiste, que M. Rocard entend perpétuer, inspire à M. Balladur davantage de perplexité, et même d'aversion, que de respect. Avec l'avantage dont disposait M. Rocard, au départ, dans l'opinion, cela explique, sans doute, les flèches que lui a décochées le ministre d'Etat : « *Etes-vous candidat ?* » (deux fois) ; « *Moi, je ne pourrais pas mener une politique à laquelle ne ne croirais pas profondément* » ; « *Je vous vois à la télévision depuis vingt ans* ». M. Rocard, fidèle à sa légendaire et désespérante « gentillesse », s'est borné à une plaisanterie souriante sur la crainte exprimée par M. Balladur de passer pour un « *rêveur* »...

L'ancien ministre de l'agriculture avait, dans ce débat, plus à perdre, ou à gagner, que M. Balladur. Il peut se targuer d'une prestation plutôt bonne, dans la forme, face au ministre d'Etat. M. Rocard courait le risque de paraître obscur, voire « agité », par contraste avec la clarté d'expression et l'impassibilité de M. Balladur. Il n'est pas tombé dans ce travers. En revanche, les échanges entre les deux interlocuteurs ont souligné la situation contradictoire dans laquelle se trouve le député des Yvelines.

Une collection de « gadgets »

Pendant la plus grande partie du débat, l'ancien ministre a constamment évoqué ses désaccords avec le ministre d'Etat sans, le plus souvent, parvenir à les illustrer. Il faudra attendre la fin de l'émission pour que M. Balladur se voie, abruptement, accusé d'avoir voulu pratiquer une « *relance pour les riches* ». Il s'est, au contraire, souvent laissé enfermer dans le piège que lui tendait M. Balladur, voulant démontrer que M. Rocard n'incarne aucune réelle politique de rechange. Le député socialiste, en se montrant consensuel à tout crin, plus « delorien » encore que M. Delors, a laissé son interlocuteur lui donner la leçon et lui expliquer qu'un gouvernement finit toujours par agir « au centre », mais que, auparavant, les électeurs doivent s'être prononcés sur un projet « typé ».

En fait de projet « typé », M. Rocard, a force de vouloir gommer les aspérités de ses idées, a donné l'impression de s'en tenir à une collection de « gadgets ». En jouant de cette façon son jeu personnel, en revendiquant ses positions hétérodoxes – sur les privatisations, voire sur le financement des partis politiques, – M. Rocard s'est mis, une nouvelle fois, en position d'agacer ses amis socialistes sans être sûr de convaincre au-delà de la gauche.

M. Balladur s'est employé à démontrer que sa politique reste pertinente en dépit de la crise financière internationale. Il a habilement obligé son adversaire, qui lui reprochait sa lenteur de décision, à lui concéder, finalement, un brevet de sérieux diplomatique. M. Rocard pouvait-il, en effet, pousser plus loin sa critique de la passivité européenne de la France sans atteindre le président de la République ?

Les propos du ministre d'Etat s'adressant surtout à M. Barre et à ses amis, il a voulu récuser leurs arguments économiques et les prendre en défaut de cohérence politique : comment peut-on, a-t-il demandé, critiquer la cohabitation tout en appelant au rassemblement ? M. Balladur a parachevé sa défense de la stratégie chiraquienne en se montrant unitaire pour trois ou quatre et en proposant à l'UDF un rapprochement qui pourrait aller jusqu'à des « *congrès communs* » avec le RPR !

M. Rocard rêvait la bataille du second tour, M. Balladur menait celle du premier. Entre eux, ce ne pouvait être qu'une partie à blanc.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI et PATRICK JARREAU.

PROPOS ET DÉBATS

M. Chevènement (PS) : autre majorité

M. Jean-Pierre Chevènement, ancien ministre et député socialiste de Belfort, a déclaré, le dimanche 29 novembre au « Forum FR 3-RMC », que « *tout devrait conduire le président nouvellement élu* [en 1988] *à trouver à l'Assemblée nationale une autre majorité que celle qui existe aujourd'hui* ».

M. Toubon (RPR) : le rôle de l'Auvergne

« *Ce sera peut-être l'Auvergne qui, par ses votes, fera élire Jacques Chirac, et le jour où il sera élu les Auvergnats penseront qu'ils ont élu leur troisième président de la République* », a affirmé M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, le samedi 28 novembre à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

M. Bariani (rad.) : piège

M. Didier Bariani, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères et secrétaire général du Parti radical valoisien, a estimé, le samedi 28 novembre à Paris, que la majorité est « *en train de tomber dans le piège tendu par François Mitterrand* » sur le financement des partis politiques. « *Il ne faut qu'en rien l'argent public entre dans le financement des partis politiques* », a dit M. Bariani.

M. Giscard d'Estaing : la base !

« *Ecoutez la base !* », a lancé, le samedi 28 novembre à Clermond-Ferrand (Puy-de-Dôme), M. Valéry Giscard d'Estaing à l'adresse des chefs de la majorité. « *La base demande l'union. Elle n'a pas oublié qu'en 1981 nous avons perdu parce que nous étions divisés, et, en 1986, nous avons gagné parce que nous étions unis* », a lancé l'ancien président de la République.

M. de Charette (UDF) : erreur

M. Hervé de Charette, ministre délégué (UDF-PR) chargé de la fonction publique a qualifié d'« *erreur* » le dimanche 29 novembre au « Club de la presse » d'Europe I, la décision de M. François Léotard, ministre de la culture et sécrétaire général du PR, de reprendre à M. Michel d'Ornano, le dossier électoral de cette formation. « *C'est un sujet qui aurait mérité d'être débattu* » mais « *l'incident est clos* » a-t-il souligné.

M. Fabius (PS) : minimum

M. Laurent Fabius, ancien premier ministre socialiste, a indiqué, le dimanche 29 novembre à Rouen (Seine-Maritime) que le prochain candidat socialiste à l'élection présidentielle « *devra mettre en tête de son programme l'institution en France d'un revenu minimum pour tous* ». « *Jamais,* a-t-il dit, *nous n'avons connu en France une telle pauvreté.*

M. Lajoinie (PC) : union

Les communistes « *mettront dans l'union la plus totale toutes leurs forces dans la bataille de l'élection présidentielle* » a déclaré, le dimanche 29 novembre à Toulon (Var), M. André Lajoinie. Le candidat du PCF à l'élection présidentielle a fustigé, sans la nommer, « *la soi-disant candidature communiste* » de M. Pierre Juquin.

M. Juquin (ex-PC) : promesses

J'ai actuellement réuni quatre cent cinquante promesses de signature en bonne et due forme » a affirmé M. Pierre Juquin, candidat « *rénovateur* » à l'élection présidentielle, au « Grand-Jury RTL-*le Monde* », le dimanche 29 novembre. Refusant le label de « *candidat anti-Lajoinie* » ou de se définir par rapport au PCF et au PS, il a indiqué que parmi ces « *promesses* », il disposait de celles de cent dix maires élus sous l'étiquette communiste, ainsi que « *trois ou quatre maires socialistes* ». Il s'est déclaré « *presque assuré de faire un score honorable* » en 1988.

Politique

Le lancement de la campagne

M. Raymond Barre a franchi une étape supplémentaire dans la préparation de sa campagne présidentielle en présentant le dimanche 29 novembre à Toulouse, la ville de M. Dominique Baudis, sa *« grande équipe de France »*.

Dans la grande salle « des Illustres » du Capitole, avaient pris place soixante-douze « grands élus » (vingt-huit centristes, vingt-deux PR, dix adhérents directs, trois radicaux, trois PSD et six non-inscrits), maires de grandes villes, présidents ou vice-présidents de conseil régional ou de conseil général.

Parmi eux, deux ministres du gouvernement de M. Jacques Chirac : MM. Pierre Méhaignerie et Bernard Bosson.

D'autres s'étaient fait excuser, mais trois absences étaient remarquées : celles de MM. Valéry Giscard d'Estaing, président du conseil régional d'Auvergne, René Monory, président du conseil général de la Vienne et André Rossinot, maire de Nancy.

Rendant hommage *« à ces femmes et ces hommes jouissant de la confiance de leurs concitoyens »*, l'ancien premier ministre a aussi flatté *« cette France calme et solide qui se détourne des agitations et des querelles »*.

S'est engagé ensuite un vaste débat sur la décentralisation et les problèmes des collectivités locales étayé par les témoignages de MM. François Tracy, maire de Toulon, Jean François-Poncet, président du conseil général de Lot-et-Garonne, Marcel Lucotte, président du conseil régional de Bourgogne et Pierre Méhaignerie, ministre de l'équipement.

« Nous incarnons une France calme et solide »

déclare l'ancien premier ministre

Après les mots de bienvenue prononcés au nom de ses collègues par M. Dominique Baudis, le maire de Toulouse, M. Raymond Barre a présenté en ces termes les raisons de cette rencontre au Capitole : *« Nous allons entrer au début de l'an prochain dans une période cruciale pour l'avenir de notre pays. A l'occasion de l'élection présidentielle, les Françaises et les Français auront à effectuer un choix décisif entre le retour à un système socialiste, établi en 1981 et partiellement entamé par les élections législatives de 1986, ou le développement d'une société de liberté, de responsabilité et de solidarité.*

» Avant de m'engager moi-même dans le combat pour cette société qui me paraît répondre à la fois aux aspirations profondes de nos concitoyens et aux exigences de l'avenir pour notre pays, j'ai tenu à me concerter avec vous tant en raison des liens personnels d'estime et de confiance réciproques qui nous unissent que de notre adhésion commune aux mêmes valeurs. »

Puis l'ancien premier ministre a dégagé *« la double signification »* de cette manifestation : *« Mon premier but est de montrer clairement que j'entends pour le présent et pour l'avenir tirer toutes les conséquences de la décentralisation qui a caractérisé au cours de ces dernières années l'organisation politique de notre pays. La diffusion des responsabilités – jusqu'ici exercées depuis Paris à la suite d'un processus multiséculaire de centralisation – répond aux vœux des Français de pouvoir participer davantage à la gestion de leurs affaires au niveau régional, départemental ou local. Dans la mesure où la Constitution de la Ve République permet à notre pays de disposer d'un exécutif fort et stable, nécessaire à la conduite des affaires publiques dans des temps difficiles, la décentralisation paraît un contrepoids permettant d'assurer sur tout le territoire national une répartition équilibrée des pouvoirs et une plus grande souplesse dans le fonctionnement de notre vie politique, économique et sociale. »*

M. Barre a poursuivi sur un registre plus politique : *« Je vois également à notre rencontre une seconde signification, celle d'associer étroitement à l'élaboration et à la conduite de la politique nationale des femmes et des hommes jouissant de la confiance de leurs concitoyens, chargés par eux de gérer leur vie quotidienne, de les aider à surmonter leurs difficultés, de préparer leur avenir. Vous êtes, les uns et les autres, rompus à l'exercice des responsabilités sur le terrain ; vos fonctions vous rendent solidaires les uns des autres ; à la tête de vos régions, de vos départements, de vos villes, votre gestion vous donne le sens du concret. Elle vous protège des tentations de l'idéologie, du goût des combinaisons et intrigues d'états-majors partisans. Vous incarnez cette France calme et solide, qui se détourne des agitations et des querelles attisées par les spécialistes du sensationnel. »*

« Voilà pourquoi, conclut-il, *je crois profondément au rôle de la grande équipe de France que vous formez, de cette équipe de la France décentralisée capable d'apporter au pouvoir central un regard original et des vues constructives sur les problèmes de la France et sur la construction de son avenir. (...) Associer l'équipe de la France de nos régions, de nos départements et de nos communes à la réflexion et à l'action politique nationale c'est se mettre avec vous à l'écoute des Français et renforcer le consensus autour de l'Etat.*

» Puisse cette rencontre de Toulouse symboliser, à travers la diversité nationale dont vous êtes l'expression, l'union profonde qui unit les Françaises et les Français et la volonté de progrès qui les inspire à la veille d'entrer dans le vingt et unième siècle. »

La composition de l'équipe

Voici, présentée par région, la liste des présidents et vice-présidents de conseil régional, présidents de conseil général et maires de grandes villes présents à Toulouse ou, pour une petite partie, d'entre eux s'étant fait excuser, qui soutiennent officiellement la candidature de M. Barre :

ALSACE

M. Daniel Hoeffel (CDS), président du conseil général du Bas-Rhin, président de l'intergroupe UDF au Sénat ; M. Marcel Rudloff (CDS), président du conseil régional d'Alsace ; M. Henri Goetschy, (CDS), président du conseil général du Haut-Rhin ; M. Joseph Klifa (PSD), maire de Mulhouse ; M. Edmond Gerber (CDS), maire de Colmar.

AQUITAINE

M. Jean François-Poncet (adhérent direct), président du conseil général du Lot-et-Garonne ; M. Henri Grenet, (CDS), président du conseil général des Pyrénées-Atlantiques ; M. Yves Goussebaire-Dupin (PR), maire de Dax.

AUVERGNE

M. Jean Cluzel (CDS), président du conseil général de l'Allier ; M. Jacques Barrot (CDS), président du conseil général de Haute-Loire.

BOURGOGNE

M. Marcel Lucotte (PR), président du conseil régional de Bourgogne, sénateur, maire d'Autun ; M. René Beaumont (PR), président du conseil général de Saône-et-Loire ; M. Jean-Pierre Soisson (PR), maire d'Auxerre.

BRETAGNE

M. Pierre Méhaignerie (CDS), ministre de l'équipement, président du conseil général d'Ille-et-Vilaine ; M. Raymond Marcellin (PR), président du conseil général du Morbihan ; M. Christian Bonnet (PR), ancien ministre de l'intérieur, sénateur du Morbihan ; M. Georges Lombard (CDS), président de la communauté urbaine de Brest ; M. Louis Orvoen (CDS), président du conseil général du Finistère.

CENTRE

M. Jean-François Deniau (PR), président du conseil général du Cher ; M. Maurice Dousset (PR), président du conseil régional du Centre ; M. Daniel Bernardet (NI), président du conseil général de l'Indre ; M. Kléber Lousteau (NI), président du conseil général du Loir-et-Cher ; M. Kléber Malecot (PR), président du conseil général du Loiret ; M. Jean Royer (NI), maire de Tours ; M. Pierre Sudreau (NI), maire de Blois.

CHAMPAGNE-ARDENNE

M. Bernard Stasi (CDS), président du conseil régional Champagne-Ardenne ; M. Bernard Laurent (CDS), président du conseil régional de l'Aube ; M. Albert Vecten (CDS), président du conseil général de la Marne ; M. Pierre Niederberger (PR), président du conseil général de Haute-Marne.

CORSE

M. José Rossi (PR), président du conseil général de Corse-du-Sud.

FRANCHE-COMTÉ

M. Pierre Brantus (CDS), président du conseil général du Jura ; M. Gilbert Barbier (adhérent direct), maire de Dôle.

ILE-DE-FRANCE

M. Jean-Pierre Fourcade (PR), premier vice-président du conseil régional d'Ile-de-France ; M. Paul Seramy (CDS), président du conseil général de Seine-et-Marne ; M. Paul-Louis Tenaillon (CDS), président du conseil général des Yvelines ; M. Pierre Salvi (CDS), président du conseil général du Val-d'Oise ; M. André Damien (CDS), maire de Versailles ; M. Jean-Philippe Lachenaud (adhérent direct), maire de Pontoise ; M. Pierre-André Wiltzer (adhérent direct), député de l'Essonne, directeur du cabinet de M. Barre.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

M. Jacques Blanc (PR), président du conseil régional Languedoc-Roussillon ; M. Guy Male, (CDS), président du conseil général des Pyrénées-Orientales ; Mme Janine Bardou (PR), président du conseil général de la Lozère ; M. Paul Alduy (PSD), maire de Perpignan ; M. Jean Bousquet, maire de Nîmes ; M. Yves Marchand (CDS), maire de Sète, vice-président du conseil général de l'Hérault.

LORRAINE

M. Jean-Marie Rausch, président du conseil régional de Lorraine, maire de Metz ; M. Claude Huriet (CDS), président du conseil général de Meurthe-et-Moselle ; M. Rémi Herment (CDS), président du conseil général de la Meuse.

MIDI-PYRÉNÉES

M. Dominique Baudis, président du conseil régional de Midi-Pyrénées, maire de Toulouse ; M. Jean Puech (PR), président du conseil général de l'Aveyron ; M. Marc Censi (PR), maire de Rodez.

NORD-PAS-DE-CALAIS

M. André Diligent (CDS), maire de Roubaix ; M. Stéphane Derman, (PR), maire de Tourcoing.

BASSE-NORMANDIE

M. René Garrec (PR), président du conseil régional de Basse-Normandie ; M. Jean-Marie Girault (PR), maire de Caen.

HAUTE-NORMANDIE

M. Jean Lecanuet (CDS), président du conseil général de Seine-Maritime, maire de Rouen, président de l'UDF ; M. Henri Collard (PR), président du conseil général de l'Eure.

PAYS DE LA LOIRE

M. Charles-Henri de Cossé-Brissac (PR), président du conseil général de Loire-Atlantique ; M. René Ballayer (CDS), président du conseil général de Mayenne ; M. Michel Crucis (PR), président du conseil général de Vendé ; M. Philippe Mestre (adhérant direct), vice-président du conseil régional, vice-président de l'Assemblée nationale ; M. Jean Sauvage (CDS), président du conseil général de Maine-et-Loire ; M. Michel d'Aillières (PR), président du conseil général de la Sarthe.

PICARDIE

M. Charles Baur (PSD), président du conseil régional de Picardie ; M. André Rossi (Parti radical), maire de Château-Thierry ; M. Paul Girod, vice-président du conseil régional, président des adhérents directs UDF ; M. Jacques Pelletier (adhérent direct), vice-président du conseil général de l'Aisne, président du groupe de la Gauche démocratique au Sénat.

POITOU-CHARENTES

M. Louis Fruchard (adhérent direct), président du conseil régional de Poitou-Charentes ; M. François Blaizot (CDS), président du conseil général de Charente-Maritime ; M. Georges Treille (Parti radical), président du conseil général des Deux-Sèvres.

PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

M. Jean-Claude Gaudin (PR), président du conseil régional de Provence-Alpes, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale ; M. Jean-Jacques de Peretti (adhérent direct), maire d'Aix-en-Provence ; M. Jean Francou (CDS), maire de Salon-de-Provence ; M. Maurice Arreckx (PR), président du conseil général du Var, sénateur ; M. François Trucy (PR), maire de Toulon ; M. Marcel Lesbros (adhérent direct), président du conseil général des Hautes-Alpes.

RHONE-ALPES

M. Charles Béraudier (NI), président du conseil régional Rhône-Alpes ; M. Bernard Bosson (CDS), ministre des affaires européennes, maire d'Annecy ; M. Francisque Collomb (NI), maire de Lyon ; M. François Dubanchet (NI), maire de Saint-Etienne ; M. Charles Millon (PR), vice-président du conseil régional ; M. Jean Palluy (CDS), président du conseil général du Rhône ; M. Christian Pellarin (PR), président du conseil général de Haute-Savoie.

LA RÉUNION

M. Pierre Lagourgue (adhérent direct), président du conseil régional.

Le grand départ

(Suite de la première page.)

Le 12 octobre à Talloires dans le fief du ministre centriste M. Bernard Bosson, *« la ligne des avants »* composée d'une vingtaine de jeunes députés UDF. La semaine dernière, en photo à la une de *France-soir*, *« la vieille garde »* formée par cinquante-trois députés UDF. Toulouse dimanche avec les maires de grandes villes, présidents de conseils généraux et régionaux formant *« la grande équipe de France »* sous des maillots CDS, PR, adhérents directs, PSD, radical et même non inscrits. Enfin le jeudi 3 décembre, déjeuner avec les sénateurs de l'intergroupe UDF au cercle Interalliés à Paris.

Les objectifs de toutes ces manifestations complémentaires sont clairs : montrer, par le choc des photos – technique pourtant si décriée par M. Barre qui s'en est encore pris dimanche *« aux spécialistes du sensationnel »* – que l'ancien premier ministre n'est plus un homme seul et qu'il peut « rassembler », au-delà de la *poignée de CDS »* évoquée par M. Jospin. Son état-major avait même envisagé d'inviter à cette manifestation de Toulouse de grands connétables du RPR. *« Pas de débauchage avant le premier tour »*, a prévenu catégoriquement M. Barre, rassuré par les sondages.

Un sérieux problème

En tout état de cause, ce rassemblement de Toulouse a sans doute le mérite, aux yeux des barristes, mais certainement l'inconvénient aux yeux des autres, de court-circuiter l'UDF. Chacune de ses composantes ne prendra officiellement position qu'en janvier en faveur de M. Barre. L'argument était d'attendre que celui-ci ait lui-même fait officiellement acte de candidature. Il est plaisant de constater que ces rendez-vous UDF n'interviendront qu'après que ses parlementaires eurent été déjà mobilisés et vraisemblablement avant que M. Barre ne se soit déclaré. Il devrait le faire au début du mois de février de Lyon.

Tout cela ne risque pas de faliciter les rapports entre M. Barre et les responsables UDF. L'intégration du Parti républicain dans le dispositif de campagne est déjà un sérieux problème. Mais M. Barre ne semble guère en avoir cure. Sa préoccupation est de ne pas s'exposer trop tôt au lance-flammes de ses adversaires et concurrents. En janvier, l'ancien premier ministre se contentera de reprendre une tournée dans les régions entrecoupées de quelques grands colloques, mais en travaillant davantage la région parisienne et celle de Rhône-Alpes. A charge pour ses lieutenants d'occuper le terrain et de déclencher des opérations coups de poings. C'est le but de l'opération « mille réunions » que lancera M. François d'Aubert le 8 décembre en Meurthe-et-Moselle.

Comme tout le monde, M. Barre attend de connaître les intentions de son principal adversaire, M. François Mitterrand, et rêve d'en découdre avec lui. Il sait ensuite, ainsi qu'il a pu encore s'en rendre compte tout récemment, qu'afficher à l'intérieur de la majorité sa différence sans mettre à mal l'esprit de loyauté se révèle être un exercice extrêmement délicat. Enfin, il l'a laissé entendre jeudi dernier en Languedoc-Roussillon, il redoute aussi que M. Chirac et le RPR *« lui piquent ses idées »*. Il se méfie *« de certains effets d'échos »* enregistrés, par exemple, il y a peu, sur le dossier de l'aménagement du territoire ou sur la Corse. Ce n'est donc qu'après l'annonce officielle de sa candidature, qu'il accélèrera la cadence qui ne devrait cependant pas atteindre un rythme infernal. Peu de grands meetings, priorité à la télévision. S'il n'avait à payer des droits d'auteur, M. Barre serait tout prêt à faire sien le slogan *« la Force tranquille »*. En évoquant dimanche à Toulouse *« la France calme et solide »*, incarnée, selon lui, par ces élus regroupés autour de sa personne, l'ancien premier ministre a sans doute trouvé une formule de rechange...

DANIEL CARTON.

Selon les sondages d'opinion

Le duel Mitterrand - Barre domine la vie politique

M. François Mitterrand ferait le meilleur président dans les sept prochaines années, selon le sondage réalisé par la SOFRES et publié, le vendredi 27 novembre, dans *le Nouvel Observateur* (1).

Il accroît son avance sur M. Raymond Barre puisque 62 % des personnes interrogées (au lieu de 59 % en octobre) estiment qu'il a la meilleure dimension présidentielle, alors que 58 % penchent, comme le mois dernier, en faveur de l'ancien premier ministre. M. Jacques Chirac talonne, pour sa part, M. Michel Rocard qui perd 1 point en recueillant 47 % d'avis favorables.

Le sondage réalisé par l'IFOP et publié, le 22 novembre, dans *le Journal du dimanche* (2), effectué au lendemain de la tourmente boursière et dans un climat de scandales, traduit la perplexité des Français face au monde politique, la proportion des « sans opinion » augmentant de 4 à 6 points.

51 % des personnes interrogées (au lieu de 53 %) se déclarent satisfaites de M. Mitterrand, tandis que 32 % (au lieu de 35 %) expriment un avis contraire. Si 40 % des consultés émettent, comme le mois dernier, une opinion positive à l'égard de M. Chirac, 41 % au lieu de 46 %) demeurent mécontentes de sa politique.

M. Barre est toujours en tête des personnalités de droite, en recueillant 55 % d'avis positifs (au lieu de 57 %).

(1) Sondage effectué du 7 au 12 novembre auprès d'un échantillon représentatif de 1 000 personnes.

(2) Sondage effectué du 5 au 14 novembre auprès d'un échantillon représentatif de 1 817 personnes.

Politique

présidentielle de M. Raymond Barre

Ne pas jeter l'Etat avec l'eau du bain !

Un colloque du Comité des intellectuels pour l'Europe des libertés

M. Raymond Barre a conclu, le samedi 28 novembre, par un discours consacré à la « réforme de l'Etat » le colloque organisé par le Comité des intellectuels pour l'Europe des libertés sur le thème : « De l'Etat arrogant à l'Etat modeste ».

L'Etat ne serait pas, ou plus, à sa vraie place, cantonné dans ses justes dimensions, limité à ses rôles fondamentaux légitimés depuis longtemps. Il ne serait pas, selon la terminologie mise à la mode par le sociologue Michel Crozier, « modeste ». Autrement dit, l'Etat ne serait pas, ou pas suffisamment, au service de la société civile qu'il étoufferait ou ralentirait au lieu d'en favoriser la libre pulsation.

En France comme ailleurs, des réflexions sérieuses et des opportunités politiques ordinaires ont installé ce constat complexe et quelquefois ambigu qui prend dans ses expressions les plus simplificatrices l'évidence creuse d'une idée reçue à la Flaubert, place de l'Etat ; généralement jugée excessive.

Y a-t-il lieu, et comment, de réclamer l'évolution de l'Etat *« arrogant »* en un Etat *« modeste »* ? se sont demandé à leur tour les personnalités réunies les 27 et 28 novembre à Paris autour de M. Crozier par le Comité des intellectuels pour l'Europe des libertés (CIEL) créé en 1978 et dirigé par M. Alain Ravennes ?

Avons-nous, comme le soutient M. Crozier, *« perdu le principe de réalité »* et oublié que *« ministre, ça veut dire serviteur »* ? Oui et non. D'un côté, l'hypertrophie de l'appareil d'Etat (parfois réclamée par ceux-là mêmes qui plus tard en secouent le joug), la détention de positions de pouvoir fortement médiatisées ou discrètes mais confortables, sont la marque de ce qui est devenu « le mal français » après avoir constitué le bien de la France.

Mais, d'autre part, les lourds synonymes de l'arrogance de l'Etat : les fonctionnaires, la bureaucratie, ne sont pas tous ou plus toujours conformes à l'image stéréotypée qui en est véhiculée.

M. Hervé Serieyx, chef d'entreprise envoyé en pays de mission par le ministre délégué chargé de la fonction publique, M. Hervé de Charette, l'a constaté vingt fois : dans les administrations, fourmillent sur le terrain des micro-révolutions qui ne demanderaient qu'à être connues, multipliées ou transposées.

Mais il ne suffit pas que les « ronds-de-cuir » se muent en personnels dynamiques et efficaces au service de l'usager-citoyen. Encore faudra-t-il, souligne M. Serieyx, que ces initiatives ne soient pas condamnées à une clandestinité apeurée, comme c'est souvent le cas, par crainte des échelons centraux, foncièrement frileux et exclusivement préoccupés de gérer les millions de normes qui appesantissent le système plus qu'elles n'en garantissent la bonne marche.

M. Serieyx n'est pas loin de penser qu'il y aurait peu à faire et beaucoup à gagner à ce que *« la fonction publique se regarde belle »* au lieu d'être abusivement réduite au rôle de Big Brother, sans volonté ni visage.

Au cours de son voyage dans la fonction publique, une seule tare, un seul *« scandale flagrant »* l'a frappé : *« La façon dont se vit la relation hiérarchique, la fausse déférence. »* A l'heure où l'objectif du *« zéro défaut »* de l'industrie gagne certaines administrations, il faudrait aussi *« se battre pour le zéro mépris »*.

Deux ministres, MM. Hervé de Charette et Alain Juppé, sont pour leur part venus réaffirmer qu'avec *« moins de pouvoirs »* et *« moins d'effectifs »*, les fonctionnaires étaient désormais engagés par la force des choses autant que par leur réelle bonne volonté dans la voie de la modernisation.

Flaubert à la rescousse

Faire ou laisser se faire du neuf, chasser la caricature, prendre acte des transformations de fait des missions d'une administration dont le dix-neuvième siècle aura abusivement duré cent cinquante ans au moins, comme l'a souligné M. Yves Cannac, est-ce encore seulement possible pour l'éducation nationale, si souvent jetée en pâture aux critiques de l'Etat arrogant et impuissant ? Les participants au colloque du CIEL ne sont guère sortis d'une perplexité à la fois désabusée et quelque peu ronronnante. Sauf à constater que le système éducatif français vogue tristement vers le sous-développement et que la décentralisation s'est arrêtée aux portes de l'apoplectique ministère de la rue de Grenelle, laissant à leur impuissance presque totale, à leur amertume et à leur paupérisation des enseignants ou des chercheurs bien souvent découragés.

La décentralisation : une chance de passer en douceur de l'Etat arrogant à l'Etat modeste ? Peut-être bien que oui, peut-être bien que non : et si vingt-deux mini-Etats, parfois exposés aux risques du népotisme ou de la corruption, arrogants, allaient se substituer ou se surajouter à l'Etat central ?

L'évaluation des services et pratiques des administrations par les usagers, l'apparition du « citoyen-juge », doivent aussi être envisagées avec mesure. Car elles peuvent avoir du bon, contribuer – si l'on veut bien y prêter attention – à des améliorations réelles. Mais le pur consumérisme ne peut – comme le montre l'exemple crucial de l'éducation – être érigé sans errements en règle d'or.

Reste l'économie. Plusieurs intervenants du colloque du CIEL se sont rapprochés de Flaubert en suggérant que non content d'abandonner son emprise excessive sur trop de secteurs ou de mécanismes de la vie économique, l'Etat en vienne à se transformer tout entier en une vaste entreprise, obéissant aux mêmes contraintes et aux mêmes lois de fonctionnement.

Métaphore abusive, sinon délirante, fut-il objecté. Il y a plus. Les entreprises, les vraies, peuvent, à bon droit, attendre de l'Etat, comme le soulignait l'ancien ministre Paul Granet, des efforts de simplification, d'allégement et d'accélération des procédures. Mais il faut aussi garder à l'esprit quelques réalités que l'hyperlibéralisme ambiant a quelquefois fait oublier. Certains marchés, rappelait ainsi M. Philippe Lemoine, à la fois gestionnaire et enseignant à Sciences-Po *« ne peuvent éclore sans une certaine intervention de l'Etat »*. Et il arrive que les entreprises *« soient elles-mêmes à l'origine de nouvelles demandes d'Etat, en amont des marchés »*.

Voilà des raisons pragmatiques de ne pas jeter l'Etat avec l'eau du bain, comme devait le souligner en conclusion M. Barre. Il en est une autre, plusieurs fois rappelée en cours de colloque du CIEL. L'image d'un Etat « arrogant » qui malmènerait la société civile est sans doute éloquente. Mais il ne faudrait pas oublier que cet Etat, c'est aussi, par les médiations du politique, nous tous. En principe.

MICHEL KAJMAN.

Contre les « privatisations dirigées »

Dans son intervention de samedi, M. Barre a dénoncé « les privatisations dirigées. » « L'expérience des privatisations depuis 1986, qui avait pour but de libérer les forces économiques de l'emprise d'un Etat immodeste et arrogant, a fini par se révéler comme un processus par lequel l'Etat, ou plus encore la direction du Trésor, n'a renoncé en rien à ses moyens d'intervention ou de pression », a-t-il affirmé.

L'ancien premier ministre a toutefois souhaité qu'on ne se « laisse pas saisir par l'illusion du moins d'Etat » qualifiée par lui de « pure billevesée ». « La France doit son existence même et son unité à l'Etat, ainsi que beaucoup des caractéristiques de son organisation politique et économique », a-t-il dit.

Il a, en revanche, déclaré que « la réforme de l'Etat » constituait à ses yeux « une priorité politique ». « Il y a beaucoup de choses à faire, elles peuvent être faites mais il faut du temps », a-t-il souligné.

Selon M. Barre, « la réforme constitutionnelle n'est pas en cause, car elle est acquise. (...) Nos institutions, il suffit désormais de les faire vivre en harmonie avec notre temps ».

Constatant la place importante tenue actuellement par l'Etat dans la société, M. Barre a ajouté que la construction européenne impliquera que « les Etats devront renoncer à une partie de leurs attributs ».

Il a également remarqué que « la croissance continue de l'Etat n'a été possible que par la croissance continue de ses ressources ; or cette expansion n'est plus possible ». A son avis, « l'Etat doit devenir un partenaire majeur de l'économie et non plus son souverain ».

Politique

L'élection cantonale de Marseille

« Ceux qui voulaient nous donner la leçon l'ont eux-mêmes reçue »,

déclare M. Jean-Claude Gaudin

Le candidat unique de la majorité, M. Robert Assante, conseiller municipal (PR) de Marseille, a été élu, le dimanche 29 novembre, au deuxième tour de l'élection cantonale partielle de Marseille (20) avec 52,34 % des suffrages exprimés.

MARSEILLE
de notre correspondant régional

L'analyse des résultats montre que la consigne d'abstention qui avait été donnée par le Front national à ses électeurs n'a été que partiellement suivie. M. Assante n'avait obtenu en effet, au premier tour de scrutin, que 36,34 % de voix. Compte tenu du désistement en sa faveur du candidat CNI (0,59 %), il enregistre d'un tour à l'autre un gain de 15,4 points, nettement supérieur à l'augmentation du nombre des votants (7,92 points de pourcentage). En revanche, par rapport au total droite-extrême droite du premier tour (57,06 %), M. Assante perd 4,73 points.

A travers ce scrutin, M. Le Pen avait cru pouvoir imposer une épreuve de force à la majorité, pour l'amener à composer avec lui lors des prochaines échéances électorales. Ce mot d'ordre visait également à entamer le crédit de M. Jean-Claude Gaudin, qui livrait, à travers l'un de ses proches collaborateurs et dans sa propre circonscription, un combat dont l'issue pouvait influencer le cours des prochaines élections municipales.

Forte progression de la gauche

Or le président du Front national a manifestement sous-estimé le réflexe antisocialiste de ses partisans et méconnu la règle selon laquelle aucun parti n'est propriétaire de ses voix. La sanction qu'il comptait infliger à la majorité reposait, par ailleurs, sur une erreur d'appréciation de la situation politique marseillaise, caractérisée notamment par une alliance entre le Front national et les partis de droite au conseil régional. A cet égard, le communiqué favorable à M. Assante, publié par dix des conseillers régionaux FN des Bouches-du-Rhône, a révélé de sérieuses divergences entre la base et les dirigeants nationaux du mouvement, tout en isolant M. Pascal Arrighi, le patron de la fédération lepéniste de Marseille. Les électeurs du Front national n'ont sans doute pas oublié non plus la prise de position *« réaliste »* de M. Gaudin à l'occasion des élections cantonales de 1985, lorsqu'il avait préconisé le retrait d'un candidat RPR au profit d'un candidat du FN arrivé en tête au premier tour de scrutin.

En dépit de l'insuccès de sa démonstration, M. Le Pen a néanmoins considéré qu'*« un sérieux avertissement avait été donné à la majorité »*, alors que M. Arrighi se risquait à parler, lui, de *« coup de semonce »*. *« Ceux qui voulaient nous donner une leçon l'ont eux-mêmes reçue »*, a répliqué M. Gaudin, qui a célébré *« la victoire de l'union de la droite libérale »*. *« Le combat était clair*, a-t-il ajouté, *c'était celui de la droite contre la gauche et non pas celui de la terre brûlée. Les électeurs, eux, n'ont pas accepté les injonctions venues d'en haut et ne se sont pas trompés d'adversaires. »* Le président du groupe UDF à l'Assemblée nationale a également estimé que la partielle de Marseille *« devait préfigurer le combat de mai prochain »*.

Malgré un désistement plus que tiède du candidat communiste en sa faveur, M. Manivet, de son côté, progresse de 7,3 points par rapport au total des voix de gauche. Il améliore légèrement son score de 1982 (47,66 % au lieu de 47,31 %) et gagne dix points par rapport aux résultats obtenus par les listes socialiste et communiste aux élections législatives de 1986. Le scrutin a été l'occasion d'une réconciliation spectaculaire entre les deux factions rivales pezetistes et defferriste du PS marseillais dans le but commun de préserver les chances du parti aux prochaines municipales. Rassurés sur l'état de leurs forces, ils ont enfoncé le clou de la *« collusion entre la droite et l'extrême droite »* qui constituera le thème majeur de la campagne du PS en 1989.

GUY PORTE.

[Les résultats du second tour, le dimanche 29 novembre, de l'élection partielle dans le canton 20-A de Marseille sont les suivants : inscr., 23 879 ; vot., 11 658 ; suffr. expr., 10 933. M. Robert Assante (UDF-PR), conseiller municipal de Marseille, 5 722 voix, *ÉLU* ; M. André Manivet, 5 211.

Au premier tour, M. Assante était arrivé en tête avec 3 512 voix, contre 2 772 à M. Manivet, 1 770 à Mme Danielle Dichard (FN), 1 127 à M. Robert Allione (PCF), 249 à M. Gérard Monnier-Besombes (Verts), 146 à M. Georges Thiollière (ext. dr.), 57 à M. Jean-Claude Gourheux (CNI) et 29 à M. Didier Tureau (ext. dr.), sur 23 879 électeurs inscrits, 9 769 votants et 9 662 suffrages exprimés.

Au second tour du scrutin de 1982, les résultats étaient les suivants : insc., 23 290 ; vot., 14 983 ; suffr., expr., 14 656. M. Mattéi (RPR), 7 721 voix, *ÉLU* ; M. Manivet, 6 935.]

Soulagement à l'UDF et au RPR

« L'union » de la majorité est le *« grand vainqueur »* de l'élection cantonale de Marseille : M. André Rossinot, président du Parti radical, a donné le ton des réactions des représentants de l'UDF et du RPR qui se sont félicités, le dimanche 29 novembre, de la victoire du candidat du Parti républicain, soutenu par le RPR. *« Les Marseillais ont compris le sens du combat de la majorité »*, a affirmé M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR.

Après avoir savouré la victoire, il s'agit de tirer les *« enseignements de ce scrutin »*, au nombre de trois, selon M. François Léotard, secrétaire général du PR : *« La majorité gagne*, a-t-il déclaré, *lorsqu'elle est fidèle à ses valeurs ; lorsqu'elle est fidèle aux engagements de 1986 (gouverner ensemble et rien qu'ensemble) et lorsque l'alliance RPR-UDF fonctionne bien dans un climat de confiance et de loyauté. »* En tout cas, l'exemple de Marseille doit être *« médité par tous dans les préparations des futures échéances électorales »*, a souhaité M. Hervé de Charette (UDF-PR), ministre délégué chargé de l'économie sociale, de la fonction publique et du Plan, dans un message adressé à M. Jean-Claude Gaudin.

Pour M. Edouard Balladur, ministre d'Etat chargé de l'économie, des finances et de la privatisation, *« l'essentiel est de ne pas se comporter comme les propriétaires des voix de ceux qui votent pour vous »*. Faisant allusion à la consigne d'abstention donnée par M. Jean-Marie Le Pen aux électeurs du Front national pour le second tour, M. Balladur a ajouté : *« D'ailleurs, quand on se comporte comme ça, en général, ça se termine mal. »*

Tel n'est pas l'avis du président du FN, qui estime que son parti a enregistré, à Marseille, *« le grand succès de son mot d'ordre d'abstention »*. *« Les deux candidats restés en lice*, explique-t-il, *n'atteignent pas, au second tour de cette élection, la moitié des voix du corps électoral puisque pas plus d'un électeur sur deux ne s'est déplacé. »* M. Le Pen s'est, de surcroît, défendu, lundi matin sur Europe 1, d'avoir voulu faire élire le candidat socialiste.

A gauche, M. Michel Rocard a regretté que le candidat socialiste soit *« un peu sanctionné »* car *« il a totalement refusé d'accepter les idées inacceptables de rupture, de violence et d'exclusion »* développées par l'extrême droite, alors que *« lui ne s'est permis aucune concession »*.

● **PCF : un adjoint au maire de Montluçon rejoint M. Juquin.** — Adjoint au maire de Montluçon (Allier) chargé des affaires culturelles, M. Jacky Flouzat vient d'annoncer sa décision de démissionner du PCF et de soutenir la candidature de M. Pierre Juquin. Conseiller général de Montluçon-Sud de 1973 à 1982, et depuis 1977 membre du conseil municipal de la ville de Montluçon, dont le maire est M. Pierre Goldberg (PC), M. Flouzat est membre du PCF depuis 1959. Il manifeste l'intention de conserver son siège municipal en affirmant *« son estime et sa solidarité »* au maire de Montluçon. M. André Lajoinie, candidat du PCF à l'élection présidentielle, est député de l'Allier. — *(Corresp.)*

La manifestation antiraciste de Paris

Plusieurs dizaines de milliers de personnes (vingt-cinq mille selon la police, près de cent mille selon les organisateurs) ont manifesté, le dimanche 29 novembre à Paris, de Montparnasse à la Bastille, à l'appel de SOS-Racisme, de l'UNEF-ID et de nombreuses autres organisations. Cette manifestation, qui s'est conclue par un concert à la Bastille, avait trois objectifs déclarés : *« Contre le racisme et la xénophobie ; pour l'intégration et l'égalité des droits ; pour la défense des valeurs démocratiques. »*

Mme Joëlle Kauffman, épouse du journaliste retenu en otage au Liban, a participé au défilé en compagnie d'une cinquantaine de personnes qui portaient des chaînes.

Les limites de l'œcuménisme

L'œcuménisme est un exercice difficile. Ceux qui rêvaient d'une grande fête antiraciste, réunissant des gens très différents pour *« établir un cordon sanitaire autour de l'extrême droite »*, ont quelques raisons d'être déçus. La fête de dimanche – un peu artificielle, un peu forcée – aura été, à la fois, trop œcuménique et pas assez.

Pas assez, car on cherchait en vain dans la foule quelques responsables de la majorité gouvernementale. Au moins ceux qui sont ouvertement acquis à la cause : les Hannoun, Stasi, Malhuret... Leur présence, souhaitée par certains organisateurs, aurait donné une autre allure à la manifestation. Mais n'avait-on pas fait en sorte, ici ou là, de les décourager ? Seraient-ils venus entendre des slogans de combat associant Jean-Marie Le Pen et Charles Pasqua ?

C'était, en effet, une manifestation tous azimuts, avec beaucoup d'organisateurs et beaucoup d'objectifs, avoués ou non. Une manifestation éclatée par trop d'œcuménisme. Si plusieurs organisations, des intellectuels et des artistes étaient venus défendre les immigrés, d'autres semblaient fêter surtout le premier anniversaire du mouvement étudiant, tandis que des militants politiques se croyaient déjà en campagne présidentielle, avec leurs badges du genre : « Tonton, tiens bon, nous arrivons. » Sans compter les « manifs dans la manif », comme cet étrange cortège, brandissant des drapeaux noir, vert et blanc, à l'occasion de la journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, et critiquant dans un tract... l'appel de SOS-Racisme.

La tête du cortège a mis une bonne demi-heure à se former, dans une belle bousculade. Finalement, les photographes ont été repoussés vers l'avant, les hommes politiques vers l'arrière, et une banderole « Paris-égalité » a été déroulée.

Drapeaux rouges et majorettes

Au premier rang, MM. Harlem Désir, président de SOS-Racisme et Philippe Darriulat, président de l'UNEF-ID, entouraient la chanteuse Eli Medeiros. Derrière, quelques têtes connues (Enrico Macias, Jean-Jacques Goldman...) ou moins connues, comme M. Pierre Bergé, président-directeur général d'Yves Saint-Laurent, et le frère de Malik Oussekine, à la mémoire duquel une autre manifestation est prévue le 5 décembre à Paris. La CFDT était représentée par M. Edmond Maire, le PCF par M. Maxime Gremetz, les « rénovateurs » par M. Pierre Juquin en personne, tandis qu'un gros bataillon de socialistes était dispersé dans la foule : MM. Lionel Jospin, Michel Rocard, Jean-Pierre Chevènement, Paul Quilès et Jack Lang.

Des efforts avaient été faits pour réchauffer ce dimanche glacial de novembre : orchestres, danseuses, confettis, ballons... tandis que des majorettes en rouge et blanc ouvraient la marche de la fédération socialiste du Val-de-Marne. Mais il n'est pas facile d'innover à chaque fois : les géants sur échasses qui enjambaient la foule semblaient sortir tout droit de la précédente manifestation contre la réforme du code de la nationalité.

Les plus agressifs auront été les militants de la Jeunesse communiste révolutionnaire, qui brandissaient tout leur stock de drapeaux rouges, avec des condamnations sans appel : « Pasqua, Chirac, Pandraud, Le Pen, tout ça à la poubelle. » Derrière eux, très dignes, les militants du MRAP laissaient parler leurs pancartes tricolores : « Le racisme est un affront national. »

Un groupe d'étudiants de Paris X faisait la nique au SIDA mental : « Le racisme, il ne passera pas par moi. » Des « red skins » se faisaient peur avec des foulards sur la bouche. Les militants du PC, bien alignés, avec leurs camionnettes et leurs banderoles de « pros », rappelaient qu'ils avaient sauvé de l'expulsion le jeune Congolais Mitolo, présent dans le cortège. La section SOS-Racisme de Bordeaux agitait une pancarte en forme de bouteille (« Le cuvée du pote »), mais chantait des slogans plus classiques : « Première, deuxième, troisième génération, on est tous des enfants d'immigrés. » Sa consœur du Val-d'Oise, plus pratique, faisait une réclamation : « Réparez les ascenseurs ! » Et, vaillamment, sourire dans les nuages, un barbu sans casquette continuait de brandir sa pancarte énigmatique : « Main dans la main, être humain », comme s'il voulait à lui seul résumer tous ces cortèges, en effacer toutes les contradictions...

ROBERT SOLÉ.

L'Algérie est « préoccupée » par le sort de ses ressortissants en France

Le ministre algérien des affaires étrangères, M. Ahmed Taleb Ibrahimi, a convoqué, dimanche 29 novembre, l'ambassadeur de France à Alger pour lui exprimer *« sa profonde émotion et sa grande préoccupation devant les pertes de vie humaines et les circonstances dans lesquelles ces homicides ont été commis »* et souligner *« la nécessité du renforcement des mesures de nature à garantir la sécurité et la dignité de la communauté algérienne en France »*.

Cette convocation intervient à la suite de plusieurs meurtres d'Algériens en France qui ont provoqué de nombreuses réactions en Algérie. Dans l'affaire du meurtre de Castres, où un Algérien a été assassiné par deux parachutistes le 21 novembre dernier, la Ligue algérienne des droits de l'homme s'est constituée partie civile. Son avocat, Me Ben Abdallah, a estimé qu'il était *« urgent de constituer un livre blanc répertoriant tous les crimes racistes en France ainsi que les lenteurs des tribunaux pour instruire ces affaires »*.

De son côté, le bâtonnier d'Alger, Me Tayeb Belloula, médiateur algérien dans le différend algéro-français sur les enfants de couples binationaux séparés, a demandé dimanche à la France d'organiser des visites d'enfants vers l'Algérie, *« comme s'y sont engagées les autorités françaises »*. — *(AFP.)*

Potaches en marge

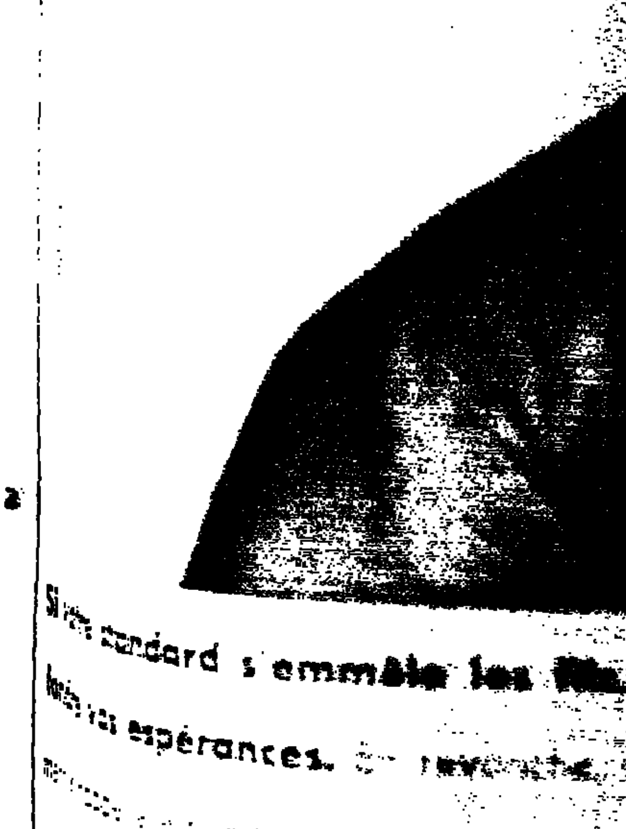
Potes, potaches et politiques. Des trois composantes de la *manifestation du 29 novembre*, la deuxième était la moins visible. Un an après les manifestations de centaines de milliers de jeunes qui avaient énergiquement ponctué le mouvement contre le projet Devaquet de réforme universitaire, la différence était impressionnante. Les plus chevronnés soulignaient avec assurance que les quinze ou vingt mille étudiants et lycéens présents dimanche dans les rues de Paris aux côtés de militants plus âgés représentaient une force non négligeable. Et ils récusaient toute comparaison avec un mouvement exceptionnel. Mais beaucoup d'étudiants ne pouvaient s'empêcher d'avouer leur surprise ou leur déception, leur impression de « déjà vu », comme une sorte de lassitude.

De manière symptomatique d'ailleurs, cette manifestation sur l'égalité des droits n'a permis aucune ouverture sur les problèmes de l'école et de l'université. Pas un slogan, pas une pancarte, pas une banderole, à l'exception paradoxale d'un petit panneau brandi par une militante du MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) et réclamant *« une école efficace pour tous et pour chacun »*. Au moment où les syndicats étudiants s'efforcent, en ordre dispersé, de remobiliser sur le thème de la pénurie budgétaire et de la misère quotidienne des universités, c'est maigre. La « génération morale » qui avait trouvé son identité l'an dernier — en mariant Coluche et Devaquet, « Touche pas à mon pote » et « Tonton tiens bon », l'égalité des droits dans les cités et dans les lycées — a du mal à passer le cap de la maturité.

L'absence de perspectives claires de mobilisation s'est d'ailleurs vérifiée à nouveau lors d'un collectif national de l'UNEF-ID qui s'est déroulé après la manifestation. La direction du syndicat étudiant a fait approuver la multiplication, cette semaine, des assemblées générales de sensibilisation, des appels à la mobilisation, voire des grèves le 3 ou le 4 décembre, si les conditions locales le permettent, avant la manifestation organisée à Paris, le 5 décembre, par le « comité des familles des victimes des violences policières » soutenu par une soixantaine d'organisations. La minorité proche de la Ligue communiste révolutionnaire aurait souhaité de façon plus volontariste une journée unique de grève le 3 décembre dans toutes les universités. Et pour la première fois, les trotskistes étaient rejoints par les militants de SOS-Racisme qui faisaient jusqu'alors partie de la « majorité ». Conséquence directe des dissensions qui ont présidé à l'organisation de la manifestation de dimanche. Et démonstration symbolique des divergences actuelles au sein du monde étudiant.

GÉRARD COURTOIS.

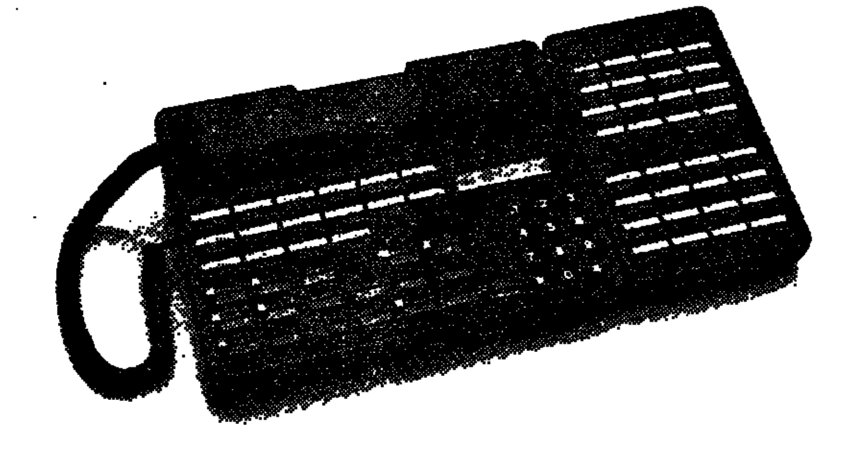




NE QUITTEZ PAS, NOUS RECHERCHONS VOTRE CORRESPONDANT... NE QUITTEZ PAS...



Si votre standard s'emmêle les fils, vous verrez fondre vos espérances. En revanche, si, automatiquement, il rappelle le numéro pas libre, passe vos communications sur un autre poste, demande qu'on vous rappelle, signale à votre correspondant "occupé" que vous attendez et vous laisse les mains libres. Bref, si c'est un TELIC 1600, PME et PMI à vous la gloire! Avec ce système et son fil numérique, vous pourrez même, sans bouleverser vos bureaux, interconnecter téléphones, micro-ordinateurs, terminaux télématiques et bureautiques. Quelle capacité souhaitez-vous? Jusqu'à 48 terminaux et 16 lignes extérieures? Nous avons le fil auquel tient votre réussite.



LA REUSSITE TIENT A UN FIL

TELIC

ALCATEL



Société

Un commissaire de la PJ inculpé de proxénétisme aggravé

Emoi et protestations dans la police

Interpellé le 28 novembre par les gendarmes de la section de recherche de Versailles, le commissaire Yves Jobic, de la 1re division de police judiciaire à Paris, a été inculpé de proxénétisme aggravé par M. Jean-Michel Hayat, juge d'instruction à Nanterre. Placé sous contrôle judiciaire, le policier, assisté de Me Jean-Marc Varaut, a décidé de porter plainte contre X. pour dénonciation calomnieuse, faux témoignages et subornation de témoins. Le policier, qui affirme avoir cherché à couvrir ses indicateurs, serait intervenu à plusieurs reprises en faveur de proxénètes qui se livraient à un trafic de stupéfiants. Il est mis en cause par des prostituées ; des écoutes téléphoniques établissent qu'il entretenait des liens très – trop ? – étroits avec ceux qu'il présente comme ses informateurs.

A vingt-neuf ans, le commissaire Yves Jobic, chef des unités de recherche de la 1re division de police judiciaire à Paris, est jusqu'ici considéré comme un brillant élément. Pourtant, lorsque le 28 novembre, à 0 h 15, les gendarmes en tenue de la section de recherche de Versailles l'arrêteront devant son appartement du Marais, à Paris, il est peut-être surpris par la méthode mais pas étonné : depuis longtemps, il le sait, il *risque* d'avoir des ennuis, et sa hiérarchie en a été prévenue.

Tout a commencé en 1985 lorsqu'un important réseau de trafic d'héroïne fut démantelé à la cité du port de Gennevilliers. Vingt-quatre personnes seront condamnées. Les pourvoyeurs ne sont pas découverts, la chaîne complète de l'approvisionnement n'est pas remontée.

En 1986, l'affaire rebondit. De nouveaux dossiers arrivent au tribunal de grande instance de Nanterre et sont confiés au juge Jean-Michel Hayat. Assez rapidement, les circuits sont mis au jour, L'héroïne serait fournie par Jean-Claude Moustapha, dit Aziz, le « chéri » dont le quartier général est un bar du douzième arrondissement de Paris, dans l'immeuble, où habitaient les Iraniens que fera arrêter le juge Gilles Boulouque et qui, mêlés à des attentats, se livraient aussi au trafic d'héroïne.

Interventions

Conditionnée dans un foyers de travailleurs à Gennevilliers, la drogue était ensuite acheminée dans un café de la porte de Saint-Ouen , le Milord. Plusieurs personnes sont interpellées et incarcérées en décembre 1986. La justice ordonne des écoutes téléphoniques. Un bar du 6e arrondissement, « la Palmeraie » est surveillé. Ce bar est tenu par le frère de Jean-Claude Moustapha, Jean Moustapha, et par son associé, Rachid Mochri.

C'est alors que le commissaire Yves Jobic, – qui n'est pourtant pas territorialement compétent – s'inquiète du sort de Jean-Claude Moustapha qui est, explique-t-il, l'un de ses informateurs. Ces interventions se font si pressantes que le commissaire Olivier Foll, chef de la brigade des stupéfiants, reçoit, le 27 août 1987, la visite du juge de Nanterre qui s'étonne de cette insistante sollicitude. Prévenu sur son lieu de vacances, le commissaire Jobic alerte aussitôt Jean Moustapha au bar de la Palmeraie. *« Le mec de Nanterre, tu vois, il est complètement malade, ce mec »*, dit même le policier à son interlocuteur.

A la fin du mois d'octobre, Jean Moustapha et son associé sont interpellés à leur tour et inculpés d'infraction à la législation sur les stupéfiants et de proxénétisme. A plusieurs reprises, au cours de l'enquête sur le trafic de stupéfiants, témoins ou inculpés mettent en cause le commissaire Jobic. Serait-il allé au-delà de ce qui l'on admet dans les relations classiques entre policier et indicateur ?

A la fin du mois de novembre, le procureur de Nanterre, constatant que le commissaire Jobic est susceptible d'être inculpé, demande, puisqu'il s'agit d'un officier de police judiciaire, à la chambre criminelle de la Cour de cassation, de désigner la juridiction compétente. Ce sera le tribunal de Nanterre dont le président confiera l'instruction au juge Jean-Michel Hayat. Ce dernier fait interpeller Yves Jobic le 28 novembre par les gendarmes. L'inspection générale des services (IGS) perquisitionne au domicile du policier et à son bureau de la 1re PDJ. Des documents y sont saisis et dimanche 29 novembre, le policier est inculpé de proxénétisme aggravé.

Cinq prostituées l'accusent d'avoir « protégé » Jean Moustapha, leur souteneur, moyennant finances. Une autre, « Zouzou », dont le proxénète avait été arrêté par M. Jobic, et qui gagne de 3 000 F et 4 000 F par jour, affirme avoir remis 6 000 F en trois fois au policier en échange de sa protection. Un versement de 1 500 F aurait même été effectué au bureau du commissaire.

Il ressort aussi des écoutes téléphoniques que la famille Moustapha était régulièrement tenue au courant de l'enquête par le commissaire Jobic.

Quel crédit faut-il accorder à ces accusations ? Par avance, le commissaire Jobic avait répondu à cette question. Dans un rapport du 23 novembre et transmis à son supérieur, le commissaire Philippe Venere, chef de la 1re DPJ, Yves Jobic expliquait que si ces prostituées l'accusaient ainsi c'est parce qu'elles avaient été *« soumises à un chantage leur laissant le choix entre la liberté moyennant leurs déclarations, ou la prison, ou encore la reconduite à la frontière »*.

Machination ?

Le policier a dressé une liste détaillée des affaires résolues grâce aux renseignements fournis par le clan Moustapha et justifie également les liens étroits qu'il entretenait avec l'ensemble de la famille.

Dans une lettre du 3 novembre, le commissaire Venere sollicite pour sa part l'*« intervention »* de M. Daniel Dugléry, secrétaire général du Syndicat des commissaires de police *« pour Yves Jobic »* et pour *« moi-même »*, écrivait-il. Mettant assez sèchement en cause l'impartialité du juge d'instruction, le commissaire rappelle que s'il était jusqu'ici attaché au principe du juge d'instruction unique, le comportement de M. Hayat est *« vraiment de nature à justifier la collégialité »*. *« Je ne puis supporter plus longtemps le comportement déloyal d'un magistrat pour salir mon collègue et moi-même. »*

Inculpé en présence de son avocat, Me Varaut, et du représentant du Parquet qui, par écrit, a fait valoir que l'inculpation ne reposait pas sur des charges suffisantes, M. Yves Jobic a porté plainte contre X. pour *« dénonciation calomnieuse, faux témoignages et subornation de témoins »*. Et le Syndicat des commissaires de police a décidé de tenir, dès mardi 1er décembre, un congrès extraordinaire consacré à cette affaire.

AGATHE LOGEART.

A la cour d'assises de la Vienne

Pierre Baptiste condamné à dix ans de réclusion criminelle

La cour d'assises de Vienne a infligé, samedi 28 novembre, une peine de dix ans de réclusion criminelle à Pierre Baptiste, cinquante-quatre ans, reconnu coupable de tentative de meurtre sur la personne d'un syndic et de coups et blessures volontaires.

Le 19 novembre 1984 au tribunal de commerce de Poitiers, Baptiste avait tiré deux coups de fusil de chasse en direction des magistrats, avant de blesser gravement au visage un syndic, Me Michel Berault, qu'il rendait responsable de sa ruine.

L'avocat général Jacques Paugam avait demandé une peine de quinze ans de réclusion criminelle, assortie d'une mesure de sûreté portant sur la moitié, tout en soutenant que Baptiste avait voulu *« humilier »* les juges consulaires sans avoir la même intention homicide qu'envers le syndic. En outre, le magistrat lui accordait les circonstances atténuantes, tenant compte à la fois de son équilibre psychologique et de l'influence de ceux qui avaient voulu se servir de lui dans leur combat contre les juridictions consulaires. Quelques-uns d'entre eux ont d'ailleurs accueilli le verdict en lançant des injures à la cour et aux jurés.

Après l'arrestation de l'artificier d'Action directe

Deux juges d'instruction pour Max Frérot

LYON
de notre bureau régional

Après son arrestation, vendredi 27 novembre, à Lyon, Max Frérot, artificier de la branche lyonnaise d'Action directe (*le Monde* daté 29-30 novembre), a été placé en garde à vue dans les locaux de la police judiciaire. Il ne devait être interrogé durant les premières quarante-huit heures de celle-ci que sur les circonstances de son interpellation : une double tentative de meurtre sur agents de la force publique, les gardiens de la sûreté urbaine Marc Baquero, trente-quatre ans, et Bruno Hugol, vingt-quatre ans, qui ont été décorés par M. Robert Broussard, préfet, directeur central des polices urbaines, de la médaille d'argent des actes de courage et de dévouement.

Peu loquace, Max Frérot s'est alimenté normalement et a dormi quelques heures sur un lit de camp. Dès dimanche soir, un commissaire et deux inspecteurs de la brigade criminelle de Paris prenaient le relais. Ils disposaient, eux aussi, de quarante-huit heures pour entendre le terroriste sur une partie des faits qui lui sont imputés depuis septembre 1986.

Pour les autres faits (une série d'attaques à main armée, dont trois meurtrières, et des attentats à l'explosif, dont un contre le siège de la brigade de répression du banditisme à Paris) ce sont deux magistrats qui sont seuls compétents : M. Marcel Lemonde, juge d'instruction à Lyon, à qui Max Frérot devrait être officiellement présenté mardi 1er décembre, et son collègue parisien, M. Jean-Louis Bruguière. Le juge parisien s'est rendu samedi à Lyon pour régler les détails d'une procédure qui devrait ultérieurement nécessiter un transfert provisoire de Max Frérot à Paris.

Max Frérot est la vingtième et sans doute la dernière pièce du puzzle. Jusque-là il restait insaisissable, mais nous a confié M. Lemonde : *« La chance a enfin tourné. Cela devait bien finir par arriver, après plusieurs chaudes alertes. Il va falloir mettre les bouchées doubles pour respecter le calendrier que je m'étais fixé : la fin du premier trimestre 1988. Mais avec l'arrestation de Frérot, c'est un dossier quasi complet que j'aurai alors la satisfaction de boucler... »*

Qui sait pourtant si les documents retrouvés vendredi soir dans une sacoche sur le cyclomoteur de Frérot ne vont pas relancer l'instruction vers de nouvelles pistes ?

ROBERT BELLERET.

Pour avoir refusé d'appliquer le plan Séguin

Un médecin-conseil de la Sécurité sociale est suspendu de ses fonctions

Le 16 novembre, le docteur Martine Debat, médecin-conseil de la Sécurité sociale, dans le Val-de-Marne, est suspendu de ses fonctions par le directeur de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM), M. Dominique Coudreau, après avis du médecin-conseil national, le docteur Jean Marty. Motifs : *« Manquements du docteur Debat à ses obligations professionnelles ; prise de position publique contre les récentes mesures gouvernementales en matière d'assurance-maladie ; refus réitéré d'assurer une part importante des tâches lui incombant ; diffusion à l'extérieur de l'institution de documents utilisés par le service médical pour remplir les missions qui lui incombent. »*

La nouvelle de la suspension du docteur Debat se répand immédiatement dans les centres et services de la Sécurité sociale. L'émotion est grande : le docteur Debat travaille depuis seize ans à la Sécurité sociale et sa dernière notation s'accompagnait de l'observation suivante : *« Très bon médecin-conseil qui effectue avec conscience les tâches habituelles du contrôle médical. »*

Que s'était-il donc passé pour que M. Coudreau en vienne à prendre pareille décision, la quatrième en près de trente ans ? Deux faits essentiellement : tout d'abord, il est reproché au docteur Debat d'avoir refusé de constituer des dossiers nominatifs sur les médecins de ville suspectés de ne pas – ou de mal – appliquer les dispositions du plan Séguin de rationalisation des dépenses. Ensuite, d'avoir publiquement, par une lettre en date du 26 août, posé à M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales, les questions suivantes :

« Nous sommes tenus de respecter les règles déontologiques qui régissent notre profession, ne jamais compromettre la qualité des soins, faciliter l'obtention par le malade des avantages sociaux auxquels lui donne droit son état. Ces règles, faudrait-il aujourd'hui que nous, médecins, nous les abandonnions parce qu'elles se heurtent à l'application de votre plan ? Je vous demande, monsieur le ministre, une réponse : faudrait-il que les médecins-conseils deviennent « informateurs », normalisateurs du corps médical ? Monsieur le ministre, je vous demande une réponse : notre préoccupation ne devrait-elle plus être l'état des malades, mais l'observance de décisions politiques dont vous avez la charge ? »

Une pétition de 320 praticiens

Sans juger cette affaire sur le fond – elle le sera par la commission administrative paritaire de la CNAM, réunie en formation disciplinaire le 14 décembre, – le docteur Jean Marty nous a rappelé quelles étaient les obligations des médecins-conseils : exerçant sous l'autorité du directeur de la CNAM, ils sont tenus d'appliquer les textes réglementaires, et le plan de rationalisation des dépenses en est un.

« Observer et contrôler la façon dont nos confrères travaillent est un des rôles dévolus aux médecins-conseils, explique le docteur Marty. *Le plan Séguin a été voté par le Parlement et nous sommes un Etat de droit. Chacun est libre, en tant que citoyen, de penser ce qu'il veut de ce plan. Mais à partir du moment où il a été voté par le Parlement et approuvé par le conseil d'administration de la Caisse nationale, qui est notre pouvoir politique à nous, nous devons faire respecter l'application de ces textes. Les syndicats médicaux représentés à la CNAM, la CSMF et la FMF ont, eux aussi, donné comme consigne de « jouer le jeu » réglementaire. En conséquence, le directeur de la CNAM et moi-même ne pouvions tolérer un refus d'appliquer des textes réglementaires. »*

Dans un premier temps, un blâme a donc été adressé au docteur Debat. Celui-ci n'ayant pas été suivi d'effet, une suspension a été ensuite décidée. Logique administrative d'un côté, logique de conviction de l'autre.

Aussitôt la décision de suspension connue, plus de trois cent vingt médecins se sont mobilisés pour la défense du docteur Debat. Initiateurs de ce mouvement, les professeurs Paul Milliez et François Guérin s'inquiètent *« d'une dérive vers l'interdiction pour les médecins de continuer d'exercer dans le respect des règles déontologiques exigées par leur profession, par les droits de leurs malades. A quelles « obligations professionnelles » veut-on contraindre les médecins ?* demandent-ils. La question est posée devant l'opinion : *« Les médecins vont-ils voir leur pratique normalisée par des directives gouvernementales ? Cette normalisation inclurait-elle, pour ceux d'entre eux qui lui opposent leur conscience et la déontologie médicale, le délit d'opinion ? »*

Réponse le 14 décembre. En attendant, le Conseil national de l'ordre des médecins se refusera à tout commentaire sur cette affaire.

FRANCK NOUCHI.

Après l'interdiction du vacherin suisse Mont-d'Or

Fromages à risques

Limitée au départ à quelques communes du canton de Vaud, l'affaire des vacherins suisses prend depuis quelques jours les dimensions d'une polémique internationale centrée sur les risques médicaux qui seraient liés à la consommation de certains fromages. Tout a commencé en Suisse avec l'interdiction à la vente du vacherin de marque Mont d'or, soupçonné par les autorités helvétiques d'être à l'origine d'une grave épidémie de listériose. Cette infection microbienne est due à la prolifération dans l'organisme humain d'un germe particulier baptisé *listeria monocytogenes*.

Curiosité épidémiologique dans les années 50, la listériose est aujourd'hui une affection bien connue et relativement fréquente. Le risque d'infection grave (méningite, septicémie) ne concerne toutefois que certaines personnes déjà malades : sujet immunodéprimés, éthyliques ou cancéreux. L'autre risque majeur est celui d'une transmission du germe pendant la grossesse de la mère à l'enfant qu'elle porte.

La listériose peut être traitée efficacement par des antibiotiques. Mais, dans la grande majorité des cas, l'infection de l'organisme par ce germe ne déclenche aucune maladie, l'infection demeurant totalement inapparente. Selon les autorités helvétiques, 111 cas de listériose ont été diagnostiqués en Suisse depuis 1983 et 31 décès ont été recensés.

La responsabilité du vacherin a été établie, les germes pathogènes ayant été retrouvés dans le groupe des fromages incriminés. La décision helvétique de retirer le vacherin de la vente a fait grand bruit. Elle est aussi, depuis quelques jours, à l'origine d'une série de réactions plus ou moins protectionnistes visant notamment les vrais fromages français. C'est ainsi que diverses analyses sont effectuées actuellement en Suisse afin de déclarer la présence éventuelle de *listeria* dans des fromages français. On a, par ailleurs, appris qu'un camembert normand avait été interdit il y a quelques mois dans le canton de Bâle à cause d'une *« trop forte teneur en bactéries fécales »*.

En France, M. Michel Ledru, président de l'interprofession laitière, s'est *« élevé avec vigueur »* contre les informations *« tendant à attribuer aux produits laitiers une responsabilité directe dans les cas de listériose survenus en France ces dernières années »*. Il s'agit, a-t-il dit, *« d'affirmations non fondées »*. La direction générale de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) a, par ailleurs, publié le 28 novembre un démenti à la suite d'un regrettable quiproquo. Un spécialiste de cet institut ayant rappelé que deux cents personnes étaient mortes en France en 1986 de listériose, plusieurs organes de presse avaient laissé entendre que ces deux cents décès étaient dus à la consommation de fromage contaminé par le germe.

De son côté, l'interprofession laitière, citant plusieurs spécialistes français de microbiologie, a rappelé que *« les cas de listériose enregistrés en France depuis plusieurs années n'ont jamais été directement rapportés à une origine alimentaire »*. Selon l'interprofession laitière, la rigueur des contrôles effectués dans ce domaine exclut *a priori* tout risque d'épidémie dans notre pays.

Il n'en est pas moins vrai que l'épidémie suisse n'est pas la première du genre. Une salade de choux contaminé (au Canada en 1981) et des fromages frais (aux Etats-Unis en 1985) ont déjà été à l'origine d'affaires similaires. De même, une troisième épidémie a été décrite en 1983 dans l'Etat du Massachusetts (49 cas, 14 décès). Il s'agissait alors d'une listériose due à la consommation de lait de vache pasteurisé. Plus qu'une contamination du lait lui-même, il semble que la présence de germes dans les vacherins suisses soit la conséquence du non-respect des règles élémentaires d'hygiène dans la fabrication des fromages. Un fait surprenant quand on connaît la célèbre réputation des Suisses en matière d'hygiène et de propreté.

JEAN-YVES NAU.

Le vingtième congrès du Syndicat de la magistrature

L'année des juges

Ce n'est pas facile d'avoir vingt ans, et les juges du Syndicat de la magistrature, qui, du 27 au 29 novembre, ont tenu leur congrès annuel au palais de justice de Paris, s'en rendent bien compte. Novateur, iconoclaste à ses débuts, le syndicat n'a pas toujours bien vécu la période 1981-1986, prisonnier d'un soutien idéologique implicite au gouvernement et vidé de ses cadres, partis rejoindre les cabinets ministériels. Mars 1986 fut l'heure de l'opposition frontale à la politique menée au ministère de la justice par M. Albin Chalandon, celle des grands combats contre les prisons privées et le code de la nationalité.

Mais, aujourd'hui, c'est sur le fonctionnement même de l'institution et le rôle du juge dans la société que ces magistrats clairement à gauche sont contraints de se pencher. Rattrapé par l'actualité, le congrès qui, sur le thème de « Travail, famille, justice », devait en priorité s'intéresser au « nouvel ordre social » (toxicomanie, nationalité, jeunesse en difficulté) a dû, sous peine d'être hors sujet, recentrer ses travaux. L'année, en effet, a été rude pour le syndicat : accaparé par les affaires Guémann et Apap, les exclusions et redoublements à l'Ecole nationale de la magistrature, la mise à l'écart au ministère de nombre de ses membres, le SM a aussi été confronté à des questions de fond suscitées par les récentes affaires.

C'est avec une tendresse bienveillante pour leurs benjamins que les « anciens » du syndicat, comme MM. Dominique Charvet, Jean-Pierre Michel, Philippe Texier ou Michel Marcus, sont remontés à la tribune pour leur montrer le chemin et tenter de répondre à une certaine forme de désarroi. Qu'il s'agisse du statut des magistrats, du droit de grève, battu en brèche par de récentes décisions de justice, des jeunes et de la prison, de la réforme de l'instruction, ou de la toxicomanie, les congressistes ont compris qu'il était urgent de relancer dans le syndicat un débat de fond dont on avait depuis trop longtemps fait l'économie.

« L'année 1987 peut-elle être qualifiée d'année des juges et de quels juges ?, a demandé la présidente du syndicat, Mme Adeline Hazan. *En moins d'un an, au terme d'affaires retentissantes qui ont secoué la justice, se pose la question des rapports de l'institution judiciaire et du pouvoir politique. »*

Parfois brouillons, englués dans l'interminable querelle du vocabulaire, les congressistes ont pourtant eu le sentiment d'avancer et d'échapper, cette année, à une opposition par trop ronronnante. Pleins de bonnes intentions, ils ont décidé de se remettre à l'ouvrage et de redevenir une force de proposition. Ils sont aussi appelés à la vigilance. *« L'utilisation judiciaire par le pouvoir politique aux fins d'intérêts partisans n'est pas nouvelle »*, a ainsi affirmé M. Michel Marcus dans une motion adoptée par le congrès.

En revanche, pour les congressistes, l'utilisation cumulée des notions de secret – secret de l'instruction, secret défense, – les révélations partielles ou totales de rapports administratifs, le maniement orienté de la procédure qui débouche sur des décisions non motivées, trace les lignes de force d'une stratégie au niveau judiciaire d'autant plus inquiétante qu'elle est ouvertement relayée par certains membres de la hiérarchie. Les journalistes en sont les victimes lorsqu'ils ne s'inscrivent plus dans le sens souhaité, ainsi que le démontrent certaines poursuites. Le SM met en garde les responsables politiques contre les effets graves que peut avoir le processus sur la confiance des citoyens en justice.

Ag. L.

● **Trois nouveaux membres du conseil syndical ont été élus.** – M. Robert Adam (Amiens), Mme Dominique Dupernier (Douai), M. Pierre Espieu (Angers). Dans quinze jours, le conseil syndical élira un nouveau bureau et devra trouver un successeur à M. Jean-Pierre Deschamps, secrétaire général, dont le mandat touche à sa fin.

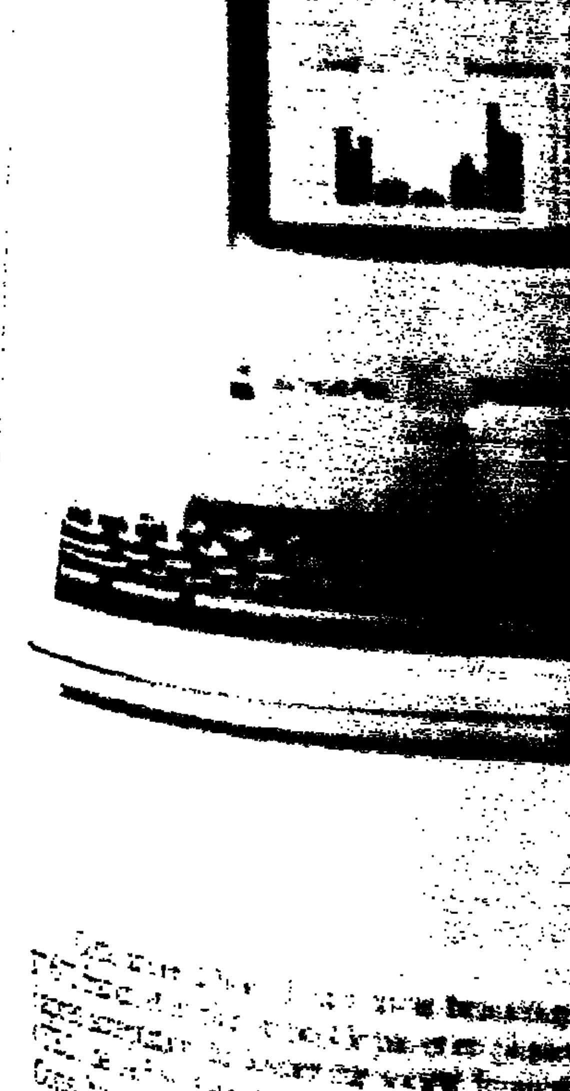
EN BREF

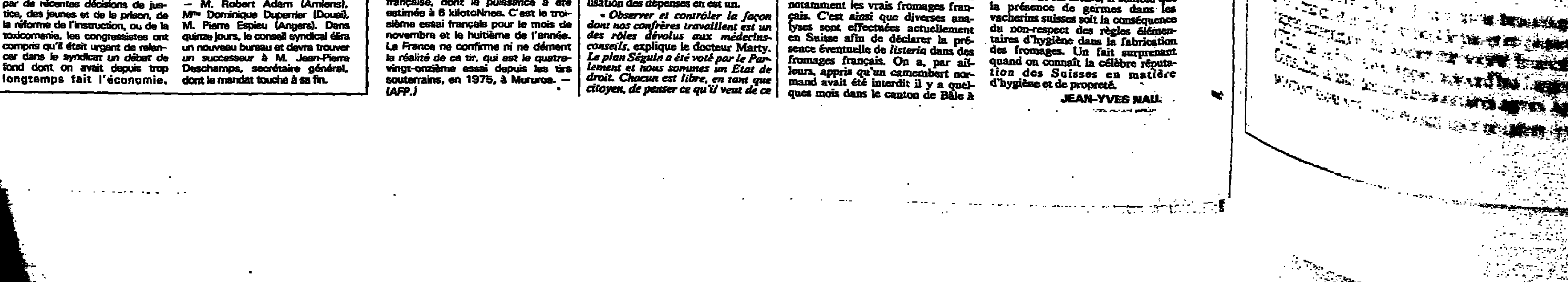
● **L'appel d'un candidat à la reprise de Chaumet est déclaré irrecevable.** – La troisième chambre de la cour de Paris, présidée par M. Jacques Lemontey, a déclaré irrecevable, vendredi 27 novembre, l'appel interjeté par la société Reza Gem après le jugement rendu le 10 juillet par le tribunal de commerce, qui avait désigné le groupe Investcorp repreneur de la joaillerie Chaumet. Au nom de Reza Gem, Me Christine Courrégé avait soutenu, pour demander la nullité du jugement, que sa cliente n'avait pas été placée sur un pied d'égalité avec les autres candidats à la reprise par l'administrateur judiciaire, Me Hubert Lafont. La cour a fondé son arrêt sur l'article 174 de la loi du 25 janvier 1985 relative au redressement et à la liquidation judiciaire, selon lequel l'auteur d'une offre de reprise non retenue n'est pas au nombre des personnes auxquelles cette loi réserve le droit de faire appel.

● **L'extension du SIDA.** – Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le nombre de cas de SIDA a progressé de 25 % en France en trois mois : 2 523 cas signalés au 30 septembre contre 1 980 au 30 juin. La France se classe à présent au deuxième rang des pays affectés après les Etats-Unis, où ont été recensés, à la date du 9 novembre, 45 436 cas contre 42 354 le 28 septembre.

En une semaine, l'OMS relève que le nombre de cas officiellement déclarés est passé de 66 066 à 68 217. L'épidémie progresse en particulier au Canada (1 334 cas contre 1 000), au Royaume-Uni (1 123 contre 1 067) et en Italie (1 104 contre 1 025).

● **Nouvel essai nucléaire français à Mururoa.** – Selon un porte-parole du gouvernement néo-zélandais, la France a procédé, lundi 30 novembre, à un essai nucléaire souterrain, à Mururoa, en Polynésie française, dont la puissance a été estimée à 6 kilotoNnes. C'est le troisième essai français pour le mois de novembre et le huitième de l'année. La France ne confirme ni ne dément la réalité de ce tir, qui est le quatre-vingt-onzième essai depuis les tirs souterrains, en 1975, à Mururoa. – (AFP.)





هكذا من الاصل

Société

Un hommage organisé par le Collège international de philosophie

L'appétit démocrate de François Châtelet

Il y a près d'un an, le 26 décembre 1986, *disparaissait François* Châtelet à soixante ans. L'Université perdait un grand professeur, la philosophie un défenseur critique et créatif, et nombre de gens très divers *un ami généreux* et disponible. Une des grandes figures de la vie culturelle française avait cessé de rire, de ce rire chaleureux et libre qui signe une intelligence sans froideur.

Cette figure n'a pas cessé de vivre. Elle est présente et nette, palpable presque, et toujours aussi séduisante et stimulatrice. Car François Châtelet *possédait cette force* rare qui incite à penser, qui pousse à travailler. Il donnait à chacun, philosophe ou écrivain, peintre, musicien, cinéaste, etc., le courage d'oser, d'*entreprendre*, et de poursuivre. A ses *étudiants comme* aux *autres*, il donnait effectivement la parole. Beaucoup de ceux qui l'ont rencontré ont su déployer grâce à lui leur propre puissance.

Ils sont venus le dire avec émotion et gratitude, animés d'*une amitié toujours vive*. Ils n'étaient pas les seuls. Au cours des deux journées d'hommage organisées par le Collège international de philosophie qui a perdu en François Châtelet l'un de *ses fondateurs, plus d'une* soixantaine de *personnes* inconnues ou illustres ont évoqué l'ami, l'homme public, le philosophe.

Certains moments eurent des airs de réunion de famille. Au sens propre : Robert Jospin (père de Lionel et de Noëlle, devenu Noëlle Châtelet) fit une émouvante allocution *que filmait* Antoine Châtelet, fils de François. Mais la famille du philosophe déborde ce cercle d'amour et de chair. Avec les autres, spontanément, *« il inventait l'intimité »*, comme dit joliment Pierre Dumayet. Car Châtelet savait offrir au premier venu l'impression d'être un proche de *longue date. Tout un* art...

De la cuisine à la tribune où il excellait pareillement, il n'y a pas plusieurs hommes. Le même appétit goûtait les mots comme les saveurs. *Les pot-au-feu, les cours*, les livres, étaient pour le philosophe les actes d'une vie au sein du monde. Châtelet n'était pas l'homme des nuées ou de la tour d'ivoire. Il était de plain-pied *dans la cité. S'il parlait clair*, s'il avait le rare talent de formuler en termes limpides les problèmes les plus complexes, c'est que la philosophie n'a pas à se dérober au peuple. Une même exigence de démocratie *animait ses prises de position* politique, ses multiples interventions journalistiques, son enseignement. Sa vie entière atteste que l'expression « intellectuel-démocrate » devrait être un *pléonasme*.

La vie philosophique pour François Châtelet est un processus visant à instaurer des rapports humains, y compris à l'intérieur de nous-mêmes, avec l'*inhumain en nous*. Comme l'a notamment souligné Gilles Deleuze, affirmant qu'il n'y avait peut-être pas eu de philosophe aussi tranquillement athée depuis Nietzsche. *Châtelet ou le courage de l'immanence.*

Bien d'autres communications mirent en lumière les principaux axes de ses travaux, depuis « Logos et Praxis », jusqu'à « Marges. *L'Occident et ses hôtes* », en passant, entre autres, par son « Platon », son « Hegel » et ses ouvrages sur les idées politiques.

A son œuvre appartiennent aussi des lieux qu'il *fit* exister. *Lieux de paroles, de discussions* et de recherches, comme l'Institut de philosophie de la Sorbonne, puis le département de philosophie de Paris VIII-Vincennes, dont Châtelet empêcha l'*implosion en se vouant* à *gérer l'« harmonie des dissonances »*, comme le rappela René Schérer.

La fondation du Collège international de philosophie prolonge ce même geste d'*« ouvreur d'espace »*. Jacques Derrida a montré comment dans cette fondation, marquée par le risque et la fragilité, la philosophie était à penser comme démocratie en *actes. Non pas la mise en œuvre* d'un modèle déjà donné, mais la promesse de modalités à venir.

Si l'on répéta que l'œuvre de François Châtelet fut sa vie, ceci n'est pas à entendre comme une *dépréciation de ses écrits dont* il reste beaucoup à méditer. Ces deux journées ont su rendre sensible la part non écrite de son œuvre, faite auprès des autres d'infinie délicatesse, d'écoute, de jeux, de luttes et de présence. Il en existe des traces un peu partout dans notre présent. Elles ont un trait commun. Toutes mettent en appétit de vivre. Cela ne meurt pas.

ROGER-POL DROIT.

La mort de Philippe Erlanger

L'histoire pour rêver

L'historien Philippe Erlanger est décédé *dans la nuit du lundi 23 au mardi 24 novembre*, a-t-on appris le 28 novembre auprès de ses proches. Il était âgé de quatre-vingt-quatre ans.

Philippe Erlanger n'était pas un historien professionnel et c'est sans doute l'un des secrets de la faveur dont *il jouissait* auprès *du grand public amateur de récits* historiques. Chez lui, pas de recherche du sujet neuf, de documentation érudite ; pas davantage d'approche originale de l'histoire sociale, *institutionnelle ou économique*. Ce qu'il *aimait*, c'était brosser des portraits de personnages déjà connus, d'Henri III à Louis XIV et de Charles VII à Clemenceau, afin de *fouiller leurs motivations* psychologiques les plus intimes.

Au contraire des professeurs et des chercheurs de la nouvelle histoire, Erlanger était persuadé que les actes des hommes que le sort, *ou la naissance, a placé à des postes importants, déterminent* davantage le cours de l'histoire que les forces *obscures et collectives. Un sentiment qui* est largement partagé par tous ceux qui associent le goût de l'histoire au romanesque des grands destins. *Les ouvrages historiques universitaires tentent de cerner* une certaine vérité du temps, Philippe Erlanger faisait rêver en mettant en scène des héros.

A contre-courant

Il le faisait d'ailleurs avec une remarquable probité *intellectuelle, refusant de prendre en compte* dans l'évaluation des personnages qu'il peignait tout ce qui n'était pas valablement attesté par des témoignages fiables. *C'est ainsi qu'il n'hésita pas à* marcher à contre-courant de la tradition – héritée de l'imagination d'Alexandre Dumas – pour réhabiliter *Henri III* ; c'est ainsi *encore que, en consacrant* une biographie à Diane de Poitiers, il sait, à la manière d'un La Bruyère historien, décrire d'une plume remarquablement acérée la multitude *des clans de médiocres et d'ambitieux* qui s'agitent autour du trône.

Mais le meilleur d'Erlanger, c'est précisément le charme et l'efficacité de son écriture. Pour lui, l'histoire, notamment celle des seizième et dix-septième siècles à laquelle il consacra l'essentiel de son œuvre abondante, *c'est un extraordinaire matériau romanesque où il suffit de puiser* pour recueillir les scènes les plus fortes, les personnages les plus extravagants, les décors les plus évocateurs et les drames les plus épouvantables.

Diplomate de profession, chef du service des échanges artisti*ques au ministère des affaires* étrangères, organisateur pendant quarante ans de centaines d'expositions françaises à l'étranger, fondateur du Festival international du film de Cannes, Philippe Erlanger devait, *malgré* tout, *s'ennuyer. La cinquantaine d'ouvrages qu'il a publiés* ne sont peut-être qu'une manière de remplir un vide en le peuplant de grandes figures de chair et de sang.

P. L.

REPÈRES

Asile

Le rugbyman roumain Victor Avram rentre au pays

Après avoir demandé l'asile politique à la France, il y a trois semaines, le joueur de rugby Victor Avram a regagné Bucarest samedi 28 novembre.

Agé de vingt et un ans, Avram, qui était talonneur remplaçant *dans l'équipe battu par le XV de France*, à Agen, le 11 *novembre*, avait faussé compagnie à ses camarades au moment du vin d'honneur d'après match. Il avait été pris en charge par le club local en dépit des sollicitations de la cité voisine, *Marmande. Employé comme aide-concierge* du stade et logé à l'Hôtel de la poste d'Agen, après avoir été hébergé par une famille d'immigrés roumains, Avram était sur le point de remplir les dernières formalités lui permettant de rester en France. *Mais le talonneur semble avoir eu le mal du pays, téléphonant fréquemment* à sa famille.

Il a quitté Agen sans prévenir, le jeudi 26 novembre, *pour* se rendre à l'ambassade de Roumanie à Paris, puis, samedi 28, il s'est embarqué sur un vol régulier pour Bucarest.

Le deuxième ligne, Laurentiu Constantin, qui avait fait défection en même temps qu'Avram, a été pris en charge par le *Biarritz-Olympique*.

Catastrophes

Glissements et tremblements de terre

La terre a tremblé dans la petite île indonésienne de Pantar (à environ 2 000 kilomètres à l'est de Jakarta). La secousse, qui s'est produite le jeudi 26 novembre, aurait fait plus de quatre-vingts morts et disparus.

D'autre part, une dizaine de secousses ont ébranlé la région du Khorassan, dans l'est de l'Iran : *une trentaine de villages auraient subi des dommages importants.*

Enfin, un glissement de terrain a emporté, dans la Cordillère des Andes, à 50 kilomètres au sud-est de Santiago-du-Chili, un campement de travailleurs *employés à la construction d'une centrale hydroélectrique* : il y aurait vingt-cinq disparus.

Drogue

Plus de mille interpellations en Espagne

La lutte contre le trafic de stupéfiants s'est intensifiée ces derniers jours dans divers pays d'Europe.

Jeudi 26 novembre, la police espagnole a interpellé 1 123 personnes dans le cadre d'une action *menée dans les principales villes du pays, notamment* aux abords des établissements scolaires. 3,6 kilos d'héroïne, 14 kilos de cocaïne, 141 kilos de haschich et 48 kilos de marijuana ont été saisis au cours de cette opération.

En Italie, un vaste trafic international de cocaïne entre la Colombie et Naples *a été démantelé. Vingt-deux personnes ont été arrêtées* et 30 kilos de cocaïne ont été saisis.

Espace

Tir réussi pour une fusée Titan

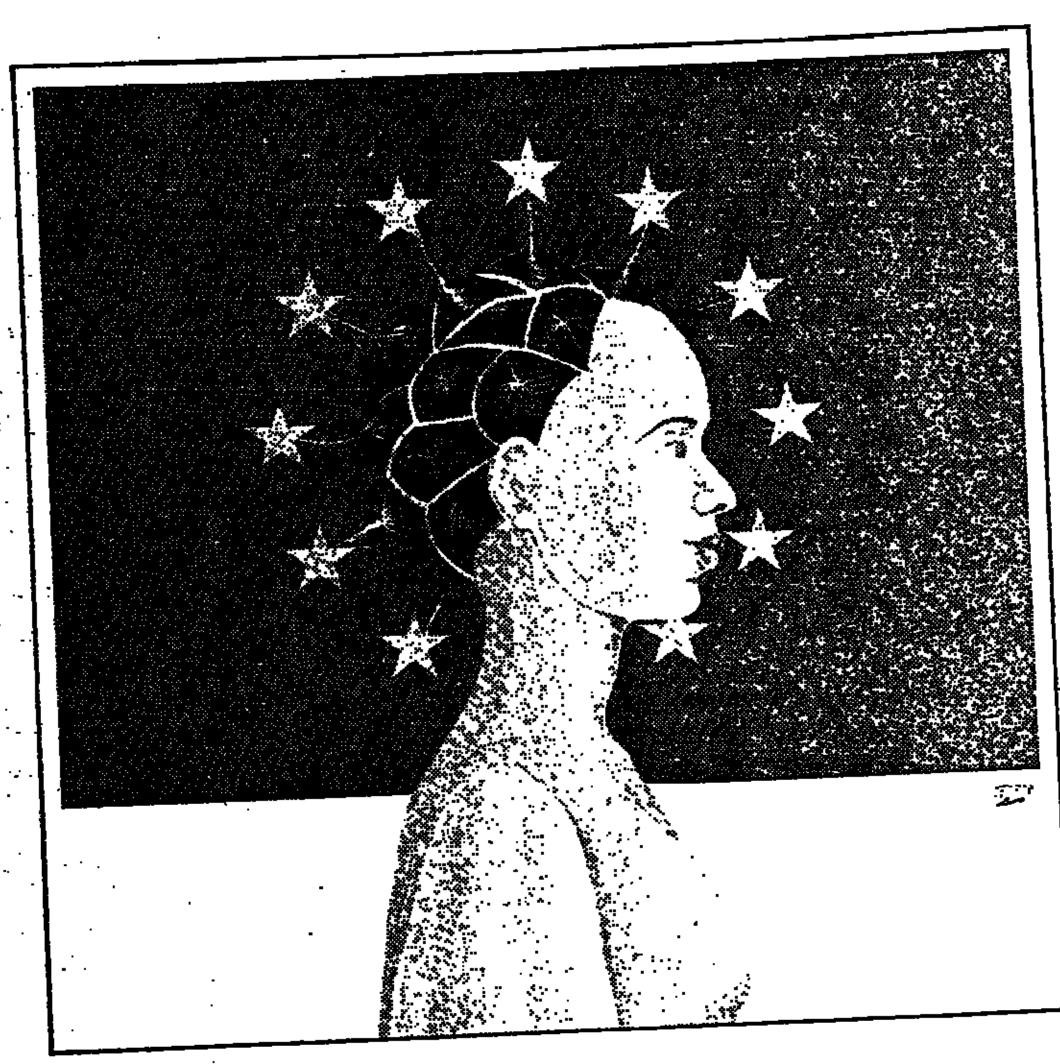
L'armée de l'air américaine a procédé, dans la nuit de samedi 28 à dimanche 29 novembre à Cap-Canaveral (Floride) au tir d'une fusée Titan 34-D porteuse d'un satellite militaire. Le tir n'avait été signalé que vingt minutes après le *lancement* et la *nature exacte de la charge utile emportée n'a pas été précisée mais*, selon des experts, il s'agirait d'un satellite d'alerte précoce destiné à avertir rapidement de l'attaque de missiles ennemis. Ce tir réussi confirme la remise en service des *Titans, restés plusieurs mois cloués au sol après l'explosion en vol de deux fusées, en avril et en* août 1986.

هكذا من الأصل



PREMIER CONGRÈS ÉTUDIANT EUROPE-AFRIQUE

ÆGEE
PARIS



organisé par
L'ASSOCIATION LES ÉTATS GÉNÉRAUX DES ÉTUDIANTS DE L'EUROPE
du

7 au 10 DÉCEMBRE 1987

sous le haut parrainage de la Commission des Communautés et du Ministre français de la Coopération : M. Michel AURILLAC

Le Premier Congrès Etudiant Europe-Afrique réunira 250 étudiants africains et 250 étudiants européens autour de thèmes qui les impliquent d'autant plus que leur avenir y est lié :

- ECONOMIE
- ECOLE - EDUCATION - FORMATION
- MEDIAS ET COMMUNICATION
- ARTS ET CULTURE
- ENVIRONNEMENT
- DEFENSE

Sont ouverts au public :

L'ouverture du Congrès : LUNDI 7 DÉCEMBRE de 10 h à 12 h

GRAND AMPHITHÉATRE DE LA SORBONNE
47, rue des Ecoles - 75005 Paris - Mo Odéon-Maubert Mutualité-Luxembourg

Invités : M. LORENZO NATALI, Vice-président de la Commission des Communautés Européennes
M. MICHEL AURILLAC, Ministre français de la Coopération
M. IDE OUMAROU, Secrétaire Général de l'Organisation de l'Unité Africaine
Mme HELENE AHRWEILER, Recteur de l'Académie de Paris

La clôture du Congrès : JEUDI 10 DÉCEMBRE de 14 h à 16 h

PALAIS DES CONGRÈS
Salle Havane, 2, place Porte Maillot - 75017 Paris - Mo Porte Maillot

Invités : M. CLAUDE CHEYSSON, Vice-président de la Commission des Communautés Européennes
M. EDEN KODJO, ancien Secrétaire Général de l'Organisation de l'Unité Africaine
M. ABOU BE CABA TOURE, Directeur Général de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique

La NUIT EUROPE-AFRIQUE MERCREDI 9 DÉCEMBRE

A partir de 22 heures au Studio A
49, rue de Ponthieu, 75008 Paris,
qui comporte deux concerts : ROE et ABOU SMITH
un défilé de mode et diverses autres performances.

Pour tous renseignements, écrire ou téléphoner à :
ÉGÉE-EUROPE
75, rue d'Amsterdam
75008 Paris
Tél. : (1) 43-87-63-68
42-82-02-43

avec le soutien du journal
Le Monde

Sports

FOOTBALL : transfert

Yvinec dans la filière colombienne

Parti en Colombie pour négocier le transfert du footballeur Roberto Cabanas, le président du Brest-Armorique FC, François Yvinec, est accusé de faux et usage de faux par les dirigeants du club colombien America Cali. Le juge d'instruction de Cali devait décider, lundi 30 novembre, son inculpation ou au contraire la levée de l'interdiction qui lui est faite de quitter le pays.

Roberto Cabanas est un footballeur paraguayen de bonne pointure évoluant dans le club colombien d'America Cali. Il aurait dû débarquer à Brest, le 23 septembre, contre une bonne pincée de dollars. Aujourd'hui, la période officielle des transferts est achevée. Cabanas ne viendra pas jouer au Brest-Armorique FC. Le club breton, lanterne rouge du championnat de France, a dû recruter *in extremis* l'Argentin Carlos Daniel Tapia en renfort.

Mais l'« affaire Cabanas » n'est pas pour autant terminée. Elle s'est transformée en « affaire Yvinec » depuis que le président brestois, François Yvinec, parti en Colombie début novembre pour dénouer l'affaire, s'est retrouvé là-bas accusé de *« falsification de signature et tentative d'escroquerie »*, et assigné à résidence sans pouvoir quitter le pays. Les péripéties de son aventure ont entretenu un rocambolesque feuilleton, ces dernières semaines, dans la presse spécialisée.

Le Quai d'Orsay et l'Elysée ont été alertés par deux députés bretons, MM. Bertrand Cousin et Louis Le Pensec, sur la situation faite à ce dirigeant sportif français. Pour débrouiller l'écheveau de cette affaire, les instances internationales du football comme la justice colombienne se hâtent lentement.

Négociée par l'intermédiaire de l'imprésario argentin Marcelo Open, la venue du footballeur sud-américain avait été conclue pour 555 000 dollars pour trois ans. Sur cette somme, 305 000 dollars auraient déjà été versés par la SODIBA, une société parallèle au club breton qui rassemble cent six entrepreneurs de la région. Restait à définir la date du transfert, sans cesse repoussée par les Colombiens.

Ces atermoiements et l'absence de réponse à ses derniers télex ont décidé François Yvinec à faire lui-même le voyage. Flanqué d'une interprète, il est arrivé en Colombie le 4 novembre en brandissant un contrat qu'il croyait en béton.

Après un début de tractations avec les dirigeants de l'America Cali, le président de Brest s'est retrouvé devant le juge numéro 26, Elisabeth Amaya Montoya, à la suite d'une plainte de Juan José Bellini, le président du club colombien. François Yvinec et Marcelo Open auraient falsifié sa signature. Et de produire à son tour une promesse de vente très différente de celle que détient le Brest-Armorique FC. Quel est le document authentique ? C'est ce que le juge d'instruction s'efforce d'établir. Mme Amaya Montoya a entendu toutes les parties : Juan José Bellini, mais aussi les frères Rodriguez, Miguel et Gilberto, les véritables propriétaires du club de Cali ; des personnages puissants que la rumeur et les Etats-Unis soupçonnent d'être de gros bonnets du trafic de drogue.

Pour sa part, François Yvinec a été interrogé pendant sept heures le 20 novembre, puis convoqué une semaine plus tard pour un entretien complémentaire. Comme dans les affaires criminelles, le juge a décidé une reconstitution des faits à l'Hôtel Intercontinental de Cali, où tout semble s'être joué un soir de septembre. Sur quel texte a porté la négociation ce jour-là, et qui a signé quoi ? Selon l'intermédiaire Marcelo Open, interrogé par *France-Football*, l'Intercontinental n'aurait servi que de boîte aux lettres : *« Les dirigeants de l'America Cali avaient laissé une copie signée du contrat dans une enveloppe à l'hôtel »*, affirme-t-il.

Dans cette affaire, les Français ont-ils été seulement légers et trop confiants ? Mme Amaya Montoya devait se prononcer, le lundi 30 novembre, sur l'interdiction de quitter le territoire qui frappe François Yvinec et sur la plainte des dirigeants colombiens. Selon la décision, le président de Brest pourrait retrouver sa liberté de mouvement tout aussi bien qu'être incarcéré.

Contrairement au conseil de ses avocats, François Yvinec n'a pas voulu porter plainte à son tour contre ses accusateurs. Il préfère rester sur le terrain du football. *« Je m'en réfère seulement à la Fédération internationale* (FIFA), a-t-il déclaré. *Je ne suis pas venu ici en tant qu'individu mais en tant que président d'un club de football. Je ne comprends donc pas pourquoi on m'a traîné devant les tribunaux colombiens. »*

Si tant est que le football puisse exonérer du droit commun, la FIFA n'est pas mieux armée que le juge colombien pour tirer l'affaire au clair. A la demande de la Fédération française (FFF), et afin de geler les intérêts de chacun en attendant une solution, le joueur Roberto Cabanas a été suspendu par la FIFA. Son dossier sera examiné, le mercredi 9 décembre, par la commission des statuts des joueurs de cet organisme, puis transmis pour décision au comité exécutif, qui se réunira le 11 décembre. Pendant ce temps, l'action judiciaire suit son cours en Colombie, provoquant des vagues jusqu'à Brest, où le club commencer à tanguer.

Huissiers aux guichets

En l'absence de François Yvinec, un industriel de la biscuiterie qui a pris les rênes du club à la hussarde en 1981, les rumeurs sur la santé financière du Brest-Armorique FC vont bon train. Les huissiers venus aux guichets du stade le 21 novembre pour saisir la recette du match Brest-Nantes n'ont pas contribué à les atténuer. Il s'agissait pour les ASSEDIC de récupérer une créance rondelette. Simple retard, affirme-t-on au club en expliquant que, le président Yvinec étant retenu par ailleurs, on n'avait pas eu le temps de signer à sa place l'accord sur le moratoire des ASSEDIC.

François Yvinec serait-il indispensable ? Il a su le devenir en accaparant le pouvoir. Il fait valser les entraîneurs (cinq en sept ans), les joueurs et l'argent. Tenace et habile, il a toujours trouvé des solutions aux problèmes financiers annuels de son club. L'an dernier, c'est Michel-Edouard Leclerc qui lui a permis d'acquérir le Brésilien Julio Cesar et l'Argentin « Tata » Brown, vedettes du Mundial mexicain, ainsi que le partenariat sonnant et trébuchant de la firme italienne Parmalat. Cette année, il a créé une association d'investisseurs privés (la SODIBA) pour financer l'achat de joueurs. En même temps, il a convaincu la municipalité, hostile à toute augmentation de la subvention, de cautionner le moratoire de 4,5 millions de francs souscrit avec l'URSSAF et de garantir un découvert bancaire de 3,5 millions de francs.

Cependant, depuis son hôtel de Cali où il se morfond dans une moiteur semi-tropicale, Yvinec, le président-jongleur, a de plus en plus de mal à faire tourner les assiettes. Quelques-unes sont déjà tombées. Un an après avoir fait l'objet d'un redressement fiscal, le club est dans le collimateur de la Ligue nationale de football (LNF), dont la commission de contrôle de gestion effectue actuellement une enquête.

Le procès intenté par Raymond Kéruzoré, dernier en date des entraîneurs remerciés par le bouillant président, pourrait mettre au jour de litigieuses pratiques. L'entraîneur et les joueurs auraient été payés pour partie en salaires et pour partie en honoraires, qui, bien que déclarés au fisc, auraient échappé au contrôle de l'URSSAF. Faut-il y voir, comme certains responsables brestois, des maladresses de gestion ou bien comme d'autres n'hésitent pas à l'avancer, des dessous-de-table alimentés par une caisse noire ? L'accusation est grave. De telles malversations ont valu naguère à Roger Rocher, président de l'ASSE, de longs mois de prison. Pour François Yvinec, la fin de l'aventure colombienne risque de ne pas mettre un terme à ses soucis présidentiels.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

Les résultats

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Première division
(vingt et unième journée)

Saint-Etienne b. *Nantes 3-2
*Toulouse b. Paris-SG 2-1
*Montpellier b. Niort 1-0
*Le Havre et Monaco 0-0
*Lens et Cannes 0-0
*Marseille b. Bordeaux 1-0
*Auxerre et Toulon 0-0
*Metz b. Lille 3-1
*Nice b. Brest 2-0
*Matra-Racing b. Laval 1-0

Classement. – 1. Monaco, 31 pts ; 2. Matra-Racing, 27 ; 3. Bordeaux, 26 ; 4. Saint-Etienne, 24 ; 5. Nantes, Marseille et Cannes, 23 ; 8. Montpellier, Metz et Auxerre, 22 ; 11. Toulon, 21 ; 12. Niort, Nice et Toulouse, 19 ; 15. Laval, Lille et Lens, 18 ; 18. Paris-SG, 17 ; 19. Le Havre, 14 ; 20 Brest, 12.

Deuxième division
(vingtième journée)

GROUPE A

*Tours et Le Puy 1-1
*Bastia b. Istres 1-0
Montceau b. *Dijon 1-0
*Sochaux b. Lyon 3-0
*Martigues et Alès 1-1
Orléans b. *Gueugnon 1-0
*Sète b. Ajaccio 2-0
Châtellerault b. *Nîmes 1-0
*Cuiseaux-L. b. Grenoble 4-1

Classement. – 1. Sochaux, 35 pts ; 2. Lyon et Montceau, 26 ; 4. Cuiseaux-L., 25 ; 5. Nîmes et Alès, 24.

GROUPE B

Caen b. *Abbeville 1-0
*Dunkerque et Rennes 2-2
*Nancy b. Angers 4-0
*Strasbourg b. Quimper 2-0
*Guingamp et Beauvais 0-0
*Rouen b. Reims 4-2
Valenciennes b. *Lorient 2-0
*Saint-Dizier et Entente MF 77 1-1
Mulhouse b. *La Roche 2-0

Classement. – 1. Strasbourg, 32 pts ; 2. Caen, 28 ; 3. Rouen, 27 ; 4. Nancy; 5. Mulhouse, 22.

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(quatorzième journée)

Nantes b. *Saint-Etienne ... 95- 83
*Mulhouse b. Vichy 87- 80
*Antibes b. RCF Paris 90- 86
*Caen b. Reims 108-105
*Lorient b. Avignon 96- 85
*Limoges b. Tours 111- 72
*Cholet b. Villeurbanne 86- 78
*Monaco b. Orthez 86- 85

Classement. – 1. Cholet, 40 pts ; 2. Limoges, 38 ; 3. Nantes, 36 ; 4. Monaco, 34 ; 5. Orthez, 33 ; 6. Villeurbanne, 31 ; 7. RCF Paris, 30.

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(deuxième phase, première journée)

Poule 1

*Grenoble b. Tarbes 17- 3
*St-J-de-Luz b. Agen 12- 9
*Lourdes b. Pau 19-13
*Toulon b. Béziers 34-15

Poule 2

*Dax b. Valence 27-18
*Bègles-Bord. b. Aurillac 10- 9
*Graulhet b. Perpignan-R. 21-16
*Tulle et Auch 15-15

Poule 3

*Montferrand b. Paris 19-17
*Bayonne b. Montchanin 8- 4
*Bourgoin-J. b. Biarritz 18-13
Toulouse b. *Romans 24-21

Poule 4

*Narbonne b. Hyères 20- 0
*Nice b. Brive 28-21
Bagnères b. *Marmande 24- 7
*Tyrosse b. Mont-de-Marsan ... 13- 3

Hockey sur glace

CHAMPIONNAT DE FRANCE

*Gap bat Amiens 4-2
Mont-Blanc bat **Grenoble* 5-2
**Tours bat V.-de-Lans* 5-4
Briançon bat Fr. Volants 4-3
*Chamonix b. Fr. Volants 4-3

Classement. – 1. Mont-Blanc, 23 pts ; 2. Gap et Villard, 16 ; 4. Briançon, 14 ; 5. Français Volants, Rouen et Tours, 13.

Tennis

TOURNOI D'ITIPARICA
(516 000 dollars)

Le jeune Américain André Agassi (dix-sept ans) a remporté son premier tournoi de Grand Prix en battant le Brésilien Luiz Mattar 7-6, 6-2, dimanche 29 novembre, en finale de l'open du Brésil.

Sports

ESCALADE : Mondial en salle

Exercices de style

L'Américaine Lynn Hill et le Français Jacky Godoffe ont remporté les épreuves dites de « difficultés à vue » du premier Mondial d'escalade Indoor, disputé du 26 au 28 novembre au palais des sports de Grenoble, devant plus de douze mille spectateurs. Parallèlement à cette compétition, un challenge a réuni, aux côtés de plusieurs grimpeurs français, des athlètes des pays de l'Est, spécialistes de la vitesse. Jacky Godoffe a également remporté cette course, en atteignant le sommet des 17 mètres en 23 s 70, devançant le Polonais Andrzej Marcisz (29 s 81).

GRENOBLE
de notre correspondant

La construction d'une paroi formée de plaques en fibres synthétiques, juxtaposées les une aux autres grâce à un échafaudage métallique amovible, a permis de recréer artificiellement les conditions les plus extrêmes de l'escalade. Rien ne fut épargné aux grimpeurs, ni les surplombs « d'enfer », ni les « gratons » – petites prises saillantes, le plus souvent minuscules, – ni les dalles verticales qui leur ont offert toutes les sensations et les difficultés qu'ils peuvent rencontrer sur un site naturel.

L'avantage du mur est d'être réglable. Les ouvreurs, qui jouent un rôle essentiel dans les compétitions d'escalade à vue, ont ainsi eu la possibilité de doser l'effort des grimpeurs et de les contraindre à régler une succession de problèmes techniques au cours de leur ascension verticale.

Chez les hommes, les cinq finalistes d'un concours, qui comprenait quatre-vingt-seize engagés, ont évolué dans du « 7 C + » (les difficultés sont cotées de 1 à 8). Jacky Godoffe a montré une parfaite maîtrise de son art dans les parties les plus techniques de la voie, là où la plus infime erreur entraîne l'« envol » dans le langage de la « grimpe ». Cet instituteur de trente et un ans consacre, depuis deux ans, la totalité de son temps à l'escalade. La ville de Dammarie-les-Lys (Seine-et-Marne), indique-t-il, *« me paie pour grimper »* et des sponsors, principalement des fabricants de vêtements, de chaussons ou de matériel, auxquels il prodigue des conseils techniques, le soutiennent financièrement.

Professionnels

La plupart des grimpeurs de haut niveau français – ils sont une vingtaine – sont devenus, en quelques années, des professionnels convoités, largement médiatisés. *« L'escalade doit rester un sport professionnel »*, clame Jean-Baptiste Tribout. Il s'élève contre le projet de la Fédération française de la montagne et de l'escalade (FFME) – issue récemment de la réunification intervenue entre la très ancienne FFM et la jeune Fédération française d'escalade, – qui voudrait, *« sous prétexte de faire de l'escalade un sport olympique, museler ceux qui ont fait connaître cette discipline ». « La Fédération veut nous sacrifier pour un rêve qu'elle a et que ne partagent pas les grimpeurs »*, indique Marc Le Menestrel, qui milite pour la création d'un véritable circuit professionnel.

L'organisation, le 30 janvier 1988 à Paris, du Master d'escalade trouve un écho naturellement très favorable parmi l'élite française de l'escalade, *« soucieuse de pouvoir vivre de cette profession »*, affirme l'un des prétendants du Master. L'organisation, pour la première fois en France, d'une compétition de vitesse réunissant des « sprinters » étrangers, notamment des pays de l'Est, spécialistes de cette discipline, a pris l'allure d'un test. Le public a incontestablement vibré chaque fois que les grimpeurs s'élançaient sur deux voies tracées parallèlement et présentant les mêmes difficultés techniques. Le spectacle était alors total, la foule ne retenant plus son souffle, comme lors des épreuves individuelles à vue, mais portant par ses cris les compétiteurs, qui évoluaient sur des voies de degré 6.

Les coureurs français reconnaissent, de leur côté, que *« la sensation est agréable, parfois grisante »*. Ils assimilent ces épreuves à un « jeu », nécessitant un moindre degré de réflexion et de concentration. Mais ils pensent, comme Jacky Godoffe, qui a pratiqué cette discipline en URSS, que *« la vitesse est une régression de l'acte d'escalade »* et qu'il faut *« continuer à creuser la difficulté »*, l'essence même de ce sport.

Les alpinistes des pays de l'Est, qui les premiers créèrent des compétitions d'escalade, observent, avec une extrême attention, l'évolution actuelle. Depuis plusieurs années, des grimpeurs yougoslaves s'entraînent sur des voies de très hautes difficultés. Deux d'entre eux ont déjà évolué sur du « 8 A ». A Grenoble, un Yougoslave a participé aux demi-finales de l'épreuve de *« difficultés à vue »*. L'apparition des grimpeurs des pays de l'Est dans des compétitions *« mixtes »* (vitesse, difficulté) – à Grenoble, une équipe soviétique s'est confrontée à des itinéraires de haute technicité, – est, selon les responsables de la Fédération française de la montagne et de l'escalade, le signe d'une évolution très encourageante en faveur de la reconnaissance mondiale de la thèse défendue par les grimpeurs français.

CLAUDE FRANCILLON.

SKI ALPIN : La Coupe du monde

Ingemar sous protection italienne

Nouvelle victoire pour le jeune Italien Alberto Tomba, dimanche 29 novembre à Sestrières (Italie), lors de l'épreuve de slalom géant comptant pour la Coupe du monde de ski alpin. Comme le vendredi précédent au slalom, il s'est imposé face aux skieurs suisses et autrichiens. Toujours présents, les Suédois s'emparent une nouvelle fois de la seconde place grâce au vétéran des pistes Ingemar Stenmark. Chez les filles, le super-géant, disputé samedi 28 novembre, a été remporté par l'Autrichienne Sigrid Wolf devant la Yougoslave Mateja Svet. Catherine Quittet, 29e, et Yves Tavernier, 17e, du slalom géant sont les premiers et seuls coureurs français à apparaître dans les classements officiels.

SESTRIÈRES
de notre envoyé spécial

Petite déception pour le Suédois Ingemar Stenmark : pour neuf malheureux centièmes de seconde un jeunot lui souffle la victoire. Deuxième lors de la première manche, le grand Nordique au style coulé n'a réussi que la quatrième performance dans la seconde. Un dérapage mal contrôlé entre deux portes, au milieu de cette neige qui tombe drue, et c'est la plus haute marche du podium qui disparaît. Mais l'homme aux 85 victoires en Coupe du monde possède une bonne dose de philosophie qui l'empêche d'être abattu.

Non ! Ce qui vexe le champion de trente et un ans, c'est plutôt de ne pouvoir montrer une nouvelle fois aux petits jeunes qu'il est toujours là. Avare de paroles, le champion – qui promène sa haute silhouette depuis près de quatorze ans dans le « cirque blanc » – sourit presque de son infortune momentanée. Trois mots lui suffisent pour résumer son état d'esprit du moment : *« Je ferai mieux. »* Une main pour ôter son bonnet et frotter sa calvitie naissante et l'athlète repart vers de nouvelles courses.

Mais si l'enfant du petit village de Taërnaby n'est pas loquace, son entraîneur et manager Herman Nogler sait l'être pour deux. Etrange couple, fascinants personnages : l'ancien des circuits et le vieil entraîneur qui, à soixante-sept ans, continue à conduire la destinée de son protégé. *« La réserve d'Ingemar, sa timidité même, reflètent ses origines rurales »*, explique Nogler.

Lui, l'Italien de Val-Gardena, ne connaît pas ces problèmes. Coureur dans les années 50 – *« J'ai même gagné des compétitions »*, – il a dû stopper après une fracture de la jambe. Mais l'amoureux des montagnes n'a pu abandonner son monde. Il est alors devenu entraîneur de l'équipe d'Italie avant de s'expatrier en Suède en 1969.

« En arrivant dans ce pays, j'ai fait passer des tests à des gamins de douze à treize ans qui s'étaient signalés lors d'épreuves locales », raconte-t-il. Sur un parcours qu'il avait choisi particulièrement difficile, il a observé la capacité des skieurs à s'adapter au relief. Deux enfants l'avaient intéressé : Stig Strand (qui remporta deux slaloms en 1983) et Ingemar. *« A ce moment-là, j'ai dit au président de la fédération suédoise : « Il y a ici » un futur champion du monde. »* Et l'homme sourit en reconnaissant, rétrospectivement, qu'il s'avançait quand même beaucoup. Mais le style du jeune Stenmark lui plaisait. Il savait, selon lui, se couler dans les creux et surtout il possédait *« la dynamique de la glisse »*. Heureux de sa découverte, il décide de laisser l'enfant dans son club afin qu'il perfectionne sa pratique *« en liberté »*.

Ce n'est que quatre ans plus tard qu'il prendra réellement en main le champion d'Europe junior de 1973. A ce grand gaillard souple et capable d'éviter les piquets avec élégance, il apporte *« les quelques éléments techniques nécessaires pour améliorer sa vitesse sans perdre son style fluide »*. Au vainqueur, dès 1975, de nombreus slaloms et géants, il enseigne les capacités de réaction qu'il avait observées chez Jean-Claude Killy.

« Ingemar était travailleur, jamais fatigué par les exercices, il était habité par la passion du ski » se souvient Nogler. Il évoque les années de gloire, parle du duo qu'ils formaient tous les deux ; de leurs rapports, *« presque ceux d'un père avec son fils »*, souvent intimes jusqu'au début des années 80, lorsque le mariage du champion a légèrement brisé l'entente des deux hommes. Mais s'il s'occupe moins des contrats ou des aspects matériels de la vie de son protégé, le petit bonhomme Nogler en est toujours l'entraîneur.

Souvenirs

Les souvenirs se bousculent sur les lèvres du conteur volubile. Il se souvient des conseils angoissés qu'il a fournis à son élève lorsque ce dernier a décidé de tenter pour la première fois une descente lors d'une compétition mondiale. Une discipline qu'il n'avait jamais pratiquée mais qu'il voulait courir pour compléter son palmarès. *« Un enfer : il a fini à 10 secondes du premier. Il a fait une deuxième tentative mais, cette fois, il est tombé et s'est blessé. Depuis, c'est terminé. »* Il évoque aussi les entraînements communs avec Marc Girardelli jusqu'au jour où le skieur luxembourgeois l'a précédé dans une course. *« A partir de ce moment-là, Ingemar m'a dit d'arrêter les séances de travail collectives. »*

Chaussé des mêmes chaussures, équipé de skis yougoslaves toujours semblables, Stenmark poursuit sa quête de victoires. Pour la Coupe du monde, sa dernière, comme pour les Jeux olympiques, son fidèle préparateur de matériel est à son service. Comme Nogler, il suit le champion depuis le début de ses exploits. A eux trois, ils forment une joyeuse bande qui étonne les jeunes du circuit. Mais ils respectent ces anciens qui choisissent souvent d'aller faire un bon repas à la veille d'une course, *« car cela n'a jamais empêché de bien skier »*. A Sestrières, Herman Nogler et son protégé l'ont prouvé une nouvelle fois.

SERGE BOLLOCH.

SPORTS ÉQUESTRES : Masters des cavaliers

Bourdy la Maîtrise

Le Lyonnais Hubert Bourdy a été sacré « maître-cavalier de l'année » en remportant, samedi 28 novembre à Paris, l'Audi-Masters devant Philippe Rozier, Hervé Godignon et Pierre Durand. Ce dernier a gagné, dimanche 29 novembre à Bruxelles, sa deuxième épreuve de Coupe du monde de la saison.

Epreuve de vérité réunissant les quatre premiers du classement par points établi tout au long de l'année, l'Audi-Masters a rendu son verdict. Hubert Bourdy, ce blondinet à lunettes de trente ans, est donc le meilleur cavalier français de saut d'obstacles. Meilleur que Pierre Durand, champion d'Europe en titre ? Meilleur qu'Hervé Godignon, champion de France de la spécialité ? Meilleur encore que Philippe Rozier, deuxième de la Coupe du monde 1987 ? Le comble, c'est que tout le monde semblait d'accord samedi soir à la Porte de Versailles pour célébrer les vertus de ce discret jeune homme, mal connu du grand public.

L'Audi-Masters ne peut pas mentir. Il s'agit d'une « tournante », formule mise au point par Jean d'Orgeix dans les années 50 et actuellement en vigueur en finale des championnats du monde. Sur un parcours identique, chaque cavalier monte tour à tour son cheval et celui de ses adversaires. C'est ainsi que, depuis sa création en 1982, le Masters avait consacré Patrick Caron, Frédéric Cottier (à trois reprises) et Michel Robert. Or, cette année, perversion ou perfectionnement du système, les concurrents ont laissé leur monture habituelle à l'écurie. Ils ont dû en découdre sur des chevaux qu'ils ne connaissaient pas et que Patrick Caron, l'entraîneur national avait sélectionnés en toute impartialité.

Plusieurs raisons ont commandé ce changement. D'une part, le souci des autorités équestres d'économiser les meilleurs chevaux français en vue d'échéances futures. De retour des Etats-Unis, les chevaux de l'équipe de France ont ainsi pu goûter un week-end de répit avant le Jumping de Bordeaux. Pierre Durand pouvait quant à lui triompher dès le lendemain à Bruxelles, où il avait laissé *Jappeloup De Luze*. D'autre part, la volonté du sponsor d'internationaliser son épreuve à l'avenir. Des Masters nationaux seront organisés dans plusieurs pays européens, et les vainqueurs se retrouveront pour une super-finale. L'utilisation de chevaux « neutres » devrait faciliter la mise en œuvre de ce circuit.

Enfin, la formule a l'avantage de mettre les concurrents sur un pied d'égalité. Chacun avait trois minutes pour faire connaissance avec sa monture avant de s'élancer sur la piste. A ce jeu, seul le cavalier le plus complet pouvait s'imposer. L'adaptation instinctive entre l'homme et le cheval inspirait au Bordelais Pierre Durand une comparaison. *« Le cavalier est comme un sommelier*, disait-il, *qui à force de goûter de nombreux vins sait les reconnaître parce qu'il a des références. »* Ce n'est pas son cas. *« Ce soir, j'ai monté plus de chevaux différents qu'en deux ans »*, avouait-il au micro après avoir cassé beaucoup de bois sur les parcours de cette épreuve, dans laquelle il échoue régulièrement.

« Avec Jappeloup, Durand forme le couple mondial numéro un, explique Patrick Caron. *C'est un dresseur, pas un utilisateur. »* Tout le contraire d'Hubert Bourdy. Travaillant chez un marchand de chevaux d'Ambérieux-en-Dombes (Ain), dans la région lyonnaise, ce dernier a monté des milliers de chevaux dans sa carrière. De petite taille, bien posé sur sa selle, il ne crée pas de problèmes d'équilibre à sa monture. *« Il ne dérange pas le cheval »*, résume Pierre Durand.

Il ne faut pas conclure que Bourdy est un cavalier passe-partout. L'homme a au contraire un style qu'il cultive avec acharnement. *« Je vais à Birmingham et à Wembley, dans des concours où personnes, ne va jamais pour me frotter aux Britanniques et apprendre »*, explique-t-il. Une valise dans une main, ses bottes dans l'autre, il concourt chaque week-end, ne négligeant pas les épreuves nationales subalternes pour accumuler des points et s'imposer par le travail en dépit d'un manque cruel de montures de qualité.

Depuis la vente de *Junipérus*, le cheval avec lequel il était réserviste de l'équipe de France aux Jeux olympiques de Los Angeles, Hubert Bourdy a dû changer chaque année de cheval, réussissant par la polyvalence de son talent à se maintenir dans les six ou huit premiers du classement FEF-Audi. Ce tempérament de bagarreur a séduit Patrick Caron, qui a obtenu cette année pour Bourdy une aide fédérale et des montes de premier ordre : *Milou de Subligny* et *Morgat*. *« Mais il reste peu de temps pour faire de Morgat un athlète de niveau olympique »*, regrette l'entraîneur national. Hubert Bourdy, lui, est fin prêt.

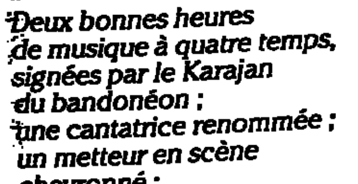
J.-J. B.

هكذا من الأصل

Culture

« Maria de Buenos-Aires », d'Astor Piazzola

Tango, si. Opéra, non



Deux bonnes heures de musique à quatre temps, signées par le Karajan du bandonéon ; une cantatrice renommée ; un metteur en scène chevronné ; beaucoup d'allant, de talent. Cela ne fait pas un opéra.

Au fait, c'est quoi, un opéra ? Un bon livret, a-t-on envie de répondre après avoir vu *Maria de Buenos-Aires*, « opéra-tango », d'Astor Piazzola, créé à l'Atelier lyrique de Tourcoing et repris ce début de semaine à Montpellier : l'amorce d'un suspense, des passions, des tensions, qui portent les personnages à se dépasser, à s'abandonner ; un climat de vérité ou d'excès, qui fasse supporter l'aberration du parlé-chanté.



BRIGITTE ENGUERAND

La Maria imaginée par le poète et parolier uruguayen Horacio Ferrer, est déchirée comme l'Argentine, éternelle comme le tango ; Buenos-Aires est son surnom. Putain sentimentale, vamp, fille de rien, elle est la femme, elle aimante tous les regards masculins. Ténébreuse, virginale, elle est personne et tout le monde, rien de plus qu'une ombre ; d'ailleurs, elle se dédouble à la fin. Et cette incarnation, réincarnée sous nos yeux sans explication, donne l'occasion au début de l'acte I d'interrogations (*« C'est elle ? Oui, c'est elle. C'est bien elle ? Oui, c'est moi. »*) que n'aurait pas osées le plus méchant pastiche d'opéra réaliste.

Si l'on ne s'ennuie pas, loin de là, c'est grâce au tango. Ou plutôt, grâce au seul bandonéon de Juan José Mosalini, chaloupé, déchirant, la plus belle voix de la distribution. Hélas entouré, dans la fosse, et souvent submergé, par un orchestre au grand complet, avec percussions typiques et synthés. Tango symphonique ? Tango boursouflé, musique splendide dans son instrumentation d'origine, qui veut se faire ici aussi grosse que le big band classique de Gershwin.

Internationalisation, et réanimation d'un style moribond, s'explique Astor Piazzola *(notre encadré)*. N'empêche que le placage du vieux récitatif, ou de formes fuguées, sur un floklore né pour la liberté, sur les quatre temps de la mort et de la sensualité, compte parmi ces mariages forcés qu'un certain jazz, lui aussi, connaît.

Mais le public jubile. Et Piazzola est assez admiré, assez aimé, pour avoir pu mobiliser autour de son projet toute une équipe soudée, émue, enthousiasmée. Enlaidie par des robes apparemment empruntées rue Saint-Denis, la belle Margarita Zimmermann — c'était Marie dans la *Passion selon saint Jean*, de Bach, montée aux Champs-Elysées par Pizzi — parvient assez bien à faire oublier que sa voix a été formée pour Rossini et Bizet. L'Argentin Jacobo Romano, coqueluche de notre théâtre musical depuis qu'il a monté *Hystérie* à la Salpêtrière, a signé la mise en scène et de très beaux décors (son complice, le musicien Jorge Zulueta, officie au synthé et au piano). Le chorégraphe Gigi Caciuleanu a su, peut-être parce qu'il est Roumain, résister aux avances du bandonéon et ne faire danser à ses danseurs qu'un seul vrai tango en plus deux heures. Bruno Pizzamiglio dirige, enfin, et, pour ce qu'il a à faire, dirige bien.

ANNE REY.

★ *Maria de Buenos-Aires* est repris, ce lundi 30 novembre, à l'Opéra de Montpellier.

Légataire sans légalité

Piazzola est un migrant dans l'âme : élevé à New-York dans les années 20 pour mieux replonger dans la musique et les danses encore scandaleuses des bas-fonds de son Buenos-Aires natal, sa première carrière de compositeur « sérieux » ne le mène à Paris que pour s'entendre dire tout platement, par son professeur Nadia Boulanger : *« Tu n'es ni Hindemith, ni Stravinski, ni Bartok. Remets-toi au tango, et alors seulement tu seras Piazzola ! »* Conseil qu'il ne suivra qu'à moitié, œuvrant depuis lors à arracher le tango typique à la rue pour l'imposer dans les salles de concert du monde, au grand dam des Argentins ! Ebauché il y a vingt ans à Buenos-Aires sous la forme d'un « oratorio populaire » miniature, *Maria* y fut un four notoire, mais qui accoucha d'un disque — introuvable en Europe — devenu légendaire... *« Les Argentins*, dit Astor Piazzola, *ont toujours été européens bien plus que latino-américains. Buenos-Aires, en particulier, a d'étroites attaches avec Paris, par une tradition qui remonte au temps où les gigolos venaient se fournir en filles du côté de Pigalle... On apprécie à tel point le tango là-bas que les disc-jockeys le programment quand ils veulent faire évacuer la piste de danse ! Mais, en même temps, si on peut changer mille fois de président, de constitution et de chef de la police, changer quoi que ce soit au tango, par contre, est un crime !*

» Moi aussi, j'adore le tango classique d'avant-guerre, comme j'aime le mobilier Arts-déco : chez les antiquaires. Nous sommes en 1987, les vieux maîtres sont morts et leur tango avec eux, tué à force de se répéter entre les mains de « tanguistes » arriérés qui divertissent les touristes naïfs. Le vrai tango, désormais, et qui est éternel, c'est celui que moi-même et d'autres transfuges faisons évoluer. Mais dans un pays qui croit si peu en lui-même qu'il snobe ses propres créateurs, notre cote de popularité est nulle : là-bas, je suis Piazzola le fou, « l'assassin du tango ». M'aimera-t-on mieux mort, comme Borges, qu'on n'a commencé à lire qu'après qu'il eut « réussi » sa sortie ?

» Maria est un opéra populaire, comme Porgy and Bess. *Ce n'est ni du Puccini, ni du Berg, ni du Boulez, mais c'est bel et bien a Buenos-Aires. Pour être valablement international, il faut d'abord être national par le cœur. Alors, tant pis s'il faut passer par une production internationale pour ramener le tango à Buenos-Aires ; après tout, j'ai bien vu Vassiliev, au Bolchoï, danser le tango avec une vérité dans l'esprit que je ne retrouve plus chez aucun danseur argentin ! »*

Propos recueillis par
DANIEL DE BRUYCKER.

Le concours Jacques-Thibaud

Le violon brille à l'Orient

L'Extrême-Orient a confirmé une nouvelle fois sa « montée en puissance » musicale au concours Thibaud, qui a prouvé par ailleurs de façon éclatante que « la valeur n'attend pas le nombre des années ».

Une Chinoise de dix-neuf ans, Zhou Qian, a remporté de haute lutte le concours de violon Jacques-Thibaud (60 000 F de la Caisse des dépôts et consignations), enlevant de surcroît le prix du public (25 000 F de la BNP). Visage poupin, le front barré par une frange, menton volontaire projeté en avant, tout le corps suivant le mouvement de la musique, il y a beaucoup d'énergie et de force dans ce petit bout de femme, venue de Chine populaire *via* le conservatoire de Baltimore.

Sa brillante technique a conquis tous les suffrages, bien qu'elle n'ait pas déployé un lyrisme très convaincant dans le *Poème* de Chausson ou la *Deuxième Sonate* de Prokofiev ; mais elle fut souveraine dans le *Troisième Concerto* de Saint-Saëns, joué dans un style et un caractère de plus en plus rayonnants jusqu'au feu d'artifice final.

Dans ce concours de bon niveau, sans sujet vraiment exceptionnel, c'est sans doute une Japonaise, de dix-neuf ans elle aussi, Mieko Kanno, qui a montré la musicalité la plus profonde. Elle a apprivoisé la *Deuxième Sonate* de Bartok, avec délicatesse et véhémence tour à tour, un peu raté *Tzigane* de Ravel, mais redonné fraîcheur et charme au *Concerto* de Mendelssohn, où son sens intérieur de la phrase musicale, sa sonorité tendre et vivante ont fait merveille, même si elle n'a récolté qu'une maigre sixième récompense.

On ne discutera pas le deuxième prix (40 000 F de la ville de Bordeaux) de Vasko Vassilev, robuste petit Bulgare de dix-sept ans. Brillant dans la *Troisième Sonate* de Brahms, éblouissant dans *Tzigane*, où il retrouvait une tradition familière, il s'est quelque peu éteint dans le *Troisième Concerto* de Saint-Saëns, à moins que son violon n'ait souffert de l'environnement orchestral. Mais il est difficile de dire si ce talent déjà très mûr révélera plus tard une originalité authentique.

Vingt-et-un ans, une sensibilité aiguë, une couleur poétique, l'Anglais Jonathan Aaron Stolow (troisième prix) a cependant une technique moins affirmée que ses camarades. Il a quelque mal à tenir ses tempi et, peut-être sous l'empire du trac, le début de son *Concerto* de Mendelssohn manquait d'envergure et de souffle.

Premier Français et quatrième prix, Charles-André Linale (vingt-neuf ans) est le violoniste très complet qu'on a souvent apprécié avec l'Ensemble intercontemporain. Une certaine timidité, un tempérament trop élégiaque semblent devoir limiter sa carrière de soliste. Mais son intelligence et son intuition se sont bien exprimés, en particulier dans l'œuvre imposée, un *Arioso* de Serge Nigg, page complexe alliant brio, émotion et fantaisie, qui lui a valu le prix spécial du prince Rainier de Monaco (20 000 F).

Autre satisfaction française, Virginie Robilliard (dix-sept ans, cinquième prix), fraîche émoulue du conservatoire supérieur de Lyon, qui, malgré ses toilettes un peu extravagantes, possède un talent sérieux et un style sans défaut, où l'on attend cependant de voir poindre un ton vraiment personnel.

Des programmes très semblables

On a plaisir à souligner l'excellente réplique donnée aux candidats par l'Orchestre de l'Ile-de-France (à quelques anicroches près), grâce au métier et au talent de Pierre Dervaux, qui n'a pas son pareil pour suivre paternellement les moindres variations de tempo ou de phrasé des jeunes violonistes, et au besoin les rattraper au vol...

Le concours réunissait cette année trente-cinq concurrents de onze pays, dont sept Français et huit Japonais, mais aucun Soviétique, bien que Irina Botchkova, prix Thibaud 1963, figurât dans le jury très international présidé par Raymond Gallois-Montbrun. Notons que, curieusement, les finalistes se mesuraient dans des programmes très semblables : trois fois la *Troisième Sonate* de Brahms, quatre fois le *Concerto* de Mendelssohn, deux fois celui de Saint-Saëns et cinq fois *Tzigane* de Ravel, qui a joué un mauvais tour à tout le monde, sauf au Bulgare !

JACQUES LONCHAMPT.

La semaine du mélomane

Le mélomane a sept amies fidèles et jalouses, qu'il emmène à tour de rôle au concert.

Pour éviter les impairs, il a trouvé une astuce mnémotechnique :

Lundi, il invite Leila chez les Musiciens amoureux pour une soirée russe : musique de chambre et mélodies (Tchaïkovski, Chostakovitch, Moussorgski et Glinka), à 20 h 30, à la Comédie des Champs-Elysées (tél. : 45-04-12-15).

Mardi, Marina, pour entendre le *Requiem* de Gilles et *la Messe du sacre de Louis XIV*, par l'Ensemble vocal Sagittarius, la Grande Ecurie de la chambre du roy, direction Jean-Claude Malgoire, à 20 h 30, en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois (tél. : 42-77-19-90).

Mercredi, Medusa l'accompagnera au Théâtre des Champs-Elysée où Jean-Marc Luisada jouera Chopin, Schumann et Fauré pour fêter le centenaire des pianos Yamaha (tél. : 47-20-36-37).

Jeudi, Jessica embarquera avec lui sur la Péniche-Opéra, où l'Ensemble Janequin chante les *Plaisirs du palais*, à 21 heures (tous les jours, sauf lundi, et le dimanche à 17 heures. Tél. : 42-45-18-20).

Vendredi, Wanda, dont les désirs sont des ordres, l'entraînera à la Maison du Japon (cité universitaire, à 20 h 30, tél. : 45-89-66-59) pour écouter un hommage à Yoshihisa Taïra (œuvres de Taïra, Debussy, Messiaen, Jolivet) organisé par Pierre-Yves Arthaud et ses grands élèves.

Samedi, Samantha a choisi le Quatuor Julliard, qui interprète des œuvres de Schubert, Hindemith et Beethoven, Salle Gaveau à 21 heures (tél. : 45-63-20-30).

Dimanche, Dimitra, qui ne jure que par les solistes de l'Ensemble intercontemporain, veut les voir jouer Xenakis, Benjamin et Takemitsu, à l'Auditorium du Musée d'art moderne de la Ville de Paris, à 16 heures (tél. : 47-23-61-27).

GÉRARD CONDÉ.

City Jazz Festival à Montreuil

L'autre soir, Gil Evans, compositeur et arrangeur historique était l'invité de l'orchestre Lumière, de Laurent Cugny. Le concert marquait la fin de la tournée. Le New Morning était comble. La foule enchantée. Gil Evans, à soixante-dix ans, conserve un magnétisme extraordinaire pour transmettre, sans force ni autorité, son goût des nuances et la finesse incomparable de ses arrangements. Les ensembles sonnaient bien, les masses orchestrales étaient parfaitement en place. Et après des débuts très laborieux (la jeunesse, la timidité...) tout a fini par tourner rond. Cela dit, à titre individuel, Gil Evans était d'assez loin le meilleur musicien de l'orchestre. C'est dans les solos que l'on a pu s'en apercevoir. Beaucoup furent catastrophiques, d'autres ridicules — au tuba, par exemple : quand on songe aux tubas qu'a dirigés Gil Evans ! — certains, un peu mieux que convenables (Cugny lui-même, François Chassagnite à la trompette, Christian Barbier à la flûte, etc.). L'orchestre de Laurent Cugny est une des plus jeunes formations actuelles. Il lui sera beaucoup pardonné.

Autre confrontation franco-américaine, mais à distance celle-là, les concerts qu'organise City Jazz Festival à Montreuil. C'est l'hiver, le jazz est en banlieue. Le Paris Réunion Band regroupe des musiciens qui ont séjourné dans la Ville-Lumière. Parmi eux, Joe Henderson et Nat Adderley. Le concert est un hommage rendu au batteur Kenny Clarke (le 1er décembre à la mairie de Montreuil). Trois jours plus tard, l'octet de Sylvain Kassap se présente sur la même scène. Kassap est un des jeunes souffleurs marqués par Michel Portal. Il le dit sans gêne. Au-delà de cette influence, le groupe sonne bien et il est porté par une des meilleurs rythmiques du moment, Jacques Mahieux à la batterie, Bruno Chevillon à la basse et Paolo Cueco à la percussion. Claude Barthélémy l'embrase à la guitare avec autant de tempérament que de poésie (le 4 décembre à la mairie de Montreuil).

Les artistes au secours de la recherche médicale

Line après Liza

Line Renaud, présidente de l'Association des artistes contre le SIDA organise, le vendredi 4 décembre, un gala afin de recueillir des fonds pour la recherche.

Les artistes sont décidément en première ligne pour les actions humanitaires. La mort de Lino Ventura a été l'occasion de rappeler l'action de l'association Perceneige, qu'il avait créée en faveur des enfants handicapés. Mais ils sont nombreux à agir ainsi, sur tous les fronts. Celui du cancer, depuis longtemps. Ou celui du SIDA, sur lequel Line Renaud s'est engagée voici deux ans, quand la maladie dégageait encore une forte odeur de soufre.

Drainer cet argent, où se mêlent en vrac mécénat, sponsoring et charité privée (les moins fortunés ne sont pas les derniers), représente un travail considérable, et ce travail a parfois généré de coûteuses structures, qui limitent la part effectivement distribuée aux chercheurs. La conscience assez généralisée de ce problème, une gestion plus rigoureuse par un nombre restreint de gens, améliorent désormais la « rentabilité » de ces fêtes, galas ou ventes.

Un exemple remarquable, en matière de recherche, aura bien été la création par Line Renaud de l'Association des artistes contre le SIDA (1). Dès la première année, 1986, l'AACS est parvenue, contre tous les scepticismes, à réunir 10 millions de francs, tous frais payés, et elle espère aboutir fin 1987 à un résultat similaire malgré un moindre soutien de la télévision. En route, les clivages artistiques ou politiques se sont estompés. L'AACS, qui réunissait d'abord des artistes de variétés (Le Luron, Hallyday, Lahaye, etc.), a ainsi pu passer un accord avec l'association britannique similaire, fondée par un chanteur lyrique : the Association of Artists Against AIDS (AAAA).

Et voici un nouveau gala « franco-britannique », le vendredi 4 décembre, au Théâtre des Champs-Elysées, auquel participeront une solide brochette de musiciens venus de part et d'autre de la Manche, Shirley Bassey assurant la deuxième partie (2). Les fonds iront non pas à l'AACS, mais pour éviter la dispertion ou la concurrence des actions, directement à la Fondation pour la recherche médicale, décrétée grande cause nationale en 1987. Un comité scientifique spécialiste du SIDA redistribuera ces fonds, pour l'essentiel aux équipes de chercheurs, mais aussi à quelques associations (AJIS, ARCAT, AIDES, etc.).

FRÉDÉRIC EDELMANN.

(1) AACS : 5, rue du Bois-de-Boulogne, 75016 Paris.

(2) Location : FNAC et Champs-Elysées. Places de 250 à 1 000 F.

NOTES

« Les Nouveaux Tricheurs » de Michael Schock

Vigoureux réquisitoire anti-ados. A en croire l'éminent M. Schock, les jeunes d'aujourd'hui seraient encore plus niais que nous le fûmes et verbalement déficients (« J't'invite — on s'éclate — on délire — O.K. ? », « Ce mec ! Y-me-prend-la-tête ! », « Ça fait carrément archi-drôle de te revoir », etc.). Ils en seraient encore aux mêmes rituels tribaux (alcool — rock n'roll — vitesse) dans un style plus trivial et une esthétique barbarisante. Le sexe y serait en voie de régression certaine, intimidé.

Ce tableau désolant des mœurs actuelles est interprété avec conviction par de jeunes inconnus qui ne peuvent à eux seuls sauver le scénario de la catastrophe. Marc, dix-neuf ans, costaud, vend du cuir aux Puces. Il en offre un bout à un brave loulou de seize ans qui l'idolâtre, et lui pique sa petite copine. Le loulou s'en fout, il aime Marc (sans le savoir). Mais Marc, qui tombe tout ce qu'il veut, s'éprend d'une belle comédienne qui fait ses débuts dans *les Mains sales*, de Sartre.

Elle a déjà un jules, mais il est un peu propre, n'a pas la virile bêtise à front de taureau de Marc. On le devine, ça finit mal, avec un grand scandale et un petit incendie. Il y a presque trente ans, *les Tricheurs*, de Marcel Carné lançait, ou épousait, la nouvelle vague. M. Schock, lui, ne risque guère de faire un pli.

M. B.

Echo and the Bunnymen au Grand Rex

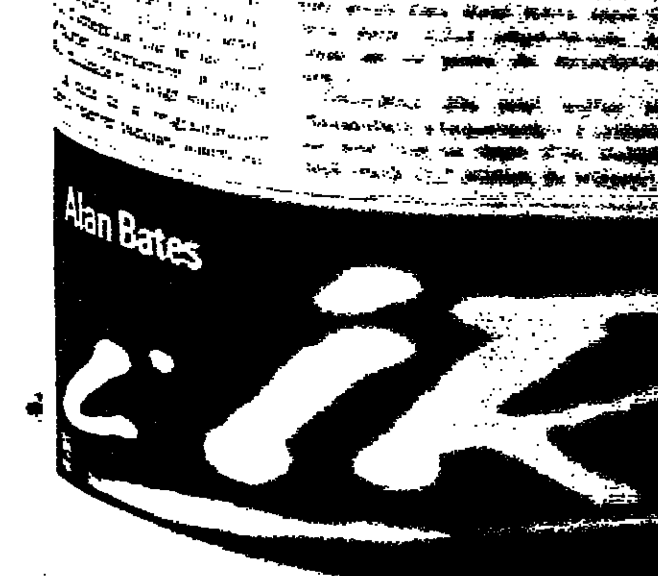
Devenue avec les Beatles le nombril du monde du rock, une fois la vague du Mersey Beat passée, Liverpool a dû attendre 1978 et la naissance d'Echo and the Bunnymen pour couper le cordon ombilical. Pour ces quatres garçons, un autre vent allait souffler : plus froid, plus sombre et ombrageux. Leurs références étaient claires : américaines, Velvet Underground et surtout les Doors — la voix de Mc Culloch ayant quelque chose du choc charnel de Jim Morrison. Leur école : européenne, entre Stranglers et Cure.

Pourtant, au juger des premiers enregistrements, Echo and the Bunnymen n'était rien d'autre qu'un de ces groupes de l'après-boum (punk) qui prennent on ne sait quel train en marche avec des idées qui ne dépassent pas les intentions. Et puis, finalement, sur le quatrième album (Ocean Rain) en 1984, l'étincelle, le petit détonateur qui manquait. C'est là. On ne voit pas vraiment ce qui a changé. En réécoutant les disques précédents, on s'aperçoit que tout y était, c'est juste une question de patine, de griffe, d'identité définie. Les Bunnymen se sont trouvés et installés dans un style. A partir de là, chaque chose prend sa dimension.

Avec le nouvel album (sans titre), davantage axé sur les claviers, le groupe est allé à l'essentiel. Et s'il sonne différemment, c'est le changement dans la continuité.

A. W.

★ Ce lundi 30 novembre à 20 heures au Grand Rex ; le 3 décembre à Rennes ; le 4 à Rouen. Disques chez WEA.



Culture

CINÉMA

Le IVe Festival international de Rio

Un certain désordre

Du 19 au 27 novembre s'est déroulé à Rio le IVe Festival de cinéma et de vidéo (FestRio). Dans des conditions souvent difficiles. Le Toucan d'or, sa plus haute récompense, a été attribué au film de l'Allemand Percy Adlon : Out of Rosenheim.

« Improvisation », « désorganisation », « insuffisance de sélection », la presse brésilienne n'a pas été tendre pour ce IVe Festival international de Rio, qui s'est tenu à Sao-Conrado, dans le sud de la ville. Ses organisateurs, Nei Sroulevich et Jean-Gabriel Albicocco, avaient pourtant retenu vingt-trois films représentant vingt et un pays pour la compétition officielle, plus une vingtaine d'autres, projetés dans la salle Glauber Rocha de l'hôtel Nacional gardé par un nombre impressionnant de policiers des deux sexes, à pied, à cheval et en voiture. C'est ainsi que l'on a pu voir, outre un panorama du cinéma brésilien des dernières années, *le Dernier Empereur*, de Bertolucci, *Hope and Glory*, de John Boorman, et *Au revoir les enfants*, de Louis Malle.

Enfin, une dizaine de salles présentaient dans toute la ville un programme de deux cent cinquante films. Mais cette grande fête du cinéma a été gâtée par le flottement qui a marqué ses débuts : changements de titres impromptus, annulations de dernière minute, retards, mauvaise acoustique... Nei Sroulevich, barbe fluviale et cigare entre les dents, lève les bras au ciel : *« Les avions sont faits pour voler,* explique-t-il fataliste, *et pourtant quelques-uns d'entre eux tombent. Les copies de films doivent arriver à l'heure, certaines arrivent en retard. L'important, c'est que ce Festival permet de montrer à 200 000 personnes un aspect du cinéma mondial — européen en particulier — qui n'est pour ainsi dire jamais distribué en Amérique latine. Cela vaut bien un peu de désordre. »*

Contrepoint

Autre série de reproches, plus radicaux : ceux qui touchent à la sélection des films en compétition. Les invités de FestRio eurent du mal à supporter l'indigeste brouet sud-américain qu'on leur fit avaler les premiers jours. En particulier, le pâteux *Sonho de valsa*, de la Brésilienne Ana Carolina, et l'affligeant *Amor en campo minado*, du Cubain Pastor Vega. Les nations occidentales n'étaient guère mieux loties. Les Américains avaient envoyé *Fatal Attraction*, d'Adian Lyne, un film « post Sida » glorifiant les vertus conjugales sur un mode pour le moins simpliste. La France ne brillait guère avec le médiocre *Mal d'amour*, de Jacques Deray. La Grande-Bretagne avait dépêché *White Mischief*, de Michael Radford, série de cartes postales en couleurs sur la société coloniale anglaise à la veille de la seconde guerre mondiale, d'un ennui distingué en dépit des superbes seins de Greta Scacchi dévoilés toutes les dix minutes. Il fallait voir *La ley del deseo*, de l'Espagnol Pedro Almodavar, au troisième ou quatrième degré pour apprécier ce mélo « gay » quand même bien éloigné de Fassbinder en dépit de ce qui se murmurait avant la projection. Déjà l'annonce d'un match de football au stade de Maracana avait considérablement vidé l'hôtel Nacional. Après la projection de *The last Straw*, des Canadiens Gilles Walker et David Wilson, sur l'insémination artificielle, à l'éprouvante vulgarité, il fallait alors beaucoup d'abnégation pour ne pas filer se baigner. Heureusement, le temps était maussade et la plage polluée.

La suite de la programmation devait réserver quelques bonnes surprises. *Out of Rosenheim*, de l'Allemand Percy Adlon, aux images proches de celles de Wim Wenders et qui, comme son compatriote, découvre l'Amérique — mais avec les armes de l'humour — par les yeux d'une grosse baleine bavaroise échouée à Bagdad (Nevada), un bled perdu en plein désert, au bord d'une autoroute. C'est un vague relais pour routiers et Brenda, une jeune femme noire, tonitruante et légèrement hystérique, règne sur quelques sujets : son fils, cinglé de Bach, tapote à longueur de journée *le Clavecin bien tempéré* sur un piano en loques, un vieux peintre — Jack Palance — achève dans une roulotte une modeste carrière de décorateur commencée à Hollywood, et, dans le désordre, surgissent une tatoueuse, un routard amateur de boomerangs et un shérif indien à longues tresses. La grosse Teutonne se révélera une assez efficace magicienne. Ce film méritait sans conteste la plus haute récompense — le Toucan d'or — que le jury lui a décerné.

Les autres bonnes surprises sont venues de l'Est, voire de l'Extrême-Orient. *La Dernière Impératrice*, réalisée par deux jeunes metteurs en scène de Chine populaire, Chen Jialin et Sun Quingguo, est en dépit de ses faiblesses techniques évidentes un excellent contrepoint à l'œuvre de Bertolucci. Tourné avec des moyens modestes,le film retrace lui aussi la vie du dernier empereur mandchou, Pu Yi. Mais les auteurs ont choisi de privilégier une épisode de sa vie, celui où il accepta de devenir une marionnette entre les mains des Japonais.

Place à la vidéo

L'URSS est représentée par *Kin Dza Dza* de Gueorgui Daniela — un film de science-fiction — les mésaventures d'un conducteur de travaux moscovite et d'un violoniste géorgien perdu dans l'univers ferrailleux et déglingué de la planète Pluck, dont les habitants ont dû être inventé par un Dubout soviétique. Du film yougoslave *Andjeo Cuvar*,de Goran Paskaljevic, déjà présenté à a Quinzaine des réalisateurs à Cannes 1987, il ne faut retenir que le passionnant reportage sur le trafic des enfants gitans vendus par leurs parents à des négriers d'un nouveau genre. Et de *Gondviseles*, du Hongrois Pal Erdoss, l'interprétation des deux rôles principaux, un couple d'ouvriers qui se débat dans un cauchemar bureaucratique pour obtenir la garde de leurs enfants. Mais si la sélection de FestRio manque de rigueur, c'est qu'elle se heurte à plusieurs problèmes difficiles à résoudre.

Le festival fait partie de la catégorie A, au même titre que Cannes, Venise, Berlin ou Moscou. Les films présentés ici ne devraient donc pas avoir été retenus ailleurs. Et les organisateurs du festival se retrouvent — en fin d'année — devant un choix assez restreint. Autre problème, Rio, principal festival cinématographique d'Amérique latine, se doit de présenter au public la production nationale du continent. Et Cuba, le Pérou, l'Equateur ou le Venezuela ne peuvent pas toujours fournir un film de qualité internationale. Pour pallier ces difficultés, deux décisions ont été prises. Avancer la date du festival. Le prochain se déroulera en mai 1988, quatre semaines après Cannes, ce qui n'est pas très heureux : *« Mais de toutes les manières,* précise Nei Sroulevich, *au mois de novembre des trois années qui viennent, des élections vont avoir lieu dans notre pays à cette date. Elles empêcheront la tenue de ce genre de manifestation. »*

Deuxième idée pour inciter les réalisateurs « importants » à présenter leur film en dépit d'un budget déjà lourd (1,5 million de dollars) : distribuer des prix en argent (200 000 dollars pour le meilleur film, 100 000 dollars pour le meilleur metteur en scène, 50 000 dollars pour le meilleur acteur, autant pour le meilleur court métrage, la meilleure émission de télé et la meilleure vidéo).

Car FestRio *accorde une place de plus en plus importante à la vidéo. Plus de deux cents heures de programme ont été projetées, souvent* dans des conditions techniques assez laborieuses et suivies par un nombre très important de spectateurs. Grâce aux efforts du ministère de la culture, la France était venue en force. Elle s'est d'ailleurs, avec le Brésil, partagé l'essentiel des récompenses. Régis Debray, très sollicité, avait apporté un film de cinquante minutes, *French Concession*, une évocation nostalgique de l'ancienne concession française de Shanghai, modestement filmé en super 8 mm. Les autres invités de marque n'ont fait que des apparitions, Maurice Pialat restant cloîtré dans sa chambre et John Boorman partant villégiaturer en Amazonie. En revanche, le hall de l'hôtel était encombré de vedettes en herbe venues à la rencontre de producteurs fortunés ou supposés tels.

FestRio se veut aussi *un marché, mais celui-ci est à l'image du festival* : modeste. Cependant, Nei Sroulevich ne perd pas espoir. *« D'ici cinq ou six ans,* rêve-t-il, *FestRio comptera parmi les grandes « rencontres cinématographiques ».* Le Toucan figurera peut-être dans le bestiaire du septième art, à côté du Lion de Venise de l'Ours de Berne, du Léopard de Locarno et du Paon d'Istanbul.

EMMANUEL DE ROUX.

Communication

La fronde des auteurs et réalisateurs américains contre la mutilation de leurs films

Des cinéastes et des représentants du Congrès américain étaient, vendredi 27 novembre, à Paris afin d'étudier la législation française sur la protection des droits moraux des auteurs. Des droits que les Etats-Unis n'ont encore jamais reconnus.

C'est une fronde, une rébellion, qui, au fil des mois, a pris des allures d'union sacrée. Auteurs et réalisateurs américains en ont assez, en effet, que l'on bafoue leurs œuvres, qu'on les « mutile » ou qu'on les « défigure », sans qu'eux-mêmes puissent intervenir et se prévaloir d'aucun droit. Ici, on entreprend de colorier les grands classiques en noir et blanc, de blondir Ingrid Bergman et de faire à Bing Crosby un regard bleu émeraude. Là, on accélère la projection de certaines scènes d'un *film, à moins qu'on ne retire carrément* des images (une toute les vingt-quatre images, par exemple) ou qu'on coupe des passages, afin de pouvoir insérer, sur le petit écran, davantage de spots de publicité. *Le Docteur Jivago* s'est vu ainsi amputé de trente minutes, tandis que les « Laurel et Hardy » ont été tronçonnés et vendus en rondelles.

« Inadmissible », s'écriait donc, vendredi, Bertrand Tavernier, président de la Société des réalisateurs français (SFR), entouré, pour l'occasion, d'une douzaine de représentants des réalisateurs français, anglais et américains. *« Car l'enjeu est grave : il en va de la sauvegarde du patrimoine culturel, voire d'une civilisation. »* Un discours que tiennent aujourd'hui les plus grandes personnalités du cinéma mondial. Woody Allen et Jerry Lewis ont pris la tête de la croisade américaine, soutenus par Billy Wilder, Ginger Rogers, Sydney Pollack, Warren Beatty, Steven Spielberg, épaulés par les très puissantes guildes des écrivains et des réalisateurs américains.

Van Gogh en morceaux !

Contrairement à la France et aux pays signataires de la convention de Berne de 1923, les Etats-Unis ne reconnaissent aux réalisateurs que des droits financiers. Une fois leur travail accompli et payés, les cinéastes n'ont plus un mot à dire sur le film, son propriétaire — producteur, studio, chaîne de télévision — ayant tous les droits : le couper, le transformer, le raccourcir, voire le détruire.

« Comme si un milliardaire, venant d'acheter les fameux Tournesols *de Van Gogh, acquérait du même coup le droit de les découper et de vendre les fleurs une par une, sans que personne puisse saisir la justice »,* a continué Bertrand Tavernier, en évoquant Frank Capra pleurant devant la version colorée de *La vie est belle* et John Huston, pris de vomissements à la vue du nouveau *Faucon maltais*. *« Auteurs et réalisateurs devraient avoir la garantie juridique du respect de leur film, dans sa version sortie en salle. »*

A sa droite, Jerry Lewis approuvait, fustigeant Ted Turner, le magnat de la télévision américaine, qui a racheté à MGM une cinémathèque de trois mille six cent cinquante films et a entrepris la mise en couleurs des plus fameux. A sa gauche, David Lean et Fred Zinnemann (*Le train sifflera trois fois, Tant qu'il y aura des hommes, Julia*) évoquaient à la fois le passé, le temps des grands studios, *« où les producteurs aimaient et respectaient le cinéma »*, et un lointain avenir, *« où l'on jugera grotesque et coupable la désinvolture d'aujourd'hui »*.

Et Henri Verneuil de préciser : *« C'est aux spectateurs que nous nous adressons. Qu'ils ne croient pas une seconde que notre inquiétude témoigne d'un caprice ou d'une coquetterie de metteur en scène. Le spectateur a le droit de voir la version originale d'un long métrage. C'est de son droit moral à lui qu'il s'agit. »*

Un droit moral compatible avec les exigences de la production et les règles de l'économie, ont affirmé les cinéastes devant les représentants du Congrès, dont c'est apparemment le principal souci. Leur enquête se poursuivra ces jours-ci à Genève ; mais le travail de lobbying entrepris à Washington promet de s'intensifier dans les tout prochains mois.

ANNICK COJEAN.

Une campagne de promotion pour le câble

« Le câble, c'est parti ! » C'est avec ce slogan que la mission TV-câble présidée par M. Michel Péricard s'apprête à lancer début décembre une campagne de publicité. Car si le câble est parti — douze nouveaux réseaux en 1987 — c'est lentement : à peine 13 170 abonnés sur l'ensemble de la France à la fin octobre. Les 241 700 prises aujourd'hui raccordables ne seront que 300 000 à la fin de l'année, de l'aveu même de M. Gérard Longuet. On est loin du chiffre de 1,8 million initialement fixé comme objectif.

Le retard est justifié par le ministre des PTT au nom de la nouvelle donne du câble, qui oblige la DGT (direction générale des télécommunications) à serrer les cordons de sa bourse et à laisser une place aux constructeurs privés (*le Monde* des 13 janvier et 16 juin 1987). Mais ce décallage ne laisse pas d'inquiéter les municipalités tenues à l'écart, et surtout les opérateurs. Ceux-ci doivent en effet se contenter de taux d'abonnement maigrichons (ne dépassant jamais 10 %), alors qu'il leur faut rentabiliser des programmes coûteux.

Aussi M. Michel Péricard veut-il aider au développement de nouveaux services. Ils sont testés sur des sites précis : les petites annonces à Villeneuve-d'Ascq, la formation à Montpellier et l'information pratique par vidéographie à Rennes. La mission TV-câble veut aussi inviter les opérateurs à se regrouper au sein d'un bureau de liaison (le BLOC) pour faire pression sur la DGT.

EN BREF

● **Le groupe CEP Communication reprend la publication de l'ANVAR.** — L'Agence nationale pour la valorisation de la recherche (ANVAR) diffusait auprès de quatre cent cinquante abonnés un mensuel intitulé *le Marché de l'innovation*. Devant le déficit de ce dernier, l'ANVAR a cédé la licence d'exploitation du titre à CEP Information et technologies, un département du groupe de presse technique et professionnelle CEP Communication. CEP Information et technologies va faire du mensuel une lettre hebdomadaire dont le numéro zéro paraîtra la semaine prochaine et sera tiré à 4 000 exemplaires. L'objectif est de parvenir à trouver trois cent cinquante abonnés de plus dès la première année.

● **Le magistrat Jacques Bidalou dans la nouvelle formule de *Zéro*.** — Jacques Bidalou, le magistrat radié l'été dernier des cadres de la magistrature, signera désormais dans le magazine *Zéro*. Lancé en avril 1986 par l'ancienne équipe de *Charlie-Hebdo*, *Zéro* a modifié sa formule en novembre. Il est édité par la Société française des revues.

● **Accord italien pour le groupe Tests.** — Le groupe Tests, « leader » de la presse informatique française et filiale de la CEP, vient de prendre une participation de 40 % dans le capital du groupe italien Alfa Linea.

Ce dernier édite notamment l'hebdomadaire professionnel *Linea EDP*, équivalent italien de *01 Informatique*. Les deux groupes envisagent des rapprochements entre leurs publications respectives et des développements communs.

Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

LES PETITS PAS. Bouffes du Nord (42-39-34-50), 20 h 30 (26).

MACBETH. LE SOMMEIL. Centre Mandapa (45-89-01-60), 20 h 30 (26).

LES BUVEUSES DE PLUIE. Saint-Denis. Théâtre G.-Philipe (42-43-17-17), 18 h 30.

LA BONNE ANNA. Théâtre Michel (42-65-35-02), 18 h 30 et 21 h 30 (28).

Le music-hall

DEJAZET-TLP (42-74-20-50), Xavier Lacouture, 20 h 30.

SENTIER DES HALLES (45-08-96-91) Fabienne Pralon.

Comédie musicale

THÉATRE DU RANELAGH (42-88-64-44) Don't tell Mama : jusqu'au 5 décembre. 20 h 30. From « of » Broadway to Ranelagh : une sélection de six spectacles avec Sharon McNight, Helen Baldassare, Julie Sheppart, Jennifer Lewis et Li Clarke (précédée de deux films). 100 F (spectacle), 30 F (film).

Les opéras

OPÉRA DE PARIS, PALAIS GARNIER (47-42-53-71) Norma, 19 h 30, tragédie lyrique en deux actes de V. Bellini, livret de F. Romani, dir. mus. de M. Valdes, mise en scène de P.-L. Pizzi, de 40 F à 550 F.

Les concerts

ATHÉNÉE LOUIS-JOUVET (47-42-67-27), 20 h 30 : Fiamma Izzo d'Amico (soprano) et L. Maggiera (pia.). Œuvres de Bellini, Verdi, Mascani, Turina, Massenet, Bizet, Cilea et Puccini. 120 F et 170 F.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (45-04-12-15), 20 h 30 : Moscou. S. Greenwald (soprano), A. Galperin (vl.), C. Isan (cello), M. Makarenko (balalaïka), A. Perchat et D. Abramovitz (pia.). Œuvres de Tchaïkovski, Chostakovitch, Moussorgski et Glinka (les Musiciens amoureux). 160 F, 140 F.

ÉGLISE SAINT-LOUIS EN L'ILE (42-23-55-28), 21 h, Orchestre de chambre J.-L. Petit, dir. J.-L. Petit, J. Vandeville, M.-C. Millière, J.-M. Coatantec (Les Quatre Saisons, de Vivaldi).

ÉGLISE SAINT-MERRI, 20 h 30 : M. Pares-Reina (soprano), H. Schaer (mezzo), P. Jeffes (ténor), L. Peintre (baryton), A. Villette (vl.), P.-H. Xuereb (alto), H. Machenzie (cello), P. Moragues (clar.), F. Tillard et J. Cohen (pia.). Concert Brahms au profit d'Amnesty International (groupe 06). 100 F, 60 F. FNAC.

GOETHE-INSTITUT (47-23-61-21), 19 h : Siegfried Palm, Saschko Gawriloff et Bruno Canino (cello, vl. et pia.). Œuvres de Max Reger. Entrée libre.

LE REGARD DU CYGNE (43-58-55-93), 20 h 30 : A. Tarot (pia.), œuvres de Ravel et Granados. M. Martinez (vl.). A. Tarot (pia.), œuvres de Sarasate et Collet. R. Andia et C. Fayence (guit.), œuvres de Garcia-Lorca et Boccherini. G. Fallour et S. Pollelo (pia. à quatre mains), œuvres de Rodrigo, Satie, Falla, Samazeuilh et Ravel. 80 F et 60 F.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-36-37), 20 h 30 : Gala concours Long-Thibaud, avec l'Orchestre national d'Ile-de-France et les lauréats. 35 F à 210 F.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-08-80), 20 h 30 : Orchestre de chambre de Vienne, dir. par Ph. Entremont (pia.). Œuvres de Mozart et Haydn. 120 F.

cinéma

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

La Lumière (1987), de Souleymane Cissé, 21 h.

CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-35-57)

Le Signe de la croix (1932, v.o.), de Cecil Blount de Mille, 15 h ; la Loi du lynch (1933, v.o.), de Cecil Blount de Mille, 17 h 15 ; Desebagato ou le Dernier Salaire (1987, v.o.s.t.f.), de Emmanuel K. Sanon, 19 h.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-78-37-29)

Hommage à Pierre Braunberger : les Quatre Jambes (1931), de Marc Allégret, 14 h 30 ; La route est belle (1929), de Robert Florey, 14 h 30 ; le Chant du Styrène (1958), d'Alain Resnais, 17 h 30 ; Ma nuit chez Maud (1969), d'Eric Rohmer, 17 h 30 ; Un coup pour rien (1970), de Jean-Louis Comolli, 20 h 30 ; Gibier de potence (1951), de Roger Richebé, 20 h 30.

Les exclusivités

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

L'AMI DE MON AMIE (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Gaumont les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA BAMBA (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

BARFLY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE BAYOU (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

Lundi 30 novembre

BOIRE ET DÉBOIRES (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LA BONNE (**) (It.) : Maxévilles, 9e (47-70-72-86).

COLÈRE EN LOUISIANE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille Pathé, 6e (46-33-79-38) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Français Pathé, 9e (47-70-33-88).

LE CRI DU HIBOU (Fr.-It.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CROCODILE DUNDEE (Austr., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Français Pathé, 9e (47-70-33-88).

DÉMONS DANS LE JARDIN (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).

LA FAMILLE (It.-Fr., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS 2 (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LA FOLLE HISTOIRE DE L'ESPACE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : George V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

FULL METAL JACKET (*) (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

HOUSE II (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Maxévilles, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LES INCORRUPTIBLES (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94).

JOHANN STRAUSS, LE ROI SANS COURONNE (Fr.-Autr.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

LES LUNETTES D'OR (It.-Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secretan, 19e (42-06-79-79).

MALADIE D'AMOUR (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

MISSION (Brit., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NADINE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Impérial Pathé, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LES NOCES BARBARES (*) (Bel.-Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial Pathé, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille Pathé, 6e (46-33-79-38) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

NOCE EN GALILÉE (Fr.-Bel.-palestinien, v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).

LES NOUVEAUX TRICHEURS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Maxévilles, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

L'ŒIL AU BEURRE NOIR (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA PASSION BÉATRICE (*) (Fr.-It.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PÊCHEURS DE REQUINS (Mex., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).

LA PHOTO (Gr., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

PRICK UP YOUR EARS (*) (Brit., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

RADIO DAYS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LE REPENTIR (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

SI TU VAS A RIO... TU MEURS (Fr.-Brés.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Maxévilles, 9e (47-70-72-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE SICILIEN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français Pathé, 9e (47-70-33-88) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES SORCIÈRES D'EASTWICK (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

SUPERMAN IV (A., v.f.) : Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

TANT QU'IL Y AURA DES FEMMES (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

37°2 LE MATIN (*) (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

TUER N'EST PAS JOUER (Brit., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE VENTRE DE L'ARCHITECTE (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

LES VRAIS DURS NE DANSENT PAS (*) (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

WHO'S THAT GIRL ? (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : George V, 8e (45-62-41-46) ; Français Pathé, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES YEUX NOIRS (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

ZEGEN (*) (Jap., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; v.f. : UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

Les grandes reprises

ALIENS LE RETOUR (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

BAMBI (A., v.f.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LES BARBARIANS (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

DIAMANTS SUR CANAPÉ (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

ET TOUT LE MONDE RIAIT... (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

HANTISE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

INDISCRÉTIONS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

LA LUNA (*) (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

MARY POPPINS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

MON PETIT POUSSIN CHÉRI (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

PLATOON (*) (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LA POISON (Fr.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17).

LE ROMAN DE MILDRED PIERCE (A., v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE SECRET DERRIÈRE LA PORTE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LE SILENCE DE LA MER (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

TERREUR A L'HOPITAL CENTRAL (**) (Can., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LA TRAGÉDIE D'UN HOMME RIDICULE (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LES FILMS NOUVEAUX

ACCROCHE-CŒUR. Film français de Chantal Picault : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

APOLOGY. Film américain de Robert Bierman, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Maxévilles, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

LE DERNIER EMPEREUR. Film anglo-italien de Bernardo Bertolucci, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille Pathé, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-00-47) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Mayfair Pathé, 16e (45-25-27-06) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français Pathé, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

LES FORCES DU MAL (*) Film américain de Guy Magar, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

HOLLYWOOD SHUFFLE. Film américain de Robert Townsend, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).

HOPE AND GLORY. Film britannique de John Boorman, v.o. : Gaumont les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Impérial Pathé, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille Pathé, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MAXIMUM OVERDRIVE. Film américain de Stephen King, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

NUIT DOCILE. Film français de Guy Gilles : Gaumont les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

TAMPOPO. Film japonais de Juzo Itami, v.o. : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LA VEILLÉE. Film espagnol de J.M. Martin Sarmiento, v.o. : Latina, 4e (42-78-47-86).

PARIS EN VISITES

MARDI 1er NOVEMBRE

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 h 30, boulevard de Ménilmontant, en face de la rue de la Roquette (V. de Langlade).

« Le pré-impressionnisme au musée d'Orsay », 13 heures, 1, rue de Bellechasse, entrée des groupes (Approche de l'art).

« L'Opéra », 13 h 15, hall, place de l'Opéra (Monuments historiques).

« Grandville, dessinateur (1803-1847) », 14 h 30, 23, rue de Sévigné (Musée Carnavel).

« Peintures et sculptures du dix-huitième siècle », 14 h 30, Petit Palais, avenue Winston-Churchill.

« Bourdelle, atelier et œuvres », 14 h 30, musée Bourdelle, 16, rue A. Bourdelle (Musée de la Ville de Paris).

« Tombes célèbres du Père Lachaise », 14 h 30, porte principale, boulevard de Ménilmontant (V. de Langlade).

« Les hôtels et l'église de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Pont-Marie (Gilles Boteau).

« Hôtels du Marais sud, place des Vosges », 14 h30, métro Saint-Paul, sortie (Résurrection du passé).

« Le Panthéon », 15 heures, place du Panthéon, devant la mairie (Monuments historiques).

« L'hôtel de Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou, téléphoner le matin au 42-77-15-88 (Monuments historiques).

« La Bibliothèque nationale », 15 heures, 58, rue de Richelieu (Monuments historiques).

« Nouvelles acquisitions au musée de la mode », 15 heures, 10, avenue Pierre-1er-de-Serbie (Mathilde Hager).

« Le siècle de Picasso au Palais de Tokyo », 16 heures, 11, avenue du Président-Wilson (Didier Bouchard).

CONFÉRENCES

11, avenue du Président-Wilson, petit auditorium, 14 h 30 : « Munch et le visage de la femme dans le symbolisme », par Annie Bauduin (Musée d'art moderne de la Ville de Paris).

3, rue Rousselet, 14 h 30 et 19 heures : « Egypte, des origines à l'Ancien Empire » (Arcus).

Salle des ingénieurs, 9 *bis*, avenue d'Iéna, 14 h 30 et 18 h 30 : « Sites bibliques, d'Abraham à Salomon » (Odette Boucher).

16, rue des Batignolles, 17 h 30 : « Le marquis de Sade, agitateur politique de 1789 à 1800 », par Maurice Lever (Société historique et archéologique des huitième et dix-septième arrondissements).

33, place Maubert, 20 heures : « Gorbatchev et le tiers-monde », par M. Jaroslav (Association protestante de liaison inter-universitaire).

21, rue d'Assas, 20 h 30 : « La communication dans le couple et ses répercussions sur les enfants », par le Père Guy Thomazeau (Associations familiales catholiques).







Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 30 novembre

TF 1

20.30 Cinéma : Réveillon chez Bob ■ Film français de Denys Granier-Deferre (1984). Avec Jean Rochefort, Guy Bedos, Agnès Soral, Michel Galabru, Mireille Darc, Bernard Fresson. **22.00 Les trophées de l'entreprise.** Emission de Georges Cravenne et Thierry Ardisson, présentée par Patrick Poivre d'Arvor. **23.35 Journal. 23.55 Bourse. 23.58 Permission de minuit.**

A 2

20.30 Cinéma : le Coup du parapluie ■ Film français de Gérard Oury (1980). Avec Pierre Richard, Gert Froebe, Valérie Mairesse, Gérard Jugnot, Christine Murillo. **22.05 Documentaire : L'Amérique noire.** Enquête de Nicole Bernheim, réalisée par Pierre Koralnik. 2e partie : Le Nord ou la fin des illusions. *Second volet de cette grande enquête sur la vie des Noirs aux Etats-Unis. Un plaidoyer en faveur des droits de l'homme.* **23.05 Magazine : Strophes.** De Bernard Pivot. **23.25 Informations : 24 heures sur A 2. 0.00 Entrez sans frapper.** Nouvelle émission présentée par Christine Barbier et Evelyne Dress, et diffusée simultanément sur Europe 1.

FR 3

20.35 Feuilleton : Holocauste (rediff.). De Marvin Chomsky. Avec Fritz Weaver, Rosemary Harris, Joseph Bottoms, Meryl Streep. (3e épisode). *La solution finale. Karl Weiss et son ami Felscher sont transférés au camp de Terezin, en Tchécoslovaquie, que les nazis utilisent comme « vitrine ». Grande chronique façon docu-drame.* **22.10 Journal.** ▶ **22.35 Magazine : Océaniques.** Mircea Eliade et la redécouverte du sacré, de Paul Barba-Negra. Textes lus par Pierre Vaneck. **23.35 Musiques, musique.** Concours international de violon Zino Francescatti. Sarasate et Air tzigane et Fantaisie sur Carmen, par Tedi Papavrani, violon.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : les Frères Pétard □ Film français d'Hervé Palud (1986). Avec Gérard Lanvin, Jacques Villeret, Josiane Balasko, Valérie Mairesse, Michel Galabru. **21.55 Flash d'informations. 22.00 Magazine : Canal foot.** Présenté par Pierre Sled. **22.30 Les drives de Canal Plus. 23.35 Football américain. 0.30 Cinéma : les Insectes de feu** ■ Film américain de Jeannot Swarc (1972). Avec Bradford Dillman, Joanna Miles, Richard Gillicand, Alan Fudge. **2.05. Série : Rawhide.**

LA 5

20.30 Cinéma : Parfum de femme ■■ Film italien de Dino Risi (1974). Avec Vittorio Gassman, Alessandro Momo, Agostina Belli. **22.20 Série : Matlock.** Cassie. **23.15 Série : Nero Wolfe.** *Le meurtre en question.* **0.05 Série : Max la menace** (rediff.). **0.30 Série : Le temps des copains. 0.55 Les cinq dernières minutes.** Le collier d'épingles (rediff.).

M 6

20.30 Cinéma à la carte : 1er choix : l'Etalon ■ *Film français* de Jean-Pierre Mocky (1969). Avec Bourvil, Francis Blanche, Jacques Legras, Michael Lonsdale. 2e choix : **Mambo** ■ Film italien de Robert Rossen (1953). Avec Silvana Mangano, Shelley Winters, Vittorio Gassman, Michael Rennie. **22.05 ou 22.20 Série : Brigade de nuit. 22.55 ou 23.10 Journal. 23.05 ou 23.20 Météo. 23.10 ou 23.25 Magazine : Club 6.** De Pierre Bouteiller. Avec Andréa Ferreol. **23.55 ou 0.10 25 images seconde** (rediff.). **0.25 ou 0.40 Boulevard des clips. 1.40 Clip des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Le pays d'ici. Les 13-25 ans. **21.30 Dramatique : Le temps d'une absence,** de Pierre Lascoumes. **22.40 La nuit sur un plateau. 0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Renseignements sur Apollon. Concert (en direct de la *Philharmonie de Cologne*) : Prélude à l'après-midi d'un faune, de Debussy ; *Concerto pour* hautbois n° 3, de Maderna ; Symphonie n° 4 en sol majeur, de Mahler, par l'Orchestre symphonique de la radio de Cologne, dir. Gary Bertini ; à 22.30, Feuilleton : de l'opus 1 à l'opus 145 (Carl Loewe, un génie méconnu du Lied et de la ballade) ; à 23.07, Variations et fugue sur un thème de Bach, op. 81, de Reger ; à 23.40, *Requiem pour chœur mixte à six voix de Cornelius.* **0.00 Musique de chambre.** Œuvres de C.-P.-E. Bach, Couperin, Dumitrescu.

Mardi 1er décembre

TF 1

15.20 Cinéma : Il était une fois des gens heureux... les Plouffe ■ Film canadien de Gilles Carle (1981). Avec Gabriel Arcand, René Laurent, Anne Letourneau, Serge Dupire. (2e partie.) **16.45 Club Dorothée. 17.00 Magazine : Panique sur le 16.** Animé par Christophe Dechavanne. Mode, littérature, cinéma, théâtre, revue de presse et rubriques insolites. **17.58 Flash d'informations. 18.00 Série : Mannix. 19.00 Feuilleton : Santa Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal. 20.25 Météo et Tapis vert. 20.30 Ciné-star : Comme un boomerang** □ Film français de José Giovanni (1976). Avec Alain Delon, Charles Vanel, Carla Gravina, René Maguelon, Louis Julien. **22.25 Ciné-star** (suite). De Michel Denisot. Invités : Guy Bedos, Bernard Giraudeau, Caroline Cellier, Olivia Bruneau. **23.25 Journal. 23.37 La Bourse. 23.40 Permission de minuit.** *Emission de Frédéric Mitterrand et Jérôme Garcin.*

A 2

15.05 Magazine : Domicile A 2 (suite). **16.40 Flash d'informations. 16.45 Feuilleton : Rue Carnot. 17.15 Récré A 2.** Barbapapa ; *Bogus ; Bleue comme une orange ; Les Campbells.* **17.50 Variétés : Un DB de plus.** De Didier Barbelivien. Avec Jean-Luc Lahaye, Passé simple, Image, Alexie Lorca. **18.10 Flash d'informations. 18.15 Série : Ma sorcière bien-aimée.** Une riche trouvaille. **18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. **19.10 Actualités régionales. 19.35 Série : Maguy.** Babar et Bécassine se mènent en bateau. **20.00 Journal. 20.30 Les dossiers de l'écran : les Orgueilleux** ■ Film français d'Yves Allégret (1953). Avec Michèle Morgan, Gérard Philipe, Victor-Manuel Mendoza, Michèle Cordoue (N.). ▶ **22.15 Débat : Michèle Morgan face aux téléspectateurs.** A l'occasion de la Fête du cinéma, qui se tiendra du 2 décembre au 28 février 1988, dans la grande halle de La Villette. **23.30 Informations : 24 heures sur A 2. 0.00 Entrez sans frapper.** Emission présentée par Christian Barbier et Evelyne Dress.

FR 3

15.05 Série : Les dossiers noirs. Claire Lee Chennault et les Tigres volants. **16.00 Documentaire : Histoire de la photographie.** Série de six heures conçue par Florence Gruere. Les reporters, de Patrick Jeudy. **17.00 Flash d'informations. 17.05 Feuilleton : Ne mangez pas les marguerites.** Le magnifique. **17.30 Jeu : Ascenseur pour l'aventure.** De Marie Lallouet et Yves Meyssirel. **17.35 Jeu : Génies en herbe. 18.00 Dessin animé : Mister T.** Le mystère du Cape Code. **18.30 Feuilleton : Studio folies.** 7e épisode : Gare à la castagne. **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.07 à 19.30, actualités régionales. **19.55 Dessin animé : Il était une fois la vie.** La peau. **20.05 Jeux : La classe.** Présentés par Fabrice. **20.30 INC.** L'assurance-vie. **20.35 Feuilleton : Holocauste.** De Marvin Chomsky. Avec Fritz Weaver, Rosemary Harris, Joseph Bottoms, James Woods, Meryl Streep (rediff.). Dernier épisode : Les rescapés. *Le soulèvement dans le ghetto de Varsovie ; Karl Weiss est déporté à Auschwitz. Fin de ce feuilleton américain qui relate l'horreur du nazisme, les répercussions à l'intérieur de plusieurs familles et leur destruction. Façon docu-drame.* **22.35 Journal. 23.00 Magazine : Décibels.** Avec Les Communards ; extraits du groupe Sommerville ; présentation des Transmusicales.

CANAL PLUS

15.55 Cinéma : Désordre ■ Film français d'Olivier Assayas (1986). Avec Wadeck Stanczak. **17.25 Cabou Cadin.** Rambo. **17.45 Série : Les monstres. 18.15 Flash d'informations. 18.16 Mytho-Folies.** Avec Michel Galabru. **18.25 Dessin animé : Le piaf. 18.26 Top 50.** Présenté par Marc Toesca. **18.55 Starquizz.** Présenté par Alexandra Kazan. Invités : Richard Dieux, Charlotte Julian, Bernard Fresson. **19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas et les Nuls. Invité : Jacques Dutronc. **20.30 Cinéma : Psychose II** ■ Film américain de Richard Franklin (1982). Avec Anthony Perkins, Vera Miles, Meg Tilly, Robert Loggia, Dennis Franz. **22.20 Flash d'informations. 22.25 Cinéma : le Flic de Beverly-Hills** ■ Film américain de Martin Best (1984). Avec Eddie Murphy, Judge Reinhold, John Ashton (v.o.). **0.05 Cinéma : les Vacances de M. Hulot** ■■■ Film français de Jacques Tati (1953). Avec Jacques Tati, Louis Perrault, Nathalie Pascaud, Michel Rolla, André Dubois. **1.00 Cinéma : Rosemary's Killer** ■ *Film américain de Joseph Zito* (1982). Avec Vicki Dawson, Chris Goutman, Farley Granger, Lawrence Tierney.

LA 5

15.20 Série : La grande vallée. 16.30 Série : Max la menace. 16.55 Dessin animé : Le magicien d'Oz. Le secret de la princesse Ozma. **17.20 Dessin animé : Charlotte.** Quentin regrette. **17.45 Dessin animé : Emi magique. 18.10 Série : Riptide.** Quand la télé s'en mêle. **19.00 Jeu : La porte magique.** Présenté par Michel Robbe. **19.30 Boulevard Bouvard.** De Philippe Bouvard. **20.00 Journal. 20.30 Cinéma : Dracula père et fils** ■ Film français d'Edouard Molinaro (1976). Avec Bernard Menez, Christopher Lee, Marie-Hélène Breillat, Xavier Depraz. **22.15 Série : Spenser.** Incompréhension. **23.10 Série : Baretta.** Le grand-père. **0.00 Série : Max la menace** (rediff.). **0.25 Feuilleton : Le temps des copains. 0.50 Les cinq dernières minutes.** Les petits d'une autre planète (rediff.).

M 6

14.30 Série : Marcus Welby. Comme un écho du passé. **15.20 25 images seconde.** Savoir dénombrer les idées visuelles contenues dans un clip. **15.50 Jeu : Clip combat. 17.05 Série : Daktari. 18.00 Journal. 18.15 Cinéma : Le gendarme se marie** □ Film français de Jean Girault (1968). Avec Louis de Funès, Michel Galabru, Maurice Risch, Guy Grosso, Michel Modo, Geneviève Grad. **19.55 Série : Cher oncle Bill. 20.24 Six minutes d'informations. 20.30 Téléfilm : Le triangle des Bermudes.** De William A. Graham, avec Fred Mac Murray, Sam Groom, Donna Mills. **22.05 Série : Maîtres et valets.** *Joyeux Noël (rediff.).* **22.55 Journal. 23.05 Météo. 23.10 Magazine : Club 6.** De Pierre Bouteiller Avec Roger Hanin. **23.55 Magazine : Médiation. 0.25 Musique : Boulevard des clips.** Spécial chanson française. **1.40 Clip des clips.** Le chouchou de la semaine : Johnny Hallyday.

FRANCE-CULTURE

20.00 Musique : Le rythme et la raison. La musique arabo-andalouse. **20.30 Archipel science.** André Brahic, les nouvelles du système solaire. **21.30 Itinéraire du théâtre arabe. 22.40 Nuits magnétiques.** Les jeunes (1re partie). **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.15 Le Quatuor Cleveland. Quatuor à cordes n° 6 en si bémol majeur op. 18 n° 6 ; *Quatuor à cordes n° 7 en fa majeur op. 59 n° 1* ; Quatuor à cordes n° 14 en ut dièse mineur op. 131, de Beethoven, par le Quatuor Cleveland (Donald Weilerstein et Peter Salaff, violons, James Dunham, alto, Paul Katz, violoncelle). **22.30 L'univers non tempéré.** Musique traditionnelle des Asturies et de l'Andalousie, par Equidad Bares (chant), *Guy Bertrand (flûte à trois trous et hautbois)* ; *Dominique Regeff (rebec, vielle).* **23.07 Club d'archives.** Eoardo Toldra dirige l'Orchestre de la Radio de Suttgart (1954).

Audience TV du 27 novembre 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF 1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	53.5	Quest. à dom. 25.5	Stade 2 13.0	Strindberg 2.0	Bus en folie 3.5	Kojak 5.0	Oncle Bill 4.0
19 h 45	61.0	Quest. à dom. 26.0	Maguy 19.5	Strindberg 1.5	Ça cartoon 3.5	Kojak 5.5	Hawaii police 5.0
20 h 16	67.5	Quest. à dom. 20.5	Journal 26.0	Benny Hill 10.0	Ça cartoon 4.0	Journal 3.5	Hawaii police 3.5
20 h 55	70.5	Quest. à dom. 24.0	Cadet Rousse 13.0	Chansons mode 4.5	Thérèse 5.5	2 missionnaires 16.5	Maciste 9.5
22 h 08	58.0	Poursuite imp. 31.5	Ciné cinés 5.0	Journal 8.5	Billard 2.0	2 missionnaires 11.5	Maciste 4.0
22 h 44	38.5	Poursuite imp. 29.0	Ciné cinés 1.5	Dernière rafale 2.0	Billard 1.5	Dernier jour 1.0	Drôles de dames 5.0

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 143 reçoivent M 6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

EN BREF

● **« Le Monde » à Reims.** – Le Centre de rencontre, de loisirs et de culture Saint-Exupéry de Reims organise un cycle de trois débats avec *le Monde*. Le premier aura lieu jeudi 3 décembre à 19 heures, salle de conférences du CRDP, 47, rue Simon à Reims, sur le thème « Presse, argent, pouvoir » avec Jean-Marie Dupont, directeur de la communication du *Monde*.

★ Renseignements : Centre Saint-Exupéry, parc Léo-Lagrange, 51100 Reims. Tél. 26-40-39-58.

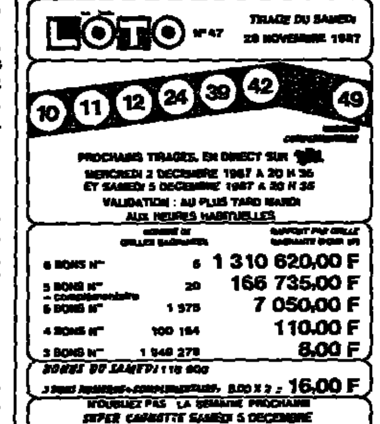
● **Quinze ans d'animation-jeunesse.** – *Les Cahiers de l'animation*, revue de l'Institut national d'éducation populaire (INEP), vient de publier un numéro spécial retraçant l'histoire récente des associations de jeunesse, intitulé « Les chemins de l'animation 1972-1987 ». *Depuis quinze ans, l'évolution des rapports avec le politique, l'économique, le culturel, les mutations du métier d'animateur et du rôle des médias ont profondément marqué ce secteur du monde associatif, qui œuvre désormais à la charnière de l'animation et de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes. Ce numéro-bilan est aussi une sorte de testament, puisque l'INEP subit actuellement une restructuration complète. Sa disparition, décidée par le secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports, et son remplacement par un Institut national de la jeunesse (INJ), sonne le glas de ses activités de recherche et de sa revue.*

★ *Les Cahiers de l'animation.* INEP Val-Flory, 78160 Marly-le-Roi. Tél. : (1) 39-58-49-11.

● **Un prix d'aide à la réinsertion scolaire.** – L'association Les amis de Jean Lévi décerne pour la deuxième année une aide financière de 2 000 à 5 000 F à un jeune ou à un groupe de jeunes exlu (s) du système scolaire mais souhaitant poursuivre des études pour passer le baccalauréat ou l'examen spécial d'entrée à l'université (ESEU). La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 29 février 1988. Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à l'association Les amis de Jean Lévi 9, allée des Pervenches 95350 Saint-Brice-sous-Forêt.

Auto vole

Air Inter propose, à partir du 1er janvier 1988, de transporter des voitures et des motos dans la soute de ses Airbus. Air Auto-Express et Air Moto-Express seront accessibles à des prix variant, selon les destinations, *de 1 050 F à 1 600 F, selon les destinations, pour une voiture et de 450 F à 600 F pour une moto de 125 centimètres cubes. Air Auto-Express sera réservé aux véhicules de type R 5 ou 205. A partir du 1er avril pour les motos, et au début de l'été pour les voitures, ce service sera accompagné, c'est-à-dire que les voyageurs se présentant une heure et demie avant le départ de l'avion avec leur véhicule pourront le récupérer à l'arrivée.*



1 310 620,00 F
166 735,00 F
7 050,00 F
110,00 F
8,00 F
16,00 F
33 MILLIONS

JEU GAGNANT N° 55 LOTO SPORTIF

DEMAIN DANS NOTRE SUPPLÉMENT

Le Monde
SCIENCES ET MÉDECINE

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le lundi 30 novembre à 0 h TU et le mardi 1er décembre à 24 h TU.

L'anticyclone centré sur la mer du Nord (1 040 hPa) canalise sur la France un courant d'est à nord-est amenant un temps froid et brumeux.

Seule la Corse restera sous l'influence d'une zone légèrement dépressionnaire. Elle connaîtra encore un temps instable avec des ondées localement orageuses.

Mardi, temps froid et brumeux sur la quasi-totalité du pays.

Le matin, brouillards givrants et nuages bas recouvriront la majeure partie du territoire.

Le Languedoc-Roussillon sera épargné grâce au mistral et à la tramontane qui maintiendront un ciel clair.

En Corse, les nuages s'accompagneront d'averses passagères.

En cours de journée, des éclaircies se développeront. Elles seront plus timides dans les vallées du Nord-Est, du Massif Central et des Alpes, où le ciel aura du mal à se dégager.

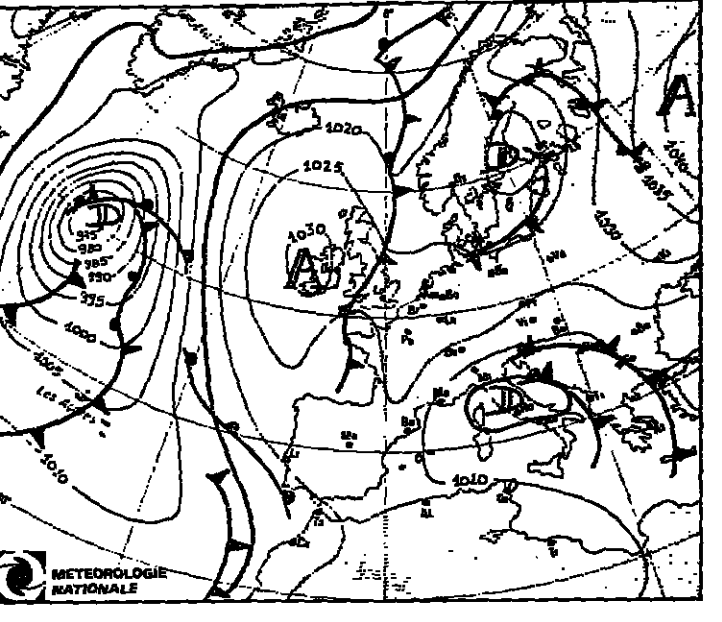
Pas d'amélioration en Corse, où des ondées orageuses continueront à se produire.

Le vent de nord à nord-est restera faible, excepté près de la Méditerranée où mistral et tramontane modérés se maintiendront.

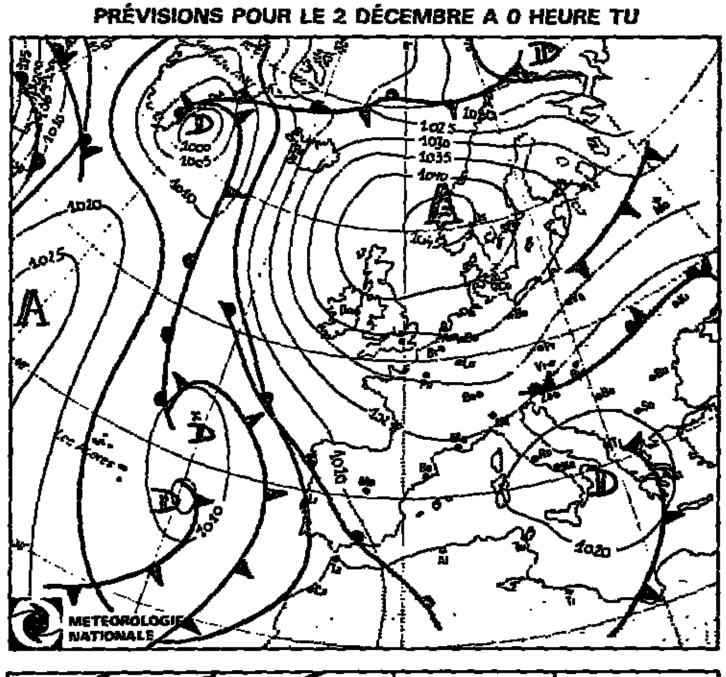
Les températures minimales varieront entre – 1 et – 5 degrés dans l'intérieur, et de 3 à 5 degrés près des côtes.

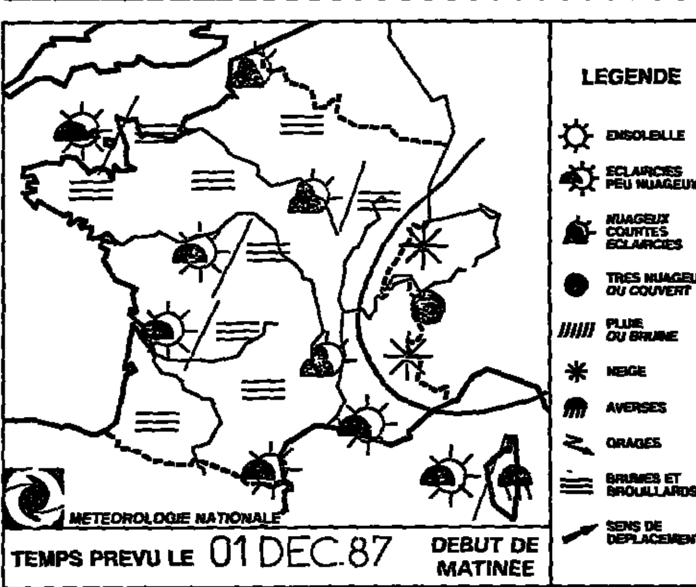
Les températures maximales ne dépasseront guère 1 à 4 degrés dans le Nord-Est, 4 à 8 degrés du Nord au Centre et au Nord-Ouest, 9 à 13 degrés dans les régions méridionales.

SITUATION LE 30 NOVEMBRE 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 2 DÉCEMBRE A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 29-11 à 6 heures TU et le 30-11-1987 à 6 heures TU — le 30-11-1987

FRANCE			
AJACCIO	12	2	A
BIARRITZ	10	4	N
BORDEAUX	5	2	N
BOURGES	4	–1	B
BREST	9	5	N
CAEN	7	–1	B
CHERBOURG	7	–1	D
CLERMONT-FERR.	3	2	C
DIJON	4	2	C
GRENOBLE St-M-H	5	3	C
LILLE	5	–2	B
LIMOGES	3	–2	D
LYON	4	3	C
MARSEILLE-MAR.	8	–2	D
NANCY	3	0	C
NANTES	7	1	C
NICE	11	5	D
PARIS-MONTS.	5	4	B
PAU	10	0	N
PERPIGNAN	10	4	D
RENNES	8	1	C
ST-ÉTIENNE	2	2	C
STRASBOURG	4	2	C
TOURS	4	–3	B
TOULOUSE	5	–1	B
POINTE-A-PITRE	31	24	N
ÉTRANGER			
ALGER	16	3	N
AMSTERDAM	7	7	B
ATHÈNES	16	11	N
BANGKOK	32	24	N
BARCELONE	12	2	N
BELGRADE	11	7	D
BERLIN	5	3	C
BRUXELLES	7	–1	N
LE CAIRE	24	14	D
COPENHAGUE	3	1	C
DAKAR	28	22	D
DELHI	23	9	D
DJERBA	16	7	D
GENÈVE	4	3	C
HONGKONG	10	8	P
ISTANBUL	17	10	P
JÉRUSALEM	20	10	D
LISBONNE	14	6	N
LONDRES	2	2	B
LOS ANGELES	18	9	D
LUXEMBOURG	2	–1	C
MADRID	11	–4	D
MARRAKECH	18	12	A
MEXICO	24	13	B
MILAN	7	6	P
MONTRÉAL	3	–6	P
MOSCOU	–8	–9	C
NAIROBI	24	15	C
NEW-YORK	15	6	P
OSLO	0	–10	D
PALMA-DE-MAL.	15	1	B
PÉKIN	0	–9	D
RIO-DE-JANEIRO			
ROME	12	10	O
SINGAPOUR	32	25	A
STOCKHOLM	2	–2	*
SYDNEY	33	19	C
TOKYO	10	4	C
TUNIS	16	6	N
VARSOVIE	5	1	N
VENISE	11	6	C
VIENNE	5	3	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

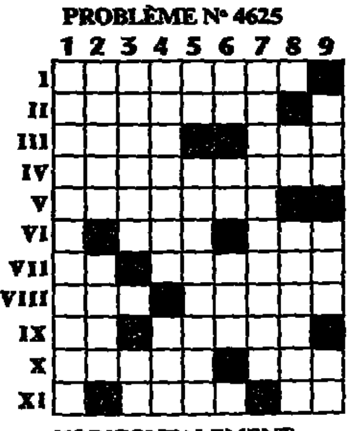
★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4625



HORIZONTALEMENT

I. Couverts d'ardoises. – II. Un travailleur qui a besoin d'une bonne lampe. – III. Fait briller. Esprit de l'étranger. – IV. Qui aime bien se mettre en grève. – V. Mis à l'abri. – VI. Utilisé quand on a déjà doublé. Possessif. – VII. Dans l'alternative. Nom qu'on pourrait donner à une femme qui fait très « vieille ». – VIII. On y voit parfois du sang. Pas brillant. – IX. Adverbe. La bonne parole. – X. Vit sur un grand pied. N'a pas toujours le dessus. – XI. C'est pour une femme ce qu'il y a de plus grave. Qui a donc circulé.

VERTICALEMENT

1. Une opération qui ne fait pas couler beaucoup de sang. – 2. Ne dure qu'un temps. Plate. – 3. S'étendent. Un dieu beau comme un astre. – 4. Un ordre pour les paresseux. Est parfois dur à avaler. – 5. Est souvent sur la planche. Capable de nous faire pleurer. – 6. Pas livré. La moitié de cent. Une plaine désertique. – 7. Les rayons ultra-violets le transforment en vitamine. – 8. Pronom. Quand ils sont gros, peuvent être assimilés aux tuiles. – 9. Etait parfois sous le bonnet. Fleuve côtier. Peut se dire aux amis.

Solution du problème nº 4624

Horizontalement

I. Rimeuses. Platon. – II. Overdoses. Otage. – III. Serein. Mince. – IV. Indre. Alpes. – V. Es. Née. Unité. Sa. – VI. Etat. Rare. Psi. – VII. Rues. Voirie. – VIII. Mitrailleur. Est. – IX. Ede. Ur. Têtu. – X. Délimiter. Isis. – XI. In. Dosera. Are. – XII. Ur. In. Nul. Mue. – XIII. Oô. Bloc. Ebène. – XIV. Sommeiller. Anis. – XV. Entée. Alité.

Verticalement

1. Rossée. Médiums. – 2. Ive. Strident. Or. – 3. Mer. Autel. Om. – 4. Ereinter. Idiome. – 5. Udine. Saumon. En. – 6. Sonder. Iris. Bit. – 7. Es. Ail. Teille. – 8. Semeur. Lier. Olé ! – 9. Si. Névé. Rance. – 10. Out. Râ. – 11. Locataire. Ale. – 12. Atèle. Tir. Bai. – 13. Ta. Pieusement. – 14. Ogresses. Unie. – 15. Ne. Saï. Tassées.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 28 novembre 1987 :

UNE LOI

● Nº 87-954 du 27 novembre 1987 relative à la visibilité des amers, des feux et des phares et au champ de vue des centres de surveillance de la navigation maritime.

DES ARRÊTÉS

● Du 27 novembre 1987 fixant le nombre et la répartition des postes offerts aux élèves de l'Ecole nationale d'administration issus des concours externe et interne d'accès à cette école qui achèveront leur scolarité au mois de mai 1988, dans chacune des carrières auxquelles elle prépare.

● Du 18 novembre 1987 portant organisation du Centre national de documentation pédagogique et portant désignation des agents du Centre auxquels le directeur général peut déléguer sa signature.

DES CIRCULAIRES

● Du 22 juillet 1987 relative au contrôle des actes des collectivités locales dans le domaine de l'action sociale et des établissements et services à caractère social et médicosocial.

● Du 9 novembre 1987 relative aux dispositions générales d'urbanisme applicables dans les communes non dotées d'un plan d'occupation des sols.

UNE LISTE

● Des élèves ayant obtenu le diplôme de l'Institut supérieur des affaires en 1986.

∴

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 29 novembre :

DES DÉCRETS

● Nº 87-958 du 27 novembre 1987 modifiant le décret nº 84-76 du 31 janvier 1984 relatif à l'organisation des caisses d'épargne et de prévoyance.

● Nº 87-961 du 25 novembre 1987 portant diverses mesures d'application de la loi nº 86-17 du 6 janvier 1986 adaptant la législation sanitaire et sociale aux transferts de compétences en matière d'aide sociale et de santé.

DES ARRÊTÉS

● Du 9 octobre 1987 modifiant l'arrêt du 28 septembre 1981 relatif aux conditions de recrutement des directeurs et des professeurs des écoles de musique contrôlées par l'Etat et fixant la nature des épreuves des certificats d'aptitude.

Education

CAMPUS

Le professeur idéal

C'EST un homme brun, plutôt mince, de taille moyenne. Il a moins de quarante ans, il est marié et il a des enfants. Il est vêtu sobrement d'une veste et d'un pantalon : ni en complet-veston (trop chic) ni en jean (trop relâché). Il ne fume pas (en tout cas pas le cigare, ni la pipe) et vient à la fac en auto ou en métro. Ses passe-temps favoris sont la lecture et le sport (de préférence un sport d'équipe ou le tennis). Pendant ses cours, il parle d'abondance, sans emphase, en jetant de temps en temps un coup d'œil sur ses notes et en ayant recours aux anecdotes et à l'humour. Il ne reste pas assis derrière son micro, mais se déplace souvent, en particulier pour écrire son plan au tableau. Il distribue des polycopiés et ne donne pas trop de devoirs. Il sait ne pas dépasser l'heure et, s'il lui arrive de manquer, il s'arrange pour rattraper. Il exerce de nombreuses responsabilités, à l'Université et en dehors, et on peut parler avec lui d'un peu tout.

Qui est-ce ? Tout simplement le professeur idéal, tel qu'il ressort d'une enquête dans trois universités parisiennes (Assas, Jussieu et Nanterre) réalisée pour une thèse en préparation. Mais, par-delà ce portrait robot, des variations significatives apparaissent entre ces trois établissements. Les étudiants d'Assas sont les plus exigeants sur le look des profs. Ils les aiment plutôt âgés, en costume, utilisant le micro et le rétroprojecteur, pratiquant la voile ou le karaté. A Jussieu, où on est plus éclectique, on apprécie à la fois le sérieux et l'humour et on rêve aussi bien d'un homme en jean que d'une femme BCBG. A Nanterre, on s'intéresse moins à l'aspect des professeurs qu'à leur enseignement. Et on est prêt à s'enthousiasmer aussi bien pour un cours magistral en amphi que pour la causerie émaillée d'anecdotes de l'enseignant qui fait appel à la participation des étudiants...

Ainsi, les images du professeur idéal reflètent assez bien les différences d'ambiance et de clientèle de chaque université et la variété des formes d'enseignement appréciées des étudiants.

F. G.

★ « Cours, look et loisir du professeur idéal dans les universités parisiennes », par Chantal Laufer, Kamel Bensmail et Pierre Le Gunehec, dans *le Bulletin des thèses*, nº 15, juillet-août 1987. SEIREC, 61, rue Meslay, 75003 Paris. Tél. : 42-29-79-60.

Les formations de SUPELEC

L'Ecole supérieure d'électricité (SUPELEC) propose, au cours du premier semestre 1988, de nombreuses sessions de formation continue dans les établissements de Gif-sur-Yvette, Metz ou Rennes. Au programme : l'électronique, l'instrumentation, « signaux et images » et l'électronique.

★ SUPELEC, plateau de Moulon, 91190 Gif-sur-Yvette, tél. : (1) 69-41-80-40.

Technologies de l'an 2000

La formation, la recherche et le développement industriel à l'heure de l'Europe et les technologies de l'an 2000 seront au programme du forum organisé les 2 et 3 décembre par les élèves ingénieurs de l'Ecole des mines de Nancy.

★ Forum « Mines Avenir 1987 », parc de Saurupt, 54042 Nancy Cedex, tél. : 83-57-42-32.

Droit de la communication

Créé en 1986, le magistère en droit de la communication de l'université de Poitiers recrute sur concours des étudiants titulaires d'un DEUG. Son objectif est de former en trois ans des spécialistes capables de répondre aux questions juridiques et techniques posées par l'évolution du secteur de la communication.

★ Magistère en droit de la communication, 93, avenue du Recteur-Pineau, 86000 Poitiers, tél. : 49-46-62-90.

CATASTROPHES

Deux accidents d'avions

● Un Boeing-747 sud-africain s'abîme dans l'océan Indien : 159 morts
● Un appareil sud-coréen s'écrase en Thaïlande : 115 disparus

Week-end tragique pour l'aviation civile. Un Boeing-707 sud-coréen qui venait de Bagdad et se rendait à Séoul, avec 115 personnes à bord, s'est écrasé en Thaïlande, à quelques 300 kilomètres à l'ouest de la capitale, ont indiqué des responsables de l'aéroport de Séoul qui n'excluent pas un détournement de l'appareil et un attentat.

L'avion devait faire escale à Bangkok pour faire le plein de carburant. La majorité des passagers étaient des travailleurs sud-coréens employés sur des chantiers dans les pays du Golfe et qui rentraient chez eux.

La veille un Boeing-747 sud-africain qui effectuait la liaison Taïwan-Ile Maurice-Johannesburg s'était abîmé dans l'océan Indien. Il y avait 159 personnes à bord (*le Monde* daté 29-30 novembre). De nombreux avions militaires des pays de la région ainsi qu'un Transall français, et des navires, ont participé aux recherches. Des débris ont été repérés au large de l'île Maurice.

Quarante-sept Japonais qui se trouvaient à bord de l'appareil avaient embarqué à Taipeh et non à Tokyo car, en vertu de la politique anti-apartheid de Tokyo, la compagnie sud-africaine South African Airways (SAA) n'est pas autorisée à se poser au Japon.

Pour cette accident comme pour celui du Boeing sud-coréen, aucune explication fiable n'avait pu être donnée par les autorités le 30 novembre en fin de matinée. Aucun survivant n'avait été retrouvé.

[Les accidents survenus à des gros porteurs Boeing-747 sont très rares. Le 12 août 1985, un appareil de la Japan Airlines s'écrasait sur une montagne du Japon tuant 520 personnes. Un autre accident grave concerne le Boeing d'Air India, avec 329 personnes à bord qui avait explosé au-dessus de l'Atlantique le 23 juin 1985. Il s'agissait d'un attentat.]

Le Carnet du Monde

Naissances

– M. Thierry MOLLET-VIEVILLE et Madame, née Annabelle Chevalley, sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils

Laurent,

le 26 octobre 1987, à Genève.

Décès

– Mme Jérôme Aubry,
Mlles Laetitia et Elizabeth Aubry,
M. Jacques Aubry,
ses enfants et petits-enfants,
Et Mme Jacques Aubry,
M. Jean Colineau,
ses enfants et petits-enfants,
Et Mme Jean Colineau,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Jerôme AUBRY,

dans sa quarante-troisième année, muni des derniers sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 1er décembre 1987, à 10 h 30, en l'église Saint-Augustin, Paris-8e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

6, square de l'Aveyron,
Paris-17e.
13, avenue Boudon,
Paris-16e.
Les Cytises,
05200 Embrun.

– Jacques Axel,
son époux,
Françoise Axel et Jacques Peyriere,
ses enfants,
La famille et ses nombreux amis,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Suzanne AXEL,
née Gervais,

survenu le 26 novembre 1987, après une longue et douloureuse maladie.

L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité familiale le 2 décembre 1987, à 10 h 30, dans le caveau de famille au cimetière du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La famille s'excuse de ne pas recevoir.

21, boulevard Saint-Germain,
75005 Paris.

– Mme Elie Benamara,
Le docteur Jean-Charles Benamara,
Madame
et leurs enfants,
Le docteur Jean-François Doubrère,
Madame
et leurs enfants,
Le docteur Guy Bensoussan,
Madame
et leurs enfants,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Elie BENAMARA,

survenu le 29 novembre 1987, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

L'inhumation aura lieu le mardi 1er décembre, à 14 heures, au cimetière de Bagneux-Parisien (entrée principale).

131, rue de la Santé,
75013 Paris.

– Anne et Alain Clert,
Alexandra, Vanessa et Vassili,
ont la douleur de faire part du décès de

Claude CLERT,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre 1939-1945 avec palme,
médaille de la Résistance,

survenu le 23 novembre 1987.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité familiale, le 26 novembre.

Une messe à sa mémoire sera célébrée le mercredi 2 décembre, à 14 heures, en l'église orthodoxe grecque de Paris, 7, rue Georges-Bizet, Paris-16e.

Cette annonce tient lieu de faire-part.

19, rue Ernest-Deloison,
92200 Neuilly.

– Mme Suzanne Dehais,
son épouse,
M. et Mme Gérard Renoux
et leurs enfants,
Mme Nicole Lamirault,
ses enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Lucien DEHAIS,

survenu le 23 novembre 1987, dans sa quatre-vingt-douzième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, le vendredi 27 novembre, au cimetière du Montparnasse.

141, rue de Longchamp,
92200 Neuilly.

CARNET DU *MONDE*
Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques	69 F
Abonnés	60 F
Communicat. diverses	72 F

Renseignements : 42-47-95-03

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. André GENDRE,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier du Mérite maritime,
ingénieur en chef honoraire
des Ponts et chaussées,

survenu à Nantes, le 26 novembre 1987, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

De la part de
Mme André Gendre,
son épouse,
M. et Mme Bernard Gendre,
M. et Mme Jean-Claude Weltzer,
Docteur et Mme Claude Gendre,
M. et Mme François Gellusseau,
M. et Mme Jean-Marie Giret,
M. et Mme Bruno Gendre,
M. et Mme Benoît Gendre,
ses enfants et ses dix-neuf petits-enfants,
M. et Mme Pierre Gendre,
M. et Mme Paul Gendre,
Des familles Gendre et Legris.

Les obsèques religieuses ont été célébrées dans l'intimité le 28 novembre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

6, rue du Fezzan,
44300 Nantes.

– Mme Pierre Magné,
M. et Mme Bernard Magné
et leur fille,
M. et Mme Jean-Louis Raynaud
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre MAGNÉ,
ingénieur civil des Mines,

survenu le 21 novembre 1987.

Les obsèques et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité le 23 novembre, à Saint-Gaudens (Haute-Garonne).

6, rue Saint-Exupéry,
31800 Saint-Gaudens.
2, rue d'Austerlitz,
31000 Toulouse.
Le Maglioc, route de Castellar,
06500 Menton.

– M. et Mme Mario Caira,
ses enfants,
M. Antonio-Umberto Caira,
son petit-fils,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme REGNAUD,
née Virginie Tortolani,

survenu à Sèvres, le 28 novembre 1987, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 2 décembre, à 14 heures, en l'église Saint-Romain de Sèvres, avenue de l'Europe, suivie de l'inhumation au cimetière de Montreuil, à 16 h 30.

7, rue des Jardies,
92310 Sèvres.

– Mme Valentine Séliverstoff,
M. et Mme Léon Hogenhuis
et leurs enfants,
M. et Mme Serge Séliverstoff
et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Wladimir SELIVERSTOFF,

survenu le 28 novembre 1987, dans sa quatre-vingt-septième année.

Un service religieux sera célébré le mardi 1er décembre, à 14 heures, en la cathédrale Saint-Alexandre-Newsky, 12, rue Daru, Paris-8e.

24, boulevard Thiers,
78250 Meulan.

– M. Robert Soussen et Madame,
née Claudine Sraer,
et leurs enfants,
M. Jean-Daniel Sraer et Madame,
née Josée Kelman,
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Eugène SRAER,
née Suzanne Lévy,

survenu le 27 novembre 1987.

Les obsèques auront lieu mardi 1er décembre, à 8 h 30, au cimetière de Pantin-Parisien.

La famille s'excuse de ne pas recevoir.

Communications diverses

– L'Association des Ailes brisées, œuvre sociale au profit des blessés et des familles éprouvées des membres du personnel navigant de l'Aéronautique civile et militaire et des parachutistes tombés en service aérien, vous invite à sa vente d'entraide qui aura lieu le 1er décembre, de 17 heures à 20 heures, et les 2, 3 et 4 décembre, de 14 heures à 20 heures, à l'Hôtel George-V, 31, avenue George-V, avec le concours de l'armée de l'air, de l'aviation légère de l'armée de terre et des parachutistes, de l'aéronautique navale, du groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales et de la direction générale de l'aviation civile, d'Aéroports de Paris, de l'Aéro-club de France, des compagnies Air France, UTA, Air inter, des anciens de l'aviation, des Amis de Malfanti et de l'Association des hôtesses et convoyeurs de l'air.

Bienfaisance

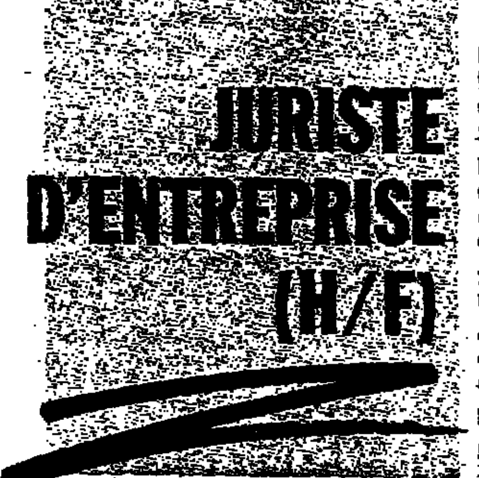
– Adopter un écolier libanais francophone. La chute de la monnaie libanaise due à la guerre empêchant cette année plusieurs milliers d'écoliers, notamment des fillettes, de reprendre la classe, Mme Aïda Kamar, conseillère pédagogique du Grand Lycée franco-libanais Georges-Schehadé de Beyrouth, a lancé un mouvement « Adoptez un écolier libanais ! » qui permet, en versant 500 F par an, d'en maintenir un à l'école. Les donateurs seront tenus au courant des résultats scolaires de l'enfant bénéficiaire.

Compte CNTL nº 310 7655, Banque libano-française, 33, rue de Monceau, 75008 Paris.

Le Monde CADRES

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ÉVOLUANT DANS LES DOMAINES DE HAUTE TECHNOLOGIE, RECHERCHE POUR SON SIÈGE SOCIAL :



Nous souhaitons rencontrer un bon généraliste de la fonction ayant enrichi sa formation supérieure (DEA/DESS droit des affaires, droit commercial) d'une expérience similaire (2-3 ans) au sein d'une entreprise.

Il prendra en charge rapidement, au sein de notre jeune équipe juridique, l'intégralité des dossiers concernant le droit des contrats, la propriété industrielle, les baux commerciaux.

Sa polyvalence et son goût des responsabilités lui permettront d'acquérir la crédibilité nécessaire à son évolution.

- La maîtrise de l'anglais serait un plus.
- Les candidatures de débutants fortement motivés seront examinées.

Lieu de travail : Paris 16e.

Merci de nous faire part de vos ambitions en adressant C.V. + Photo + Prétentions sous référence JUR.M. à notre Conseil :

Publi-Marketing
156, Bd Haussmann - 75008 PARIS

Lafarge Coppee

"L'univers des matériaux"
L'avenir des biotechnologies

Un des leaders de l'Industrie Française (*ciment, matériaux, biotechnologies*) ouvert sur le monde (2/3 du chiffre d'affaires et la moitié de l'effectif à l'étranger), recherche pour agir au niveau de l'ensemble de ses activités en France.

Un responsable de l'animation du recrutement des cadres

Rattaché au Directeur de l'Organisation et des Ressources Humaines, il sera chargé :
- d'organiser et d'animer les relations du Groupe avec l'extérieur : communication institutionnelle, relations avec les grandes écoles et les cabinets conseils ;
- d'apporter une assistance aux différents Groupes Opérationnels, soit en ayant un rôle de conseil, soit en menant pour leur compte des opérations complètes de recrutement ;
- il participera en outre aux travaux et études de la Direction.

Ce poste conviendrait à un candidat de formation supérieure (Gestion - Droit - Sciences Po...) désireux de valoriser une première expérience (3 à 4 ans) dans le recrutement des cadres. Anglais indispensable.

La réussite dans ce poste, qui lui permettra de connaître l'ensemble du groupe, lui ouvrira de larges perspectives d'évolution de carrière.
Poste à Paris.

Ecrire sous référence 48 A 841 - 7M. Discrétion absolue

Membre de Syntec



71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

SAINT-GOBAIN

ISOVER SAINT GOBAIN, Nº 1 de l'isolation en Europe, nous sommes rattachés à la Branche Isolation du groupe Saint Gobain. Parmi nos établissements de production, notre usine d'ORANGE (84), fabriquant de la grande série, fortement automatisée, recherche son :

RESPONSABLE DE LA DIVISION ELECTRICITE-AUTOMATISMES

Ingénieur grande école, spécialisé dans l'automatisation des procédés de fabrication, vous avez une première expérience de 2 à 3 ans dans un service entretien, travaux neufs ou développement.

Vos capacités d'animation et votre sens du travail en équipe seront des éléments essentiels. En outre, notre groupe offre de réelles perspectives pour une personnalité de valeur.

Merci si vous pensez correspondre à notre demande, d'envoyer lettre manuscrite, C.V., et prétentions sous référence 87121 à notre Conseil qui vous garantit réponse et confidentialité.



Madame Claude FAVEREAU,
56 Avenue de Suffren
75015 PARIS.

Organisation et Publicité



PENNWALT FRANCE S.A — DIVISION RSR

Aujourd'hui intégrées au sein du groupe américain PENNWALT,

LES RAFFINERIES DE SOUFRE REUNIES

sont une importante PMI qui développe, fabrique, et commercialise des produits phytosanitaires sur le territoire national et à l'exportation.

Elle recherche aujourd'hui, un

Jeune chef du personnel H/F - Marseille

VOUS AVEZ : • environ 30 ans, une formation de type *maîtrise droit* + DESS *gestion* de personnel ; • *une expérience* de la fonction de 3 à 5 ans *en milieu* industriel ; • un tempérament *opérationnel* doué pour la *communication*, engagé et disponible, organisé et organisateur.

NOUS VOUS PROPOSONS : • la dynamique d'un groupe international très performant et formateur ; • un rôle de conseiller auprès de la Direction ; • le développement et la coordination d'une politique sociale dynamique ; • la responsabilité de la gestion du personnel des usines de Marseille et de Bordeaux ; • la supervision de la paie informatisée ; • des conditions de travail et une rémunération motivantes.

Adressez-nous vite CV, photo et rémunération actuelle à MERCURI URVAL 14 bis, rue Daru, 75008 Paris sous réf. 49.1167 LM

Mercuri Urval

ENTREPRENDRE ET COMMUNIQUER : UN JEUNE PROFESSIONNEL DE LA COMMUNICATION INTERNE

Dans ce très grand groupe industriel, la communication interne est une politique : journaux internes, audiovisuels, édition, relations tous azimuts avec les collectivités, la presse locale. Les moyens existants sont à la hauteur de l'ambition.

Jeune professionnel de la Communication, vous vous êtes frotté au monde de l'entreprise, vous avez " de la plume ", un bon esprit de synthèse : votre intuition vous fait anticiper les situations, et vous maîtrisez les techniques de base de la communication écrite et audiovisuelle.

De formation journaliste ou généraliste, vous êtes fait pour le dialogue, l'animation et l'organisation. Vous deviendrez le conseil et le metteur en scène des actions de communication interne auprès de nos différentes Unités. Vous serez le garant de l'expression de nos valeurs et de nos stratégies.

L'équipe de Direction de la Communication vous réservera l'accueil chaleureux et traditionnel des gens du Nord. Solidarité, disponibilité, dynamisme et esprit d'équipe seront les gages essentiels de votre réussite.



Etablissez la communication avec Charles-Emmanuel Koehrer en lui adressant votre dossier sans tarder au CPA, 3, rue de Liège, 75009 Paris, s/réf. 47.259/M.

GROUPE VOCATION

Chef de Groupe Marketing



ociété de produits de grande consommation leader sur la plupart de ses marchés, recherche un ***Chef de Groupe Marketing*** *pour rechercher des opportunités de nouveaux produits, en générer le mix, en assurer le lancement.*

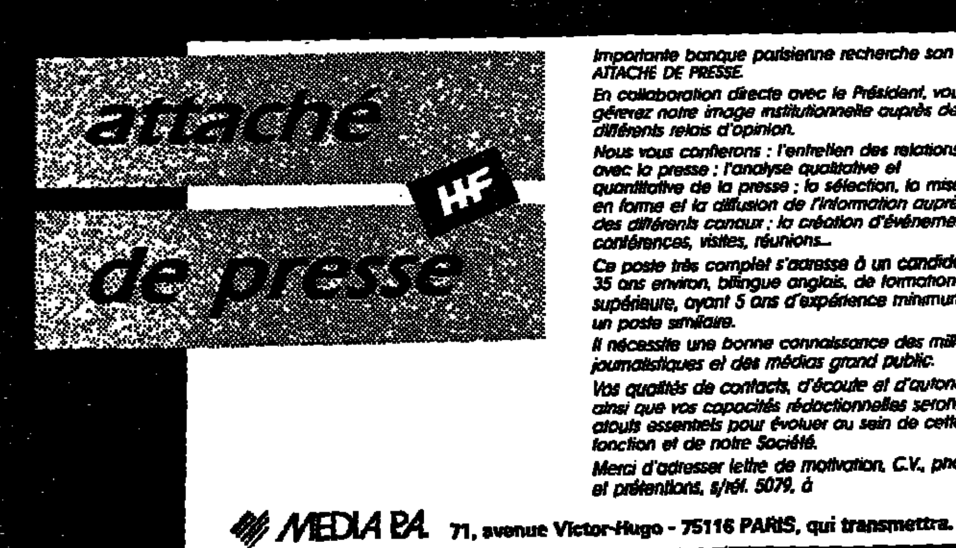
Il animera 2 chefs de produits.

Vous êtes diplômé d'études supérieures **HEC, ESSEC, ESCP, IEP,** avec une expérience Marketing de 4 à 6 ans dans une Société de Produits de Grande Consommation avec budget média ou en Agence de Publicité.

Vous pouvez prouver votre esprit d'entreprise.
Envoyer votre CV, à Média-System, 2 rue de la Tour-des-Dames, 75009 Paris, sous réf. 21259, qui transmettra.

Produits de grande consommation

média-system



Importante banque parisienne recherche son ATTACHE DE PRESSE.

En collaboration directe avec le Président, vous gérerez notre image institutionnelle auprès des différents relais d'opinion.

Nous vous confierons : l'entretien des relations avec la presse ; l'analyse qualitative et quantitative de la presse ; la sélection, la mise en forme et la diffusion de l'information auprès des différents canaux ; la création d'événements : conférences, visites, réunions...

Ce poste très complet s'adresse à un candidat de 35 ans environ, bilingue anglais, de formation supérieure, ayant 5 ans d'expérience minimum à un poste similaire.

Il nécessite une bonne connaissance des milieux journalistiques et des médias grand public.

Vos qualités de contacts, d'écoute et d'autonomie ainsi que vos capacités rédactionnelles seront vos atouts essentiels pour évoluer au sein de cette fonction et de notre Société.

Merci d'adresser lettre de motivation, C.V., photo et prétentions, s/réf. 5079, à

MEDIA PA **71, avenue Victor-Hugo - 75116 PARIS, qui transmettra.**

COURS SECONDAIRE

recherche

SURVEILLANTS

Expérience exigée.

Tél. : 43-36-48-00.

CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE DES TRAVAILLEURS NON SALARIÉS

recherche pour DÉPARTEMENT INFORMATIQUE

UN ATTACHÉ ADMINISTRATIF

(H/F)

Chargé du contrôle et de la gestion des moyens *informatiques*.

Il est demandé un niveau d'études supérieures en gestion et de bonnes connaissances informatiques.

Adresser c.v., photo et prétentions sous réf. 1201 à LTA Antenne Saint-Lazare, 39, rue de l'Arcade, 75008 PARIS.

---

2 Consultants en ressources humaines HF

BESANÇON Réf. 889 — LYON Réf. 890

Créé en 1973, le Cabinet de Psychologie Appliquée bénéficie d'une structure, d'un savoir-faire et d'une notoriété nationale qui favorisent sa mission de Conseil en Ressources Humaines - *Recrutement, Formation, Audit social - auprès des PME et PMI régionales.*
Notre fort développement axé sur les régions (+ 250 % en 5 ans), repose sur nos exigences de qualité, d'efficacité pragmatique et sur notre respect de la déontologie.
La réussite de nos Equipes tient à la valeur de chacun : ainsi, nous serons très exigeants puisque vous serez porteur de notre image de marque auprès de nos clients.
Vous possédez une formation supérieure de type 3e cycle en Sciences Sociales et une expérience de 3 ans minimum en entreprise ou en Cabinet : vous recherchez la structure au sein de laquelle vous pourrez valoriser vos ambitions et vos capacités d'autonomie.
Les postes seront basés à Dijon ou Paris pendant une période d'intégration de quelques mois au cours de laquelle vous vous familiariserez avec nos méthodes.

Merci d'envoyer une lettre de motivations et de projet personnel (accompagnée de CV, photo et dernière rémunération annuelle) sous référence correspondante à :
Jean-Paul DELZIANI, CDPA, Siège Social : 13 bd Thiers - 21100 DIJON.

Paris
Dijon
Besançon



هكذا من الأصل



Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Ingénieur logistique & Ingénieur des achats pour une trajectoire évolutive

RTIC LA RADIOTECHNIQUE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

Notre Centre industriel de Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir - 1 200 personnes) fabrique des sous-ensembles électroniques pour la Télévision et autres appareils domestiques et bientôt... pour la **Télévision satellite**. Nous recherchons :

UN ACHETEUR ET UN RESPONSABLE DE PLANNING

Ingénieur généraliste (option électronique) ou diplômé d'une école de commerce, débutant ou 1re expérience, vous êtes impatient de relever des défis et de vous investir dans des fonctions stratégiques.

Vous possédez des qualités d'innovation, d'organisation et de négociation qui seront appréciées aussi bien auprès des principaux fabricants de composants électroniques français ou étrangers, qu'auprès de votre équipe, jeune et très motivée.

Ces deux missions constituent une plate-forme large et diversifiée pour une trajectoire professionnelle évolutive et internationale qui suivra le lancement de nouvelles productions.

Merci d'adresser votre candidature, lettre manuscrite, CV et photo, à **RTIC**, Service du Recrutement, BP 1, 28400 Nogent-le-Rotrou Cedex.

« Philips en France, c'est 21,7 milliards de C.A., 29500 hommes et femmes qui évoluent de la recherche au commercial, du marketing à la production dans l'univers passionnant de l'innovation. Professionnalisme, dynamisme, polyvalence, mobilité sont les atouts qui vous ouvriront les portes de l'international dans toutes les sociétés de l'une des premières entreprises mondiales d'électronique ».



PHILIPS

Philips c'est déjà demain.

media system

PLACE A LA REUSSITE

Pour participer à notre développement 1988, sur notre secteur **LOIRE-ATLANTIQUE, FINISTERE, MORBIHAN,** nous recherchons

CONSEILLERS DE CLIENTELE H/F

Vous avez une formation et une expérience commerciales bancaires ou vous êtes récemment diplômé(e) BAC+2 minimum, avec un fort potentiel commercial.

Nous vous confierons la gestion d'un portefeuille de Particuliers ou d'Entreprises, dans le cadre d'une délégation et dans l'optique de l'approche globale du client. (Réf. CC/OF)

GESTIONNAIRE DE PATRIMOINE H/F

Vous avez une expérience et une formation reconnues. Au sein d'une Direction de groupes d'agences, vous aurez la responsabilité du développement de notre part de marché (avec animation, formation et assistance de conseillers de clientèle) et de la gestion de portefeuilles importants. (Réf. GEPAT/OF)

Si vous voulez participer à notre développement, Patrick BRUNET étudiera, en toute confidentialité, votre candidature (CV + photo + prétentions) adressée à B.P.B.A, Direction des Ressources Humaines et de la Communication 14 Boulevard W. Churchill 44100 NANTES (Merci d'indiquer la référence du poste choisi).

BANQUE POPULAIRE BRETAGNE ATLANTIQUE "T'autrement banque"

UNE ENERGIE NOUVELLE EN FRANCE

Organisation et Publicité

Avant de diriger l'usine, prenez aujourd'hui la responsabilité de la fabrication

Vous avez la trentaine et vous êtes diplômé d'une Ecole d'Ingénieurs (Centrale, Mines, AM...). Une première expérience vous a permis de vous intéresser à la production mécanique de précision : vous avez utilisé des machines (tours, fraiseuses) à commandes manuelles ou numériques, vous êtes familiarisé avec la GPAO.

Au-delà de la technique, vous aimez organiser le travail, planifier les tâches et diriger des équipes d'ouvriers compétents. Nous vous offrons le poste de

Chef de fabrication

Entreprise à taille humaine (150 collaborateurs, 70 millions de C.A. dont 25 % à l'export), située en banlieue Est, nous souhaitons intégrer un candidat à fort potentiel, concret et efficace sur le terrain, qui après avoir réussi cette première mission sera capable de prendre ensuite de plus larges responsabilités d'une gamme de produits de haute technologie (outils coupants et machines automatiques) qui nous permet de nous placer en position de leader sur les marchés européens et mondiaux.

Notre Conseil, Denis SESBOUÉ, attend votre dossier complet (lettre manuscrite, C.V., prétentions, photo), sous la référence C/CF/LM et vous garantit une totale discrétion.



Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

MEDIA PA



analytica

Société Conseil en développement clinique du médicament, filiale du groupe Publicis, recherche

Statisticien

ENSAE, ISUP ou équivalent

Conception et analyse statistique des essais cliniques, débutant ou quelques années d'expérience (compétence bio-médicale ou industrie pharmaceutique appréciée).

Envoyer CV à Jean Braconnier - ANALYTICA
32, avenue Charles-de-Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine.

media system

Manager une jeune agence de communication

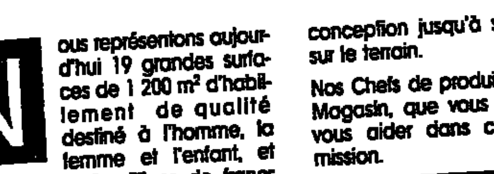
Nous sommes filiale d'un des premiers groupe français de communication. Notre activité : la relation entre les Hommes et l'Entreprise. Nous avons créé, il y a 2 ans, une nouvelle agence déjà bien positionnée sur son marché et nous recherchons celui qui en assurera la croissance.

Avec son équipe qu'il anime et contrôle, il gère les budgets existants, aujourd'hui 15 MF de CA, (stratégie, conception et rédaction des messages, impulsion créative et média-planning), il conçoit et met en œuvre tous les moyens nécessaires au développement de l'Agence (new business, nouveaux produits...). Il est en permanence à la recherche de nouveaux supports pour l'entreprise dans nos principaux domaines d'intervention en pleine expansion : la communication de recrutement (ponctuelle et institutionnelle) et la communication interne (journaux, magazines, vidéo...).

Ce challenge, porteur d'avenir, peut vous intéresser si, vous avez 30-35 ans, une expérience de plusieurs années d'animation et de gestion réussie en Agence mais aussi, un réel tempérament commercial et une forte ambition pour lier vos intérêts au développement de l'entreprise (participation au capital envisageable).

SEFOP, à qui a été confiée cette recherche, remercie tous ceux qui, intéressés, lui feront parvenir leurs dossiers sous réf. DS 1165 M.

SEFOP 11 rue des Pyramides, 75001 Paris. MEMBRE DE SYNTEC



Vous êtes un manager de haut niveau.

Il vous est de plus en plus difficile d'exprimer toutes vos compétences au sein de votre structure actuelle, où les perspectives d'évolution sont limitées.

Nous vous proposons l'opportunité exceptionnelle de participer au plus haut niveau à notre développement en devenant MEMBRE DU DIRECTOIRE.

Vêtir

Nous représentons aujourd'hui 19 grandes surfaces de 1 200 m² d'habillement de qualité destiné à l'homme, la femme et l'enfant, et nous réalisons 430 millions de francs de CA.

Créée sous un statut de franchise, notre enseigne va désormais poursuivre son développement sous forme de Société Anonyme dotée d'un conseil de Surveillance et d'un Directoire.

De plus, pour nous doter sans délais des moyens conformes à nos ambitions, nous associons à notre capital un important groupe international.

Cette double évolution de structure et notre nouvelle dimension expliquent que nous créons aujourd'hui deux postes de haut niveau.

DIRECTEUR EXECUTIF H/F

A 35-40 ans, vous avez une expérience confirmée de la distribution tant du côté achat (nécessairement textile) que du côté vente, acquise après une formation supérieure. Totalement responsable de notre politique produit, vous en serez chargé depuis sa conception jusqu'à sa mise en place sur le terrain.

Nos Chefs de produits et Directeurs de Magasin, que vous animerez, sauront vous aider dans cette passionnante mission. (Réf. DE/LM)

DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES H/F

A 35-40 ans, vous êtes de formation supérieure et avez déjà une expérience confirmée de cette fonction dans une entreprise à établissements ou succursales multiples.

Responsable de la gestion dynamique d'un effectif de près de 500 personnes, vous êtes avant tout, un homme de contact. (Réf. DRH/LM)

Si vous êtes l'un de ces managers de haut niveau, merci d'adresser votre dossier de candidature, sous la réf. choisie, à Monsieur MALFAIT - VETIR - B.P. 143 - 77315 MARNE-LA-VALLEE Cedex 02.

Nous vous garantissons la plus parfaite confidentialité.

MEDIA PA



Duolite International

Notre unité, 250 personnes, située à CHAUNY dans l'AISNE, spécialisée dans la fabrication de produits pour le traitement de l'eau, recherche son

CHEF du PERSONNEL

Vous avez une formation supérieure, le sens du dialogue et une expérience de quelques années en usine qui vous a déjà familiarisé avec la mission que nous souhaitons vous confier :

- l'administration du personnel,
- la gestion des ressources humaines,
- la communication et la formation.

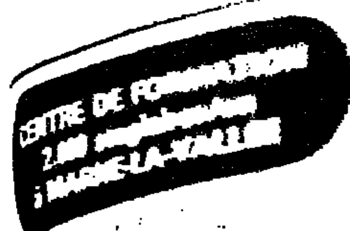
Pour mener à bien votre mission, vous bénéficierez de l'appui de la structure du siège. Votre connaissance de la convention collective des Industries chimiques et la pratique de la langue anglaise seront des atouts supplémentaires.

En intégrant DUOLITE International S.A., filiale de ROHM and HAAS Company (1100 personnes et 2 milliards de C.A. en FRANCE), vous rejoignez une société performante, une réelle gestion des ressources humaines, un environnement favorable à la formation et à la communication.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo + prétentions sous réf. 3100 M.

DUOLITE INTERNATIONAL S.A. - LA TOUR DE LYON - [illegible] Paris Cedex 12.

MEDIA PA



Ingénieur technico commercial

elf antargaz

BUREAU FRANCIS LEFEBVRE

FISCALISTE CONFIRME



Le Monde
CADRES

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

CENTRE DE FORMATION
2.000 stagiaires/an
à MARNE-LA-VALLÉE

Le Centre de Formation d'une importante branche *professionnelle*, *renforce sa structure* et recrute pour assurer le développement de ses activités

2 ANIMATEURS DE FORMATION

• ORGANISATION/GESTION
• Techniques Commerciales

Après analyse du fonctionnement de la profession, CHACUN, pour son domaine propre, SERA RESPONSABLE de la conduite et du bon déroulement des stages, de la formation des intervenants, de l'animation des sessions, tant en Région parisienne qu'en Province.

La mission du Centre porte sur la formation et le perfectionnement d'un réseau de distributeurs indépendants — grossistes et détaillants — chargés de la commercialisation de produits de grande diffusion.

ANIMATEURS FORMATEURS DE MÉTIER

- La TRENTAINE - Bac + 3/4 ans
- SOLIDE EXPÉRIENCE D'ANIMATION DE FORMATION, après ou avec un «vécu» d'organisation/gestion ou commercial
- Maîtrise de la conduite dynamique de réunions

S.C. vous garantit une DISCRÉTION ABSOLUE et vous remercie d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et rémunération) sous réf. 8761 à

SC sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS



SOCIETE FINANCIERE
Paris 8e, recherche

UN ATTACHÉ DE DIRECTION

Il a l'expérience des affaires et de la négociation pour mener à bien l'aboutissement des créances contentieuses sur prêts immobiliers dont le montant justifie une intervention dynamique et personnalisée.

Ce poste rattaché au service contentieux nécessite une mobilité géographique fréquente de courte durée.

Merci d'adresser CV, lettre manuscrite, photo, prétentions en précisant sur l'enveloppe la réf. 70036 à PROJETS 12, rue des Pyramides 75001 PARIS qui transmettra.

Ingénieurs haut niveau propriété industrielle

Un groupe chimique de premier plan renforce son équipe de propriété industrielle et offre des opportunités très intéressantes de carrière à deux candidats de valeur.

Ils seront ingénieurs chimistes diplômés du CEIPI (mandataires OEB apprécié) : l'un aura environ 5 ans d'expérience en cabinet ou en entreprise, l'autre pourra être débutant.

Ils auront une très bonne connaissance de l'anglais (connaissance de l'allemand appréciée).

Ils témoigneront de solides qualités d'ouverture intellectuelle, de rigueur et de dialogue, qui leur permettront d'assumer une responsabilité déterminante dans la politique de propriété industrielle de l'entreprise en étant parfaitement informés de l'impact de cette politique sur ce développement de l'entreprise dans un contexte concurrentiel international.

Un des postes sera basé à Paris, l'autre dans le nord.

Ecrire en précisant la région souhaitée sous réf. 48 A 831 - 7M
Discrétion absolue

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris



PUBLIPANEL

Un responsable des ressources humaines

novateur et de dialogue

Société, leader français (420 personnes - 2 usines) de la transmission de puissance (*chaînes mécaniques – chaînes de manutention – réducteurs*) et filiale d'un important groupe anglais, recherche son Responsable Ressources humaines.

Membre du Comité de Direction, il devra :

- *assumer la gestion du personnel et son administration ainsi que les relations avec les partenaires sociaux et les organismes extérieurs ;*
- *avoir un rôle moteur dans le développement de la société grâce à son goût des relations sociales et à sa capacité à être un homme de dialogue, novateur et efficace.*

Il disposera d'une formation supérieure (droit, IEP, école de commerce) et d'une expérience industrielle reussie environ ô ans dans la fonction personnel.

Rémunération motivante pour candidat de valeur et recherchant un challenge.
Poste : littoral nord.

Ecrire sous réf. 48 A 839 - 7M
Discretion absolue

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris



PUBLIPANEL

Jeune ingénieur Mines, TP

responsabilités autonomes gestion et développement commercial

Nous sommes une société française leader dans la vente de produits spéciaux destinés au domaine Mines, Carrière, TP, *pour une importante* **région Touraine-Limousin.**

Nous recherchons un jeune ingénieur Mines, TP ou école équivalente, *ayant 2 à 3 ans d'expérience* acquise dans la branche Mines, *TP ou carrière, désireux et capable de valoriser celle-ci en* **s'orientant vers des activités technico-commerciales** impliquant une responsabilité complète et autonome :

- animation d'équipe,
- gestion d'un CA important,
- assistance technique à la clientèle.

Poste basé dans la région Touraine-Limousin.
Rémunération motivante pour candidat de valeur.

Ecrire sous réf. 46B 744-7M
Discrétion absolue

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris



PUBLIPANEL

Adjoint au Responsable des Ressources Humaines HF

TOURAINE

A 25-30 ans environ, une solide formation supérieure DEA, DESS, Sciences Po... (double formation appréciée), vos motivations sont claires : vous voulez faire carrière dans la "fonction personnel".
Entreprise industrielle, 400 personnes, nous créons le poste d'assistant du D.R.H.
Définitions de fonctions, recrutement, gestion prévisionnelle du personnel, élaboration d'une politique de formation et de communication, voici quelques-uns des thèmes sur lesquels nous vous demanderons de vous impliquer personnellement.
Adressez votre dossier, *sous référence 8758/11 M.*

Gautier Consultants - 24, bd Béranger
37000 TOURS - Tél. 47.47.03.57.

Valeo

L'Equipement Automobile
27.500 personnes
CA 12,1 milliards de F
dont 46 % réalisés à l'étranger.

La Branche Embrayages recherche pour sa Division Poids Lourds

• Un ingénieur d'études

Au sein d'une structure souple, légère et très qualifiée, il prendra en charge, à l'aide d'une petite équipe (3 a 4 techniciens confirmés) le développement *des produits en relation étroite avec les clients* (constructeurs français et *étrangers*).
Diplômé AM, IDN, ENSI... *il possèdera si possible une première expérience* (2-3 ans), *des connaissances dans le domaine vibratoire. Un goût pour la* C.A.O. serait fortement apprécié. La connaissance d'une langue étrangère (anglais ou allemand) est indispensable.

référence 41 A 784 - 7M

• Un ingénieur progrès

Il participera à l'amélioration des méthodes et des outils de production dans le domaine de l'usinage et l'assemblage. Il sera également associé à un projet ambitieux d'évolution de cette unité dans laquelle sont prévus, à moyen terme, des investissements très importants.
Ingénieur mécanicien diplômé (AM, CESTI, ENSAIS...), une première expérience en automatisation et/ou méthodes serait fortement appreciée. *Anglais nécessaire.*

référence 41 A 785 - 7M

Le groupe qui pratique la gestion des carrières serait prêt à examiner des candidatures de débutants de bon potentiel. Postes a Amiens.

Ecrire en précisant la référence
Discrétion absolue

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris



PUBLIPANEL



Ingénieur technico commercial

Animateur de l'équipe technico-commerciale, vous mènerez les démarches et négociations commerciales et assisterez la Direction Régionale pour tous les problèmes techniques gaz en clientèle (interventions, réalisation d'études technico-économiques).

Ingénieur diplômé ENSI, A. et M., INSA, IDN ou équivalent, vous justifiez d'une expérience dans le domaine thermique.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à ELF ANTARGAZ - Service Recrutement - 4, rue Léon-Jost - 75017 PARIS.

elf antargaz

MEDIA PA



... Sur l'un de nos sites. Dans l'immédiat, nous vous confions déjà la Production de notre plus importante unité, charge à vous de la rendre encore plus performante.
Reportant au Directeur d'Usine, encadrant 200 personnes dont 20 ingénieurs, vous prendrez en mains l'ensemble de nos productions, extrêmement sophistiquées et à très forte valeur ajoutée, comme :

DIRECTEUR PRODUCTION 400 KF+

Fabrication, Organisation, Etudes... vous ferez largement appel à vos 10 à 15 ans passés dans l'industrie agro-alimentaire, pharmaceutique ou chimique. De formation Ingénieur, vous avez nécessairement une expérience confirmee de la Production, au moins comme Directeur de Fabrication.
Animé d'une volonté déterminée, sachant accroître vos responsabilités, autonome, vous savez communiquer votre dynamisme et votre envie de réussir à vos équipes. L'importance particulière que nous accordons à la réussite de cette première mission, notre dimension et notre expansion laissent la place à une évolution rapide vers une Direction d'Usine.
Notre Conseil se tient à votre disposition pour en discuter en toute discrétion. Merci de lui faire parvenir votre dossier complet, sous la référence 5080/LM, à

Communiqué 71, avenue Victor-Hugo - 75116 PARIS, qui transmettra.

BUREAU FRANCIS LEFEBVRE
Conseils Juridiques et Fiscaux

Nous offrons l'opportunité de s'intégrer à une *équipe de conseils* dynamique et en constant développement, dont les travaux font référence à un

FISCALISTE CONFIRME

ayant une formation supérieure en *fiscalité*, une *expérience* de 3 ans au moins et une bonne connaissance de l'anglais.

Envoyer lettre manuscrite, CV et photo au :
3 Villa Emile Bergerat
92522 Neuilly sur Seine Cédex



POLILOG SSII, recherche

INGÉNIEURS INFORMATICIENS

Formation spécialisée (DESS, école d'informatique), 2 à 3 ans d'expérience, connaissance systèmes ou CAO appréciées.

Postes évoluant vers direction de projets.

Envoyer c.v. et prétentions à *POLILOG*
63, avenue de Paris, *94160 Saint-Mandé.*

Vous souhaitez connaître l'ouverture enrichissante pour vous et votre carrière d'une activité professionnelle dans **une grande capitale d'Afrique**, nous vous en offrons l'opportunité.

Nous sommes une importante Société de services et nous recherchons un

CONSEIL D'ENTREPRISES

Vous mettrez à profit votre expérience (3-4 ans) en Droit des Sociétés, en Comptabilité, en Fiscalité, dans une fonction impliquant ces multiples compétences.

Cette étape intéressante marquera l'évolution de votre situation.
Réintégration en France possible.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V et photo) sous référence 41122 à HAVAS CONTACT - 1, place du Palais Royal - 75001 PARIS *qui transmettra.*



Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.


CENCEP

Les Caisses d'Epargne Ecureuil viennent d'adopter un projet de réseau qui fixe leur orientation stratégique à l'horizon 1992. Dans le cadre de sa nouvelle organisation, le CENCEP, **Centre National des Caisses d'Epargne et de Prévoyance,** chef du **Réseau Ecureuil** recherche pour le Département Ressources Humaines de sa Direction de l'Animation du Réseau :

UN PROFESSIONNEL "STRUCTURE DES ENTREPRISES"

Votre formation supérieure (BAC + 4) et votre expérience professionnelle (10 ans minimum) vous ont permis :
- d'apporter, dans votre milieu professionnel ou dans celui (ou ceux) où vous intervenez, la preuve de l'intérêt d'un projet d'entreprise
- de décliner, en termes de structure et/ou d'organisation d'entreprise, ce projet
- de mettre en place ou d'expertiser des définitions d'emploi, de fonction ou de poste, leur classification et leurs liaisons (hiérarchiques, fonctionnelles...)
- d'analyser et de gérer les écarts entre la structure "officielle" et la structure "réelle" de l'entreprise
- de concevoir et/ou de conduire une gestion des ressources humaines, se référant au projet d'entreprise et intégrant la gestion actuelle et prévisionnelle des structures et des emplois. (réf. SE/LM)

DEUX PROFESSIONNELS "RECRUTEMENT ET DEVELOPPEMENT DES CARRIERES"

Votre formation supérieure (BAC + 4) et votre expérience professionnelle (plus de 5 ans) vous ont permis de concevoir et/ou d'utiliser des méthodes :
- de détection des contributions essentielles des fonctions, emplois, postes, à la marche de l'entreprise ;
- d'identification du profil "ressources humaines" correspondant à ces contributions ;
- de recherche de candidats internes (appréciation) ou externes (recrutement) à l'entreprise ;
- de développement du potentiel "ressources humaines" existant (formation). (réf. RD/LM)

Ces postes sont basés à Paris. Des déplacements sont à prévoir dans toute la France.

Vous souhaitez prendre de nouvelles responsabilités dans ces domaines : adressez lettre manuscrite, commentant votre réussite dans un ou plusieurs des points précédents, votre C.V. **précisant votre rémunération actuelle et vos prétentions** ainsi qu'une photo, sous référence choisie à Organisation et Publicité - 2, rue Marengo, 75001 PARIS qui transmettra.

NOUS SOMMES LE LEADER MONDIAL DE LA FORMATION AUX TECHNOLOGIES AVANCEES

Notre forte croissance (35 % en moyenne annuelle) liée à l'essor de notre marché nous conduit à recruter le

Directeur des ventes
(300 KF +)
de notre département COURS EN ENTREPRISES

Sous l'autorité du Directeur Général et en liaison régulière avec l'international, vous serez chargé d'élaborer les objectifs, d'organiser et d'animer votre équipe, au sein de laquelle vous jouerez un rôle prépondérant pour l'atteinte des résultats.

A 30 ans environ, diplômé d'une grande école de commerce, vous avez plusieurs années d'expérience de la vente, acquise en SSII ou chez un constructeur informatique, et vous parlez parfaitement l'anglais. La connaissance du marché de la formation serait un plus.

Notre professionnalisme nous a permis d'acquérir une réputation sans équivalent dans notre domaine. Vous voulez y contribuer et en bénéficier, en donnant une nouvelle dimension à votre carrière.

Poste basé à PARIS - NORD.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier complet à MERCURI URVAL, 14bis rue Daru, 75008 PARIS sous la réf. 61.1154 M portée sur la lettre et sur l'enveloppe.

Mercuri Urval

Génie chimique
les grands moyens de la santé humaine... pour votre avenir

INGENIEUR METHODES/PROCESS
250 KF+

Etablissement de Recherche et de Production d'un des plus importants Groupes pharmaceutiques et chimiques français, nous avons la volonté d'améliorer constamment nos procédés de fabrication et, par là même, nos gains de productivité. C'est dire combien notre Responsable Méthodes/Process et son équipe attendent du nouveau collaborateur qui va les rejoindre.

Vous avez une première expérience réussie en Fabrication chimique. Vous souhaitez à présent mettre à profit vos connaissances techniques mais aussi vos qualités pratiques (sens de l'observation, rigueur, logique...) et humaines (sens des contacts, curiosité d'esprit...). Vous serez le garant de notre know how, mais aussi son « développeur ». Nous saurons vite reconnaître vos compétences...

Pour ce poste basé en PROVENCE, merci d'adresser votre résumé de carrière sous la référence O/IPD/LM. à notre Conseil Didier LESUEUR qui vous garantit une totale discrétion.

MEDIA BA


Raymond Poulain Consultants
74, rue de la Fédération - 75015 PARIS/Algorithmes, route des Lucioles - 06560 SOPHIA-ANTIPOLIS

HPF

Assistant(e) Marketing et Publicité

Notre entreprise, spécialisée dans la conception, fabrication et la vente de terminaux TELEPHONIQUES de technologie avancée est en expansion.

Nous réaliserons, en 1987, un chiffre d'affaires de 387 M.F.

Nous recherchons, pour notre direction MARKETING, un(e) **Assistant(e) Publicité.**

Diplômé(e) de l'enseignement commercial supérieur, il aura à assurer, entre autres fonctions, la coordination, mise en œuvre et réalisation avec ou sans l'aide de conseils extérieurs, de campagnes publicitaires.

Il participera à l'élaboration de notre stratégie de communication, ainsi qu'à la gestion du budget publicité.

Lieu de travail : Nanterre (92). Proximité R.E.R.

Nous offrirons le dynamisme d'une entreprise en expansion avec, dès le départ, de réelles et importantes responsabilités.



Ecrire à H.P.F.
Direction du Personnel
Avenue de Savoie, 74130 BONNEVILLE.

LA HAUTE TELEPHONIE


Guerbet

Groupe Pharmaceutique Français
de dimension internationale
Spécialiste en imagerie diagnostique
Leader en France, et en développement
800 personnes,
+ de 500 MF de CA

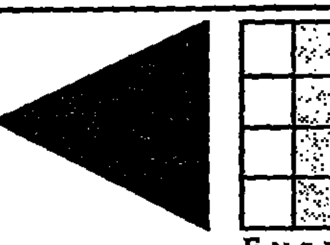
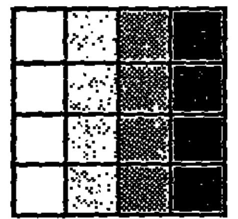
pour assurer la mise en œuvre de nos projets d'animation et de développement du personnel, nous renforçons notre **DIRECTION DU PERSONNEL ET DES RESSOURCES HUMAINES**

Nous recherchons le

RESPONSABLE DES RELATIONS INTERNES
200 000 F +

De formation supérieure, vous avez montré votre intérêt pour la Fonction Personnel.
Vous pouvez témoigner d'une expérience réussie dans un poste d'études ou de communication.
Aujourd'hui, vous souhaitez franchir une nouvelle étape de votre carrière.
Venez nous rejoindre...
« Catalyseur » des échanges internes, vous participerez à notre effort de cohésion et de décloisonnement et vous serez un élément moteur dans nos négociations sociales.

Adressez lettre manuscrite + C.V. détaillé et photo à :
GUERBET - Etablissement de Villepinte
BP Nº 15 - 93601 AULNAY SOUS BOIS Cedex
(sous réf MD301187)

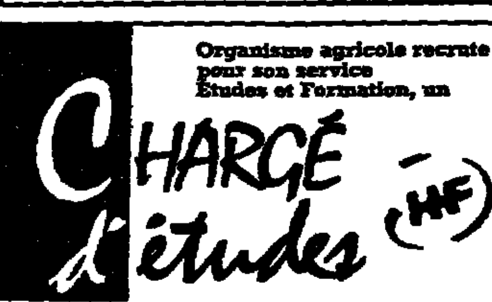



ENSEMBLE
LE CONTACT
2 ET 3 DECEMBRE
LA RENCONTRE
ETUDIANTS
ENTREPRISES

FORUM
MINES NANCY

Ecole des Mines - Parc de Saurupt - 54042 Nancy Cedex - Téléphone 83.57.42.32

Organisme agricole recrute pour son service Études et Formation, un



Ayant pour mission la réalisation d'études marketing.
- Formation d'ingénieur agri-agro ou école de commerce.
- Dynamique, rigoureux, sens du contact et aimant travailler en équipe.

Poste basé à Paris

Contrat à durée déterminée d'un an.

Envoyer C.V., photo et prétentions en précisant bien sur votre enveloppe la référence 26043 M à BLEU Publicité - 17, rue du Docteur Lebel 94307 VINCENNES CEDEX qui transmettra

Responsable administratif

MATERIEL ELECTRONIQUE ***PARIS***

Une PME d'implantation nationale, en expansion (80 personnes, C.A. 45 M, 1 usine, 5 agences), fabriquant et distribuant du matériel électronique destiné à la protection des personnes et des biens, recherche son responsable administratif de formation supérieure et possédant une première expérience.
Sous la responsabilité de la direction générale, il prendra en charge l'ensemble des travaux administratifs : Personnel, moyens généraux, informatique, gestion des stocks, administration du commercial (facturation, recouvrement des créances, contentieux,...) etc...

Merci d'adresser votre candidature sous réf. 520 M à L et D. LAVAUD - IDL CONSEIL - Le Mesnil Chaudron 27220 JUMELLES (près d'Evreux).

IDL

Pierre Lichau

SOCIÉTÉ PHYTO EXPORT, recherche pour PARIS

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Formation agro., expérience Afrique Noire souhaitée. Déplacements fréquents. Anglais indispensable. Le candidat retenu devra bien connaître les cultures tropicales et présenter d'incontestables aptitudes commerciales.

Merci d'adresser lettre manuscrite, c.v., photo et rémunération souhaitée sous nº 8211M.
LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

CHEF DE DIVISION ETUDES ET PREVISIONS DIRECTION DU PERSONNEL

Afrique Francophone

Une importante société de service public (2.100 personnes) recherche, pour son siège, un spécialiste en gestion du personnel.

Dépendant du Directeur du Personnel, il aura pour mission :
- de mener les études d'organisation des services et exploitations de la société,
- de dégager les besoins en personnel qualifié à court, moyen et long terme,
- de définir les plans de formation et de perfectionnement,
- d'assurer le suivi de l'évolution des rémunérations, des masses salariales des différents secteurs et des coûts salariaux.

Le candidat possédera une expérience industrielle dans le domaine de l'organisation de l'entreprise (couple homme-travail) et des techniques correspondantes à mettre en œuvre.

Un souhait : connaissance de la production, du transport et de la distribution de l'électricité et de l'eau.
Un atout supplémentaire : expérience de l'Afrique ou pays en développement.

Environ 40 ans, 400.000 FF, indemnités variables, logement, congés 2 mois/10 mois, retraite cadre.
Résidence grande ville universitaire d'Afrique Noire en bord de mer.

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

FRANCE CADRES

Adresser C.V. détaillé sous réf. 879/07M à FRANCE CADRES
22, rue Saint Augustin 75002 PARIS.

GROUPE SYSECA

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
Assistante du Directeur Général Adjoint

Notre Directeur Général Adjoint, responsable de nos activités "Systèmes de communication" et "Génie logiciel", recherche une Assistante de haut niveau.

En contact direct avec lui et en relation avec les directeurs des départements cités, vous développez les contacts technico-commerciaux à haut niveau et préparez des notes de synthèse sur des produits, des marchés, des contrats ou des appels d'offres. Vous apportez, en outre, une aide efficace dans la préparation et le montage de dossiers complexes (ingénierie de systèmes, veille technologique, gestion de maîtrise d'œuvre).

Votre culture informatique (formation ingénieur), votre sens du contact et de la présentation, votre goût du travail en équipe vous ont permis de réussir une expérience de dix ans environ en SSII ou chez un constructeur.
Vous pratiquez l'anglais.
Poste basé à Saint-Cloud. Confidentialité assurée.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. 298 à SYSECA SELECTION, 315 Bureaux de la Colline - 92213 SAINT-CLOUD Cedex.

SYSECA SELECTION

CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU SUD-EST
240 agences - 2400 employés et cadres

JEUNES DIPLOMES,
Débutants ou confirmés

Des postes sont à pourvoir dans la fonction

AUDIT

Dans une unité rattachée à la Direction Générale, vous interviendrez, pour des **missions de diagnostic et de conseil**, sur le fonctionnement des différents secteurs (siège et réseau commercial).

Cette approche globale de l'entreprise doit vous permettre d'acquérir les compétences nécessaires pour évoluer rapidement vers des fonctions de management.

Votre formation : BAC + 4, UNIVERSITAIRE, ECOLES DE COMMERCE.

Vos qualités : un esprit d'analyse et de synthèse, un sens développé de la communication.

Adressez-nous courrier manuscrit, CV et prétentions à **CRCAM du SUD-EST, Service du recrutement** - 69541 Champagne Montdor Cedex.

CONTESSE

CRÉDIT AGRICOLE

Le Monde
CADRES

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Chez Goupil, réussir est un état d'esprit. La performance incontestée de nos produits résulte du travail passionné des hommes de l'entreprise. Chaque nouveau succès est une part d'eux-mêmes.

La rapidité de notre croissance nous conduit à rechercher une

ASSISTANTE COMMUNICATION INTERNE ET FORMATION

Elle participe à l'élaboration, à la mise en place et au suivi du plan de formation et des outils de communication interne.

A au moins 26 ans, disposant d'une formation supérieure (Science-po, Celsa, ...), vous possédez une expérience indispensable de 3 ans en entreprise dans ces domaines, avec la preuve d'une bonne capacité rédactionnelle. Créative, évolutive, vous avez bien entendu le sens du contact. Le poste, situé à Créteil est à pourvoir rapidement.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo) et prétentions sous la référence LM3011 au

Cabinet Panissod-Suhner
109 rue de Turenne 75003 PARIS.

GOUPIL
LA NOUVELLE INFORMATIQUE

Un patron pour notre centre de formation

GROUPE BSN

43 000 personnes. Une implantation internationale. Premier producteur mondial de produits laitiers frais. Premier dans le monde pour les eaux minérales. Deuxième brasseur européen. Deuxième fabricant de pâtes en Europe. Troisième biscuitier mondial. Troisième groupe de champagne dans le monde. Premier producteur européen de bouteilles.

Ce que nous sommes.
- Une équipe d'une dizaine de personnes dont 3 animateurs permanents, la participation de multiples intervenants extérieurs pour assurer 6500 jours/stagiaires chaque année par des actions diverses. formations techniques, humaines, rencontres à thèmes qui réunissent les hommes et les femmes de toutes les sociétés de BSN, françaises et étrangères.

- Une propriété dotée d'un équipement hôtelier moderne au cœur d'un cadre de verdure à quelques kilomètres de Lyon.

Ce que nous attendons de vous.
Une formation supérieure et une solide
expérience opérationnelle acquise de préférence
en milieu industriel, l'envie de participer a notre
culture, le goût des relations humaines, des
capacités d'innovation et d'animation.
Votre prédécesseur vient de prendre la tête
d'une usine. Rattaché au Directeur du Develop-
pement Social, vous faites vivre notre centre tel
un patron de PME en sachant devancer les
besoins et adapter en permanence les activités.
Votre réussite dans ce poste privilégié par son
ouverture sur l'ensemble du Groupe vous
conduira ensuite vers d'autres responsabilités au
sein de BSN.

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. CT 53 M, en precisant votre rémunération actuelle, à BSN Service Recrutement Cadres. 7 rue de Téheran, 75381 Paris Cedex 08

GROUPE BSN
LE PREMIER GROUPE ALIMENTAIRE FRANÇAIS

Cabinet de Conseil Economique et Financier (Paris 8ème) recherche, dans le cadre de son développement, un

ANALYSTE FINANCIER
Bilingue anglais

Grande autonomie d'action et mobilité, nombreux contacts avec les chefs d'entreprises.

Les responsabilités couvrent notamment le montage complet de projets de financement, la mise en place et le suivi des dossiers...

Ce poste convient à un candidat de 45 ans ou plus, diplômé de l'enseignement supérieur et justifiant si possible d'une expérience dans les secteurs financiers, bancaires ou comptables.

Aptitudes commerciales et faculté de négociation indispensables.

Poste évolutif et bon niveau de rémunération.

Adresser lettre + CV + prétentions sous référence M 105 à : ***M.H. Conseils***
47, 49 avenue du Docteur Arnold Netter
75012 Paris.

Organisation et Publicité

CHEZ NOUS, C'EST LE TEMPERAMENT DE NOS I.C. QUI FAIT LA DIFFERENCE !

Notre SSII (2000 personnes, 750 MF de CA), s'est créée, en 18 ans, une
réputation de serieux et de fiabilité sur un créneau en constante évolu-
tion et dans lequel il faut être toujours le meilleur : la prestation intellectu-
elle en informatique.

La palette des services apportés est vaste : conseils, études et assis-
tance technique, ingenierie informatique, dans le secteur industriel
notamment.

Agé d'au moins 30 ans, de formation supérieure, vous avez aujourd'hui
une bonne pratique de la vente de prestations intellectuelles en informa-
tique dans l'industrie. Vos interlocuteurs sont les directeurs informati-
que, organisation, industriels...

Nous vous confions un secteur (région parisienne) qu'il vous faut gérer
et développer avec, bien sûr, l'assistance de notre organisation. Si vos
motivations s'appellent le dépassement de soi, la reussite, la qualité
de service...

Merci d'adresser votre dossier, en toute confidentialité, sous référence 511 M à notre Conseil.

SODERHU
22 rue Saint Augustin
75002 PARIS.

Soderhu
MEMBRE DE SYNTEC

DESSEIN

DIPLOMÉS ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE
UNIVERSITÉ - ÉCOLE DE GESTION - MARKETING HF

PASSEZ A L'ACTION...

Dans le cadre du développement de ses activités, une Chambre de Commerce et d'Industrie de Basse Normandie recherche 2 Conseillers d'Entreprises pour promouvoir et développer les activités nouvelles de la C.C.I.

Imaginatif, efficace et dynamique, vous possédez les qualités d'analyse et de synthèse nécessaires pour exercer une activité à caractère commercial et évoluer dans une fonction marketing, au sein d'une équipe jeune et pluridisciplinaire.

Une première expérience et/ou une connaissance du tissu industriel PME seront des atouts supplémentaires.

Pour participer à l'expansion de notre Région.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et prétentions) sous réf. 191 à C.K. - 107, rue Lauriston 75116 PARIS.

LEVI-TOURNAY/ASSCOM

CK Chantal Kenvyn

GROUPE BANCAIRE
spécialisé dans les CREDITS IMMOBILIERS, recrute :

FUTUR RESPONSABLE
de son Bureau de BORDEAUX

Ce poste, à vocation essentiellement commerciale, peut convenir à un candidat :
- Diplômé de l'Enseignement Supérieur.
- Agé de 30 ans minimum.
- Pouvant justifier de plusieurs années d'expérience bancaire ou immobilière.

Le candidat sélectionné recevra une formation au siège à PARIS pendant quelques mois avant de prendre son poste.

Une connaissance du milieu des affaires bordelais serait un avantage.

Adresser CV, photo et prétentions sous réf. 1197 LM à LTA Antenne Saint-Lazare 39, rue de l'Arcade 75008 PARIS, qui transmettra.

LEVI-TOURNAY/ASSCOM

NOTRE ENTREPRISE
RECHERCHE

Un rédacteur de contrats
POUR SON SITE D'ARCUEIL

— Vous êtes de Nationalité Française.
— Vous avez une maîtrise en Droit.
— Vous avez une expérience des achats publics.

Si cette offre vous intéresse, merci d'envoyer votre candidature (lettre manuscrite + c.v. + coordonnées postales et téléphoniques) à :
E.T.C.A - Service « AMC »
16 *bis*, avenue Prieur-de-la-Côte-d'Or
94114 ARCUEIL CEDEX

IFREMER

Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer.
Direction de l'Ingénierie et de la Technologie
recherche pour la réalisation de calcul de structures Navales, Sous-Marines et Offshore au Centre de **Brest**

Un Ingénieur

I.N.S.A., Arts et Métiers ou **équivalent**, option **Génie Mécanique**, débutant ou une année d'expérience, anglais courant, bonne pratique du FORTRAN.

Chargé de :
- la modélisation des structures,
- la maintenance des logiciels de calcul installés sur VAX,
- la réalisation de développements graphiques et d'interfaces de programmes.

Envoyer lettre manuscrite + C.V. à
IFREMER - Service du Personnel
66, avenue d'Iéna - 75116 PARIS.

Pierre Lichau

---

3 INGENIEURS - CONSEIL
EN INFORMATIQUE BANCAIRE

VOUS :
Formation : Grande Ecole ou équivalent
Expérience : finance, banque
Motivations : méthodes, qualité.

NOUS :
SSII spécialisée dans le domaine financier.
Nos missions : Conseil, conduite de projet.
Notre management : participatif

Devenons partenaires : envoyez-nous votre dossier
QUALIPLUS
21, rue de Paradis - 75010 PARIS

QUALIPLUS
L'INFORMATIQUE BANCAIRE



GENERAL MANAGER

A multinational organization is seeking a GENERAL MANAGER to assume responsibility for running a growing sales company in France (North of Lyon).

A written and verbal knowledge of English is necessary in addition to having had profit and loss responsibility for a company or a major department of a company.

You must be sales experienced or oriented.

Excellent salary plus the opportunity to share directly in profits.

Please reply with your CV and earnings history to
PIERRE LICHAU - réf. **9134** - 10, rue de Louvois - 75002 PARIS.

LE CONSEIL GENERAL DE LA LOIRE

recrute

par voie de détachement ou de mutation

DIRECTEUR

pour sa DIRECTION
DE L'AMENAGEMENT RURAL
DE L'AGRICULTURE ET
DU TOURISME

Les candidat(e)s, ingénieurs de formation (Génie Rural, Eaux et Forêts, Travaux Ruraux...) ou cadres administratifs (Directeurs de Préfecture, Attachés Principaux...), devront notamment justifier d'une expérience en matière d'organisation et de gestion humaine.

Les candidatures, comprenant curriculum-vitae et photographie, devront parvenir avant le 18 décembre 1987 à l'adresse suivante :

CONSEIL GENERAL DE LA LOIRE
Direction Générale des Services
Hôtel du Département
2, rue Charles de Gaulle
42022 SAINT ETIENNE Cedex 1.

Tous renseignements complémentaires pourront être obtenus au 77.33.42.45 - poste 5245.

CONTESSE

ASSOCIATION COOPÉRATION inter-bibliothèques (basée à CAEN). recherche

un chargé d'études

pour 6 mois, salaire : 9000 F.
- Expérience professionnelle.
- Connaissance de la lecture publique.
- Goût du contact avec les élus et les responsables de Bibliothèques.
- Missions : lancer des actions de formation, informatisation, conservation.

CONTACT :
Carole ALEXANDRE
Direction régionale des Affaires Culturelles de Basse-Normandie
Maison des Quatrans
25, rue de Geôle, 14000 Caen
31-86-37-10.

EN VUE DE COMPLÉTER SON ÉQUIPE POUR L'OUVERTURE D'UN CENTRE DE FORMATION DE MAINTENANCE HOSPITALIÈRE EN

ÉGYPTE

la Sté ARCANTE recherche

UN INGÉNIEUR

du Secteur Hospitalier SPÉCIALISTE BIO-MÉDICAL pour assurer la DIRECTION du CENTRE

3 EXPERTS

- ÉLECTRICIEN - ÉLECTROMÉCANICIEN
- ÉLECTRONIQUE - INFORMATIQUE
- GÉNIE CLIMATIQUE FLUIDE.

RÉDACTEUR

TECHNIQUE
Formation souhaitée

INGÉNIEUR ou TECHNICIEN Supérieur dans la spécialité. Anglais courant exigé. Expérience mini de 5 ans en milieu hospitalier.

Env. c.v. à ARCANTE
15, rue Lesueur
75116 PARIS

Ville de Dieppe
(Seine-Maritime), 36 000 habitants

recherche

CADRE A

POUR LA DIRECTION
DE SON SERVICE URBANISME

Connaissances :
- Droit des sols et permis de construire (pratique de l'urbanisme réglementaire indispensable) ;
- Sensibilité approfondie en architecture.

Recrutement selon conditions statutaires.

Poste à pourvoir rapidement.

Candidature à envoyer à Monsieur le Maire
B.P.P. – 76208 DIEPPE Cedex.

Agent des marchés interbancaires

Nous recherchons
pour notre département options Matif :

1 TRADER JUNIOR (REF. TJ)

Diplômé de l'enseignement supérieur, vous faites preuve d'un sens commercial affirmé, maitrisez les principes généraux de la macro-économie, et êtes apte à recourir à l'anglais dans votre cadre de travail.
Les candidatures de débutants sont acceptées mais une réelle connaissance des nouveaux produits financiers serait appréciée.

1 TRADER SENIOR (REF. TS)

Disposant déjà d'une expérience réussie sur les marchés financiers, vous êtes apte, en sus de vos qualités commerciales, à encadre et animer une équipe.

Venez nous rejoindre et confiez votre c.v. (+ photo + rémunération souhaitée) ainsi que votre lettre manuscrite
Sous N° 8206M LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy. 75007 PARIS.

STAGE RÉMUNÉRÉ (Bourse)
INGÉNIEURS COMMERCIAUX
en système informatique.
Formation pratique et théorique (800 heures) pour demandeurs d'emploi H/F, diplômés enseignement supérieur (sciences, gestion, commercial, etc.) domiciliés à Paris depuis un an.
INSCRIPTION IMMÉDIATE
GROUPE FORMATION NOUVELLE
14, av. de l'Opéra,
75001 PARIS.
Tél. : 42-96-12-58.

ENCYCLOPÆDIA UNIVERSALIS
offre carrière commerciale à
COLLABORATEURS
COLLABORATRICES
25 ans mini., bonne culture générale, formation assurée, salaire motivant, poste évolutif.
Tél. : 45-38-66-71.

Recherchons vendeuse pour tenir magasin papiers peints haut de gamme à Paris. Envoyer c.v. à HAVAS ANGERS BP 2238 Réf. 552.

مكان الاصل



Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Responsable clientèle PME/PMI

Banque - 200/250.000 F

Bordeaux - Une banque à taille humaine, réputée dans son secteur et filiale d'un groupe bancaire international recherche un responsable clientèle PME/PMI pour son agence de Bordeaux. Intégré dans une équipe de 5 exploitants, il bénéficiera sur place de l'infrastructure technique et administrative dont il aura besoin. Il prendra ainsi en charge un portefeuille de clients de bon niveau qu'il gérera et développera de manière autonome. Ce poste ne peut convenir qu'à un cadre bancaire, âgé de 30 minimum, de préférence diplômé de l'enseignement supérieur (ESC,...) ou possédant un niveau bancaire équivalent (ITB, CESB...) et spécialisé dans les relations avec une clientèle PME/PMI. La rémunération de l'ordre de 200/250.000 francs sera fonction du calibre du candidat retenu. Ecrire à H. CELERIER en précisant la référence A/R9329M. (PA Minitel 36.14 code PA)

MEMBRE DE SYNTEC

PA

PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Exploitant junior

Banque - 150/180.000 F

Bordeaux - Une banque à taille humaine, réputée dans son secteur et filiale d'un groupe bancaire international recherche un exploitant junior pour son agence de Bordeaux. Placé sous l'autorité du responsable clientèle entreprises, il aura pour mission de développer après une période de formation, un portefeuille de clientèle PME/PMI qu'il gérera de façon autonome. Très commercial, mobile, il disposera d'un potentiel lui permettant d'évoluer rapidement au sein de la banque. Ce poste ne peut convenir qu'à un candidat âgé de 25 ans minimum, diplômé de l'enseignement supérieur (ESC ou équivalent) ayant une courte expérience (1 à 2 ans) de l'exploitation bancaire ou à défaut à un jeune diplômé fortement motivé par un poste très commercial. La rémunération de l'ordre de 150/180.000 francs sera adaptée en fonction du profil du candidat retenu. Ecrire à H. CELERIER en précisant la référence A/R9328M. (PA Minitel 36.14 code PA)

MEMBRE DE SYNTEC

PA

PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse



RECHERCHE

AUDITEURS CONFIRMES

3 à 5 ans d'expérience en Cabinet spécialisé

pour leur confier des postes de Responsables de Missions dans des dossiers de taille nationale et internationale.
Postes basés dans une grande ville universitaire de l'Est de la France.
Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, sous référence 1467 M, à l'Agence AFFLUENTS - 49, avenue Trudaine 75009 Paris qui transmettra.

ECS, leader sur le marché de la location d'ordinateurs IBM (750 personnes) recherche

Controleur de Gestion

Directement rattaché au Responsable du Contrôle de Gestion, vous assurerez le contrôle des systèmes existants, les analyses de rentabilité, l'élaboration et le suivi des budgets et des prévisions.

Vous avez une formation Ecole Supérieure de Commerce et une première expérience d'au moins trois ans dans un cabinet d'audit.

Votre rigueur et vos qualités relationnelles vous permettront à court terme d'évoluer vers un poste de management.

ecs — *Merci d'adresser votre dossier de candidature s/réf. AL/831 à ECS, Relations Humaines, 16, rue Washington, 75008 PARIS.*

CURRICULUM

Le Monde — CADRES

C.R.2.A

Société d'ingénierie de grands systèmes (300 ingénieurs) recherche pour son agence SUD-EST, et pour son siège PARIS

DES INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

pour collaborer à de grands projets internationaux.

Les candidats, débutants jusqu'à 10 ans d'expérience, devront avoir :
- Le goût du travail en équipe ;
- Le sens des contacts et de le coordination ;
- La maîtrise de l'anglais ;
- Des connaissances en allemand souhaitables.

Ils seront intégrés suivant leur expérience dans des équipes existantes pour utiliser et faire valoir leurs aptitudes et compétences en :
- Gestion d'affaires et coordination industrielle ;
- Architecture de systèmes ;
- Temps réel ;
- Définition et suivi d'essais sur simulateurs ;
- Etudes et simulation.

Ecrire sous réf. 55 :
- Pour SUD-EST : C.R.2.A, le Pilon-du-Roy, bât. C, rue Bessemer, Z.I. ; 13763 LES MILLES, CEDEX :
- Pour PARIS : C.R.2.A, 19, avenue Dubonnet, 92411 COURBEVOIE CEDEX.

IMPORTANT BUREAU D'ÉTUDES TECHNIQUES

recherche pour région parisienne

JEUNE INGÉNIEUR GÉNIE CIVIL

Vous avez un diplôme d'ingénieur génie civil et 2 à 5 ans d'expérience professionnelle en B.E. ou en entreprise.

Sous la responsabilité directe du directeur des études, vous prendrez en charge les études de conception de structure au sein d'équipes pluridisciplinaires chargées de l'élaboration d'importants projets de BATIMENT T.C.E.

Le poste évolutif exige l'esprit de responsabilité, la pratique de l'informatique et l'aptitude au travail en équipe.

Adresser lettre manuscrite + c.v. et prétentions à O.P.F Univas, 2, rue de Sèze, 75009 Paris.

Ville de St-Michel

S/ORGE (Essonne)

recrute

ATTACHÉ

pour le secrétariat des services techniques. Il sera chargé de coordonner, de contrôler et d'encadrer le secteur administratif. Licence en droit ou en sciences économiques ou diplôme supérieur de gestion. Expérience communale souhaitée.

Adresser candidature et c.v. à M. le Maire, 16, rue de l'Eglise, 91240 St-Michel/S/Orge.

Sté d'Intérim spécialisée dans secteur bancaire

recherche

Classes V, VI, VII, VIII

Env. c.v. + photo à BANK SERVICES, 71, rue de Dunkerque, 75009 Paris. (Ne pas se présenter.)

URGENT

Importante association médico-sociale rech. pour son Centre Chirurgical orthopédique, Paris 19e

PANSEUSE

QUALIFIÉE
- sérieuses référ. exigées
- emploi stable
- avantages sociaux

Tél. surveillance générale 42-02-22-26.

Importante maison d'Edition recherche

SECRÉTAIRE D'ÉDITION SENIOR H/F

pour ses ouvrages d'enseignement de langues vivantes. Le candidat devra être capable d'assurer le suivi éditorial en liaison avec les auteurs, les services de création et de fabrication. Nous souhaitons rencontrer, pour une prise de fonction rapide, un candidat d'environ 30 ans, de formation BAC + 4, ayant une parfaite maîtrise de l'Anglais et une bonne connaissance de l'Allemand ou de l'Espagnol.
Une expér. de l'enseignement des langues vivantes est indispensable. Une expér. dans le milieu de l'Edition similaire serait fortement appréciée.

Ecrire avec c.v., photo, prét. à Contesse Publ. s/réf. 32 629 20, av. de l'Opéra, Paris 1er q.tr.

INGÉNIEURS

Mécanique formation INSA pour poste banlieue Sud
Tél. pour R.V. 42-85-39-74 Marie-Aude PLAT ou envoyer c.v., TER SERVICES, 94, rue St-Lazare, 9e.

ÉCOLE RECHERCHE ENSEIGNANT VACATAIRE en anglais, pour remplacement 4 h/semaine.
Envoyer c.v., photo et prét. APS, 1, r. Choiseul, PARIS-2e.

L'Association Poitou-Charentes pour l'Acquisition et la Diffusion d'œuvres d'Art contemporain

recherche

1 DIRECTEUR (trice)

du Fonds Régional d'Art Contemporain Poitou-Charentes

à partir du 1er février 88
Il est demandé :
- des connaissances en histoire de l'Art ;
- une exp. prof. en action culturelle (arts plastiques), voire en gestion d'institution ;
- des notions techniques de conservation.

Présélection sur dossier à envoyer avant le 16 décembre au F.R.A.C. Poitou-Charentes, Hôtel Saint-Simon 15, rue de la Cloche-Verte 16000 Angoulême Tél. : (16) 45-92-87-01.

VILLE DE NIORT (Deux-Sèvres)

recherche

le (la) responsable adjoint (e) de son service Informatique et Bureautique

(DÉPARTEMENT ORGANISATION RESSOURCES HUMAINES)

MISSIONS
- mettre en œuvre un schéma directeur informatique et bureautique adapté à la spécificité de la gestion communale ;
- impulser le développement d'applications nouvelles au service des activités municipales.

PROFIL CANDIDAT
- formation BAC + 4 ;
- expérience exigée dans domaine de la gestion ;
- connaissance d'un grand système ;
- ouvert aux techniques nouvelles ;
- capacité à dynamiser ses collaborateurs ;
- sens de la communication

Les candidatures accompagnées d'un c.v. détaillé sont à adresser à :

**M. le Maire
Service du Personnel
79022 NIORT CEDEX**

Notre cabinet d'Audit et de Conseil à vocation internationale a su en quelques années se constituer une clientèle d'entreprises très diversifiée. Sa volonté de développement l'amène à proposer aujourd'hui d'intéressantes opportunités de carrière à

un auditeur « senior »

Ce poste basé à Paris implique une connaissance des méthodes « anglo-saxonnes ».

Il conviendrait à un candidat à fort potentiel diplômé d'une grande école de commerce, susceptible à terme de prendre la responsabilité d'un département.

Envoyer lettre + C.V. à
D.S.A. INTERNATIONAL
22, place du Général Catroux
75017 PARIS.

Pierre Lichau

Groupe Expansion

RECHERCHE

CONTROLEUR BUDGÉTAIRE

Intégré au service contrôle de gestion, il sera chargé, pour plusieurs produits Presse, d'élaborer les budgets annuels, de suivre en liaison avec les responsables de ces produits les résultats mensuels, d'assimiler rapidement les différentes techniques propres à la Presse. Il devra en outre réaliser les études qui lui seront confiées et faire preuve d'initiatives pour en proposer lui-même. Il doit devenir l'interlocuteur de la direction et des responsables de département pour tous les problèmes de gestion concernant les produits dont il aura la charge.

Ce poste conviendrait à un jeune diplômé d'études supérieures commerciales ou de gestion, débutant ou ayant un an d'expérience, motivé par une activité d'analyse rigoureuse des chiffres et leur interprétation et souhaitant rejoindre un groupe où le travail en équipe et les contacts humains sont primordiaux.

Les dossiers de candidature (C.V. + photo) sous réf. CB M2, sont à adresser à :
GROUPE EXPANSION, NICOLE JULHIET
2, rue Béranger, 75139 PARIS CEDEX 3.

Société de services

RECHERCHE

JOURNALISTE RÉDACTEUR

pour coordonner secteur communication. Paris 7e.

Envoyer c.v. sous le n° 8205M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

ÉCOLE SECONDAIRE SAINT-MANDÉ

recherche

Professeur travaux manuels électroniques

A partir du 01/01/1988

Tél. pour Rdv : 43-74-79-52.

CENTRE DE PHYSIQUE DES PARTICULES DE MARSEILLE

recrute concours externe CNRS

INGÉNIEUR MÉCANICIEN

Format. A et M, CNAM ou équiv., Exp., connais. et affinités pour dévelop. détecteurs physiq. Partic., conception technique, instrumentation, réalisation pour exp. et animation d'une équipe. Labo. dispose moyens modernes dévelop. et CAO.

C.V. : CPPM, Fac Sciences Luminy Case 907 - 13288 Marseille cdx 9.

ORGANISATION HUMANITAIRE

RECHERCHE

CHIRURGIENS

Compétences chirurgie génér. pour missions de 1 mois ou +.

Contacter Stéphane MICHON au : 47-07-29-29.

Sté de CONSEILS JURIDIQUES PARIS 8e RECHERCHE

Fiscaliste expérimenté

Adresser c.v. et rémunérat. actuelle

Ecrire sous le n° 8209 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE

recherche pour le développement de son Cabinet situé à Sens (89)

COLLABORATEURS CONFIRMÉS

Ecole de Commerce, DECS, MSTCF... ayant acquis une exp. de 3 ans en cabinet sur dossiers de PME/PMI. Rémunération attractive.

Adresser c.v., photo et prét. à C.A.P., 7, rue Joseph-Bara, 75006 Paris.

Cherchons secrétaire/dactylo mi-temps, après-midi. Tél. : 43-45-86-70.

Centre National Arts du Cirque recherche : Secrétaire de direction, bil. anglais et Secrétaire aide-comptable, connais. informat. Ecrire CNAC, 1, rue du Cirque, 51000 Châlons-sur-Marne.

ORGANISME INTERNATIONAL

Siège à Paris

recherche pour service de relations publiques

TRADUCTRICE RÉDACTRICE

Français/Anglais
All. et/ou Esp. souhaité
Langue maternelle anglaise de préférence

Dactylographie avec quelques années d'expérience.

Ecrire sous le n° 8204 M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Banque d'arbitrage et de marché

recherche

● POUR SON SERVICE COMPTABILITÉ

l'adjoint du chef comptable

Il aura pour mission :
— De participer à l'élaboration des résultats comptable, économique et analytique ;
— D'assurer le contrôle de la comptabilité générale.

Vous avez :
— Une formation BAC + 4 (DECS souhaité) ;
— Une expérience d'un minimum de 3 ans de comptabilité bancaire ;
— 27/37 ans environ.

● POUR SON SERVICE BACK-OFFICE

le responsable des O.P.C.V.M.

Il aura pour mission :
— D'assurer le suivi administratif et comptable des O.P.C.V.M. ;

Vous avez :
— Une formation BAC — BAC + 4 ;
— 4 ans minimum d'expérience dans ce domaine ;
— 25/35 ans environ.

Merci d'adresser c.v. et prétentions, sous n° 8 199 M.
LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, 75007 PARIS.

jeune directeur

JEUNE CONTROLEUR GROUPE

CONTROLE DE GESTION

LE RESPONSABLE DU SERVICE

FICHOT

JEUNE DIPLOME

هكذا من الأصل

UNIVERS DE LA GESTION

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

jeune directeur HF
pour jeune société financière

Nous créons à Paris une société de valorisation de fonds communs de placement et de sicav. L'originalité de cette société, dont l'essor s'annonce rapide, tient à son indépendance à l'égard des opérateurs de marché. Rattaché au Président, vous participez à la mise en place des structures et vous gérez, animez puis développez l'entreprise. Vous vous attachez à la qualité des prestations comptables que votre équipe offre à la clientèle pour sa gestion de FCP et de sicav. Vous accompagnez ces prestations de conseils juridiques et fiscaux.

Vous êtes âgé de 28 ans minimum et, de préférence, titulaire d'un des diplômes suivants : HEC, ESSEC, ESCP, IEP... Pendant au moins quatre ans vous avez acquis une expérience financière (Auditeur externe, Adjoint de direction financière...). Au cours de cette expérience, vous avez animé une petite équipe et vous avez été utilisateur de l'informatique. Une connaissance de la gestion des FCP et des sicav serait appréciée. Vous maîtrisez, si possible, l'anglais.

Nous vous remercions d'écrire, sous la référence M/4089, à notre conseil, Hélène REFREGIER, qui étudiera votre candidature à titre confidentiel.

SERTI SELECTION 66, rue de Ponthieu 75008 PARIS

SERTI SELECTION

UNA-IMM

500 MF, 14 sociétés, 350 personnes... votre présence devient indispensable

JEUNE CONTROLEUR GROUPE
250 KF+

Holding filiale d'un Groupe international, nous contrôlons en France 14 Sociétés industrielles fortement décentralisées. En liaison directe avec notre PDG et les Directeurs de ces Sociétés, vous assurerez la mise en place des systèmes d'information et d'aides à la décision ainsi que leur contrôle. Vous serez en outre responsable du processus budgétaire et du reporting.

De formation supérieure, vous avez déjà une première expérience réussie de la mise en place d'un Contrôle de Gestion, si possible en milieu industriel. Familier des systèmes de Gestion informatisés, votre qualité évidente est la communication. Profondément vous êtes organisé, pragmatique, réalisateur et toujours positif. Notre expansion et l'intérêt que nous portons à cette fonction vous ouvre des possibilités d'évolution à la hauteur de votre potentiel.

Poste basé à Paris.

Didier LESUEUR, notre Conseil, attend votre résumé de carrière sous la référence O/COG/LM,

Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

MEDIA PA

TRESORIER FRANC

Filiale à 100 % du 4e groupe financier U.S., MANUFACTURERS HANOVER BANK/FRANCE offre aux grandes entreprises une large gamme de services financiers. Nous souhaitons intensifier nos efforts dans les secteurs Trésorerie et nouveaux produits Financiers et recherchons un

Dans le cadre du développement de votre carrière, vous souhaitez rejoindre une équipe dynamique, pour renforcer notre salle des marchés à PARIS.
Parfaitement bilingue anglais, vous êtes de formation supérieure (Ingénieurs,...) et avez une bonne connaissance des mathématiques.
Posséder une expérience (2 à 3 ans) acquise dans un établissement financier ou dans une salle des marchés serait souhaitable.

Travailler de façon autonome dans une banque présente sur toutes les grandes places financières mondiales vous motive : merci de nous en convaincre en adressant lettre manuscrite, curriculum vitae, photo et prétentions à MANUFACTURERS HANOVER BANK/FRANCE - Jean MILLARD - 20, rue de la Ville-L'Evêque - 75008 PARIS.

MANUFACTURERS HANOVER

MEDIA PA

CONTROLE DE GESTION

Le Groupe FICHET BAUCHE leader dans les métiers de la sécurité des biens et des personnes recherche

LE RESPONSABLE DU SERVICE CONTROLE DE GESTION

Animateur d'une équipe de 10 personnes, rattaché à la Direction Générale, il aura en charge, en relation directe avec les responsables d'unités, l'élaboration et le suivi des budgets, l'analyse des résultats mensuels, l'établissement de tableaux de bords, et plus généralement d'outils de gestion performants. Cette responsabilité s'exercera aussi bien en France qu'à l'étranger (12 filiales).

Diplômé d'une ESC ou équivalent et ayant si possible de bonnes connaissances dans les domaines comptables et informatiques, il a à son actif une expérience professionnelle de 6 à 10 ans dont une première expérience réussie en contrôle de gestion.
La connaissance de l'Anglais est indispensable et si possible d'une autre langue étrangère.
Ce candidat de valeur saura faire preuve de rigueur, d'un bon esprit de synthèse et aura de réelles qualités de contact et de pédagogie dans une entreprise qui sait apprécier la réussite et qui peut offrir de larges possibilités d'évolution de carrière.

Merci d'adresser dossier de candidature (lettre, CV, photo et prét.) sous réf. SCG à FICHET BAUCHE - DRH - 15/17, avenue Morane Saulnier, 78140 Velizy.

FICHET

CONTESSE TELEMATIQUE : (1) 42 96 10 65 ou 36.14 Code : CONTESS

GROUPE CHIMIQUE DE DIMENSION INTERNATIONALE

(C.A. 1986 : 2,2 milliards de francs) basée à Clamart.
recherche pour sa filiale française de vente

JEUNE DIPLOME DE GESTION HF

VOTRE MISSION :
Vous serez dans une première étape CREDIT MANAGER ADJOINT au sein de notre Direction Financière.

En relation avec les services commerciaux et les entreprises clientes, vous serez chargé, après analyse et détermination du risque, de définir les lignes de crédit les mieux adaptées et de veiller à leur application. Vous co-animerez une équipe de six personnes.

VOTRE PROFIL :
- Vous êtes diplômé d'études supérieures de gestion (HEC, ESSEC, ESC...).
- vous êtes débutant ou avez acquis une première expérience opérationnelle de 2/3 ans dans le secteur bancaire, commercial ou financier,
- vous possédez une bonne maîtrise de la langue anglaise.

L'ouverture de la fonction ainsi que la dimension et l'expansion du Groupe devraient vous offrir, après cette première expérience réussie, de nombreuses possibilités d'évoluer dans la filière finance ou commerciale, en France ou à l'étranger.

Si la perspective de rejoindre un groupe en pleine expansion vous intéresse, merci d'adresser votre dossier complet de candidature (lettre manuscrite, C.V. et photo) sous la référence 87/110CC/LM, à I.C.I. FRANCE - Service du Personnel - 1, avenue Newton - 92142 CLAMART Cedex.

ICI LA VOLONTÉ D'ENTREPRENDRE

MEDIA PA

La filiale Française (CA 4 Milliards FF) d'un important groupe Américain, leader dans son domaine, recherche

Auditeur International Senior

250 KF +

Paris
Rattaché au manager de l'audit basé à l'étranger, le candidat sélectionné assumera la responsabilité de missions d'audit comptables et opérationnelles.
Le candidat retenu, âgé d'environ 28 ans, aura une formation de type Ecole de Commerce, complétée par un MBA. Il aura acquis une solide expérience de l'audit dans un cabinet anglo-saxon où dans le département audit d'une société anglo-saxonne.
Il possédera, par ailleurs, un très bon niveau d'anglais, et si possible un bon niveau d'espagnol. Environ 40 % de temps de déplacements sont à prévoir.
Autonome, ayant le goût des contacts humains, le candidat aura de réelles possibilités d'evolution au sein du groupe en France où à l'étranger.
Contacter Ivan Pacaud au (1) 40.70.00.36 ou envoyer C.V. + tél + rém. actuelle + photo à Michael Page Finance, 19 avenue George V 75008 Paris, sous référence 1090 IP/LM.

Michael Page Finance
Spécialiste en recrutement financier
Paris.Londres.Amsterdam.Bruxelles.New-York.Sydney

ADICOM

Notre client, une société française (CA : + 3 milliards de Francs) de grande renommée, leader incontesté sur son marché recherche :

Assistant du Contrôleur de Gestion

250 KF +

Paris Nord
Futur responsable administratif et financier de filiale, le candidat, directement rattaché au Contrôleur de Gestion du Groupe devra pour l'ensemble des filiales et département du groupe : participer à l'élaboration des budgets, contrôler les résultats, analyser les écarts et proposer de nouvelles orientations.
DE formation supérieure Ecole de Commerce ou ingénieur complété par un DECS, le candidat retenu, âgé d'environ 28 ans, aura acquis une première expérience en entreprise.
Ayant un excellent niveau d'anglais, il sera dynamique, ouvert et aura de réelles capacités relationnelles.
Cette fonction ne sera accessible qu'à une personne acceptant une certaine mobilité géographique à court terme.
Contacter Christophe Aubry au (1) 40.70.00.36 ou envoyer CV + tél. + rémunération actuelle à Michael Page Finance, 19 avenue George V - 75008 Paris, sous réf. 1091 CA.

Michael Page Finance
Spécialiste en recrutement financier
Paris.Londres.Amsterdam.Bruxelles.New-York.Sydney

ADICOM

Le siège européen d'une importance Société Américaine, leader dans son domaine recherche

Financial Manager

Paris
Rattaché hiérarchiquement au Controller Europe, Afrique, Middle East, il sera responsable : du suivi et de la mise en place des budgets des filiales et du plan à long terme, de l'analyse des résultats de chaque filiale, de l'étude et de l'analyse de l'évolution des parts de marché dans chaque pays, de l'audit de possibles acquisitions
Ayant un rôle d'interface entre les filiales et le siège aux Etats-Unis, le candidat sélectionné aura une formation Supérieure de type Ecole de Commerce complétée par 5 à 6 ans d'expérience dans un environnement international ou au sein d'une Société anglo-saxonne.
Un excellent niveau d'anglais sera exigé.
Contacter Ivan Pacaud au (1) 40.70.00.36 ou envoyer CV + téléphone + rémunération actuelle à Michael Page Finance 19 avenue George V - 75008 Paris sous référence 970 IP/LM.

Michael Page Finance
Spécialiste en recrutement financier
Paris.Londres.Amsterdam.Bruxelles.New-York.Sydney

ADICOM

AUDITEUR INTERNE

Rattaché au responsable de l'audit interne, vous serez chargé de vérifier la fiabilité des comptes des sociétés du groupe et le respect de toutes les procédures internes.

Votre mission comportant l'audit dans les usines et les filiales en France et à l'étranger, vous devez posséder une expérience de 3 ans minimum d'audit, de solides connaissances en informatique, un anglais courant.
Si vous désirez rejoindre le Groupe des Fromageries BEL ; dont le chiffre d'affaires consolidé pour 1986 est de 5 Milliards de Francs, adressez votre dossier de candidature (C.V., photo et prétentions) à la Direction du Personnel, sous réf. JR8721, 4 rue d'Anjou, 75008 Paris.

bel

CONTESSE





Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

DIGITAL, filiale du leader mondial de l'informatique de réseaux.

Directeur des approvisionnements

Responsable des approvisionnements de la filiale, il en gère les niveaux optima en liaison avec les fournisseurs (*filiales étrangères et sociétés extérieures*) et les forces de vente et d'après-vente. Il propose et met en oeuvre les méthodes et moyens nécessaires à la réalisation d'objectifs ambitieux. Il assure la gestion de stocks importants tant en produits finis qu'en pièces détachées (plus de 15000 *références*). *Il manage 35 personnes, dont 4 «en direct»*.

Vous avez au moins 5 ans d'expérience de la gestion d'approvisionnements et de stocks acquise si possible en industrie informatique ou dans la grande distribution. De *formation supérieure de préférence, vous parlez l'anglais et savez faire preuve* d'initiatives : vous êtes donc l'homme ou la femme idéal(e) pour ce poste.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. MON 487 à Anne CHEVALLIER - DIGITAL EQUIPMENT FRANCE - BP 136 - 2, rue Gaston Crémieux - 91004 EVRY CEDEX.

Digital : un choix de société

digital

POURSUIVRE ET ACTUALISER NOTRE POLITIQUE DE CREDITS, LA GESTION DE L'EFFICACITE.

DIRECTEUR DES CREDITS

La Banque Populaire du Centre à Limoges, avec 480 personnes et une trentaine d'agences, gère avec efficacité 2,4 Mds de Francs de dépôts et 2 Mds d'emplois.

Membre du Comité d'Etat-Major et rattaché au Directeur Central, vous prendrez *la direction des 4 services crédits : Etude-Engagements, Réalisation, Etranger et* Contentieux-Juridique, ainsi que la complète responsabilité du département Ingénierie Financière (produits et services en assistance aux entreprises).

De plus vous serez en charge du développement quantitatif et qualitatif des emplois, en veillant tout particulièrement à la sécurité de *nos engagements*.

A 35 ans, diplômé de l'enseignement supérieur, la pratique convaincante de la gestion d'engagements, le sens du management (une trentaine de personnes à animer) et un esprit de synthèse et d'analyse, vous permettront de mener à bien cette mission évolutive.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à Rémi Chevalier, Chambre Syndicale des Banques Populaires, 131 avenue de Wagram, 75847 Paris Cedex 17.

BANQUE POPULAIRE

UNE ENERGIE NOUVELLE EN FRANCE.

média-system

Crédit Mutuel

Champagne-Ardennes

Directeur administratif et financier de la fédération

La Fédération, au Crédit Mutuel, c'est le centre de décision régional dans une organisation privée de caisses autonomes. A Reims, la nôtre est en plein développement, commercial, technologique, humain et notre tout nouveau Directeur veut faire équipe avec un véritable adjoint à qui il puisse déléguer la coordination des activités administratives et financières du groupe.

Une responsabilité de premier plan, un poste très riche auprès d'une équipe solide, bien formée, exigeante et ambitieuse.

Deux conditions indispensables pour une vraie réussite : d'abord la compétence c'est à dire une formation supérieure en gestion et compta. (ESC, Sc. Po, Sc. Eco., DECS...) le complément très souhaité de l'ITB et une dizaine d'années dans une grande banque ou établissement financier avec l'habitude du terrain et des hommes.

Ensuite la capacité à animer des équipes, à fédérer des énergies. Nous avons tous entre 28 et 40 ans, pensez à votre avenir !

SEFOP, est notre Conseil qui vous dira nos projets. Merci de lui adresser votre dossier sous réf. DAF 1168 M.

SEFOP 11 rue des Pyramides, 75001 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

Nous sommes un laboratoire pharmaceutique international très important et reconnaissons que...

... la gestion du plan de formation est une des clefs de l'entreprise.

Aussi avons-nous rattaché ce poste à la Direction Générale.

Vous êtes un **homme de communication et de gestion, les ressources humaines** sont votre thème de référence, vous savez l'importance de l'accueil et de l'intégration dans une société en mouvement et vous êtes un expert de l'analyse des besoins et de l'élaboration d'un **plan de formation.**

Vous travaillez avec les responsables des services sur les axes de développement définis et jouez un rôle moteur dans la communication interne.

Notre entreprise a consacré, cette année, environ 10% de sa masse salariale aux actions de formation... C'est dire !

Vous êtes diplômé d'une **école supérieure de commerce** ou de **gestion** et avez pris pour orientation les **ressources humaines** depuis au moins 2 ou 3 ans.

Écrivez-nous.

Nous vous remercions d'adresser lettre manuscrite, c.v. et photo sous réf. 8816 à Monique LECOQ - Département Cadres du Cabinet SELEPHAR - 77, rue du Château, 92103 BOULOGNE.

Sélephar

POLYVALENCE ET DIVERSITÉ POUR UN SPÉCIALISTE COMPTABLE

H.F.

Au sein d'un grand Groupe privé d'Assurance, notre division établit les comptes trimestriels et annuels, fonction qui comporte l'élaboration et l'application de l'ensemble des procédures comptables et fiscales.

Nous souhaitons accueillir un diplômé d'une École de Commerce ou un titulaire d'une maîtrise de Gestion, *engagé dans le cursus de l'Expertise Comptable (DECS impératif) et possédant au moins 3 ans d'expérience en grande entreprise ou en Cabinet d'Audit.*

Dès son intégration il secondera le Responsable du Service. Il verra ensuite sa fonction élargie à la prise en charge de missions diversifiées : révision des comptes de filiales et consolidation, gestion fiscale du Groupe, études d'opportunité dans les domaines comptable, fiscal, juridique...

Au carrefour de toutes les activités du Groupe, il sera en relation avec les services fonctionnels, notamment le Contrôle de Gestion et l'Informatique et avec les partenaires extérieurs. Il devra donc faire la preuve de son sens des contacts et de ses qualités d'implication, de rigueur et d'organisation.

Merci d'adresser lettre, C.V., et photo sous référence 2031 à notre Conseil.

MILO Ressources Humaines,
3, avenue des Ternes - 75017 PARIS.



AD'COM.

Evoluez vers la gestion opérationnelle d'un centre de profit

A 98/30 ans, de formation supérieure, vous possédez une expérience de gestionnaire de plusieurs années, une forte capacité à manager : vous avez l'âme d'un patron.

LEROY MERLIN c'est une entreprise leader dans un secteur de pointe, la Distribution du Bricolage-Loisirs (3000 collaborateurs, plus de 3 milliards de CA, 30 % de croissance annuelle). Un succès fondé sur la responsabilisation des hommes et leur volonté d'entreprendre. C'est une réussite toute indiquée pour donner un sens à votre orientation en prenant dès à présent en charge la gestion d'une véritable PME (*43 magasins sont implantés sur le territoire national*).

CHEF DE SECTEUR GESTION ET SERVICES

Vous serez le garant de la gestion d'un magasin vis-à-vis de son directeur. Vous organiserez, contrôlerez, animerez les services de gestion et optimiserez les performances du personnel. Vous définirez avec la direction, la stratégie de développement du magasin.

Ce poste vous permet d'exprimer l'ensemble de vos qualités : sens du concret, rigueur, capacité d'écoute, créativité.

Suivre le sens de votre orientation chez LEROY MERLIN, c'est poursuivre et atteindre vos objectifs et... évoluer vers une fonction direction.

Nos postes sont à pourvoir sur toute la France, en particulier sur la région parisienne.

Envoyez-nous votre dossier de candidature sous réf. RPM1, nous vous accueillerons rapidement pour un premier entretien personnalisé. Brigitte PETROVITCH (Région Paris), Hervé de GALBERT (Région Ouest), LEROY-MERLIN, 4 rue de Sèze, 75009 Paris.



média-system



Juriste expérimenté

Pour l'organisme central d'un important groupe bancaire à Paris.

Votre mission : sous l'autorité directe du Directeur du Département Epargne Financière, vous vous verrez confier la direction de son Service Juridique.

A ce titre, vous aurez :

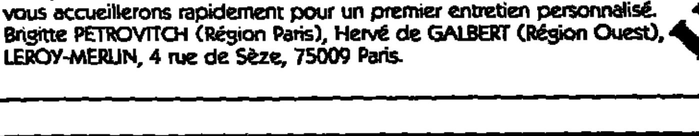
- à connaître et traiter des problèmes immobiliers et mobiliers, d'une « clientèle » composée de personnes morales (sociétés, associations, caisses de retraite) et de personnes physiques ;
- *à assurer la direction du secrétariat* juridique des OPCVM (SICAV, FCP), SCPI, *groupements forestiers et des diverses sociétés anonymes de gestion.*

La connaissance du droit des sociétés, du droit immobilier et des OPCVM, alliée à des qualités de rigueur, d'animation et d'organisation, sont indispensables pour réussir dans ce poste.

Agé d'au moins 35 ans et possédant une formation supérieure, vous justifierez d'une expérience réussie de plusieurs années, acquise dans une banque, en cabinet conseil ou au sein d'une étude notariale.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo *et prétentions*), qui sera traitée en toute *discrétion, s/réf. 5092/LM, à*

Communiqué *71, AVENUE VICTOR-HUGO - 75116 PARIS, QUI TRANSMETTRA.*



AUXIFIP

Un des premiers établissements financiers spécialisé dans le financement des équipements informatiques et des technologies avancées, nous recherchons dans le cadre de notre diversification et de notre développement :

JURISTE CONFIRME A FORT POUVOIR DE NEGOCIATION

de formation supérieure en droit, *ayant une solide expérience des contrats privés et marchés publics, pour auditer l'ensemble de nos documents contractuels, mener les négociations avec nos clients et fournisseurs,* assumer la vie juridique de la Société.

ANALYSTE FINANCIER A FORT POTENTIEL COMMERCIAL

de formation SUP DE CO ou équivalent, ayant une première expérience dans le domaine des produits financiers pour assurer le développement d'une clientèle de courtiers et réaliser l'étude des risques liés à nos opérations.

Merci d'écrire avec C.V. + prét. + enveloppe à v/adresse, s/réf. AP/LM1, à

michel jouhannaud conseils
182, rue de Vaugirard - 75015 PARIS
PARIS-LILLE

MEDIA BA

BANQUE PRIVÉE, PARIS-8e

SERVICE AFFACTURAGE (FACTORING)

recherche

pour renforcer son équipe
et développer son fonds de commerce PME

UN COMMERCIAL

Le candidat, âgé d'environ 25 ans, a l'esprit d'équipe et un goût marqué pour la prospection commerciale et la négociation.

Il *peut justifier d'une formation supérieure, complétée par* une expérience de deux ans de préférence dans une banque ou un établissement financier.

Le poste basé à Paris nécessite de courts déplacements en province.

Veuillez adresser votre candidature
(lettre manuscrite, c.v., photo et rémunération actuelle) à :
BANQUE SOFIREC, 16, r. d'Aguesseau, 75008 PARIS.

Juriste contentieux d'entreprises

Diplômé d'Université (*Maîtrise en droit privé au minimum*), il justifie d'au moins 2 ans d'expérience professionnelle dans la gestion de *dossiers de pré-contentieux* et contentieux d'entreprise. Ses compétences en législation de la faillite (réalisation de gages, nantissements de matériels, négociations avec les administrateurs judiciaires, les mandataires liquidateurs, les notaires, etc...) le rendront immédiatement opérationnel au sein du service juridique d'un important établissement spécialisé dans le financement des investissements industriels. Poste très autonome, basé aux Champs Elysées.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous réf. 5343 à DESSEIN, 15 rue du Louvre, 75001 PARIS.

DESSEIN

UNIVERS DE LA GESTION

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

LE DEFI TECHNIQUE

SNECMA

SOCIETE NATIONALE, nous sommes spécialisés dans l'étude et la fabrication de moteurs d'avions civils et militaires. Largement exportateur, notre GROUPE (26 000 personnes, dont 3 400 cadres) poursuit une politique active de recherche et de développement de technologies avancées.

Au sein de notre informatique de gestion, équipée de gros systèmes IBM, nous renforçons notre potentiel d'études.

Nous recherchons des

CHEFS DE PROJETS CONFIRMES

ayant une bonne pratique de PL1 et IMS ou CICS

Les candidats, de formation supérieure (Grande Ecole, MIAGE...) auront le goût du contact et de l'animation dans un environnement industriel.

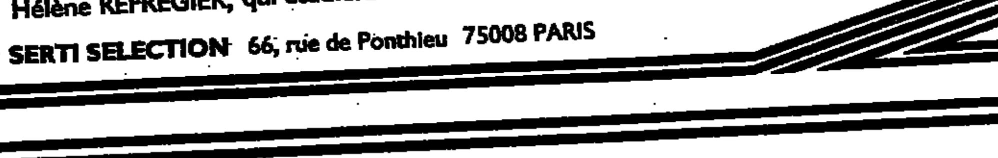
Les postes sont à pourvoir à CORBEIL (91).

Merci d'adresser lettre de candidature, CV et prétentions sous la référence 482/87M à SNECMA - Département Encadrement 2, bld Victor - 75724 PARIS CEDEX 15.

GROUPE SNECMA

jeunes financiers (hec, essec, escp, iep...) HF

devenez traders dans une charge d'agents de change



Nos liens avec un partenaire étranger de premier ordre augmentent le potentiel de notre société, une des plus performantes de la profession à Paris. Vous vous joignez à une de nos équipes de la salle des marchés, en vous orientant vers un des secteurs suivants : obligations, MATIF et options, marché monétaire. Vous acquérez rapidement les connaissances nécessaires pour conseiller nos clients institutionnels, français et étrangers, et négocier leurs ordres avec les professionnels de la place. Vous exercez, avec esprit d'équipe, une activité qui devrait permettre des évolutions de carrière dans un contexte international.

Vous êtes âgés de 23 ans minimum, vous maîtrisez l'anglais et vous bénéficiez d'une première expérience professionnelle dans le domaine financier mais pouvez aussi être débutants.

Nous vous remercions d'écrire, sous la référence M/4091, à notre conseil, Hélène REFREGIER, qui étudiera votre candidature à titre confidentiel.

SERTI SELECTION 66, rue de Ponthieu 75008 PARIS

SERTI SELECTION



INTERTECHNIQUE

Le Groupe INTERTECHNIQUE, (2 300 p. - 1,4 milliards de C.A. en 86) conçoit et fabrique des matériels de techniques avancées.
Notre Direction Financière recherche pour l'un des Départements de notre Division Aéronautique un :

Contrôleur de gestion

Reportant au Contrôleur de Gestion de cette Division et avec l'aide de votre petite équipe, vous assisterez ce Département et serez associé à toutes ses actions, en collaboration avec les interlocuteurs des Etudes, du Commercial, de la Production.

Analysant les méthodes et procédures mises en place, vous assurerez la prévision et le suivi budgétaire, le tableau de bord, assisterez les opérationnels dans la prise de mesure corrective, et préparerez la mise en place de nouveaux outils de gestion en liaison avec l'informatique.

De formation supérieure (ESCAE ou équivalent) vous avez acquis une première expérience de deux à quatre ans du contrôle de gestion dans un milieu industriel similaire et possédez des qualités de bon sens, d'imagination, de synthèse, et de contact à tous niveaux, nécessaires pour réussir dans cette fonction évolutive.

Vous avez en outre une bonne pratique de la micro-informatique.

Thierry de CARNÉ, notre Conseil, vous remercie d'adresser votre dossier, sous la référence L/CGJ/LM.



Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

Ouest /Sud-Ouest

Bien connaître l'entreprise pour prendre en main un

CONTROLE DE GESTION OPERATIONNEL

Important groupe de distribution implanté en France et à l'étranger, nous avons à notre actif une forte expansion, une excellente image et un réel projet d'entreprise.

A un jeune diplômé H.E.C., ESSEC, ESC, DECS..., nous proposons un itinéraire original.

Pendant un an environ, vous vous familiariserez avec la culture et les différentes fonctions de notre société.

Cette période d'intégration / formation vous permettra de développer vos qualités naturelles d'écoute et de communication, votre goût de la pédagogie et votre sens du concret et de l'efficacité.

Cette valeur ajoutée à votre spécialité vous permettra alors de prendre, au sein d'une unité importante, la responsabilité du contrôle de gestion, poste clé au sein du Comité de Direction.

Vous superviserez un service comptable informatisé, participerez à toutes les décisions stratégiques et assurerez la liaison avec la Direction Financière.

Si vous êtes capable de rendre le contrôle de gestion vivant et humain, adressez lettre, C.V. et photo sous référence M 870100 à F.F.P. CONSEIL – 10, rue Bezout – 75014 PARIS, qui étudiera votre dossier en toute confidentialité (réponse assurée).

F.F.P. CONSEIL

Holding de plusieurs sociétés de Service (CA 300 MF en fort développement) recherche

TRESORIER GROUPE

H/F

Diplômé d'études supérieures, après une expérience de 3 à 5 ans dans le service trésorerie d'une société importante ou d'un établissement financier, vous souhaitez aujourd'hui prendre des responsabilités de premier plan valorisant votre forte motivation pour la performance financière et vos qualités de Communication.

Vous serez chargé :
- d'optimiser la gestion quotidienne de la trésorerie centralisée,
- d'en assurer la gestion prévisionnelle (progiciel micro),
- d'élaborer en collaboration avec le Directeur Financier, les plans de financement et la politique des placements.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à :
FORMADIS Sélection - B.P. 344 - 93153 LE BLANC-MESNIL Cedex.

AUDIT

vous êtes

SENIOR

dans une firme d'Audit
— Vous recherchez un poste à responsabilité dans un grand Cabinet Français, Commissaire aux Comptes d'importants groupes.
— Nous sommes affiliés depuis mai 1987 à l'un des deux premiers groupes d'Audit mondiaux.
— Nous avons un projet pour vous.
— Expérience indispensable en Audit : 3-4 ans.

Envoyer lettre de candidature manuscrite, CV, photo et prétentions à Yves GALTIER
FRINAULT FIDUCIAIRE
8, rue Bellini 75116 PARIS

Une importante BANQUE INTERNATIONALE recherche son

Chef du Département des Crédits

Paris **Réf. YB 79 MO**

Rattaché à la Direction Générale de la Banque, il aura les missions suivantes :
- Animer le Comité de Crédit.
- Superviser la réalisation des analyses de crédit de la Banque.
- Assurer la gestion en terme de risques de son portefeuille de crédit.
- Manager l'équipe des analystes de crédit.

A environ 30-40 ans, après une solide formation supérieure, vous avez acquis une bonne expérience de l'analyse de crédit au sein d'une banque de préférence à caractère international.

Un esprit analytique développé, un anglais courant et un réel sens du management vous amènent à souhaiter intégrer cette Banque en plein développement.
La rémunération sera à la mesure de l'envergure de la mission et du candidat.

Adresser CV + lettre manuscrite + rémunération actuelle à **Yves Boissonnat, Michael Page Banking, 19 avenue George V 75008 Paris**, en mentionnant la référence.

MP
Michael Page Banking
Spécialiste en recrutement bancaire
Paris.Londres.Amsterdam.Bruxelles.New-York.Sydney

Un important groupe industriel international en pleine expansion recherche pour une de ses filiales (500 MF de CA) son

Contrôleur de Gestion

Est **300/350 KF**

Rattaché à la Division Générale, il aura pour principales responsabilités : l'élaboration et le suivi des budgets (analyses...), l'établissement des reporting et consolidation, la mise en place d'un important projet de comptabilité analytique, **ainsi que la gestion d'un très important projet d'investissement.**

De formation supérieure (HEC, Essec, Sup de Co...), agé de 30-35 ans, il aura une expérience similaire de la fonction acquise, si possible, en milieu industriel et une bonne maîtrise de la micro-informatique.

De réelles perspectives d'évolution sont à prévoir au sein du groupe.

Contacter **Jérôme Lancrenon** au **40.70.00.36** ou envoyer CV + Tél + rém. actuelle à **Michael Page Finance, 19 avenue George V -75008 Paris,** sous réf. 1019 JLM.

MP
Michael Page Finance
Spécialiste en recrutement financier
Paris.Londres.Amsterdam.Bruxelles.New-York.Sydney

FILIALES FRANCAISES EN PLEINE EXPANSION D'UNE MULTINATIONALE ANGLAISE recherche

Comptable

Paris 8ème **Réf. : DZ**

Titulaire d'un BTS comptabilité, débutant ou ayant une première expérience professionnelle, de prendre en charge sous la responsabilité du Directeur Financier, l'ensemble de la comptabilité de 2 sociétés. Il sera également chargé, à terme, des déclarations fiscales et sociales, et du reporting.

Le candidat devra justifier d'une connaissance de la micro-informatique (Lotus 1-2-3, ORDICOMPTA...).
Anglais apprécié. Lieu de travail.
Disponible immédiatement.

Contacter **Paul Mercier** au **(1) 40.70.00.36** ou envoyer CV + lettre manuscrite + N° tél + prétentions à **Michael Page Comptabilité, 19 avenue George V, 75008 Paris,** en mentionnant la référence.

MP
Michael Page Comptabilité
Spécialiste en recrutement comptable
Paris.Londres.Amsterdam.Bruxelles.New-York.Sydney

BANQUE A TAILLE HUMAINE

recrute
POUR LE MIDI

DES RESPONSABLES D'AGENCES DE QUARTIER

Spécialisés dans la clientèle des particuliers.

Ils doivent avoir une solide connaissance des produits bancaires et une expérience d'animation de guichet et de démarche.

Ils seront les responsables d'une exploitation globale.

Envoyer c.v., lettre manuscrite, photo et prétentions sous nº 8 210 M, **LE MONDE PUBLICITÉ**, 5, rue Monttessuy, PARIS-7e.



UNIVERS DE LA GESTION

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Parlons promotion...

A notre actif, l'un des meilleurs taux de rentabilité de la profession du B.T.P., une position de leader européen du terrassement. Mais aussi une politique de diversification puisque nous développons actuellement une spécialité Bâtiment et Promotion Immobilière, secteur en forte expansion.

RAZEL
DE VRAIS ENTREPRENEURS

ADJOINT POUR NOTRE DIRECTEUR FINANCES

Dans ce contexte stimulant, nous souhaitons intégrer un candidat de 30 ans environ, de formation HEC, ESSEC ou équivalent. A une expérience financière significative de 5 ans minimum (acquise en entreprise ou dans la banque), il alliera la volonté d'aller plus loin en élargissant son champ d'action.

Nous lui confierons la mission d'ADJOINT AUPRES DE NOTRE DIRECTEUR FINANCES. Ses responsabilités s'articuleront autour de 2 axes essentiels. Pour l'activité promotion, il assurera la conception et le montage des financements et participera à la création de produits financiers.

Pour l'activité France du groupe, il appuiera les démarches des commerciaux (financements pour les collectivités locales, opérations en concession...).

Si vous souhaitez exprimer et valoriser vos compétences, adressez votre candidature à Entreprise Razel Frères – Le Christ de Saclay – B.P. 109 91403 ORSAY *cédex*.

UNANIME

DU CONTROLE DE GESTION A LA DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE...

Notre société de services, située dans la région Rhône-Alpes, 700 personnes, C.A. : 160 millions de francs, est filiale d'un important groupe national.

Nous recherchons un contrôleur de gestion qui aura pour mission de seconder le directeur administratif et financier. Il prend en charge : le contrôle des procédures budgétaires - l'élaboration des budgets ainsi que du plan à moyen terme - le contrôle des réalisations, l'analyse des écarts - les études et analyses nécessaires aux prises de décision de la direction.

Agé de 28 ans environ, le candidat diplômé d'études supérieures (école de commerce option gestion-finances, maîtrise de gestion...) aura su faire valoir, par une première expérience de la fonction, ses qualités de rigueur, d'analyse et de synthèse, mais aussi son sens relationnel.

Ses capacités personnelles sont essentielles pour évoluer à court terme dans notre groupe.

Adressez votre candidature, sous référence 104.PA.529 M, à notre Conseil Françoise BARSI.



13 bis, rue Henri Monnier
75009 PARIS

Crédit Mutuel

Une banque à qui parler

Directeur d'agence en Ile-de-France

Aujourd'hui second d'Agence ou Responsable d'un bureau, vous êtes confiant dans votre savoir-faire tant sur le plan de la relation clientèle que des compétences techniques. Vous voulez évoluer car vous vous sentez prêt à être pleinement AUTONOME pour prendre en PLEINE RESPONSABILITE la gestion d'une Agence et l'animation d'une équipe.

Vous proposerez une gamme de produits complets à une clientèle de plus en plus avertie, et la conseillerez au sein d'un réseau en pleine expansion. En partageant ainsi le développement de notre Entreprise, vous donnerez un COUP D'ACCELERATEUR à votre carrière.

Si vous souhaitez mettre vos connaissances bancaires, théoriques et pratiques, au service d'une politique commerciale originale, rencontrons-nous pour parler de votre carrière et de vos perspectives d'évolution.

Nous avons confié le premier contact à notre Conseil Denis SESBOÜÉ qui étudiera votre dossier complet (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions), à lui adresser sous référence C/DIF/LM.



Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

Une importante Banque de Dépôts, 3 500 personnes, recherche pour sa Direction Financière

Futur Directeur Comptable

280 - 350 000 F

HEC, ESSEC, ESCP,... vous avez complété votre formation par l'expertise comptable et acquis une expérience de quatre ans minimum en Cabinet ou en Banque.

Rompu à l'ensemble des questions comptables, fiscales et réglementaires, vous participez au sein d'une équipe dynamique à l'établissement des résultats mensuels, des comptes annuels et consolidés. Parallèlement, vous assurerez l'harmonisation des procédures comptables et veillerez au bon fonctionnement des systèmes internes.

Des qualités personnelles de diplomatie, de persuasion et de rigueur sont indispensables pour réussir à ce poste qui offre de réelles perspectives d'évolution à haut niveau.

Anglais apprécié.



Adressez votre dossier de candidature sous réf. 4025/M (lettre manus., C.V., photo) à Evelyne LEVY, GESTION ET METHODES, 7 bis, rue de Monceau, 75008 PARIS.

CURRICULUM

CICH COMPAGNIE INTERNATIONALE DU CHAUFFAGE

Soissons (Aisne)
100 Km Nord Est Paris

Etre l'adjoint du responsable administratif et comptable

La trentaine, vous êtes doté d'une formation supérieure Comptable ou équivalent. Depuis 5 ans déjà, vous avez exercé des responsabilités d'encadrement soit dans une même fonction, soit en Comptabilité Industrielle, ou Contrôle de Gestion au sein d'Unités de Production décentralisées avec reporting au Siège, en milieu industriel métallurgique.

Avoir mis en œuvre des procédures d'organisation avec outils de gestion moderne informatisée est un atout.

Vous intégrerez les Services Administratifs et Comptables de notre Unité de Production de Soissons (Chaudières et Pièces sous-traitance petite et moyenne série - 160 MF CA - 500 personnes) en tant qu'**ADJOINT DU RESPONSABLE** de ces Services. Vous prendrez en charge directe la responsabilité de notre Comptabilité Générale et Industrielle, du développement informatique, de l'élaboration de règles, principes et procédures administratives et d'organisation permettant des liaisons et circuits rationnels, fiables, performants.

Merci d'adresser lettre manuscrite et CV détaillé avec photo et salaire actuel sous réf. 9885 CIM à notre Conseil
17 rue Courmeaux - 51054 Reims cedex
58 avenue de Wagram - 75017 Paris

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT



MORENO CONSULTANTS
REIMS - PARIS - LYON

GROUPE BANCAIRE

(Paris 8ème)

recherche

collaborateur 22/25 ans,

FUTUR CADRE COMPTABLE

Formation comptable supérieure (Bac + 4 ou 5, orientation D.E.C.S.).
Libéré des O.M.

POUR :

- Dans un premier temps se former aux travaux divers (de l'écriture au bilan) de diverses Sociétés du Groupe.
- A moyen terme, être capable d'assumer complètement la responsabilité (comptable, fiscale, règlementaire) d'une comptabilité.
- *Les comptabilités sont tenues sur l'ordinateur central ; l'enregistrement de 90 % des opérations provient des services opérationnels.*
- Une première expérience bancaire serait appréciée.

Ecrire avec CV à LTA Antenne Saint-Lazare sous réf. 1198 MON 39, rue de l'Arcade 75008 PARIS, qui transmettra.

CONTROLE DE GESTION

Après une solide formation en Ecole de Commerce et une première expérience significative (acquise éventuellement au cours de stages) vous souhaitez trouver de vraies responsabilités dans une équipe dynamique.

Au sein de Redoute Catalogue, vous trouverez une certaine philosophie du contrôle de gestion : poser les bonnes questions avant la prise de décision. Une démarche qui allie goût de l'analyse et implication personnelle.

Chargé de missions dans l'une de nos équipes assurant le suivi opérationnel de plusieurs directions, vos responsabilités sont larges et variées : contrôle budgétaire, rentabilité des investissements, prix de revient...

Ce poste doit vous conduire à évoluer rapidement au sein de la Direction.

Il est basé en métropole Nord.

Merci d'adresser rapidement votre candidature (lettre, C.V., photo et prétentions) sous la réf. 87048/1 à Jean Michel ANOT - Division Emploi Orientation - 57, rue de Blanchemaille, 59082 ROUBAIX Cedex 2.

Redoute Catalogue

Arrow

Un Fonctionnel opérationnel !

C'est un généraliste prêt à s'impliquer dans le développement d'une PME de forte notoriété (filiale d'un groupe important) qui se reconnaîtra dans cette contradiction apparente.
Une première expérience à dominante administrative-financière, mais surtout le souci personnel de rester concret, pragmatique, efficace... opérationnel : tel est l'esprit du nouveau Collaborateur (H/F) que nous souhaitons intégrer au poste de

CONTROLEUR DE GESTION

E.S.C. + 3 ans d'expérience

Outre les fonctions classiques de Contrôle de Gestion et de Contrôle Budgétaire, il supervise une petite équipe informatique, participe à l'évolution des systèmes et à l'amélioration de l'organisation interne. Rattaché au Directeur Général, il doit faire preuve d'autonomie, d'enthousiasme et d'une certaine autorité naturelle.

Les consultants de A.I.R. attendent le dossier de candidature (CV + lettre manuscrite + photo + prétentions de salaire) que vous leur ferez parvenir, 93 rue du Faubourg Saint-Honoré - 75008 PARIS, sous réf. 1130.



sofiral

Société Nationale Juridique et Fiscale

recrute

CONSEILS JURIDIQUES ET FISCAUX INSCRITS
CONSEILS EN DROIT DES SOCIETES
CONSEILS EN DROIT SOCIAL

Expérience Groupe Fiduciaire appréciée

Les postes sont à pourvoir dans les grandes métropoles régionales et plus particulièrement à
AMIENS - ANGERS - BESANÇON - BEZIERS
BIARRITZ - BORDEAUX - CANNES
CHALONS SUR MARNE
CLERMONT-FERRAND - DIJON
GRENOBLE - LILLE - LIMOGES - LYON
AIX - MARSEILLE - MONTPELLIER
MULHOUSE - NANCY - ORLEANS - PARIS
EST ET PARIS OUEST - POITIERS - RENNES
ROUEN - ST QUENTIN - STRASBOURG
TOULOUSE - TOURS.

Envoyer photo, C.V. et prétentions à : SOFIRAL
20, place de l'Iris - LA DEFENSE
92411 COURBEVOIE Cedex.

Pierre Lichau

ARTHUR YOUNG CONSEIL

GROUPE HSD

MEMBRE D'ARTHUR YOUNG INTERNATIONAL

recherche des Consultants à fort potentiel désireux de participer au développement rapide de son activité

Ingénierie financière

Vous êtes diplômé d'une Grande Ecole (HEC, ESSEC, Sup de Co, IEP, X, ECP, MINES, ...),

Vous avez 3 à 6 ans d'expérience dans le secteur financier (direction des études financières, direction financière de banque ou de grande entreprise),

Vous désirez aujourd'hui élargir votre champ d'action dans les domaines suivants : diagnostics financiers, stratégies financières (choix des techniques et des marchés), gestion des risques,

Nous vous offrons un contexte professionnel pluridisciplinaire particulièrement ouvert et motivant, la possibilité d'enrichir rapidement vos compétences en intervenant dans des domaines et des secteurs variés, de réelles opportunités de carrière au sein d'un cabinet de forte notoriété et en développement rapide.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + C.V.) sous la référence 711.02-M à **Monique HERBET**, Arthur Young Conseil, Tour Manhattan, Cedex 21, 92095 Paris la Défense.

Importante société textile

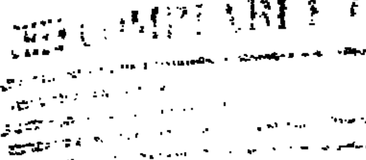
recherche

JEUNE CONTROLEUR DE GESTION

pour sa filiale allemande proche de FRANCFORT

- Formation : école de commerce ou de gestion.
- Parfaitement bilingue.
- Poste à pourvoir en RFA. Libre rapidement.

Envoyer c.v., photo et prétentions sous le nº 8 129 M
LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, PARIS-7e.



UNIVERS DE LA GESTION

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Une grande banque recherche ses

FUTURS DIRECTEURS D'AGENCES

Paris

Cette banque française de premier plan bénéficie d'une excellente image auprès des entreprises et des particuliers.

Au sein d'unités autonomes et à taille humaine, ces SOUS-DIRECTEURS D'AGENCES bénéficient de délégations significatives. Ils participent activement au développement commercial, à la gestion des risques, à l'animation du personnel et à la gestion administrative.

Pour ces postes devant rapidement conduire à la Direction d'agence, nous souhaitons rencontrer des diplômés de l'enseignement supérieur ou bancaire (I.T.B. - C.E.S.B.), justifiant d'une expérience de plusieurs années en exploitation bancaire.

L'établissement et les conditions offertes sont de nature à motiver des personnalités de valeur.

Merci d'adresser lettre de candidature, C.V. complet, photo et rémunération actuelle sous la référence M 37/839 D à :

EGOR BANQUES & SERVICES
19, rue de Berri - 75008 PARIS

egor

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT-BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA JAPAN

Consolidation et reporting

BSN GROUPE

35 Mds de francs de CA, plus de 100 sociétés, 43000 personnes dont 4000 cadres, une politique humaine et sociale dynamique qui s'inscrit dans notre projet d'entreprise.

Après une formation ESC-DECS, vous avez acquis 2 à 3 ans d'expérience en comptabilité (notamment anglo-saxonne).

Vous possédez par ailleurs une bonne pratique de l'anglais et êtes familiarisé avec l'outil informatique. Vous souhaitez à présent valoriser et développer vos compétences au sein d'une entreprise de dimension internationale.

Vous serez responsable du reporting mensuel et des opérations de consolidation périodiques de l'ensemble des éléments de gestion pour la branche d'activité Epicerie : (12 sociétés dont près de la moitié à l'étranger : CA : 7,5 Mds de francs).
Vos qualités de rigueur, d'esprit d'analyse et d'ouverture vous permettront de saisir les opportunités d'évolution chez BSN en France ainsi qu'à l'étranger.

BSN GROUPE — Merci d'adresser votre candidature sous réf. CH2M en précisant votre rémunération actuelle à BSN, Service Recrutement Cadres, 7 rue de Téhéran, 75381 Paris Cedex 08.

LE PREMIER GROUPE ALIMENTAIRE FRANÇAIS

HPF

CHEF COMPTABLE GROUPE

- Notre entreprise associée à trois groupes d'envergure internationale, se situe parmi les leaders du marché téléphonique.

Les caractéristiques du poste à pourvoir sont :
- responsabilité de la trésorerie, comptabilité générale, clients et fournisseurs, fiscalité, reporting social et consolidé. Nous sommes la société mère d'un groupe de six sociétés (CA 400 MF) ;
- direction d'un effectif de 12 personnes ;
- disposition d'outils informatiques puissants : HP 3000 plus micros, logiciel trésorerie, tableurs, etc.. ;
- Lieu de travail ; ville très agréable de Haute-Savoie, entre Genève et Mont-Blanc.

Nous recherchons un candidat, H/F :
- âgé de 30 ans au moins
- rompu aux méthodes de reporting et de gestion anglo-saxonnes
- ayant déjà l'expérience de la fonction dans un milieu industriel.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous la référence M 15/1061 AL à :

EGOR RHONE-ALPES
Tour du Crédit Lyonnais
129 rue Servient - 69431 Lyon Cedex 3

egor

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT-BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA JAPAN

BANQUE PRIVEE 8e

CADRE D'EXPLOITATION

Rattaché au Directeur de l'Exploitation, vous prenez en charge une partie de notre fonds de commerce PME - PMI et en assurez le developpement. Nous souhaitons recruter un cadre d'environ 30 ans diplômé de l'enseignement supérieur ou autodidacte ayant une expérience de 2 à 5 ans d'exploitation en clientèle PME-PMI. Dynamisme, *sens du risque, esprit d'équipe et goût marqué de la prospection commerciale sont les qualités que nous privilégions. Salaire de l'ordre de 180-200.000 F. Libre rapidement* si possible.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. 1211 (lettre manuscrite, CV, photo) à

François MICHAU Conseil — BANQUE . FINANCE
53, Bd d'Angleterre
78110 LE VESINET.

LEVI-TOURNAY/ASSCOM

RANK XEROX

Jeune auditeur

Vous avez acquis une expérience d'environ 2 ans en cabinet d'Audit International ou en entreprise, après une formation Grande Ecole. Vous *maîtrisez* l'anglais *parfaitement*.

Nous vous proposons une opportunité de carrière dans notre Direction d'Audit Interne. Vous serez chargé de missions *d'Audit opérationnel en Europe. Vous serez en relation étroite* avec notre siège international de Londres. A très court terme (2 ans) vous valoriserez votre expérience au sein du Groupe. Poste basé à Paris.

Merci d'adresser votre candidature sous la référence G/LM/21 à Hélène Lautredou - RANK-XEROX - Direction des Ressources Humaines - 93607 Aulnay-sous-Bois Cedex.

média-system

IMPORTANT CABINET D'AUDIT PARISIEN
recherche un

ASSISTANT CONTROLEUR DE GESTION

Il contribuera à :
- la *mise* en place des outils de gestion
- l'établissement des budgets
- le développement des tableaux de bord
- l'analyse des écarts et la définition des mesures correctives.

Diplômé d'une école de commerce ou de gestion, *le candidat aura acquis une première expérience* de contrôle de gestion (3 à 5 ans).

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 69722 à PROJETS 12, rue des Pyramides 75001 PARIS, qui transmettra.

BANQUE PRIVEE PARISIENNE

PARTICIPEZ A NOTRE DEVELOPPEMENT !

Banque à taille humaine (200 personnes), notre vocation est le financement des PME-PMI et la gestion de patrimoine.
Afin de poursuivre notre croissance, nous recherchons

DIRECTEUR D'AGENCE

PARIS (SUD) (Réf. 186 G)

SOUS-DIRECTEUR D'AGENCE

PARIS (EST) (Réf. 186 H)

Si vous avez une solide expérience bancaire (5 à 10 ans, *clientèle* entreprises et particuliers), un diplôme d'*enseignement supérieur* et des capacités d'animation (équipe de 3 à 10 personnes), adressez un dossier complet de candidature sous la référence choisie à H.B., 66 avenue Victor Hugo 75116 PARIS.

DESSEIN

Elargissez votre fonction du Droit Social à l'International

Filiale française d'un des leaders mondiaux de la micro-informatique professionnelle, nous allons réaliser pour 1987 un CA de 220 MF, une croissance de + 100% et nous allons dépasser tous nos objectifs. Pour maîtriser ce développement, nous créons le poste de :

Jeune Responsable Juridique

En liaison avec le Directeur Administratif et Financier de la Société Française et de l'Europe du Sud, vous prendrez vos premières responsabilités sur la France pour vous orienter ensuite sur l'International.

Votre mission : • le suivi de la paie et de la gestion du personnel, • la gestion des assurances-groupe, • la fiscalité internationale, • l'assistance aux filiales pour le Droit commercial, • les relations avec les sociétés de conseil.

Jeune juriste de formation DESS, vous avez consolidé vos connaissances de gestion du personnel sur le terrain pendant 3 ans.

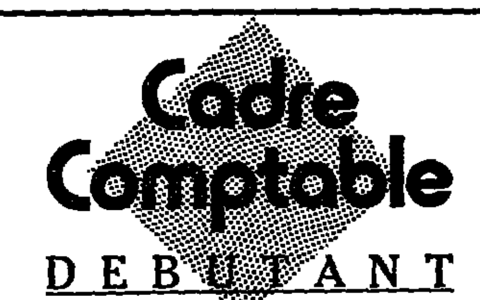
Vous souhaitez *élargir cette expérience* à l'International puisque *votre anglais est opérationnel.* Votre rigueur et vos qualités de *contact feront le reste.*

TEG, notre Conseil, vous remercie d'adresser votre dossier de candidature sous la référence M 71012, qui sera étudié avec la plus grande confidentialité.

TEG
Ressources Humaines
113 rue de l'Université
75007 PARIS



DESSEIN



Titulaire du DECS,
un important groupe de travaux publics routiers vous propose de rejoindre sa Direction Comptable.

Attaché au Service Consolidation, vous serez chargé de l'établissement des états de synthèse du Groupe (70 sociétés).
Vous devrez à terme pouvoir évoluer vers des fonctions d'audit interne ou de gestion de filiales.

Une formation commerciale complémentaire (Sup. de Co, Maîtrise) serait appréciée.

Poste situé en proche banlieue Ouest de Paris.

Merci d'adresser lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions à AXIAL (référence 6130) 27 rue Taitbout, 75009 Paris, *qui transmettra.*

COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE
située quartier St-Lazare, filiale d'un important groupe anglo-saxon souhaite intégrer :

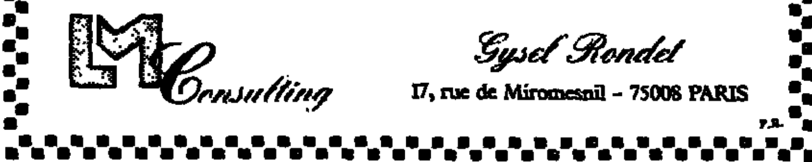
UN ORGANISATEUR

Il a pour mission :
- La responsabilité de la gestion des contrats vie
- La définition des dossiers de spécifications informatique Vie
- D'assurer un service conseil et formation auprès des utilisateurs
- De gérer les circuits d'information et leurs supports.

Il a pour profil :
- Formation Grandes Ecoles
- Expérience de 3 à 5 ans en audit et conseil
- Bilingue anglais.

Agé d'environ 30 ans, vous êtes un professionnel dynamique, créatif, et ayant le sens de l'organisation, ce poste vous offrira un large développement de carrière au sein du groupe.

Merci d'adresser lettre manuscrite, *CV* et prétentions à notre Conseil en recrutement, sous réf. G/12



17, rue de Miromesnil - 75008 PARIS

P.R.

Industrie agro-alimentaire — Nous sommes une importante société française (+ de 500 M. de C.A.) fabriquant et commercialisant des produits de grande consommation — à forte notoriété — tant en France qu'à l'export.
Nous disposons de bons supports administratifs et de gestion (comptabilité analytique structurée ; suivi budgétaire), mais nous souhaitons valoriser l'existant par l'apport des techniques modernes du contrôle de gestion.
Nous offrons à un jeune diplômé de l'enseignement supérieur (ESC ou *ingénieur* + DECS + Anglais) l'opportunité de se réaliser en apportant sa compétence acquise au sein d'une Direction centrale d'un groupe important (expérience d'au moins 2/3 ans) en tant que

CONTRÔLEUR DE GESTION

Intégré à la Direction administrative *et comptable, et en relation étroite* avec la Direction Générale et les grandes fonctions de la *société, vous devrez* au cours de la première année assimiler *l'existant, avant d'apporter des améliorations, voire* de procéder à des remises en cause.
Votre mission *débordera progressivement* le contrôle budgétaire pour être l'interlocuteur *de tous* les *problèmes* de gestion auprès des Directions. Vous serez l'homme de l'analyse des *résultats* et vos *synthèses* seront faites pour faciliter le management et *aider* les *responsables* à prendre les bonnes décisions aux bons moments.
Vous êtes plus que familiarisé avec la micro-informatique qui sera un de vos moyens pour réussir dans vos fonctions.
Homme de dialogue et de communication, autant que de technique, vous trouverez dans cette fonction l'opportunité de travailler comme Cadre de Direction pour peu que vous vous impliquiez personnellement et que vous intégriez le métier spécifique de la Société.
Lieu de travail : région AUXERRE.

Merci d'adresser lettre manuscrite et C.V. sous réf. 5088 M à Roland Gardeux, Sérifo, 47 bis, avenue Bosquet - 75007 PARIS.

SERIFO
Membre de Syntec

Groupe industriel en biens d'équipement n° 1 mondial dans son secteur recherche

CONTROLEUR DE GESTION

Ce spécialiste confirmé, issu d'une école supérieure de comptabilité ou équivalent, aura *une excellente connaissance de son métier* (comptabilité *analytique*, générale, *systèmes* de gestion *informatisés*) et *une expérience* minimum de 3 ans.

Il contrôle, analyse, détecte, chiffre, compare, *présente régulièrement un état,* participe aux *bilans mensuels et annuels, propose des solutions efficaces pour une meilleure performance.*
Allemand exigé, Anglais apprécié.
Lieu de travail : CHATEAUROUX.

Merci d'adresser lettre *manuscrite* + C.V. sous réf. G/CG à M. GINISTY, STUDIS, 91, avenue de la République, 75011 PARIS

AGENCE DE PUBLICITÉ

PARIS-17e
recherche

COMPTABLE
âge moyen 25/30 ans

Le poste s'adressent à un(e) candidat(e) possédant **3 à 5 années d'expérience de la comptabilité générale acquise impérativement** en P.M.E.

Adresser c.v. + photo à l'attention de Josiane GUEYFIER. CLM/BBDO. 92, av. des Ternes. 75017 PARIS.

UNIVERS DE LA GESTION

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

L'INSTITUT DE FORMATION D'UN GRAND GROUPE FINANCIER
recherche

UN FORMATEUR CONSEIL
pour son département
Ressources Marketing Management

De formation supérieure, vous faites la preuve d'une solide compétence et expérience en marketing management acquises de préférence dans le domaine des services.

Vous possédez non seulement un savoir-faire d'animateur, mais aussi un réel talent de commercial et de négociateur.

Au sein d'une équipe pluridisciplinaire, votre mission sera de :
- conduire des diagnostics de formation,
- organiser et mettre en œuvre des programmes de formation adaptés aux attentes des marchés,
- animer et assurer le suivi des sessions de formation.

Vous êtes totalement mobile et disponible, prêt à vous investir à fond dans un travail d'équipe et, surtout, à réagir de manière créative et constructive face à des situations de changement de structures et de métiers.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo, prétentions,
sous référence 11451, à HYPERBOLE
104, rue Réaumur 75002 PARIS, qui transmettra.



1800 collaborateurs,
environ 3 milliards de C.A.
Régisseur de la Publicité dans les annuaires des PTT
Filiale du Groupe HAVAS

recherche

JEUNE CONTROLEUR DE GESTION *HF*

SA MISSION :
- élaborer les budgets en relation avec les directions,
- réaliser les tableaux de bord mensuels,
- tenir à jour les prévisions et proposer des recommandations,
- effectuer les études économiques appropriées,
- contrôler les engagements de dépenses et de personnel.

SON PROFIL :
de formation supérieure (HEC, ESSEC, ESCP...) DECS apprécié.
Il s'intègrera au sein d'une équipe dynamique. Rigueur, dynamisme et sens des contacts sont des qualités indispensables.

Rémunération attrayante et larges perspectives d'évolution pour candidat de valeur.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à
ODA - Evelyne MALACH - 136, avenue Charles de Gaulle
92200 NEUILLY SUR SEINE.

Pierre Lichau

ill INSTITUT LAUE LANGEVIN GRENOBLE

L'Ill est un Institut de recherche fondamentale financé par la France (CEA et CNRS), l'Allemagne Fédérale, la Grande Bretagne et depuis peu l'Espagne.
L'Institut exploite un réacteur de recherche à haut flux de neutrons,
(Effectif 500 personnes - Budget annuel environ 300 millions de francs)

Nous offrons un contrat à durée indéterminée à un

CADRE (H/F)
CHEF SECTION FINANCES

(sous la responsabilité du Chef du Service Financier et Achats)

MISSION : - Responsabilité pour comptabilités générale et auxiliaire, gestion budgétaire, trésorerie, fiscalité, douanes

PROFIL :
- titulaire d'un DECS ou équivalent
- 5 années d'expérience avec encadrement 10 personnes, acquise dans une structure très informatisée
- bilingue français/anglais, allemand souhaité.
- qualités de contact et de rigueur, bon esprit de synthèse, dextérité pour la rédaction.

Salaire brut annuel compris entre 180 000 et 200 000 F suivant expérience et qualifications.
Date limite de réponse : 15 Décembre 1987
Ecrire sous la référence ILL 87/17
INSTITUT LAUE LANGEVIN - *Monsieur le Chef du Personnel* - 156 X - 38042 GRENOBLE CEDEX

Pierre Lichau





HEC, ESC

Notre groupe réalise une progression de + de 25 % (CA 86 : 4,2 Milliards de Frs) et poursuit son développement en France comme à l'étranger.

Notre réussite : la passion du service aux Entreprises.

Votre 1ère expérience en entreprise ou en cabinet a confirmé votre efficacité, votre aisance opérationnelle, votre capacité de travailler en équipe et votre sens pédagogique.

Pour participer à notre contrôle de gestion, nous vous proposons de rejoindre notre équipe à LYON.
En outre, vous contribuerez à la conception, promotion et mise en oeuvre des procédures et organisations opérationnelles qui facilitent la qualité de nos services et notre rentabilité.

Ce poste exige des déplacements courts mais fréquents sur le réseau.
La connaissance de l'Allemand et/ou de l'Anglais serait un atout.

Pour nous rencontrer, merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 32910 à
Marc DEPINOIS - ECCO
4, rue Louis Guénin
69100 VILLEURBANNE.

ECCO TRAVAIL TEMPORAIRE

CONTESSE

La holding d'un important groupe de services PARIS 8e recherche

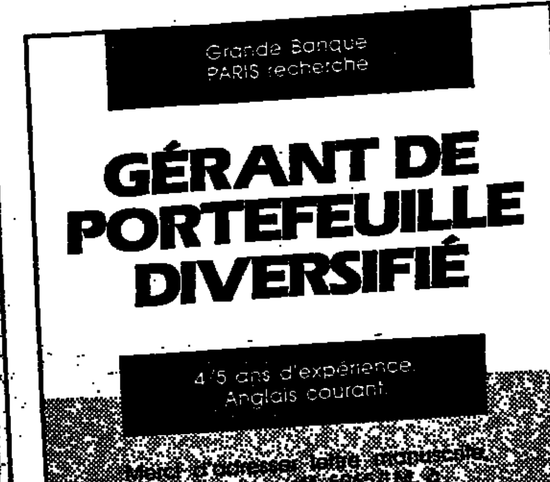
Juriste HF

Ce candidat, à forte capacité d'analyse et de synthèse, devra également être un homme de terrain.

En collaboration avec le chef du service juridique :
- il assiste les filiales pour la négociation, la rédaction de contrats ou d'accords,
- il assure une assistance en droit immobilier,
- il traite les dossiers juridiques liés au droit commercial,
- il gère le contentieux pouvant survenir à l'occasion des affaires,
- il peut intervenir pour tout problème de législation sociale.

De formation juridique (maîtrise ou DESS), le candidat pourra justifier d'une première expérience en entreprise ou dans un cabinet d'avocat.

Merci d'adresser lettre de candidature manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 904 à VALENS CONSEIL 10, rue de Louvois 75002 PARIS qui transmettra.



Grande Banque
PARIS recherche

GÉRANT DE PORTEFEUILLE DIVERSIFIÉ

4/5 ans d'expérience.
Anglais courant.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo, s/réf. [illegible]

MEDIA P.A.
71, avenue Victor-Hugo -
75116 PARIS, qui transmettra.

NÉGOCE INTERNAT. DE PROD. DE BASE

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

5 ans min. de pratique de la gestion administrative et financière de sociétés de négoce international.
Le poste implique également une expérience confirmée de plusieurs années de pratique des marchés physiques de produits agricoles tropicaux ainsi que des marchés à terme.
- Lang. : anglais et français.
- Age : min. 40 ans.

Envoyer lettre, c.v., photo et prétentions, sous n° 8 203
LE MONDE PUBLICITÉ.
5, rue Monttessuy, PARIS-7e
qui transmettra.

ORGANISME PROFESSIONNEL
recherche pour Paris

JURISTE EN DROIT SOCIAL H./F.

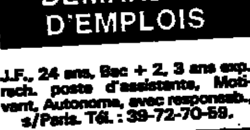
pour études, analyses et conseils.
Formation souhaitée.
Licence ou maîtrise de droit social ou équivalent.
Adresser c.v. détaillé, photo et prétentions s/réf. 32913 à Contesse, 20, av. de l'Opéra, 75001 Paris.

AUDIT de France SODIF
Cabinet d'Expertise Comptable et de Commissaire aux Comptes recherche son (sa)

RESPONSABLE ADMINISTRATIF

qui aura la charge :
- comptabilité générale et analytique ;
- suivi trésorerie ;
- service paie.

Ecrire avec c.v. prétent.
60, rue du Rendez-vous.
75012 Paris.



DEMANDES D'EMPLOIS

J.F., 24 ans, Bac + 2, 3 ans exp. rech. poste d'assistante, Motivent, Autonome, avec responsab., s/Paris. Tél. : 39-72-70-59.

OPÉRATEUR MARCHÉ MONÉTAIRE

en poste chez courtier étudie toutes propositions.
Ecrire sous le n° 1781
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

A UN INDUSTRIEL
A UN INVESTISSEUR

Une culture d'ingénieur ;
un vécu d'homme d'affaires ;
je peux être, avec ma capacité de gestionnaire et de financier, votre chargé d'affaires, votre secrétaire.
Appelez-moi au : (1) 30-63-07-94.

Cadre para-médical
Dipl. gestion hospitalière et organisat. sanitaires, exp. 12 ans recrutement, encadrement, achat, logistique, gestion informat. Etudie ttes prop., collaboration établ. structuré.
Paris ou proche banlieue.
Ecrire sous le n° 8207M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

RENTABILISER LA CULTURE

J.F. 35 ans
UNIVERSITAIRE
CHEF D'ENTREPRISE
Bilingue ANGLAIS
● professeur, chercheur, formateur (5 ans lettres/sémiologie) ;
● créateur, dirigeant PME secteur Mode (8 ans / 30 personnes).
Après vente de ma société, je cherche haute responsabilité
ESPACES de Passion :
ARTS/Médias/CONSEIL/
Mécénat d'entreprise
Tél. : 46-33-09-36 (secrétariat).

SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO
EXPÉRIMENTÉE (not. Angl.)
Cherche emploi avec respons.
Tél. : 47-48-02-96.

NORMALIENNE LITTÉRAIRE anc. élève de l'ENS Sèvres ch. format. et emploi dans une ent. ou une agence pour un poste de conception dans son département relat. ext.
Tél. : 46-33-43-59.

J.F. 27 a. docteur ès-sciences chimie, physique. Domaines : diffraction des rayons X et techniques spectroscopiques, par ailleurs, expérience dans l'informatique scientifique et de gestion.
Recherche empl. d'INGÉNIEUR ou INFORMATICIENNE.
Ecrire sous n° 8 183 M
LE MONDE PUBLICITÉ,
5, rue Monttessuy, PARIS-7e.

Jeune diplômée avec une double formation : maîtrise de philosophie (Paris-IV) + 3e cycle de l'Inst. sup. de gestion, dynamique et imaginative, recherche emploi dans secteur marketing ou communication.
Ecrire sous n° 8 187 M
LE MONDE PUBLICITÉ.
5, rue Monttessuy, PARIS-7e.

ING. MINES DE PARIS, ICG 20 ans industrie électronique, expérience grands projets, plans et programmes, direction générale de divisions Micros et Périphériques.

RECHERCHE
poste valorisant expérience.
Etudie toutes propositions de missions ou contrats à durée limitée.

Ecrire sous n° 8 191 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue Monttessuy, PARIS-7e.

J.F. 24 a., anglais, espagnol, hébreu courants, licence sociologie, lettres, maîtrise communication, rech. premier emploi. Etudierait ttes propositions.
Tél. : 42-33-59-84.

J.F. 27 a. de nationalité allemande, diplôme universitaire, parle couramment français, anglais, russe, italien, tchèque. Expérience : presse, média. Rech. emploi : organisation internat., culture, information.
Tél. : 48-05-58-44.

F. Juriste DESS, droit construct. et immobilier, 1re exp. prof. recherche poste. Etudierait toutes propositions.
Ecrire sous n° 8 181
LE MONDE PUBLICITÉ.
5, rue Monttessuy, PARIS-7e.

H. 38 a., diplôme de l'Institut national des techniques éco., DECS complet, certificat sup. de relations éco. internat. + 15 ans d'exp. dont 5 ans auprès d'un important cabinet parisien d'audit, 5 ans responsable au sein d'une direction financière et comptable d'un groupe international.
Libre de suite.
Etudierait toutes propositions.
Ecrire sous n° 8 173 M,
LE MONDE PUBLICITÉ.
5, rue Monttessuy, PARIS-7e.

Secrétaire BTS 29 ans, 6 ans d'exp. T. Textes. disp. pour trav. intéress. Paris. 39-68-54-65.

SECRÉTAIRES

Secrétaire d'un Consultant en Recherche de Cadres.

Un métier confidentiel, centré sur les relations humaines, au cœur de la vie des affaires, au sein d'une équipe restreinte et dans une ambiance de qualité.

Organisée et rigoureuse, 3 à 5 ans d'expérience, vous avez une bonne formation de base. La connaissance de l'anglais serait un atout. Très à l'aise aussi bien dans les contacts téléphoniques que dans le traitement de textes, une belle et bonne humeur...

Vite, écrivez-nous en joignant C.V., photo et précisez votre rémunération actuelle, à Sirca, 64 rue La Boétie - 75008 Paris, sous référence 21187 M.

Sirca
Paris-Lyon-Madrid
Membre de Syntec

Agence de Publicité en pleine expansion
recherche une

Secrétaire assistante DE HAUT NIVEAU

Outre les travaux classiques de secrétariat qui nécessitent une excellente pratique de la sténo et du traitement de texte Macintosh, vous assisterez notre P.D.G. dans le suivi de la gestion et du trafic de l'Agence.
Vous êtes bilingue français/anglais.
Expérience probante dans un poste de secrétariat de Direction. Formation supérieure (BTS, licence ou autre). Méthodique et organisée vous deviendrez très vite le pivot de l'agence.
Envoyer votre dossier complet, lettre manuscrite, C.V., photo, prétentions s/réf. 4265, à PIERRE LICHAU
10, rue de Louvois - 75002 PARIS qui transmettra.

Pierre Lichau

Société recherche pour son siège parisien

SECRÉTAIRE STÉNO-DACTYLO
expérimentée

possédant une parfaite maîtrise de l'anglais.
De niveau BTS, la candidate devra justifier de plusieurs années de pratique de secrétariat bilingue.
Connais. du traitement texte sur Visio 36 appréciée.
Disponible rapidement.

Adresser lettre man., c.v. avec photo et prét. s/réf. 3753
à Lévi Tournay Asscom,
31, boul. Bonne-Nouvelle,
75009 Paris.

propositions diverses

ATTENTION

Vendredi 4 décembre, pour la première fois en France, une offre exceptionnelle vous sera faite ainsi qu'à ceux qui vous accompagneront, qui pourrait changer la qualité de votre vie.
Vous pourrez améliorer considérablement vos revenus à travers un concept entièrement nouveau. Il ne s'agit ni de vente, ni de politique, ni de religion, ni de toutes autres activités connues.
Vous êtes cordialement invités
Vendredi soir
à 21 h précises
à l'HOTEL INTERCONTINENTAL
3, rue de Castiglione,
75001 Paris, Mo Tuileries
« Sté - Multicréations »

L'IMMOBILIER

appartements ventes

5e arrdt

SUPERBE DUPLEX

Belle amén. contemp., 100 m², dernier ét., asc., bal., vue dégagée, cheminée. Charme rive Gauche 2 700 000 F.
SERGE KAYSER (1) 43-29-60-60.

13e arrdt

DUPLEX - 5 PCES

Standing. 120 m², refait neuf + 45 m² terrasses, parking.
Prix : 2 350 000 F.
Immo. Marcadet 42-52-01-82.

BUTTE AUX CAILLES 8 P
MAISON DE REVE
Living double Hauteur 5 m 60
Terrasse T.G.A. 43-36-67-67.

16e arrdt

AUTEUIL 240 m²

Hôtel Partic. Décoration luxueuse, 4 chbres, terrasse, box. Poss. profess. - 47-47-45-15.

94 Val-de-Marne

VINCENNES Centre, pptaire vd imm. récent stand 3 p. tt cft, balcons, parking sous-sol. 1 050 000 F. T. 43-07-17-98.

Province

VALLAURIS 06, bel appt 4 p. + cuis. équipée, s. de bains, loggia, cave, parkg. 78 m², r.-de-ch., résid., calme, 460 000 F, 73-64-15-24.

SAINT-RAPHAEL (83)

Part. v. 300 m gare, 400 m plage, stud. dans imm. réc., 32 m², ent., wc, salle d'eau, cuis., gr. sej. le tout meublé, cave, vidéophone, 3e ét., ascens. 320 000 F. Tél. : (16) 94-95-09-65, heures repas.

appartements achats

Recherche 1 à 3 p. PARIS, préfère RIVE GAUCHE, avec ou sans travaux.
PAIE CPT chez notaire.
48-73-20-67 même le soir.

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE

8, av. de Messine, 75008 Paris recherche APPARTS DE GRANDE CLASSE
Belles réceptions avec minimum 3 chambres.
TÉL. : (1) 45-62-78-99.

RESIDENCE CITY

rech. pour PDG Stés Multinationales, Banques, Ambassades APPTS DE TRES GRAND STANDING vides ou meublés et MAISONS OUEST PARIS
TEL. : 45-27-12-19.

INTERNATIONAL SERVICE

Rech. pour SA CLIENTÈLE DE QUALITÉ, 4-5-6 PCES et MAISONS Banlieue Ouest.
BON STANDING.
I.S.I. Tél. : 45-26-18-95.

locations meublées offres

Paris

MONTMORENCY Résidentiel, 10' gare ENGHIEN, Belle maison bourgeoise. Grandes récept. + 6 chbres. Tt cft, Gd jardin, gar., 11 000 F. 47-31-87-46.

maisons individuelles

ST-RÉMY-LÈS-CHEVREUSE

RER LIGNE DE SCEAUX
belle ppté s/1 200 m², séjour (40 m²), 4 ch., w.-c., bains, tt cft. 1 500 000, 42-83-92-44.

villas

COTE D'AZUR
15 MINUTES DE LA MER
35 MINUTES DU SKI

à Grasse, capitale des parfums, villas 4 et 5 pièces, jardin et garage à partir de 745 000 F, prêt conventionné.
LES CLOS DE PONSY.
Chemin des Chênes,
06130 GRASSE.
Tél. : 93-77-99-30.

RIS-ORANGIS
Quartier calme, près centre et gare PAV. 83 - Tradition de France Cuis. équip. séparée par aquarium sur séjour double de 45 m² avec cheminée recup. chaleur 4 ch. - Mezz. - 2 sdb - 2 WC s/sol tot. buanderie/s. de sport Dbl. vitr. compl. - Garage 2 voit. Terrasse 36 m² - 864 m² terr. cl.
PRIX : 1 320 000 F
(frais de notaire réduit 30 000 F)
Tél. domicile : 69-43-27-93
Heures de repas et après 19 h

immobilier information

POUR VENDRE

de Particulier à Particulier sur la France et l'Etranger, maison, appt, propriété, terrain, commerce.
INDICATEUR LAGRANGE
Fondé en 1876,
5, rue Greffulhe, 75008 Paris.
APPEL GRATUIT
05-07-09-11.

bureaux

Locations

Votre adresse commerciale ou
SIEGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STES
Prix compétitifs. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

Domiciliation depuis 80 F/MS
Paris 1er, 8e, 9e, 12e ou 15e
Constitution SARL, 1 500 F HT
INTER DOM 43-40-31-45

SIEGE SOCIAL
Secrétariat + Bureaux neufs
Démarches R.C. et R.M.
SODEC SERVICES
Champs-Elysées 47-23-55-47.
Nation 43-41-81-81.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitutions de Sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques
43-55-17-50

VOTRE SIÈGE SOCIAL A L'ÉTOILE
16e CHAMPS-ÉLYSÉES
ou AVENUE VICTOR-HUGO.
Loc. burx, secrét., tél., télex.
Domiciliation : 170 à 390 F/M.
CIDES, 47-20-41-08.

DOMICILIATIONS
BURX, CONSTITUTIONS STÉS
Permanence téléphonique
INITIATIVE 2000, 42-60-91-63.

DOMICILIATIONS
Forum des Halles - Bureaux
Constitution de Sociétés
Télex - Secrétariat.
ACCESS - 40-26-15-12.

locaux commerciaux

Locations

LA VARENNE
TRÈS CENTRAL, 137 m² brut de béton + 1 parkg ext. loyer 10 000 F par mois [illegible]
THUMAL 48-83-12-11.

fonds de commerce

Ventes

42 MONTS DU FOREZ
AUBERGE RURALE
1 salle de bar, 2 salles restaurant 80 couverts. Cuisine, grande dépendance, cave. [illegible] étage : 8 chambres, 2 salles de bains, grosses possibilités. Prix murs et fonds 500 000 F.
Tél. 77-97-81-75.

EC

Juridiction ef

Une aide

Le Monde
ECONOMIE

LES ÉLECTIONS AUX CONSEILS DE PRUD'HOMMES

Juridiction efficace, lourde machine

Cent cinquante mille litiges du travail par an mais la conciliation, en baisse, représente un dixième seulement des affaires.

LES prud'hommes, c'est sérieux. Sait-on, par exemple, qu'aucune audience ne peut commencer si les conseillers prud'hommes, salariés ou employeurs, cégétistes ou adhérents du SNPMI, ne portent leur médaille en sautoir ? L'article R.512-12 du code du travail est formel : il indique même que cette médaille, *« signe de leurs fonctions »*, est suspendue à un ruban d'une largeur de 75 mm, *« au moyen d'une attache d'une largeur de 75 mm portant un rameau d'olivier »*.

Même si le code du travail offre peu d'occasions de s'amuser, il serait toutefois dommage de s'arrêter à cette image folklorique — pour ne pas dire archaïque — des conseils de prud'hommes (de *preux et homme*). Ils symbolisent avant tout la justice, paritaire et élective, du travail...

Il suffit de lire *la Vie ouvrière* (« spéciale prud'hommes » n° 2253 du 2 novembre dernier) pour s'apercevoir que la CGT attache la plus grande importance à cette institution, qui *« n'a pratiquement pas d'équivalent au monde et fait l'effet dans le système judiciaire français d'un canard dans une couvée de poussins »*. Il s'agit, pour elle, d'une *« justice efficace qui résout quelque 150 000 litiges par an »*.

Une efficacité qui pour la CGT dépend cependant de sa propre présence. Ainsi a-t-elle expliqué, en prenant l'exemple de Tarbes — dans cinquante affaires en 1986 où les conseillers CGT étaient seuls face aux conseillers patronaux, — que *« les travailleurs ont obtenu 72,89 % de la somme totale récupérée pendant les six derniers mois de l'année »*. En revanche, ce taux est tombé à 25,46 % dans les vingt-quatre affaires où il y avait face aux deux employeurs un conseiller CGT et un conseiller élu avec une autre étiquette syndicale...

Le patronat, de son côté, n'est pas en reste. Ainsi, M. François Périgot, président du CNPF, a tenu, le 14 octobre dernier, à *« renouveler de manière solennelle son attachement à une juridiction originale fondée sur le paritarisme. Ce système unique au monde doit, pour subsister, être rigoureusement respecté »*. Ce satisfecit n'empêche pas le CNPF de se plaindre de la complexité croissante des problèmes auxquels sont confrontés des juges prud'homaux qui n'ont pas toujours la formation appropriée.

Depuis les précédentes élections prud'homales de 1982, si 80 % des litiges proviennent toujours de la rupture du contrat de travail (98 % des affaires étant introduites par des salariés), le contrôle du conseil a été élargi aux différends nés de la loi Auroux sur les sanctions disciplinaires, aux contestations sur les relevés de créances (loi du 25 janvier 1985) et au contentieux consécutif à un licenciement pour motif économique.

Dix mois pour un dossier

M. Philippe Séguin a, lui aussi, le 22 octobre dernier, loué l'*« efficacité »* des conseils de prud'hommes en observant qu'ils savent *« se montrer particulièrement diligents »*. Selon les estimations de la chancellerie, ils auront mis en moyenne 10 mois pour juger une affaire en 1987 contre 10,6 en 1986, 10,9 en 1984 et 11,5 en 1982 (1). Les disparités d'un conseil à l'autre sont toutefois grandes : 12 mois en moyenne à Paris en 1986 (contre 15,6 en 1982...), 11,6 à Lyon, mais 9,6 à Rennes et 9,4 à Douai.

A Bobigny, le conseil de prud'hommes se présente lui-même comme une *« vitrine »*, parce que son délai de gestion des dossiers est l'un des plus brefs : 6,5 mois en moyenne *« entre le moment où la plainte est déposée et le moment où les parties reçoivent la notification de la décision »*. Les explications de cette efficacité sont simples : locaux récents, personnel *« compétent et disponible »*, *« volonté commune »* entre syndicats et patronat pour *« assurer une bonne gestion »*, fixation d'une date de jugement dès l'échec de la conciliation. Avec des recettes identiques, le conseil de Rodez n'a besoin que de 3 mois en moyenne pour gérer un dossier.

L'institution prud'homale est donc l'une des juridictions civiles dont les délais de procédure sont les plus courts. Depuis 1984, on observe aussi une diminution des affaires nouvelles (140 682 en 1986 contre 147 937 en 1984) et une augmentation des affaires terminées (147 524 contre 147 370), ce qui permet de résorber un encombrement qui était devenu préoccupant. Alors que les jugements en deuxième ressort (31 790 en 1986 contre 19 476 en 1982), les appels (26 835 contre 26 760) et les pourvois en cassation (5 743 contre 3 848) ont eu tendance à augmenter, malgré une décélération récente, le nombre de conciliations ne cesse de diminuer — 13 350 en 1986 contre 14 178 en 1982 — au grand dam du patronat, qui y voit une atteinte grave à la mission première des conseils.

A Versailles cependant, le conseil affiche un taux de conciliation de 16 % — soit le double du taux national, — qu'il explique par l'expérience et la qualité de la formation des conseillers. Mais aussi leur volonté de jouer ce jeu. Cette conciliation peau de chagrin a fait l'objet d'un examen attentif de la part de la CEGOS dans le *« diagnostic de fonctionnement des conseils de prud'hommes »*, qu'elle a remis au Conseil supérieur de la prud'homie en décembre 1985 et qui va probablement être publié. La CEGOS a sélectionné vingt-deux conseils, qu'elle a passés au peigne fin en analysant dans chacun d'entre eux quatre-vingts dossiers et en procédant à de nombreux entretiens.

Conflit de personnes

Pour la CEGOS, *« la conciliation n'est pas le filtre qui permettrait de réduire les affaires venant en jugement et de désembouteiller dans certains conseils les audiences de jugement »*. Cela tient notamment à une *« intransigeance générale des parties »* qui, *« sûres de leurs droits »*, ne veulent pas céder : *« Au-delà du conflit d'intérêt se greffe bien souvent un conflit de personnes d'autant plus aigu que l'entreprise est de faible dimension* [85 % des affaires concernent des entreprises de moins de cinquante salariés] *et que les rapports entre employeurs et demandeurs ont été marqués par la proximité pendant l'exécution du contrat de travail. »* Le conseil de prud'hommes est perçu plus comme un tribunal que comme une instance de conciliation. Y avoir recours, c'est déjà entre l'employeur et son salarié un *casus belli*...

Une autre explication à la diminution de la conciliation est examinée par la CEGOS : il s'agit du rôle des avocats (dont l'assistance n'est pas obligatoire). Le rapport nuance l'aspect *« néfaste »* qu'on lui prête. Les avocats n'ont pas *« toujours reçu mandat pour concilier avec la partie adverse »*. Ils pressentent parfois une issue plus favorable devant le bureau de jugement, ce qui va à l'encontre d'une issue positive à la conciliation.

Pour favoriser cette dernière, la CEGOS a présenté trois recommandations quant au comportement des conseillers : *« Adopter une attitude plus active en audience de conciliation. »*

MICHEL NOBLECOURT.

(Lire la suite page 38.)

(1) La CEGOS a relevé dans son rapport *« d'importantes limites »* aux statistiques de la chancellerie. *« La date de clôture de la procédure qui sert à mesurer les délais de jugement est celle du prononcé. C'est la date de notification qui devrait être prise en compte, car elle est la phase ultime mais juridiquement essentielle de la production du conseil. On confond dans les statistiques les affaires normales et celles qui donnent lieu à sursis à statuer. »*

LA CRISE DES INVESTISSEMENTS

Une aide inutile

par DIDIER PÈNE (*)

LE débat sur l'aide à l'investissement n'est pas nouveau. Mais les échéances politiques de 1988 et le souci de moderniser l'économie française dans la perspective de l'unification européenne en 1992 accroissent son actualité. L'argumentation des partisans de cette aide est, pour l'essentiel, la suivante : la France investirait moins que dans les années 70, et moins que ses concurrents étrangers.

Cela se comprenait au début des années 80, quand les entreprises françaises avaient peu d'argent et devaient d'abord réduire un taux d'endettement excessif. Mais cette passivité serait *« coupable »*, maintenant que leur rentabilité s'est sensiblement redressée. Elles consacreraient trop d'argent à des placements financiers de type spéculatif et à des prises de contrôle qui ne seraient pas directement créatrices de richesses ou d'emplois.

La récente crise financière renforcerait ce point de vue en mettant en valeur d'une part la vulnérabilité d'investissements financiers *« excessifs »* par rapport à l'investissement direct, d'autre part, le risque d'effets en retour néfastes sur ce dernier de la baisse brutale du marché des actions. Il conviendrait donc de freiner cette « financiarisation » de l'économie par des incitations essentiellement fiscales à l'investissement productif.

Les faits donnent-ils raison à cette thèse ?

Les premiers responsables de la baisse du taux d'investissement global sont les particuliers. La diminution de la construction de logements (de 500 000 à 300 000 par an) en est largement responsable. Les grandes entreprises nationales ont également sensiblement réduit leurs efforts dans ce domaine. Là aussi, des retards accumulés précédemment, comme dans le téléphone, ont été rattrapés dans les années 70.

Dans le secteur énergétique, le quasi-achèvement du programme électronucléaire et le ralentissement des dépenses dans le pétrole et les charbonnages ont conjugué leurs effets négatifs sur l'investissement. Ainsi, à partir d'une base 100 en 1980, l'investissement industriel hors énergie dépasserait, à la fin de 1987, le PIB situé aux alentours de 111, alors que l'investissement total des entreprises non financières incluant le secteur énergétique atteindrait à peine le niveau 100, et que l'investissement productif des grandes entreprises nationales ne dépasserait pas l'indice 80 !

Des phénomènes comparables se sont produits dans l'agriculture. Il a, enfin, fallu freiner les dépenses, et même désinvestir dans les industries en crise à forte intensité capitalistique comme la sidérurgie, la chimie lourde, l'automobile où il y avait eu, pendant longtemps, surinvestissement dans les activités non rentables.

En fait, la réduction des investissements dans les industries lourdes, qui explique la baisse du taux d'investissement dans beaucoup de pays, est significative d'une évolution structurelle de l'économie des anciens pays industrialisés, qui ont tendance à abandonner partiellement les secteurs à forte intensité capitalistique aux nouveaux pays industriels et cherchent à s'orienter vers des activités plus légères et à forte valeur ajoutée.

Car on peut créer autant et même plus de richesses et d'emplois dans des activités à taux d'investissement modéré que dans les industries lourdes, si les conditions de coût et de marché sont favorables aux premières. L'évolution de sociétés comme Framatome, qui se développent dans les services informatiques, est, à cet égard, significative.

Enfin, les mesures courantes de l'investissement sont de plus en plus inadéquates. Ce dernier est mesuré à travers la formation brute de capital fixe qui est comptabilisée au bilan des entreprises. Et il exclut la part de l'investissement qui croît le plus rapidement, en particulier dans les entreprises les plus dynamiques, l'investissement immatériel en recherche et développement, formation, marketing et fabrication de logiciels, qui est le plus souvent comptabilisé en charges dans le compte de résultat.

Or même s'il est insuffisant, comme il représentait environ 18 % de l'investissement matériel en 1974 et entre 25 et 30 % actuellement, cet investissement « occulte » correspond à lui seul à une croissance d'environ 10 % de l'investissement global des entreprises indépendantes au cours de la période.

(Lire la suite page 40.)

(*) Professeur au Centre HEC/ISA.

مكرر من الاصل

LES ELECTIONS AUX CONSEILS DE PRUD'HOMMES

Près de deux cents ans de législation

De l'alternative aux pouvoirs de la police à la suppression de l'échevinage parallèlement à l'essor du capitalisme.

COMME l'a montré Alain Supiot, *dans son ouvrage sur les Juridictions du travail* (1), la juridiction prud'homale a pris son essor après l'effondrement de l'Ancien Régime, et sa croissance est allée de pair avec celle du capitalisme au dix-neuvième siècle. Les prud'hommes apparaissent d'abord comme *« une alternative aux pouvoirs de contrôle normalement exercés par la police sur les populations ouvrières »*.

Par la loi du 18 mars 1806, Napoléon donna satisfaction aux marchands lyonnais en instaurant une juridiction spéciale composée des intéressés pour résoudre les différends du travail. En 1847, soixante et onze conseils de prud'hommes fonctionnaient. A l'issue de la révolution de février 1848, le décret du 27 mai 1848 affirme le principe du paritarisme, notamment pour la composition des bureaux de conciliation et de jugement.

La loi du 1er juin 1853 apporta quelques retouches allant dans le sens des souhaits du patronat, notamment en introduisant les contremaîtres et chefs d'ateliers dans le collège ouvrier. Elle remplaça aussi le système d'élection « croisée » de 1848 – où les ouvriers finissaient par élire les patrons et les patrons... les ouvriers – par un scrutin par collège. La loi du 7 juillet 1880 renforça le paritarisme en prévoyant que, lorsque le président serait employeur, le vice-président serait salarié et réciproquement.

Du début du vingtième siècle jusqu'à aujourd'hui, l'institution prud'homale a été l'objet d'une dizaine de lois d'importance inégale. La loi du 25 mars 1907 a créé les sections du commerce et de l'industrie et a étendu l'électorat aux femmes. La loi Boulin du 18 janvier 1979 a permis la généralisation territoriale des conseils de prud'hommes, l'introduction d'élections véritablement nationales (jusqu'alors sur 8 millions d'inscrits il n'y avait que 300 000 votants) et une meilleure protection des conseillers prud'homaux.

Conciliation obligatoire

Enfin avant-dernière étape législative : la loi du 6 mai 1982 a amélioré le statut et l'indemnisation des conseillers (dont la durée du mandat est revenue de six à cinq ans). Elle a aussi supprimé le système de l' « échevinage » dans le Bas-Rhin, le Haut-Rhin et la Moselle.

Aujourd'hui il existe 282 conseils de prud'hommes (la règle étant qu'il y en a au moins un dans le ressort de chaque tribunal de grande instance), qui sont chargés de régler les conflits individuels du travail (par exemple, le motif ou la procédure de licenciement, le non-respect d'une clause de non-concurrence, le refus de délivrer un contrat de travail). Depuis la loi du 30 décembre 1986, chaque conseil comprend quatre sections : industrie, commerce, activités diverses, encadrement. En raison du faible nombre d'affaires qu'elles avaient à traiter, 99 sections agriculture ont été supprimées : il n'y en a désormais qu'une dans le ressort de chaque tribunal de grande instance.

Dans chacune des 1 311 sections existantes, il y a un bureau de conciliation et un bureau de jugement, instances où siègent en nombre égal des conseillers prud'homaux employeurs et salariés. Règle incontournable : tout litige passe obligatoirement devant le bureau de conciliation. S'il y a accord, la procédure est terminée. En cas d'échec, l'affaire est examinée par le bureau de jugement, qui entend les parties et doit se prononcer en droit après avoir éventuellement demandé des informations complémentaires. En attendant, le bureau peut prendre des mesures provisoires (par exemple, versement d'une provision sur salaire) ou demander un supplément d'instruction en nommant un conseiller rapporteur ou un expert.

En cas d'urgence, il est possible de recourir à la procédure du référé prud'homal qui n'est pas soumise au préalable de la conciliation. C'est la loi Boulin qui a rendu obligatoire la création dans chaque conseil d'une « formation de référé », paritaire, commune à toutes les sections et disposant des mêmes pouvoirs que les autres juges des référés. Dans l'hypothèse d'un partage des voix en bureau de conciliation, en bureau de jugement ou en formation de référé, aucune décision ne pouvant être prise, le règlement du litige est renvoyé à une séance de « départage ».

Un magistrat professionnel, le juge du tribunal d'instance, préside une nouvelle audience pour prendre la décision. Depuis le 15 janvier 1987, si l'un des chefs de demande est supérieur à 15 000 francs, il est possible d'introduire un recours en cour d'appel. Quant au pourvoi en cassation, il est également possible pour une sentence prud'homale rendue « en dernier ressort ».

Procédure d'urgence

Le CNPF souligne que *« ce taux d'appel en dernier ressort s'est vu multiplié par quatre depuis 1982. De ce fait, de plus en plus d'affaires ne peuvent être portées devant la cour d'appel, ce qui constitue en soi une grave atteinte au principe selon lequel tout justiciable doit pouvoir faire appel d'une décision qu'il estime injuste. »* Depuis la loi du 30 décembre 1986 supprimant l'autorisation administrative préalable de licenciement, les conseils de prud'hommes ont *« une plénitude de compétence »* sur les litiges relatifs aux licenciements économiques. Dans des conseils importants comme Paris, où les sections se trouvent divisées en chambres, l'une d'entre elles *« doit être désignée pour connaître spécifiquement des litiges en matière de licenciement économique »*.

Un décret du 29 juin 1987 a institué une procédure d'urgence qui oblige l'employeur à fournir des informations dans les huit jours qui suivent la réception de la convocation à la conciliation. Des délais de procédure plus courts sont prévus : un mois entre la saisine du conseil et la tentative de conciliation, six mois entre la date de renvoi par le bureau de conciliation (dans l'hypothèse d'un échec qui entraîne automatiquement la désignation d'un conseiller rapporteur) et la décision du bureau de jugement.

Pour le ministère des affaires sociales, *« le nombre d'affaires nouvelles introduites au cours du premier semestre 1987 (74 031) étant inférieur à celui du premier semestre 1986 (76 897), on peut en déduire que cette nouvelle compétence des conseils n'entraîne pas d'encombrement de cette juridiction »*. A entendre M. Séguin, les Cassandre en sont pour leurs frais. Affaire à suivre.

MICHEL NOBLECOURT.

(1) *Les Juridictions du travail*, par Alain Supiot, professeur à l'université de Nantes. « Droit du travail », Dalloz, 739 pages, 300 F.

Juridiction efficace, lourde machine

(Suite de la page 37.)

« Ne pas réduire la conciliation à la seule audience prévue à cet effet ; ne pas réduire dans l'esprit des justiciables son rôle à celui d'un tribunal. »

Le rapport montre, plus globalement, que *« le système prud'homal est une machine très lourde et que chaque étape supplémentaire de la procédure ajoute un délai important »* (quatre-vingt-dix jours de plus en moyenne). Il se demande aussi si c'est *« la meilleure solution »* de confier la formation des conseillers, qui devra être de plus en plus fournie, aux organisations syndicales, parfois tentées *« d'utiliser l'institution prud'homale au service de leur stratégie »*.

A l'issue d'un diagnostic serré de soixante-deux pages, la CEGOS formule plusieurs recommandations. Ainsi, en cas de non-conciliation, un *« contrat de procédure »* – comme il en existe déjà à Bordeaux et à Laval – pourrait permettre aux parties de s'engager fermement sur un respect des délais. Les renvois devraient être limités à un ou deux et n'être autorisés *« qu'avec motif réel et sérieux »*.

Un *« tableau de bord »* devrait être constitué pour chaque conseil, afin de mieux faire la chasse aux dysfonctionnements. Les greffes des conseils devraient être réorganisés de telle façon que la norme soit d'un agent pour 100 dossiers par an (alors qu'actuellement on observe des écarts de 144 dossiers à Nanterre à 50 à Givors ou 62 à Chartres). Les conseils *« qui n'ont pas deux-cents affaires par an devraient être regroupés »*.

Enfin, *« les organisations syndicales qui ont le privilège de présenter leurs candidats devraient en conséquence obtenir de ceux-ci l'engagement moral d'une participation minimale de trois à quatre demi-journées par mois ou faire appel à des candidats supplémentaires »*. Qui a pris de tels engagements ?

M. N.



AVANT LE CONSEIL EUROPÉEN DE COPENHAGUE

La dynamique du grand marché

Le contentieux agricole et budgétaire ne doit pas nuire à une Europe sans frontières qui progresse réellement.

NUL doute, M. Jacques Delors, président de la Commission européenne, a bien joué : la réalisation d'ici à la fin 1992 du *« grand marché sans frontières »*, son projet privilégié, est devenue un objectif quasi incontesté. Personne ne doute qu'en 1993 le paysage économique aura sensiblement changé ; le marché sera plus vaste, la concurrence plus vive.

Chefs d'entreprise, dirigeants d'établissement public ou d'organisation professionnelle, le plus souvent en France très ignorants des affaires communautaires, retrouvent le chemin longtemps négligé des bureaux bruxellois. Ils viennent s'enquérir, chercher à comprendre ce qui changera pour eux.

L'obsession à Bruxelles, c'est de rendre le grand marché irréversible. Telle devrait être, si les contentieux agricole et budgétaire ont disparu de l'avant-scène, la bataille essentielle de l'année 1988. Le 31 décembre 1988, qui marque la fin du mandat de l'actuelle Commission (mais M. Delors est prêt à « rempiler »), fait figure d'étape intermédiaire pour évaluer une entreprise qui, pour avoir été bien lancée, a jusqu'ici peu produit.

Trois cents directives ou décisions à adopter avant la fin 1992, 193 propositions mises sur la table par la Commission, 76 textes adoptés par le Conseil : un tel bilan chiffré, qui ne distingue pas l'accessoire de l'essentiel, peut-il convaincre ? On a compris à Bruxelles qu'il fallait quitter cette approche comptable du grand marché.

En mars dernier, à Bruxelles, les chefs d'État et de gouvernement, délaissant un instant leurs querelles ingrates sur les montants compensatoires agricoles, ont désigné six dossiers prioritaires, invitant les ministres à arrêter les principales décisions s'y rapportant avant la fin 1988. Il s'agit des normes, des marchés publics, de la libre circulation des capitaux, de l'équivalence des diplômes, des assurances et du droit des sociétés. L'harmonisation fiscale dûment controversée étant renvoyée à la fin de la période...

Six domaines où le traité de Rome faisait obligation d'agir au cours des trente dernières années ; ils ont effectivement été traités, mais avec une désolante lenteur. *« Le débat sur les normes ou sur l'ouverture des marchés publics coinçait par excès de juridisme. La grande novation, aujourd'hui, c'est une nouvelle approche, la recherche de solutions pratiques rapides »*, explique un diplomate français.

La bataille des normes

Le tableau de bord du grand marché, à ce stade, c'est encore pour ces six domaines moins un débat d'idées qu'un calendrier. Cependant, la bataille des normes paraît bien engagée. L'idée appliquée est simple : sauf cas particuliers – notamment en ce qui concerne les nouveaux produits de technologie avancée (téléviseur haute définition, radio-téléphone) où il est précieux, face à la concurrence extérieure, de posséder une norme européenne détaillée, – on se gardera d'harmoniser à outrance.

Pour chaque grand secteur, seules les normes essentielles, celles qui ont trait à la sécurité et à la santé, seront définies par les Douze. Pour plus de détails, ils renverront aux organisations professionnelles, étant entendu qu'une norme reconnue dans un État membre devra désormais être acceptée sans autre objection par les pays partenaires.

Deux textes fondés sur cette nouvelle approche ont été approuvés cette année par le conseil des ministres : l'un concerne les appareils à pression simple (il s'agit des bonbonnes), l'autre les jouets. Deux propositions importantes de la Commission conçues dans le même esprit sont sur la table depuis un an : la première a trait aux matériaux de construction – une énorme affaire, – la seconde à la sécurité des machines ; l'adoption de cette dernière signifierait la création effective du grand marché pour l'industrie mécanique ! On attend des décisions, le semestre prochain, sous la présidence allemande.

Autre domaine d'harmonisation, si l'on veut en finir avec le cloisonnement des marchés, ici encore très réel, l'industrie pharmaceutique : trois directives concernant l'amélioration de la qualité des nouveaux médicaments et les conditions de mise sur le marché ont été adoptées cette année. Six directives ayant trait aux denrées alimentaires ont également été établies.

Ce travail de reconnaissance mutuelle, bien accueilli par les Etats membres, est donc en cours. La Commission, aidée par la Cour de justice, devra faire en sorte qu'une « police des normes » empêche toute entrave. Ouvrir largement à la concurrence les marchés publics est, en effet, une des ambitions de l'Acte unique, ce programme de relance européenne adopté fin 1985. Les marchés publics représentent 10 % du PNB de la CEE, 20 % si l'on ajoute aux achats des administrations ceux des collectivités locales et des entreprises nationales.

Il existait naguère deux directives spécifiant l'ouverture à la concurrence, l'une concernant les marchés de fournitures, l'autre les travaux publics. Ni l'une ni l'autre n'ont vraiment été appliquées. La Commission a fait des propositions pour les renforcer, par exemple en imposant l'usage de normes européennes dans les appels d'offres ou encore en limitant les possibilités de dérogation à la libre concurrence. Le texte sur les fournitures est prêt à être adopté, mais la discussion sur les travaux publics est moins en avance.

La Commission présentera, au plus tard en février 1988, les propositions de directives concernant les quatre secteurs-clés où elle entend que les administrations fassent jouer la concurrence : l'eau, l'énergie, le transport, les télécommunications. Cette ouverture s'accomplira sans négliger les exigences de la politique industrielle : les produits sensibles seront traités avec précaution.

On veillera, en outre, à ce que, sauf réciprocité vérifiée, cet abandon de chasse gardée nationale ne profite pas davantage aux industriels des pays tiers qu'à ceux de la Communauté. Un projet de directive *« horizontale »* qui permette aux entreprises s'estimant écartées indûment d'un appel d'offres, ou bien encore à la Commission, d'intervenir rapidement, par exemple en suspendant les procédures d'adjudication, est actuellement examiné par les experts des Douze.

Des alliances de toutes natures

Ce grand remue-ménage, qui va résulter de l'apparition de normes communes et de marchés publics plus ouverts, suscite déjà des *alliances de toutes natures* entre les entreprises du Vieux Continent. Dans les domaines des techniques de pointe, l'Acte unique les invite explicitement à coopérer. Le mouvement, favorisé par des programmes de recherche et de développement comme ESPRIT (techniques de l'information) ou RACE (télécommunications) – à part des initiatives prises hors du cadre communautaire, telle Eurêka, – s'amplifie. Pour pleinement s'épanouir, il lui faut un cadre juridique approprié.

Aux Etats-Unis, deux entreprises privées fusionnent en quelques heures. En Europe, l'opération est impossible. La Commission travaille depuis deux ans pour faire adopter une directive facilitant les fusions. Elle se heurte au problème, quasi culturel, de la participation des travailleurs aux organes de gestion des sociétés anonymes. Un chiffon rouge aux yeux des Anglais de Mme Thatcher ; mais les Allemands, au droit social en avance, craignent au contraire que l'on s'entende sur des formules trop restrictives.

Pour sortir de l'impasse, la Commission a proposé la reconnaissance mutuelle de quatre ou cinq formes de participation des travailleurs. Jusqu'ici sans convaincre. Ce verrou doit sauter pour enrichir ensuite par apports successifs un nouveau droit européen des sociétés. Quitte à régler l'affaire à la majorité qualifiée, comme l'autorise l'Acte unique. Lord Cockfield, vice-président de la Commission, et grand prêtre du marché unique, entend qu'une solution soit trouvée en 1988.

Même échéance pour la libération complète des mouvements de capitaux, elle aussi indispensable quand on veut promouvoir la mobilité des entreprises. Un premier pas décisif a été franchi en 1987. M. Delors a tenu à ce que la seconde directive qui ouvrira la dernière vanne soit déposée en octobre dernier, malgré le déclenchement de la crise boursière.

Toutefois, selon le président de la Commission, la libération complète des mouvements de capitaux n'est pas pensable tant que la livre n'aura pas rejoint le mécanisme de change du système monétaire européen (SME). On fêtera alors la seconde entrée du Royaume-Uni dans la Communauté ; une décision symbolique qui, compte tenu de l'évolution des mentalités au Royaume-Uni, dépend désormais de Mme Thatcher seule, et que tout le monde attend.

Cependant les Britanniques, avocats zélés du Marché commun des services, où ils sont bien décidés à valoriser leurs talents, ont accueilli sans plaisir un arrêt de la Cour européenne de justice concluant à la nécessité de réglementer au niveau communautaire une partie importante du marché des assurances. Les progrès sont lents.

En revanche, s'agissant de l'équivalence des diplômes – l'Europe des métiers, – un pas peut-être décisif pourrait être franchi par les Douze dans l'immédiat. Harmoniser les règles applicables à une profession prenait dix ans. Afin de doubler l'obstacle, comme pour les normes, la Commission préconise maintenant une approche fondée sur la reconnaissance réciproque.

Dresser le bilan de la brève histoire du grand marché et tracer ses perspectives rapprochées peuvent conduire à penser que les effets concrets de l'exercice en cours ne sont pas forcément pour demain. Erreur ! Des premiers succès tout à fait tangibles ont été acquis, ainsi ce document douanier unique, qui depuis le 1er janvier 1987 simplifie la vie de ceux qui vendent, transportent et achètent à l'intérieur du Marché commun.

PHILIPPE LEMAITRE.

La chronique de Paul Fabra

Pourquoi ils sont effrayés

VOUDRAIT-ON ramasser en un seul mot et en un seul concept à la fois les imprévoyances, les inconséquences et les immenses dangers qui caractérisent la situation financière et monétaire actuelle telle qu'elle a été révélée, à ceux qui ne voulaient pas la voir, par la crise boursière (encore dans sa première phase), qu'il conviendrait de prononcer le mot de liquidité. Ce n'est pas d'aujourd'hui que les milieux financiers — qui, s'ils ne dirigent pas le monde, ont beaucoup contribué depuis un certain nombre d'années, avec l'aide des hommes politiques, à le désorganiser — se comportent comme s'ils avaient préféré en oublier le sens.

Puisqu'il ne paraît pas raisonnable de soupçonner un groupe d'esprits aussi éminents d'avoir perdu de vue une notion qui devrait leur être familière entre toutes, on est tenté d'en conclure qu'ils ont été collectivement (et que, dans une certaine mesure, ils sont encore) victimes d'une illusion. Cette illusion, dont on pourrait trouver l'origine dans le comportement des enfants et la touchante confiance qu'ils accordent aux grandes personnes, est une des plus ordinaires qui soit, mais aussi une des plus difficiles à déjouer. Il s'agit de l'idée que lorsqu'une chose est énorme — ou est perçue comme telle — elle est invulnérable, en tout cas très solide. Appelons cela, pour la commodité de l'exposé, le syndrome de l'éléphant.

Tout se passe donc comme si, à quelques exceptions près, les banquiers, les professionnels de la Bourse, les capitaines d'industrie (au sens, si l'on peut dire, préindustriel du mot, mais qui s'applique plus que jamais à maints grands personnages de la finance) et, avec eux, les ministres des finances, les directeurs du Trésor et jusqu'à certains gardiens de la monnaie (gouverneurs de banque centrale et hauts fonctionnaires des institutions internationales) s'étaient contentés d'un critère tronqué, périlleusement amoindri, pour juger de la « liquidité » d'un actif quelconque.

Tous ou presque tous ont agi — et souvent continuent d'agir — comme si on pouvait considérer un titre financier comme « liquide » s'il était facilement négociable. Or telle n'est pas, en bonne orthodoxie financière, la définition. Il ne suffit pas, aux yeux d'un opérateur prudent et avisé — et cela vaut tout autant pour le petit épargnant que pour le trésorier d'une multinationale et le président de la Banque du Japon ou de la Bundesbank submergés de dollars dont ils se passeraient volontiers, — qu'un actif puisse être vendu à volonté sur le marché pour qu'il soit tenu pour liquide. Il y faut encore une condition supplémentaire, à savoir que cette vente puisse être effectuée sans perte, ou moyennant une perte minime (correspondant, pour une créance, à la proximité de l'échéance).

Pour avoir feint de croire et fait croire que la « modernisation » des marchés et leur élargissement (couronné par leur internationalisation) garantissaient qu'en cas de besoin on trouverait toujours un acheteur, et un acheteur pour un bon prix, les milieux financiers, avec la bénédiction des plus hautes autorités, ont pris une lourde responsabilité. Les plus importantes innovations financières ont précisément consisté à multiplier les occasions d'appel direct au marché (mouvement dit de « titrisation » ou, en pareillement mauvais anglais, securitization).

Exemple : une grande société, au lieu de solliciter un crédit bancaire, émettra des bons de trésorerie qui pourront circuler librement entre les différents prêteurs (d'autres sociétés ou des banques). On croit ainsi assurer une plus grande sécurité des transactions. Mais cela suppose qu'il ne se passera jamais sur le marché de plus en plus vaste des reconnaissances de dettes multiformes ce qui s'est passé sur le marché des actions.

Les promoteurs du marché à tout faire sont en train de pousser le monde vers une impasse. Nous ne sommes plus loin du moment où, premièrement, la liquidité du système dans son ensemble risque de n'être plus assurée, et, deuxièmement, les avantages de la simple négociabilité — possibilité de vendre, mais avec un risque de prix — seront eux-mêmes remis en cause (ce qu'ils sont déjà, pour certains types d'emprunt, sur l'euromarché).

Dans le cadre restreint de cette chronique, je passerai rapidement sur le premier aspect de la question, non sans essayer toutefois d'en relever toute la portée. Supposons — qu'à Dieu ne plaise ! — que la France doive demain matin faire face à une fuite massive de capitaux. Plutôt que de capituler en rase campagne par une immédiate dévaluation ou un abandon précipité du SME, on pourrait imaginer que la Banque de France tente de rétablir la situation en mobilisant, de façon non moins massive, les abondantes réserves de change qu'elle a su, au cours des derniers mois, reconstituer. Mais est-il tout à fait sûr que cette mobilisation soit possible ? Un certain devoir de solidarité, envers les... Américains au premier chef, ne limiterait-il pas sa liberté de manœuvre ?

LES réserves de la Banque de France, comme celles de toutes les autres banques centrales, sont plus que jamais constituées de dollars, ou plus exactement de bons du Trésor des Etats-Unis. Autrement dit, pour les mobiliser, il faut d'abord les vendre ; et les vendre dans les circonstances d'aujourd'hui, cela signifie prendre à la fois le risque de provoquer la chute du dollar et une remontée brutale des taux d'intérêt, deux choses également catastrophiques. Qu'est-ce qu'une réserve dont on ne peut disposer à sa guise ?

La Banque du Japon, la Bundesbank, la Banque d'Angleterre, dont les réserves sont nettement plus considérables que les nôtres, sont dans la même situation. Leurs énormes avoirs de change, qui font l'envie des autres nations, sont pareillement, et pour la même raison, pratiquement gelés, c'est-à-dire, au figuré comme au propre, le contraire de liquides.

Ainsi, l'avoir liquide par excellence qu'est le bon du Trésor à trois ou à six mois des Etats-Unis ne l'est déjà plus tout à fait pour les banques centrales, institutions tenues statutairement, pour des raisons évidentes de saine gestion, à ne posséder que des actifs d'une grande liquidité. Non seulement la notoriété de la signature, la brièveté de l'échéance, mais aussi la gigantesque dimension du marché potentiel semblaient pourtant autant d'assurances pour placer au-dessus de tout soupçon le caractère liquide des T bills (pour les initiés les Treasury bills, ou bons du Trésor américains). Avec le troisième des arguments qui viennent d'être rappelés, nous retrouvons le syndrome de l'éléphant. Il a joué à plein dans la récente crise de Wall Street et des autres Bourses, si magnifiquement reliées les unes aux autres par les progrès de l'internationalisation.

Les malheureux estropiés de la route ne le savent que trop : c'est le jour où l'on se réveille de l'accident qu'on est pris de vraie panique. Cela s'est aussi vérifié pour la débâcle boursière, comme en témoigne le récit saisissant que le Wall Street Journal (1) vient de donner de la séance du 20 octobre, celle donc, comme dirait La Palice, qui suivait le mémorable lundi 19 octobre (chute de 22,5 %, la plus forte de tous les temps en un seul jour).

Ne retenons ici que deux traits de cette extraordinaire relation. Le premier est la stupeur des boursiers qui découvrent tout d'un coup, mardi à l'ouverture, qu'il n'y a tout simplement plus d'acheteurs sur le plus grand marché du monde. Les titres les plus prestigieux, IBM, Sears, Eastman Kodak, Dow Chemical, etc., ne peuvent pas être cotés. Comme on le sait, le marché, un moment menacé de fermeture, devait rebondir. A la clôture, il enregistrait une hausse record de 102,27 points sur l'indice Dow Jones (qui était tombé la veille de 508 points). Le deuxième trait est la vigueur de l'opération de sauvetage menée par les autorités monétaires. Les dirigeants de la Fed n'hésitent pas à téléphoner aux plus grandes banques, qui avaient toutes cessé de faire crédit aux firmes de Wall Street, pour leur enjoindre de leur consentir toutes les avances demandées.

FAISANT écho au précepte que donnait, au milieu du dix-neuvième siècle, le gouverneur de la Banque d'Angleterre (« En cas de panique, escomptez, escomptez, escomptez tout le papier qu'on vous présente »), Alan Greenspan, le successeur de Paul Volcker à la tête de la Fed, publie, mardi 20 octobre en première heure, un communiqué laconique pour déclarer que l'Institut d'émission américain était « prêt à jouer son rôle de source de liquidités [ici, le mot est pris dans son acception usuelle de « moyens de paiement »] pour soutenir le système économique et financier ». En termes pratiques, cela a signifié que l'Institut d'émission américain s'est mis à acheter sans compter les titres de la dette publique dont les banques cherchent à se débarrasser pour se procurer du cash. Dans l'immédiat, cela soulage les banques, mais a aussi pour effet d'augmenter la masse des bons du Trésor pratiquement gelés dans les actifs, cette fois-ci, de la Banque centrale des Etats-Unis.

En période d'inflation, on se trouve en face de la situation paradoxale suivante : alors que les « liquidités » (moyens de paiement) sont censées augmenter, les risques de faillite augmentent car ces moyens de paiement sont obtenus par un endettement croissant. Autrement dit, la « liquidité », au sens financier du terme (faculté de payer ses créanciers rubis sur l'ongle sans s'endetter à nouveau), des agents économiques diminue. En période de désinflation (et a fortiori de déflation), la situation est encore aggravée à cet égard, car les producteurs-emprunteurs ne peuvent plus compter sur les hausses de prix pour alléger leurs obligations, ni les Trésors publics pour gonfler le rendement des impôts. Ce trait commun illustre la parenté entre les deux phénomènes d'inflation et de déflation. ■

(1) « *How the U.S. market almost desintegrated* » (Comment le marché américain s'est presque désintégré). Edition du 23 novembre.

LA CRISE DES INVESTISSEMENTS

Une aide inutile

(Suite de la page 37.)

Compte tenu de tous ces correctifs, il est douteux que les entreprises porteuses d'avenir aient réduit leur investissement global productif. Cela rend-il l'investissement financier moins dangereux pour l'économie ?

Il est évident que, poussé au-delà de certaines limites, l'investissement financier devient périlleux avant tout pour lui-même, comme on l'a vu ces dernières semaines. Mais la crise boursière va-t-elle avoir en retour, au-delà de ses effets immédiats, des conséquences négatives sur l'investissement productif, par exemple à travers l'accroissement du taux d'épargne et la réduction de la consommation corrélative qu'elle pourrait provoquer ? Peut-être, mais cela ne se produirait vraisemblablement, de toute façon, qu'en proportion de la réduction du taux d'épargne et de l'augmentation de la consommation que la hausse de cette même Bourse a provoquées ces dernières années !

Une prétendue faiblesse

En ce qui concerne les placements à revenu fixe, la hausse et les fluctuations erratiques du coût de l'argent au cours de ces derniers mois ont certainement rendu les investisseurs financiers plus prudents, même si ce type de placement présentera un intérêt certain tant que le taux « réel » de l'argent tournera autour de 5-7 %. Quant aux prises de participations et de contrôle, on peut dire qu'elles préparent, pour la plupart, des investissements directs plus efficaces. Car si certains « raiders » cherchent surtout des plus-values financières, un examen des cessions et prises de contrôle récentes révèle surtout un souci obsessionnel des entreprises de s'adapter à la nouvelle donne européenne et mondiale, la croissance externe permettant, selon les intéressés, de le faire plus rapidement que la croissance interne.

Toutefois, l'argument le plus valable des partisans d'une aide à l'investissement reste la prétendue faiblesse de nos efforts dans ce domaine par rapport à nos concurrents étrangers. A l'appui de ces affirmations, on publie des graphiques où l'on voit que l'investissement productif français a crû moins vite que celui de ses concurrents ces dernières années, en oubliant déjà que la France partait d'un niveau plus élevé que la plupart d'entre eux.

Mais l'essentiel n'est-il pas, comme l'indique l'OCDE, que, malgré cette baisse relative, l'investissement en biens d'équipement durables, qui est le plus important pour la compétitivité internationale, ait moins baissé en France depuis 1973 (de 10 % à 9,4 % du PIB en 1985) que celui du Japon (de 13,7 % à 10, 1 % en 1984) et reste plus élevé que celui des Etats-Unis (7,7 % en 1985), de la RFA (8,2 % en 1984), de la Grande-Bretagne (8,2 % en 1984) et de l'Italie (7,9 % en 1985).

Et même si, comme l'affirment certains, cette baisse relative de l'investissement français explique que la croissance de l'économie soit devenue inférieure à celle de nos partenaires, faut-il en tirer comme conclusion que les entreprises françaises doivent recommencer à investir sensiblement plus que les autres pour obtenir une croissance comparable ? Ne faut-il pas plutôt se pencher sur les causes de la véritable anomalie qui fait que les entreprises françaises doivent investir plus que les autres pour que le pays atteigne un taux de croissance identique ? La qualité moyenne de nos investissements serait-elle moindre ?

Si ces arguments ne sont pas convaincants, encore faudrait-il que les incitations fiscales à l'investissement soient efficaces. Or les recherches en la matière ne sont pas concluantes. Les incitations peuvent conduire à une anticipation des dépenses d'investissement en accompagnant un essor spontané ou juste avant leur suppression, mais rarement à une augmentation. Et même si tel était le cas, on pourrait craindre que la prise en charge d'une partie du financement par la collectivité ne s'accompagne d'une moindre rigueur dans les choix par l'entreprise, comme on l'a vu dans le passé. Sinon, pourquoi les Etats-Unis et la Grande-Bretagne supprimeraient-ils leurs imposantes aides fiscales à l'investissement ?

De quelque côté que l'on se tourne, il ne semble pas que les problèmes de l'économie française tiennent à une insuffisance de l'investissement productif utile. Et les travaux des experts qui prévoient un accroissement spontané de l'investissement, même si la crise boursière atténue cet optimisme, devraient d'autant plus rassurer pour l'avenir que le coût réel de l'argent est anormalement et, du moins peut-on l'espérer, temporairement élevé.

Les vrais problèmes sont probablement ailleurs. D'abord, le fait que les Français doivent investir plus que les autres pour obtenir des résultats comparables montre qu'il y a encore trop de rigidités et de procédures inadéquates de choix d'investissement dans notre pays. Il serait utile d'approfondir la question.

Ensuite, les choix stratégiques récents des entreprises sont-ils meilleurs que ceux des années 70 ? Par exemple, les acquisitions de la CGE, de Thomson, de Framatome, de Pechiney et de la COGEMA aux Etats-Unis sont-elles judicieuses ? Il s'agit de paris audacieux dont il est évidemment encore impossible de juger le bien-fondé. Du moins ne pourra-t-on plus, comme par le passé, accuser l'Etat de pousser les entreprises à des choix malheureux.

Des opportunités réelles

Mais une autre question doit être abordée. Il y a une quinzaine d'années, la France était un pays à coût de main-d'œuvre et à durée de travail élevés. D'un côté, la « sagesse salariale » et les nombreuses dévaluations du franc des années récentes ont sensiblement réduit le coût relatif de la main-d'œuvre française. De l'autre, les accords entre partenaires sociaux et les mesures législatives ont réduit la durée moyenne du travail. Ainsi, en devenant un pays à coût de la main-d'œuvre et à durée du travail relativement modérés, la France semble avoir inversé sa situation par rapport à ses principaux concurrents.

Face à ce phénomène :

● On peut adopter une attitude politique en niant soit l'abaissement relatif du coût de la main-d'œuvre, soit la brièveté de la durée du travail. On avance, par exemple, que l'on ne travaille pas plus en RFA, tout en obtenant de meilleurs résultats économiques.

Mais on peut tout aussi bien s'étonner, à l'inverse, que la RFA, malgré une politique économique remarquablement « vertueuse » n'atteigne ps un taux de croissance plus élevé. Peut-être doit-elle, comme la France, disposer d'effectifs plus nombreux que ses concurrents américains et asiatiques pour une utilisation normale de ses équipements ?

● On peut admirer le comportement rationnel des Français qui auraient, en quelque sorte, « arbitré » moins de pouvoir d'achat contre moins de travail, ce qui leur aurait permis de conserver, malgré ces bouleversements, un rang médian parmi leurs partenaires économiques.

● On peut s'inquiéter et regretter que l'économie française acquière des caractéristiques qui la rapprochent des pays en voie de développement.

Toutefois, si cette évolution était confirmée, elle offrirait à l'économie française une opportunité. Il est indéniable qu'à niveaux d'investissement et de compétence égaux, le pays qui doit utiliser plus de monde que les autres est désavantagé par des coûts plus élevés. Mais cet inconvénient constitue, en quelque sorte, une réserve de productivité qui peut donner un avantage comparatif.

Souvenons-nous que l'un des éléments de la fabuleuse progression du Japon a été la combinaison d'une durée du travail élevée et d'un coût du travail faible. Le résultat actuel est un niveau de vie parmi les plus hauts de la planète, accompagnant une croissance relativement forte et un chômage modéré.

Dans ce domaine, les mesures coercitives sont peu efficaces. Doit-on pour autant exclure d'abord des efforts pour vérifier ces chiffres ; ensuite si l'on confirme leur réalité et leur poids économique, des campagnes pour faire prendre conscience aux Français de leur situation comparative ? Nos compatriotes ont montré qu'ils avaient compris la nécessité de la rigueur. Ne peuvent-ils assimiler les principes de la productivité ?

Enfin, s'il faut, malgré tout, accélérer l'investissement, rien ne vaut, d'une part, la baisse de l'impôt sur les bénéfices qui dégage des ressources supplémentaires en traitant sur un pied d'égalité investissement matériel et immatériel ; de l'autre, la réduction du coût de l'argent, la combinaison des deux favorisant les investissements en améliorant leur rentabilité, sans forcer les choix de l'entreprise.

DIDIER PÈNE.

HUMEUR

Mystifiante coopération

par PHILIPPE SIMONNOT

A chaque nouvelle secousse des Bourses, ces dernières semaines, la même clameur se fait entendre : que font donc nos ministres des finances, nos chefs d'Etat ? A quand la réunion du groupe des Sept pour arrêter la course à l'abîme ? Rarement la coopération internationale des pays riches n'a paru aussi nécessaire. Plus rarement encore a-t-elle été souhaitée d'une manière aussi unanime par les cambistes, les banquiers, les chefs d'entreprise, les dirigeants syndicaux, les responsables politiques de tous bords, les faiseurs d'opinion.

Alors que les capitaux circulent autour de la planète à la vitesse de la lumière, que le commerce rend les différentes économies nationales de plus en plus interdépendantes, la recherche d'un accord entre les Etats n'est-elle pas imposée par le bon sens le plus élémentaire ? Du reste, si krach il y a eu, c'est par défaut de coopération internationale.

Un roi sans sceptre

La cause du mal étant connue, les docteurs n'ont, pour une fois, aucune difficulté à ordonner le remède — lequel, ajoutent-ils pour nous rassurer tout à fait, n'était pas à la portée des malheureux gouvernements des années 30. A les entendre, le monde aurait fait des progrès décisifs en matière de concertation inter-étatique et grâce à ces progrès nous saurions éviter les erreurs commises il y a un demi-siècle.

On s'en voudrait de décourager tant de bonnes intentions. Pour prévenir la récession qui s'annonce, aucun moyen ne doit être négligé. Mais peut-être serait-on avisé de ne pas trop attendre de cette fameuse coopération, et même se féliciter qu'elle soit repoussée de semaine en semaine.

Il est étrange, en vérité, d'espérer le salut de la réunion de gouvernements que, pendant des années, l'on a dépouillés ou qui se sont dépouillés eux-mêmes d'un certain nombre d'instruments de contrôle monétaire et financier. Ceux qui réclamaient moins d'Etat il y a deux mois à peine ne sont pas les derniers à faire appel aujourd'hui à plus de coopération inter-étatique.

Par quel miracle la solution pourrait jaillir de cette conjugaison d'impuissances, on ne le dit pas. La dérégulation, pourtant, n'est pas remise en cause. Trop tard ! Ou trop tôt ! En tout cas, ce n'est pas le moment. Les grenouilles demandent un roi, mais sans sceptre.

Est-on d'ailleurs tellement certain que le manque de coopération soit la cause de nos malheurs présents ? Quel plus bel exemple de concorde que l'accord du Louvre ! Il aurait pourtant dû être clair à l'époque, et il l'est tout à fait aujourd'hui, que les taux de change fixés par cet accord n'étaient pas susceptibles de rétablir l'équilibre de la balance commerciale des Etats-Unis ; aussi ont-il littéralement perverti les comportements sur les différentes places financières.

A l'époque, nos grands argentiers étaient réunis par une commune obsession : stopper la dégringolade du dollar. En fait, ils ont reculé pour mieux sauter — c'est bien le cas de le dire. Et de le redire, au passage, pour l'actuelle concertation monétaire franco-allemande. Présentée naïvement comme modèle, elle ne fait, en réalité, que retarder un réajustement inéluctable des parités européennes.

En s'obstinant à vivre au-dessus de leurs moyens, les Américains se seraient montrés, quant à eux, peu coopératifs (que le dollar monte ou qu'il baisse, il faut de ce côté-ci de l'Atlantique que les Américains aient tort !). Mais les tenants de cette thèse oublient de nous dire à quoi auraient servi les excédents d'épargne des pays en voie de vieillissement démographique et de saturation industrielle s'ils n'avaient pas financé l'expansion économique des Etats-Unis, alors que le reste de la planète est pratiquement devenu non rentable ou insolvable. Eh bien ! ces capitaux auraient été stérilisés comme on risque de le vérifier à mesure que la récession se confirmera.

Bref, l'expérience de ces derniers mois ne garantit pas que la coopération internationale soit la meilleure méthode pour lutter contre la récession. Elle tend même à prouver le contraire ! C'est que, dans la phase actuelle du cycle économique, les créanciers sont sur le devant de la scène mondiale. Ils réclament des gages et parfois même la « livre de chair » dans les régions du tiers-monde, par exemple, décimées par la famine. Ils ont pour eux la raison, et même la morale, du moins ce qu'ils prennent pour telle.

Peut-être leur avidité provient-elle du pressentiment que leur inspire une histoire millénaire : de toute façon ils ne recouvreront à terme qu'une faible part de leurs créances. Mais pour sauver quelques meubles, c'est tout l'édifice qu'ils risquent de dynamiter en concertant leurs efforts. ■

Economie

SOMMAIRE

Au sommet d'Acapulco

Huit pays latino-américains se sont mis d'accord sur un «traitement général de la dette»

Les chefs d'Etat de huit pays d'Amérique latine (Argentine, Brésil, Colombie, Mexique, Panama, Pérou, Uruguay, Venezuela), réunis à Acapulco (Mexique) les 27 et 28 novembre 1987, ont souscrit l'*«accord d'Acapulco pour la paix, le développement et la démocratie»*, destiné à définir la doctrine latino-américaine qui servira de base aux efforts communs à venir.

Un *«vaste consensus»* s'est dessiné entre les huit délégations pour la rédaction du document, a indiqué le président mexicain, M. Miguel de La Madrid. Il a précisé que les participants s'étaient mis d'accord pour un *«traitement général de la dette»*, mais que la déclaration ne comportait pas de *«décision opérationnelle»*.

Dénonçant, une fois de plus, le poids excessif de la dette extérieure des Etats et les transferts d'épargne non moins excessifs pour assurer le service de cette dette, ils demandent une baisse substantielle des taux d'intérêt, mais sans préciser le pourcentage, et réclament, aussi, que les remboursements s'effectuent suivant les possibilités de paiement de chacun. Sur ce problème brûlant de la dette s'affrontaient une position *«modérée»* défendue par le Mexique et la Colombie et une position *«radicale»*, celle du Pérou, soutenue par le Brésil et l'Argentine : les divergences ont pu être finalement *«surmontées»*.

Au-delà des griefs et des revendications, le plus clair des résultats de la réunion d'Acapulco est la décision des huit chefs d'Etat de se réunir une fois l'an, dans le cadre d'un *«mécanisme permanent de consultation et de concertation politique»* pour tenter de définir une doctrine latino-américaine.

Le communiqué final

Aux termes du communiqué final, les chefs d'Etat de huit pays d'Amérique latine ont souscrit « l'accord d'Acapulco pour la paix, le développement et la démocratie ».

« Convaincus de la nécessité d'approfondir la concertation politique entre leurs pays, les huits chefs d'Etat ont décidé de se réunir une fois l'an dans le cadre du Mécanisme permanent de consultation et de concertation politique, *précise le communiqué*.

» Estimant que l'établissement d'un pouvoir conjoint d'influence et de décision est nécessaire pour réduire la vulnérabilité de l'Amérique latine face aux facteurs extérieurs, les huit chefs d'Etat invitent fraternellement les autres gouvernements d'Amérique latine et des Caraïbes à assumer, conjointement avec eux, un nouvel accord d'intégration et de coopération pour le développement, susceptible de conduire à une authentique communauté des nations latino-américaines (...).

» Les huit chefs d'Etat considèrent comme un impératif historique la définition d'un projet commun de développement fondé sur la volonté d'activer le processus d'intégration latino-américain, de fortifier l'identité culturelle des pays du sous-continent et de leur assurer une présence plus effective dans les relations internationales (...).

» Le problème de la dette externe, le transfert massif des ressources financières vers l'extérieur, la hausse extraordinaire des taux d'intérêt, la détérioration des prix et la prolifération du protectionnisme ont conduit à une réduction de la production, à un accroissement du chômage, à un abaissement du niveau de vie, de nature à remettre en cause les possibilités de développement autonome des pays latino-américains.

» Au moment où il serait nécessaire d'accroître l'épargne et l'investissement en vue de s'adapter aux transformations de l'économie internationale, les pays latino-américains ont de plus en plus de difficultés à accéder aux technologies de pointe monopolisées par les pays industrialisés et, de plus, sont obligés de transférer une grande partie de leur épargne vers l'extérieur au titre du service de la dette. Cette situation s'est traduite par une réduction des investissements sociaux en matière d'éducation, de santé, de logement. En stérilisant les légitimes efforts de développement des pays latino-américains, cette crise économique compromet la démocratie. Il est surprenant que ceux-là mêmes qui lancent des appels en faveur de la démocratie imposent, dans les relations économiques mondiales, des conditions qui la mettent en péril.

» Les huit pays latino-américains ont réalisé des efforts extraordinaires pour l'adaptation et la remise en ordre de leurs économies, et ils ont mis en œuvre des réformes structurelles pour moderniser leur système de production. L'insuffisance de cet effort d'autodiscipline démontre qu'aucun programme de développement continu ne pourra être mené à bien sans une limitation des transferts massifs des ressources financières vers l'extérieur et sans une remise en ordre du contexte économique mondial.

» Les huit chefs d'Etat ont également décidé de participer activement à la mise en œuvre d'un programme urgent de coopération économique en vue d'aider les pays d'Amérique centrale à reconstruire leur économie. Ce programme comprendra des mesures destinées à stimuler le commerce interrégional centraméricain, à fortifier la coopération financière entre les pays représentés à Acapulco et les nations d'Amérique centrale, et à soutenir les efforts en vue de redonner vie au système d'intégration centraméricain. »

La relance des Semaines sociales à Paris

Des cadres et des syndicalistes chrétiens proposent une lutte renforcée contre le chômage

Près de cinq cents personnes – cadres, syndicalistes, chefs d'entreprise, universitaires – ont participé, pendant trois jours, du 27 au 29 novembre, à La Plaine-Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), à la relance des Semaines sociales, l'un des plus anciens lieux d'élaboration et de diffusion de l'enseignement de l'Eglise catholique en matière sociale.

A l'issue des travaux, auxquels ont pris part des personnalités comme le Père Jean-Yves Calvez, MM. Jacques Méraud, membre du Conseil économique et social ; Jean Kaspar, secrétaire national de la CFDT ; Jean Bornard, président de la CFTC ; André Courtaigne, président du CFPC (patronat chrétien), des propositions ont été adoptées, soulignent notamment l'importance du travail, rémunéré ou non, comme *« élément essentiel de construction de la personne humaine »*.

La réflexion a porté sur la signification du travail. Même dans une société en crise, le travail doit être remis *« à sa vraie place, qui est grande mais n'est pas la première »*. Il est à distinguer d'un emploi rémunéré. Car la conséquence principalement ressentie du chômage est l'absence, ou la perte, d'une activité conçue comme un moyen d'insertion sociale. *« Le chômeur perd tout ce qui fait de lui une personne »*, dit M. Alain Barrère, président des Semaines sociales.

Les propositions retenues visent à réduire le chômage par des créations nouvelles d'emplois, des ajustements de l'environnement législatif et réglementaire des entreprises, des investissements sur la formation, une réduction importante du temps de travail et une définition au niveau européen de nouveaux critères de croissance. MM. Mérand et Boissonnat ont souligné, pour leur part, la demande potentielle très forte qui existe au niveau des services et pourrait provoquer *« une réduction notable du chômage »*.

Pour un revenu minimum garanti

« Le chômage n'est pas une fatalité ; notre devoir de citoyens et de chrétiens est de prendre en compte davantage les chômeurs », ont affirmé les personnalités réunies lors de ces trois jours. Elles ont pris position pour un revenu minimum garanti, quelle que soit la durée de l'inactivité, et, surtout, pour un effort plus sérieux en faveur de la détection de besoins sociaux non satisfaits, de manière à développer ce que M. Courtaigne a appelé une *« économie d'échanges gratuits »*.

Créées en 1904, les semaines sociales rassemblaient autrefois plusieurs centaines de personnes, pendant sept jours, au mois de juillet. Elles ont été une école de militants et de responsables sociaux, professionnels et politiques, ainsi qu'un lieu de réflexion et une tribune importante pour l'Eglise de France. La formule s'est usée. Sur le thème « Des chrétiens dans la politique », la dernière grande semaine sociale remontait à 1973. Diverses expériences de relance avaient eu lieu au début des années 80 par région et par milieu professionnel.

C'est la première fois que la direction des Semaines sociales, en voie de renouvellement, tentait un redémarrage au niveau national et sur un thème aussi général que celui du travail. Elle y a été encouragée par l'épiscopat français, qui avait envoyé à La Plaine-Saint-Denis quatre des siens. Drainé surtout par le réseau des mouvements de cadres et de patrons chrétiens, le public est venu en moins grand nombre qu'espéré. Les promoteurs entendent pour autant poursuivre leurs efforts en vue de faire de ces nouvelles Semaines sociales une plate-forme de rencontre, ouverte à tous les responsables, chrétiens ou non, engagés dans les différents secteurs de la vie professionnelle et intellectuelle (patrons, syndicalistes, médecins, théologiens, animateurs de quartier, etc.) et d'y faire entendre un point de vue social et éthique, fondé sur les droits de la personne humaine.

HENRI TINCQ.

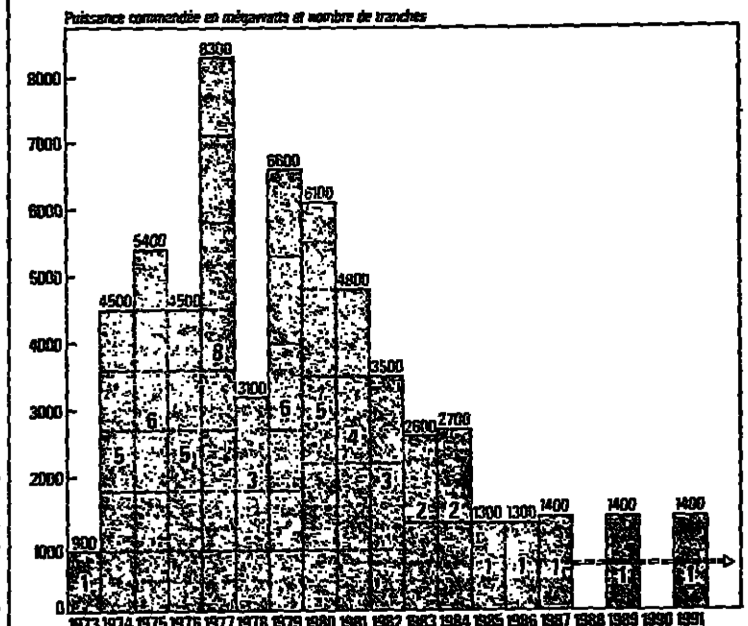
● **Un crédit pour la Mutualité sociale de la Nièvre.** – Le conseil d'administration des caisses centrales de mutualité sociale agricole, réuni le 25 novembre, a ouvert à la caisse départementale de la Nièvre un crédit pour couvrir le découvert de trésorerie de celle-ci auprès du Crédit agricole : la caisse de la Nièvre a pris, en effet, les mesures nécessaires pour obtenir le versement des cotisations 1987 et résorber ses difficultés (*le Monde* du 17 novembre) et a prévu une accélération des procédures de recouvrement des cotisations en 1988.

Nouvelle chute du dollar qui bat ses records de baisse à Tokyo

La baisse du dollar a repris avec force lundi 30 novembre sur tous les marchés, à commencer par celui de Tokyo, où le billet vert a battu tous ses records à 132,40 yens contre 133,75 yens. C'est l'incapacité du Congrès américain à agir promptement pour réduire le déficit budgétaire du pays, après l'accord de principe péniblement conclu il y a dix jours, qui a provoqué ce nouveau glissement du dollar dans la capitale nippone. La Banque du Japon est bien intervenue pour freiner cette glissade, sans grand succès.

En Europe, la devise américaine a, également, battu à Francfort son record de baisse, établi le 10 novembre dernier à 1,6480 deutschemark et qui est maintenant à 1,64 deutschemark. Entre-temps, on l'avait vu fugitivement remonter à près de 1,69 deutschemark. A Paris, le dollar est tombé de 5,64 F à un peu plus de 5,58 F. Inévitablement, la faiblesse du dollar, qui renforce le mark, affaiblit le franc au sein du système monétaire européen (SME) : à Paris, le cours de la devise allemande se maintenait au-dessus de 3,40 F, non loin de son cours plafond de 3,4305 F. Sans doute, l'Allemagne étudie un nouveau « geste » de soutien à l'Amérique et, indirectement, à la France, qui pourrait prendre la forme d'une réduction supplémentaire de ses taux d'intérêt (taux d'escompte et taux Lombard), mais, à Paris, on se montre sceptique et aussi préoccupé. Si la glissade du dollar n'est pas stoppée, et rien ne permet de croire qu'elle le sera, les tensions risques de s'exacerber au sein du SME. Signe de l'inquiétude mondiale, le cours de l'or a monté de 3 % lundi, passant, à Londres, de 478 à 493 dollars l'once de 31 grammes.

Le ralentissement du programme nucléaire



Le rythme de commandes de réacteurs nucléaires brutalement gonflé en 1974, au lendemain du premier choc pétrolier, a atteint son maximum en 1977, année au cours de laquelle huit tranches ont été engagées : cinq de 900 mgW (1) deux de 1 300 MW et le surgénérateur Super-Phénix de Creys-Malville.

Relancé par le second choc pétrolier, le rythme d'équipements nucléaires n'a cessé de diminuer depuis 1979, à mesure que les prévisions de consommation étaient révisées à la baisse. Ce ralentissement a été progressif, afin de permettre à l'industrie électronucléaire à équipée pour produire plus de cinq tranches par an) de s'adapter. il n'a toutefois pas permis d'adapter à l'optimum le parc de la centrale à la demande, et, selon ces estimations, EDF devrait avoir au moins cinq réacteurs nucléaires en trop en 1990, c'est-à-dire comme nous l'avait expliqué son président, M. Pierre Delaporte, dans *le Monde* du 30 septembre, que l'établissement *« aurait pu se passer pendant quelques années de cinq réacteurs nucléaires, en laissant en activité de vieilles centrales au charbon ou au pétrole, qu'il va réformer. »*

D'où la nécessité de « lisser » à nouveau le rythme de commandes, qui passera d'une tranche par an, de 1985 à 1987, à une tranche tous les deux ans (ou une demi-tranche par an) d'ici à 1991.

V. M.

(1) Au fil des années, la puissance des tranches nucléaires a augmenté passant de 500 à 1 300 puis à 1 400 MW.

Économie

SOCIAL

Les obsèques de Lucien Barbier à Amiens

Hommage militant

AMIENS
de notre envoyé spécial

Lucien Barbier, c'était « Lulu », un militant cégétiste et communiste tout simple pour lequel la CGT et le Parti communiste français ont organisé, samedi 28 novembre, dans la ville d'Amiens figée par le froid et l'émotion, les obsèques d'un grand dignitaire. M. Georges Marchais, secrétaire général du PCF, s'était déplacé. *« Le cœur se serre et les poings se ferment »*, a-t-il lancé du haut d'une tribune drapée de rouge devant la mairie. M. Henri Krasucki, secrétaire général de la CGT, ponctuait d'une voix triste : *« Un militant ouvrier a été assassiné pour avoir défendu une juste cause. »*

Tout était dit, ou presque. Car l'heure n'était pas à l'étude froide d'une fin de manif qui avait opposé durement, le 6 novembre, militants de la CGT et policiers : la justice s'en chargera. Non, l'heure était bien au chagrin et à la colère rentrée pour pleurer un militant de base frappé par un gardien de la paix au point de sombrer, quelques heures plus tard, dans le coma et d'en mourir vingt jours après.

« Ils l'ont tué. » Tous ses amis avaient épinglé au revers de leur veste ce badge cerné de noir. Tous se sont inclinés devant la dépouille de cet ouvrier picard dont de grandes affiches rappelaient le sourire simple et l'allure modeste.

Il habitait à Sauvillers-Mongival près de Moreuil, à 30 kilomètres d'Amiens. Moreuil a pensé à lui et envoyé une couronne de fleurs : *« Au revoir Lulu »*. Un adieu à celui qui avait rejoint le Parti communiste clandestin en 1942, à l'âge de seize ans, qui s'était enrôlé dans les FTP et qui, depuis, n'a jamais cessé de militer.

« Je ne suis pas grand, mais, dans mon village, tout le monde me connaît », disait-il. Sur une méchante moto 125 centimètres cubes, il n'arrêtait pas de transbahuter des piles de tracts, *la Vie ouvrière* ou encore *l'Huma-Dimanche*. Ouvrier sur métier à main dans la bonneterie, il a assisté à sa casse, explique l'un de ses camarades. Il se bat alors comme il peut. Partout, il cherche à implanter une section syndicale CGT, quitte à se faire licencier. *« Il voulait se faire respecter en tant qu'ouvrier »*, résume Daniel Lemaire, élu municipal d'Amiens.

En 1963, on lui forcera un peu la main pour qu'il devienne secrétaire de la commission exécutive de l'Union départementale de la CGT. Il restera jusqu'en 1968, soufflant tout à tour le chaud (les grèves) et le froid (les négociations). Au passage, il saute de la bonneterie au textile, du textile à la mécanique, puis à des petits boulots sur Amiens. Mais il revient tous les soirs dans son village où il vit avec sa mère et l'un de ses frères. Sur son éternelle moto, il traverse la Picardie agricole, celle des blés et des betteraves.

Des problèmes cardiaques l'obligent bientôt à prendre une préretraite. Début 1980, il lui faut passer sur le billard pour une opération à cœur ouvert. « Lulu » ne travaillera plus mais continuera à vendre *l'Huma-Dimanche*. *« Quand il militait, il vivait »*, confie sa sœur. Samedi, plus de cinq mille amis lui ont rendu un bel hommage militant en suivant son cercueil avec, pour seul murmure, les paroles d'un vieux chant révolutionnaire...

LAURENT GREILSAMER.

La fin du 43e congrès de la CFTC

M. Jean Bornard demande une reprise du dialogue social

La CFTC entend rester vigilante face au gouvernement et au patronat. C'est ce qu'a affirmé M. Jean Bornard, élu pour la seconde fois président de la centrale chrétienne, en clôturant, le samedi 28 novembre à Versailles, le quarante-troisième congrès de la CFTC. *« Il importe que le dialogue social reprenne »*, a-t-il souligné. Avant de se séparer, les mille deux cents congressistes ont adopté — à 88,25 % des votants, contre 94,25 % en 1984 — le rapport d'activité du secrétaire général, M. Guy Drilleaud, et le projet de résolution générale présenté par M. Alain Deleu, secrétaire général adjoint.

En défendant le projet de résolution (actualisé pour tenir compte de la crise boursière, la CFTC craignant qu'elle débouche sur une récession), M. Deleu a affirmé que *« le syndicalisme est appelé à se remettre en question »*. Observant que *« le chômage s'aggrave, quoi qu'en disent les statistiques »*, il a jugé nécessaire le traitement social et les stages pour les jeunes. Mais, a-t-il ajouté, *« trop souvent, il s'agit d'emplois à bon compte pour l'entreprise »*.

Le débat n'a pas fait apparaître de grands clivages internes, les amendements étant peu nombreux et peu importants. Le document adopté dénonce une *« régression inacceptable »* de la participation des salariés à la gestion dans le secteur public et une *« poussée déréglementaire »*, qui a fortement perturbé la vie contractuelle. Il préconise un soutien sélectif à l'activité sur les secteurs créateurs d'emplois, résultant d'une *« discussion entre les acteurs économiques et sociaux, dans le cadre d'une planification nationale et régionale délibérée et raisonnée »*.

Le 43e congrès de la CFTC a été l'occasion de poursuivre le renouvellement des instances dirigeantes : sur quarante-quatre membres, le conseil confédéral en compte douze nouveaux, ce qui traduit, avec une moyenne d'âge de quarante-six ans, un très léger rajeunissement (1).

M. Bornard a été réélu, comme M. Deleu, avec 97 % des voix, mais M. Drilleaud n'en a obtenu que 82 %, alors qu'en 1984 il était arrivé en tête avec 95 % des suffrages.

Cette légère désaffection vis-à-vis du secrétaire général s'explique par plusieurs raisons. La préparation de la succession de M. Bornard (en 1990 ou en 1993) peut peser. Il avait été ainsi envisagé un moment de faire monter M. Deleu, qui fait actuellement figure de favori pour cette relève, au secrétariat général dès ce 43e congrès... Enfin, M. Drilleaud a pu « payer » la fermeté de ses positions sur l'immigration, certaines minorités dans des départements du Sud, comme l'Hérault, ou dans une fédération, comme l'agriculture, ayant repris des thèses proches du Front national.

Le congrès de Versailles a été marqué ainsi par un incident significatif. Un délégué des PTT du Nord a provoqué les huées des congressistes en déclarant : *« Charles Martel les a arrêtés à Poitiers en 732 ; un autre Charles les ramena en 1962 ; après nous avoir fait manger du bougnoul, on veut aujourd'hui nous faire avaler des petits beurs qui sont les graines de violence de demain. Alors, d'accord pour une égalité de droits sociaux, mais à condition qu'ils le méritent par une égalité des devoirs. »* M. Drilleaud a exprimé le désaccord total du congrès avec de tels propos, ultra-minoritaires, mais il en est résulté un certain malaise.

MICHEL NOBLECOURT.

(1) *Le bureau confédéral* est passé de vingt-trois à vingt membres, avec la suppression de deux postes de secrétaire général adjoint et du trésorier adjoint ; on compte sept nouveaux membres, dont M. Ibal, le président des cadres de l'UGICA-CFTC, et M. Faki, *secrétaire général* de l'Union des fonctionnaires CFTC.

Le nouveau bureau confédéral

Président : M. Jean Bornard ; *vice-présidents* : MM. Louis Bergamini, Yves Missaire, André Weber (*), Robert Gandonnière, Mme Geneviève Lingelser (*) ; *secrétaire général* : M. Guy Drilleaud ; *secrétaires généraux adjoints* : MM. Alain Deleu, Arme Gourmelon, Jean Morel, Guy Cosyus, Johannès Page ; *trésorier* : M. Jean Thuillier.

Membres : Mme Marie-Anne Dudouet ; MM. Gérard Sauty, Guy Limousin (*), Charles Walter (*), Mme Nicole Prud'homme (*), MM. Clovis Faki (*), Bernard Ibal (*).

(*) Nouveaux membres.

La fête du centenaire des syndicats chrétiens

Les anniversaires restent, mais les temps changent. Le 27 juin 1937, plus de trente mille personnes s'étaient réunies au Parc des Princes, sous la présidence du cardinal Verdier, archevêque de Paris, qui avait célébré une messe solennelle pour fêter les cinquante ans du Syndicat des employés du commerce et de l'industrie (SECI), dont la CFDT se veut l'héritière.

Cinquante ans après, plus de cinq mille personnes emplissaient un chapiteau à Versailles, sans messe et sans archevêque de Paris, pour célébrer, le 28 novembre, les cent ans du SECI. Ce fut une belle fête, techniquement très réussie. Grâce aux renforts très sophistiqués de la vidéo, les images du passé — de Denis Papin et sa machine à vapeur aux manifestations pour *« la liberté de l'enseignement »* en 1984 — ont défilé sous les regards conquis d'avance et enthousiastes des militants.

Le texte avait été écrit par M. Jean Bornard et lu par Pierre Bellemare, non sans que le présentateur de la télévision prît parfois quelques libertés. Ainsi, il a ajouté au « scénario » original un commentaire libre pour souligner que le gouvernement Mauroy, après la manifestation du 24 juin 1984 pour la « liberté de l'enseignement », avait été *« obligé de partir »*. Vivant, le récit a bien reconstitué le parcours du syndicalisme chrétien, malgré quelques raccourcis historiques inévitables.

Arrivé sous le chapiteau à 15 h 25, M. Jacques Chirac fut obligé d'intervenir plus tôt que prévu car il devait aller accueillir les otages du Liban à Orly. L'interruption de la fresque historique, à 16 h 10, par *« le premier ministre de la France »* (selon la présentation de M. Drilleaud) fut saluée par des sifflets et des applaudissements. Mais il suffit que M. Chirac évoque le retour des otages pour recueillir un tonnerre d'applaudissements.

Dans son intervention, le premier ministre a salué l'attachement à l'humanisme, à la solidarité et à la participation d'une CFTC qui incarne *« le syndicalisme de la personne »*. Il a promis que son *« engagement formel de construire un statut social avec des droits nouveaux pour la mère de famille »* serait tenu *« avant la fin de l'année »*. A 16 h 22, M. Chirac était reparti.

Intervenant après l'évocation du combat de la CFTC pour *« l'enseignement libre »* — avec une allocution passionnée de M. Jacques Tessier, président d'honneur, — l'annonce d'un message vidéo de M. Mitterrand a été saluée par un concert de huées et de sifflets. Mais le silence se fit pour le bref discours du chef de l'État — transmettant ses *« sentiments de respect et d'estime »* et souhaitant *« bonne chance »* au syndicalisme chrétien, — dont la conclusion fut applaudie poliment.

Après un message vidéo de Lech Walesa et une adresse de Mgr Casaroli au nom de Jean-Paul II, M. Bornard lança un appel en faveur du sydicalisme, *« grande école de vie, de fraternité, de solidarité »*.

M. N.



Économie

AFFAIRES

Deux hommages à la mémoire de Georges Besse

La Cogema, filiale du Commissariat à l'énergie atomique chargée du cycle de l'uranium, a décidé de rendre hommage à son premier dirigeant, Georges Besse, assassiné il y a un an, le 17 novembre 1986. L'usine d'enrichissement d'uranium Eurodif, située sur le site du Tricastin, à Pierrelatte, dans la Drôme, prendra le 5 mars prochain le nom d'*« usine Georges-Besse »*, et une stèle sera élevée sur le site à la mémoire de son fondateur. Georges Besse avait dirigé de 1976 à 1982 la réalisation de cette gigantesque usine, la plus importante du monde, capable d'alimenter 90 réacteurs nucléaires à eau pressurisée, en tant que président d'Eurodif, puis en tant que directeur général et président de la Cogema.

D'autre part, la Fondation Georges-Besse, créée l'été dernier, annoncera le 3 décembre prochain le nom de trois premiers lauréats qui bénéficieront de son soutien. Constituée sous l'égide de la Fondation de France, par un groupe d'amis de Georges Besse et d'entreprises (Cogema, CEA, Charbonnages de France, Elf-Aquitaine, Pechiney, Renault), cette fondation a pour vocation d'aider des jeunes à la fin de leurs études ou au début de leur vie professionnelle. Cette aide est prioritairement destinée à des jeunes qui *« paraissent posséder des capacités d'entraîneur d'hommes dans le domaine des industries de haute technicité »* et qui *« rencontrent des obstacles, notamment d'ordre économique, à la réalisation de leurs études ou de leurs projets personnels »*.

Présidée par André Giraud, ministre de la défense, et ami de longue date de Georges Besse, la Fondation a sélectionné pour la présente année scolaire, en raison des délais très courts, une promotion *« symbolique »* et extrêmement réduite de trois étudiants en classes préparatoires. A partir de l'année prochaine, la sélection s'opérera en deux temps : les bourses d'études seront fixées en juin et officiellement remises aux lauréats au mois de septembre suivant.

★ Fondation Georges-Besse, BP231, 78144 Vélizy-Villacoublay Cedex.

Patrons à temps partiel

Que faire lorsque l'on est un cadre supérieur, la quarantaine bien tassée, à la recherche d'un emploi ? Frapper à la porte des grandes entreprises du secteur ? Certes, mais les places disponibles y sont rares. Se tourner vers les PME-PMI ? Nombreuses sont en effet celles qui auraient besoin d'étoffer leur équipe de direction, mais bien peu ont les moyens d'investir plus de 700 000 F par an pour payer le salaire et les charges sociales afférentes à l'embauche d'un cadre de haut niveau. *« La solution : c'est de devenir un partenaire de direction à temps partagé »*, propose François Prud'Homme. Depuis quatre mois, dans le cadre de la Chambre de commerce et d'industrie Val-d'Oise- Yvelines (1), il forme des cadres supérieurs au chômage à la direction générale ou à la direction informatique de petites entreprises.

Une expérience similaire est également menée depuis quatre ans à la Chambre de commerce et d'industrie de Moulins-Vichy, avec pour spécialité : la formation de « directeurs commerciaux en temps partagé » (2). Ces stages ont pour but d'aider d'anciens directeurs commerciaux de grandes entreprises à adapter leurs compétences aux problèmes spécifiques des PME-PMI.

A la différence des consultants traditionnels, ces dirigeants d'un nouveau type *« s'impliquent réellement dans la gestion de l'entreprise »*, expliquent, les initiateurs de la formule. Ils participent à toutes les réunions de direction, figurent dans l'organigramme de l'entreprise, sont éventuellement chargés d'assurer l'embauche de collaborateurs.

Un certain nombre d'entre eux se seraient déjà regroupés en réseau de partenaires pour développer des synergies entre leurs propres compétences et celles de leurs multiples employeurs respectifs.

A. K.

(1) Partenaires de direction à temps partagé PME-PMI ; stage proposé par la CCI Val-d'Oise-Yvelines, centre d'information et de formation, 36, rue du Parc-de-Clagny, 78000 Versailles. Tél. : 39-53-96-22.

(2) Le prochain stage de « directeur commercial à temps partagé en profession libérale » de la Chambre de commerce et d'industrie de Moulins-Vichy aura lieu du 11 janvier au 11 novembre 1988. Ces stages sont cofinancés . Ils coûtent 1 700 F par mois (sans les frais d'hébergement) pour un demandeur d'emploi. Renseignements : Institut français de partenariat pluri entreprise, 32, rue du Président-Wilson, 03205 Vichy. Tél : 70-98-46-77.

AGRICULTURE

La polémique sur la privatisation du Crédit agricole

M. Nallet demande à M. Guillaume de reporter son projet de mutualisation de la banque verte

M. Henri Nallet, député socialiste de l'Yonne et ancien ministre de l'agriculture, demandera, le 1er décembre — au nom de son groupe, — à M. Guillaume le report de son projet de loi de mutualisation du Crédit agricole. M. Nallet veut inviter le ministre de l'agriculture à *« calmer le jeu »* en lui proposant de réfléchir à une solution alternative qui passerait par l'abandon de l'idée de privatisation de la « banque verte ».

Largement réécrit par le Sénat, rétabli dans ses grandes lignes par l'Assemblée nationale, mais aussitôt amputé en commission mixte paritaire d'un article-clé sur la représentation des agriculteurs (1), le projet de mutualisation de la « banque verte » prend en cette fin d'automne les allures d'un projet Devaquet, la pression de la rue en moins.

Le problème est à la mesure de l'enjeu mis sur le tapis : depuis son arrivée rue de Varenne, M. Guillaume veut offrir aux quatre-vingt-quatorze caisses régionales du Crédit agricole, établissements privés, la possibilité d'être propriétaires de leur organe central, la Caisse nationale de crédit agricole, à caractère public. Une opération qui doit, selon lui, permettre à la première banque du pays de se donner les moyens d'entrer dans l'univers concurrentiel de 1992 une fois abandonnées la tutelle de l'Etat et les contraintes de gestion liées à cette présence.

Les caisses régionales ont toujours manifesté leur volonté de contrôler la Caisse nationale, à qui elles fournissent l'essentiel de ses ressources. Mais faut-il pour cela privatiser la « banque verte » ? Faut-il, autrement dit, imposer aux organisations agricoles massivement représentées au sein des caisses régionales, un effort de l'ordre de 8 à 10 milliards de francs au moment où l'agriculture ploie sous plus de 200 milliards de francs de dettes.

Ni les menaces d'inconstitutionnalité d'une partie du texte, ni le refus de M. Balladur d'affecter le produit de la mutualisation à l'agriculture (comme le demandaient les socialistes rejoints par les barristes, mais aussi par la FNSEA et par le CNJA), ni même les réticences d'une partie de la majorité, n'ont incité M. Guillaume à réviser son choix. Dans ce contexte, la proposition de M. Nallet arrive bien tard et sans doute trop tard. Elle n'en reste pas moins à ce jour, la seule susceptible de remobiliser un monde agricole qui s'interroge sur le coût d'acquisition de la « banque verte ».

Le monopole des prêts bonifiés

Que dit l'ancien ministre ? Première idée : il faut renoncer à la mutualisation et maintenir la Caisse nationale *« sous forme d'établissement public dont le champ d'intervention serait réduit à la gestion des prêts bonifiés et du fonds commun de garantie (2) pour le compte des caisses »*. Pour M. Nallet, le lien Etat-agriculture serait ainsi pérennisé dans une période où ce secteur est exposé à une fragilisation accrue. La présence de l'État pourrait, en outre, selon lui, placer le Crédit agricole en meilleure posture pour conserver son monopole de distribution des prêts bonifiés après 1992. En second lieu, le député de l'Yonne préconise de donner aux caisses régionales la pleine capacité d'exercer le métier de banquier. Il suffirait pour cela d'une disposition législative.

Par ce biais, et c'est là le dernier volet de la proposition Nallet, l'établissement public et les caisses régionales pourraient négocier un protocole de transfert de tous les actifs de la Caisse nationale autres que ceux liés à la bonification. Une caisse centrale à statut coopératif émanant des quatre-vingt-quatorze caisses régionales assurerait les activités communes comme la gestion des dépôts ou les opérations sur les marchés internationaux. La Caisse nationale céderait ainsi l'essentiel de ses compétences en vendant ses actifs. *« Les caisses régionales seraient satisfaites à un cours inférieur à la mutualisation car le produit de la vente resterait au sein de l'institution »*, précise M. Nallet.

Un argument qui ne peut laisser indifférentes les organisations professionnelles agricoles (OPA). Si M. Guillaume assure qu'il a toujours pu obtenir de M. Balladur les crédits nécessaires quand l'agriculture en avait besoin, il a dû se ranger au point de vue du ministre de l'économie pour qui *« les sommes en question seront affectées à la réduction de l'endettement de l'Etat et à la recapitalisation des entreprises publiques »*. A la déconvenue des OPA, qui craignent de voir leur argent quitter l'agriculture pour aller vers l'industrie, s'ajoute l'inquiétude des caisses régionales. Lors d'une réunion récente, elles ont établi que, sur un total de quatre-vingt-quartorze, trente seulement n'auraient pas à s'endetter pour racheter la part qui leur revient de la Caisse nationale.

En proposant à M. Guillaume de prendre une virage à 180 degrés, M. Nallet va du même coup au-delà des positions qu'avaient jusqu'ici défendues les socialistes. Lorsqu'il était ministre de l'agriculture, il avait tenté, avec M. Huchon, alors président de la Caisse nationale, de renforcer le poids des caisses régionales. Mais il s'agissait d'une procédure lente qui ne devait en aucun cas aboutir à diminuer les prérogatives de l'organe central. Par « fidélité » à cette vision, les socialistes ont laissé se développer le projet Guillaume. Il serait surprenant que le ministre de l'agriculture tienne compte de la proposition Nallet exprimée par son auteur. Mais il peut déjà redouter qu'elle inspire des idées, sinon des revendications aux OPA.

La FNSEA attendait dix mille participants à Rouen pour une manifestation contre la politique de Bruxelles en matière de production et de dépenses agricoles le lundi 30 novembre. De Rouen à la rue de Varenne il y a plus d'un pas, cela donne à M. Guillaume le temps de réfléchir.

ERIC FOTTORINO.

(1) L'article 13 du projet prévoyait que 75 % des sièges des conseils d'administration des caisses régionales seraient réservés aux représentants des organisations agricoles. Voyant dans cette majorité qualifiée un risque d'inconstitutionnalité, le Sénat l'a ramenée à 51 %. Les députés l'ont, pour leur part, portée à 66 %. En commission mixte, les parlementaires de la majorité se sont divisés, excluant finalement l'article 13 du projet. Les organisations agricoles ont demandé à M. Guillaume de rétablir cet article dans sa version « 66 % ». Une telle initiative exposerait le ministre de l'agriculture à une saisine du Conseil constitutionnel.

(2) Ce fonds est constitué par les cotisations des caisses régionales.

La fin de la conférence de l'Organisation

La FAO tentera de se réformer de l'intérieur

Commencée le 7 novembre dans un climat de crise, la conférence de l'Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation de la FAO s'est achevée à Rome, le 27 novembre, sur une motion de soutien au directeur général, M. Saouma (réélu le 9 novembre pour six ans), à son programme de réformes et à son budget. Enjeu majeur de cette session, la question des réformes avait déjà été posée par certains pays anglo-saxons menés par le Canada. Ces derniers préconisaient la création d'une commission d'experts de haut niveau extérieurs à la FAO, qui auraient été chargés d'amender l'institution dans le sens d'une meilleure transparence et d'un contrôle accru des donateurs sur le « bon usage » de leurs contributions.

C'est finalement une proposition française, largement soutenue (80 voix sur 99 exprimées), qui a prévalu. Celle-ci prévoit que les réformes seront étudiées par des organismes internes à la FAO (comité de programme et comité financier), assistés d'experts nommés par eux, et en collaboration avec le directeur général. L'autonomie de la FAO a ainsi été reconnue, conformément aux souhaits de M. Saouma. Il reste à régler le problème financier de l'institution qui attend un arriéré de contributions de 92 millions de dollars. Le budget 1988-1989 approuvé par la conférence s'élève à 492 millions de dollars, soit une hausse de 0,25 % sur le précédent.

● **PÊCHE : campagne commune américano-soviétique en 1988 dans le Pacifique.** — Trente-deux chalutiers soviétiques et trente-deux américains participeront en 1988 à une campagne de pêche « commune », aux termes d'un accord signé jeudi à Nakhodka, (un port de l'est de l'URSS).

● **RECTIFICATIF.** — M. Raoul Gardini, président du groupe agro alimentaire italien Ferruzzi (sis à Ravenne et non à Varenne !) n'a pas décidé de *« s'emparer de la Montedison »*, comme un titre erroné l'indiquait dans *le Monde* du 28 novembre : ainsi que l'article le précisait il est déjà en effet le principal actionnaire, depuis plus d'un an, avec aujourd'hui environ 40 % des part. (Le second porteur de a banque d'affaires Mediobanca détient un peu plus de 6 %). En fait, M. Gardini a annoncé sa décision de venir également président du groupe milanais aux lieu et place de M. Mario Schimberni.

مكرر من الأصل

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Économie

AU CANADA

La réforme fiscale à l'épreuve des marchés financiers

En janvier 1987 commençait de s'appliquer aux Etats-Unis la grande réforme fiscale voulue par Ronald Reagan. Celle-ci prévoit notamment un alourdissement des impôts payés par les sociétés et un allégement de la fiscalité sur les revenus. Le krach boursier du 19 octobre a probablement eu pour cause – au moins partielle – cet aspect de la réforme qui réduira les profits après impôts d'un certain nombre de sociétés. Le Canada va appliquer à partir du 1er janvier prochain une réforme semblable. Les mêmes causes produiront-elles les mêmes effets ?

OTTAWA
De notre envoyé spécial

L'année 1988, qui approche à grands pas, fait un peu peur. Le krach boursier du 19 octobre à Wall Street a ébranlé l'ensemble des marchés financiers dans le monde. Va-t-il lentement se résorber ou bien rebondira-t-il, multipliant les dégâts ?

Parmi les causes de la chute de Wall Street, on n'a probablement pas assez vu la responsabilité de la réforme fiscale voulue par M. Reagan, votée en septembre 1986 et qui a commencé de s'appliquer en janvier 1987. Si justifiée soit-elle – le système américain était devenu injuste et inefficace, – cette réforme est bâtie sur un transfert important de charges des particuliers sur les entreprises : 120 milliards de dollars en cinq ans.

Beaucoup d'experts avaient salué le courage et l'ingéniosité du changement, mais avaient mis en garde contre son côté « saut dans l'inconnu ». Qui sait si ce saut ne s'est pas produit à Wall Street un certain lundi d'octobre : impôts accrus en 1987 sur les entreprises (33 milliards de dollars était-il annoncé), c'était moins de profits et donc probablement moins de dividendes. Logique qui ne fut pas contrariée – ou si peu – par la perspective d'une amélioration de la demande des familles, en principe stimulée par une baisse de 6 milliards de dollars de l'impôt sur le revenu cette année. Ce qu'on aura surtout retenu à la Bourse, concernant les ménages, c'était la perspective de voir disparaître progressivement la possibilité de déduire les intérêts payés sur le crédit à la consommation. Et un ralentissement possible des ventes de voitures.

Quoi qu'il en soit, la Bourse newyorkaise aura probablement réagi à une réforme fiscale, qui, incontestablement, défavorisait les entreprises. Mais, si cette analyse est la bonne, ne faut-il pas s'inquiéter de voir le Canada s'apprêter à plonger à son tour dans une expérience semblable ?

Comme une sœur

Le fait nouveau, qui va, lui aussi, avoir des conséquences, est la réforme fiscale qui s'appliquera, à partir du 1er janvier prochain, au Canada, un pays qui, depuis mai 1986, fait partie du club des sept grands et dont il faut de plus en plus tenir compte, ne serait-ce que parce que, depuis deux ans, il s'est montré le plus dynamique en matière de croissance économique.

La réforme fiscale canadienne ressemble, dans ses grandes lignes, comme une sœur à la réforme intervenue cette année aux Etats-Unis. Les gagnants – les particuliers – y seront les mêmes que les perdants – les entreprises.

En 1988, les impôts des particuliers seront réduits de 1,7 milliard de dollars canadiens, soit d'environ 7,5 milliards de francs. Des dix taux du barème (de 6 % à 34 %) ne subsisteront plus que trois taux (17 %, 26 % et 29 %). La charge fiscale pesant sur les entreprises sera, elle, alourdie d'un demi-milliard de dollars canadiens (2,2 milliards de francs), la baisse à 28 % du taux de l'impôt sur les bénéfices, qui interviendra le 1er juillet prochain (12 % pour les petites entreprises), étant compensée par un élargissement de l'assiette. En clair : moins d'exemptions, moins d'abattements de toutes sortes.

Les pertes entraînées pour l'Etat par la baisse de l'impôt sur le revenu étant plus importantes que les gains tirés de l'impôt sur les sociétés, le gouvernement a décidé un certain nombre de mesures : augmentation de 10 % des taxes sur les télécommunications, recouvrement accéléré des impôts, alourdissement de la taxe de vente... Ces mesures supportées par les entreprises et les ménages, rapporteront 1,6 milliard de dollars canadiens l'année prochaine, soit 7 milliards de francs.

En 1988, la réforme aura donc plutôt un rôle très légèrement dépressif sur la conjoncture, d'autant plus que les réductions touchant les particuliers n'interviendront qu'en juillet. En 1989, ce sera l'inverse : baisse de 3,8 milliards de dollars canadiens de l'impôt sur le revenu, augmentation de 600 millions de dollars canadiens de l'impôt sur les sociétés, recettes supplémentaires de 1,1 milliard de dollars canadiens.

Au total, le déficit budgétaire diminuera de 1,2 milliard de dollars canadiens en 1988, alors qu'il augmentera de 1,3 milliard de dollars canadiens en 1989. L'effet conjoncturel sera, en fait, très faible. Et si freinage il y avait, le risque ne serait probablement pas trop grand, tant l'activité au Canada est forte et s'est encore accélérée cette année, les investissements en forte croissance relayant une consommation qui commence tout juste à se ralentir.

Restent les effets structurels à long terme que produira la réforme. Sur les cinq prochaines années, l'augmentation de l'impôt sur les sociétés compensera la baisse de l'impôt sur les revenus. Michael H. Wilson, le ministre des finances, l'a dit très clairement : *« Les sociétés supporteront une plus forte proportion du fardeau fiscal. Le produit de l'impôt sur les bénéfices augmentera d'environ 5 milliards de dollars canadiens au cours des cinq prochaines années. »*

Fin de nombreuses exemptions

Ce projet, comme il l'a peut-être fait aux Etats-Unis, fera-t-il à nouveau basculer les colonnes du temple ? La sensibilité des Bourses dans le monde étant, depuis quelques semaines, ce que l'on sait, la chose n'est pas impossible. Il faut tout de même remarquer que, pour l'essentiel, ce seront les banques et, plus encore, les sociétés d'assurance-vie qui supporteront l'alourdissement de l'impôt sur les bénéfices.

C'est surtout à elles que pensait le ministre des finances canadien lorsque, en juin dernier, il déclarait : *« Nous savons tous que le régime fiscal permet à beaucoup de sociétés rentables d'éviter de payer leur juste part d'impôt. »* Les statistiques officielles montrent que, grâce aux divers avantages accordés au fil des ans, les établissements financiers, les assurances, l'immobilier, supportent un taux moyen effectif d'impôt sur les bénéfices de 14,5 %, le plus faible parmi tous les autres secteurs : 24,5 % pour le commerce de gros, 21,2 % pour le commerce de détail, 20,4 % pour les services, etc.

La réforme canadienne, qui prévoit une baisse des taux, n'alourdit l'imposition des sociétés que par la suppression de nombreux avantages accordés ici et là. Les sociétés cinématographiques, par exemple, bénéficient l'année de production d'un film de la possibilité de déduire intégralement le coût de sa fabrication. La réforme peut avoir ceci de bon – si elle ne déclenche pas la tempête – d'inciter les chefs d'entreprise à décider de leurs investissements, non plus en fonction de calculs fiscaux compliqués imaginés pour réduire la charge d'impôts, mais en fonction d'objectifs économiques.

Les dispositions concernant les particuliers peuvent-elles de leur côté faire mauvaise impression sur les milieux boursiers ? De même que six millions de contribuables américains de condition modeste ont été complètement exonérés, la réforme canadienne supprimera l'impôt sur le revenu pour 850 000 personnes. Les revenus élevés ne seront plus lourdement taxés que s'ils comprennent des gains en capital ou font usage de concessions fiscales. Mais dans l'ensemble le code des impôts canadiens continuera d'accorder des dispositions préférentielles aux gains en capital, gains que le nouveau système américain considère, au contraire, comme des revenus ordinaires et traite comme tels. Bon pour la Bourse qui devrait enregistrer avec satisfaction cette prime accordée au risque par le Canada.

Ottawa a en outre décidé de remplacer les exemptions, aux effets d'autant plus importants que les revenus sont plus élevés, par des crédits d'impôt égaux pour tous, mais qui avantageront les petits contribuables. Il y a là une réforme importante, qu'on ne retrouve pas aux Etats-Unis.

Ottawa continuera, malgré son souci de simplification, à mener une politique active d'aménagement du territoire : les régions éloignées, les industries minières, les fermiers, les forêts, la pêche, l'industrie pétrolière et gazière conserveront les avantages dont ils jouissent actuellement, au grand dam de Washington.

Sur un point essentiel, Ottawa a reculé devant la difficulté et a renoncé, provisoirement du moins, à une réforme qui aurait accru la compétitivité de l'industrie canadienne, donnant par là confiance à la Bourse. Cette réforme consistait à supprimer l'actuelle taxe de vente perçue par l'Etat au taux de 12 % sur les seuls producteurs, pour la remplacer par une TVA plus ou moins inspirée du système français. Il fallait l'accord des provinces, et la chose n'était pas facile puisque les prix à la consommation auraient augmenté. La réforme ne sera pas reprise avant plusieurs années, nous a confié M. Michael Wilson.

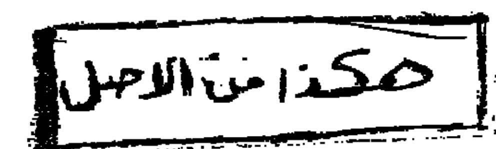
Tous les spécialistes sont pourtant d'accord sur un point : la taxe de vente en vigueur depuis soixante ans est l'impôt le plus désuet qui puisse exister (1). Et le Canada ferait bien de s'en défaire au plus tôt puisqu'elle pénalise les industriels nationaux par rapport aux productions importées. On estime couramment que les productions canadiennes supportent ainsi une taxe majorée d'un tiers par rapport aux produits américains.

Telle est, pour l'essentiel, la réforme fiscale canadienne, dont M. Michael H. Wilson espère qu'elle incitera les entreprises à investir davantage et mieux, tandis que seront traités plus équitablement les citoyens.

Reste à savoir ce que penseront les marchés financiers d'une réforme pas si anodine que cela.

ALAIN VERNHOLES.

(1) L'assiette de la taxe fédérale de vente est extrêmement étroite. Le tiers seulement des biens et services y est assujetti. La taxe s'applique à une partie seulement du prix de vente final : le prix de vente du fabricant. Il existe aussi une taxe de vente provinciale, payée celle-là par le consommateur.



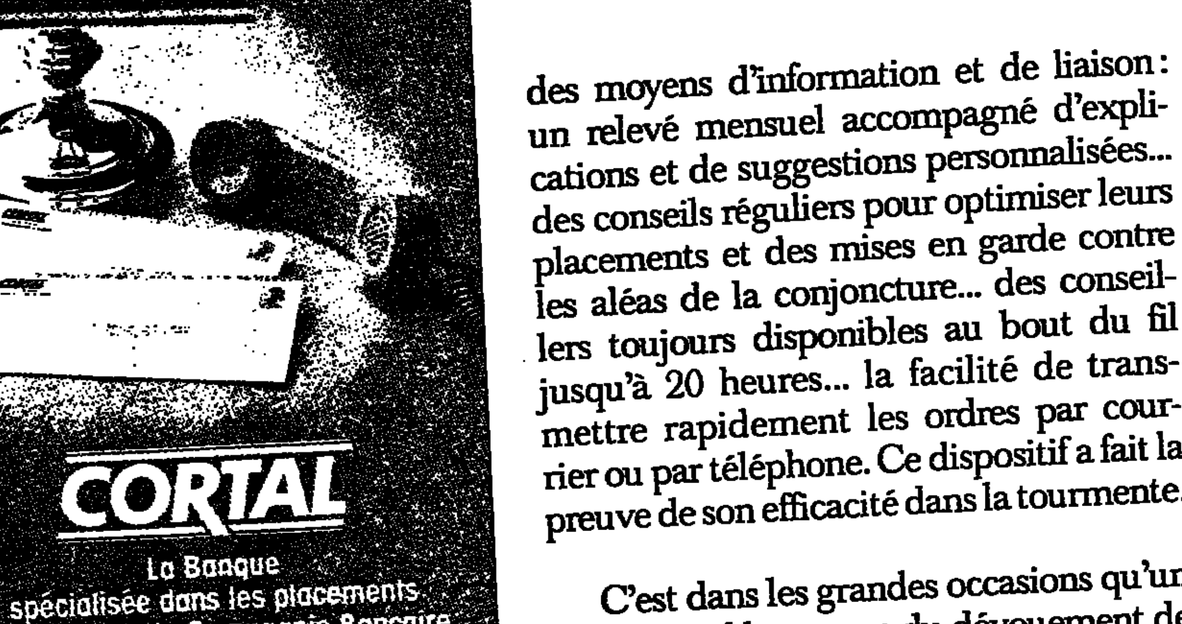
Etes-vous sûr d'avoir 1929 raisons de broyer du noir ?

Un banquier vous éclaire.

Une lettre ouverte de Michel Cicurel, Directeur Général de la Banque Cortal.

En période de crise, l'obscurité est aussi dommageable que la chute des cours. Chez Cortal, la lumière est restée allumée. Dans l'œil du cyclone, nous avons écrit à chacun de nos clients pour livrer notre analyse de la situation.

Aujourd'hui, ce sont eux qui nous écrivent ; ils nous remercient de leur avoir évité la traversée en solitaire de cette tempête boursière. Ils se sont sentis soutenus, épaulés, conseillés.

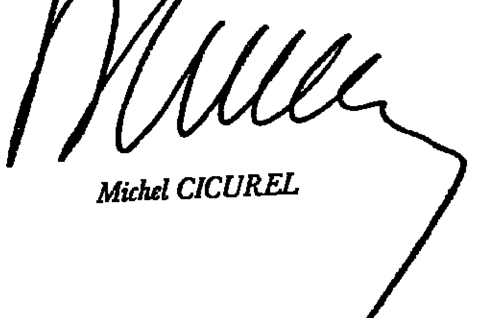


Notre mérite aura été modeste. Face à la crise, Cortal a trouvé une clientèle avertie et robuste. En effet, le « service Cortal », qui est l'âme de notre banque, l'avait bien armée. Durant l'épreuve, le courant a continué de passer.

Nos clients se sont parfois étonnés de la multiplication des moyens d'information et de liaison : un relevé mensuel accompagné d'explications et de suggestions personnalisées... des conseils réguliers pour optimiser leurs placements et des mises en garde contre les aléas de la conjoncture... des conseillers toujours disponibles au bout du fil jusqu'à 20 heures... la facilité de transmettre rapidement les ordres par courrier ou par téléphone. Ce dispositif a fait la preuve de son efficacité dans la tourmente.

C'est dans les grandes occasions qu'un client prend la mesure du dévouement de son banquier. C'est dans les grandes occasions que le banquier mesure la fidélité de ses clients.

Je remercie les nôtres de leur confiance. Elle nous incite à redoubler d'ardeur pour défendre leurs intérêts (*).



Michel CICUREL

**Pour en savoir plus sur le Service Cortal et sur les placements recommandés par Cortal en période d'incertitude, appelez le 16 (1) 47 47 11 29 ou adressez votre carte de visite à Cortal - 27, rue d'Orléans, 92200 Neuilly-sur-Seine.*

Marchés financiers

Reprise des négociations entre le Banco de Bilbao et le Banesto

Les négociations entre le Banco de Bilbao et le Banco espanol de credito (Banesto) ont repris, samedi 28 novembre, à Madrid, au moment où les milieux financiers de la Péninsule les croyaient rompues. On sait que, il y a un peu plus de dix jours, le Banco de Bilbao, quatrième banque d'Espagne, sous l'impulsion de son président, le dynamique Jose Angel Sanchez Asiain, a rendu public un projet de fusion avec le Banesto, numéro deux du pays, présidé par l'octogénaire Pablo Garnica. Devant les réticences de l'état-major du Banesto, et l'échec relatif des pourparlers, M. Asiain, à la veille du week-end, envisageait de lancer une OPA « hostile » sur le Banesto, lorsque, à la suite de la démission surprise du directeur général de cette dernière banque, M. Jose Maria Lopez de Letona, de nouveaux pourparlers ont été engagés. Ils le sont, cette fois-ci, avec M. Emilio Conde, homme d'affaires espagnol qui, il y a peu de temps, avec le concours d'un autre homme d'affaires, M. Juan Abello, est devenu le principal actionnaire du Banesto, avec 7 % du capital, puis le conseiller du président et, enfin, le vice-président après le départ de M. de Letona. On croit savoir que M. Conde exige, pour donner suite à l'offre de fusion du Banco de Bilbao, des postes importants pour lui et les autres membres de l'état-major, plus l'égalité de traitement entre les deux établissements. Les discussions se poursuivaient en début de semaine.

Giraud repris par la société Defaye-Médard

Le tribunal de commerce de Limoges a décidé d'attribuer la reprise du fonds de commerce des porcelaines Giraud à un autre porcelainier, Georges Médard, de la société Defaye-Ménard. L'entreprise Giraud, fondée en 1836, est l'une des plus anciennes manufactures de porcelaine de Limoges. Après avoir employé dans les années 70 jusqu'à deux cent cinquante salariés, elle n'a cessé de décliner, enregistrant en 1983 puis en 1985 deux dépôts de bilan successifs, pour être finalement mise en liquidation judiciaire le 4 juin 1987 (*le Monde* des 19 et 22 août 1987). Depuis cinq mois les quarante derniers salariés de l'entreprise ont mené de nombreuses actions pour soutenir un plan de reprise présenté par la famille des fondateurs, solution rejetée en août par le tribunal, faute de garanties financières suffisantes. Le nouveau repreneur a promis 5 millions de francs d'investissements et la création de cinquante-cinq emplois dans les cinq ans à venir.

Intermarché prend le contrôle d'Aseco

Intermarché, quatrième groupe commercial français, a pris une participation majoritaire dans la société Aseco distribution, annonce le groupe dans un communiqué. La société Aseco distribution exploite 14 hypermarchés, 20 supermarchés et 5 magasins de bricolage à l'enseigne Aseco, pour un chiffre d'affaires de 2,5 milliards de francs. Ces magasins, précise le communiqué « viendront renforcer le réseau » d'Intermarché qui, avec 1 030 points de vente et 15 000 salariés, réalise un chiffre d'affaires de 58 milliards de francs.

Créée il y a une dizaine d'années la chaîne Aseco connaissait des difficultés financières, la prise de participation d'Intermarché lui permettra de « renforcer sa structure financière », assure le communiqué. Intermarché est né il y a une douzaine d'années d'une scission au sein des centres Leclerc. L'an dernier cinq hypermarchés et supermarchés sous franchise d'Intermarché avaient rejoint Aseco.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices génér. de base 100 : 28 décembre 1986	20 nov.	27 nov.
Valeurs franç. à rev. variable	73,6	76,7
Valeurs industrielles	79,1	83
Valeurs étrangères	94,1	98,8
Pétroles-Energie	77	78,4
Chimie	73,1	76,3
Métallurgie, mécanique	80,1	85,5
Electricité, électronique	65,3	68,3
Bâtiment et matériaux	89	93,8
Ind. de consommat. non alim.	79	85,1
Agro-alimentaire	84,2	87,7
Distribution	71,6	72,8
Transports, loisirs, services	73	75,5
Assurances	66,3	64,6
Crédit banque	62,8	64,6
Sicomi	74,2	77,5
Immobilier et foncier	81,5	85,6
Investissement et portefeuille	60,3	62,7
Base 100 : 28 décembre 1986		
Valeurs franç. à revenu fixe	96,6	97
Emprunts d'Etat	97,7	97,7
Emprunts garantis et assimilés	96,3	96,8
Sociétés	95,2	95,7
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à revenu var.	2 487	2 570,9
Valeurs étrangères	3 399,6	3 569,6
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à revenu var.	356	370,9
Valeurs étrangères	469,8	492,8
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. franç. à rev. fixe	115,2	115,7
Emprunt d'Etat	113	113
Emprunts garantis et assimilés	115,7	116,3
Sociétés	115,8	116,4
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE		
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	285,5	298,5
Produits de base	191,5	194,7
Construction	317,1	330,4
Biens d'équipement	216,1	223,9
Biens de consom. durables	410	438,4
Biens de consom. non durables	393,5	413
Biens de consom. alimentaires	337,5	351,5
Services	273,3	282,8
Sociétés financières	339	361,5
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	295,7	301,2
Valeurs industrielles	278,1	289,4
BOURSES RÉGIONALES		
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	248,4	254

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 27 nov.
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	407 411
dont :	
Or	221 329
Disponibilités à vue à l'étranger	103 192
ECU	63 853
Avances au Fonds de stabilisation des changes	19 035
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	45 667
dont :	
Concours au Trésor public	36 500
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	230 485
dont :	
Effets escomptés	62 455
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	75 480
5) DIVERS	10 560
Total	769 594

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	217 617
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	20 813
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	68 828
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	107 855
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	43 771
5) ECU A LIVRER AU FECOM	76 653
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	256 839
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	3 206
8) DIVERS	17 781
Total	769 594

Une agence financière du Crédit lyonnais à Tokyo

Le Crédit lyonnais ouvrira, le 7 décembre prochain, son agence financière (Securities Branch) de Tokyo, qui prendra le nom de Crédit lyonnais Alexanders Laing and Cruickshank Securities Japan (CLALC Securities).

La grande banque de dépôt française, qui avait obtenu une licence pour la création d'une agence financière au Japon à travers sa filiale suisse Crédit lyonnais Finance AG Zurich, a depuis pris le contrôle de la maison de courtage londonienne Alexanders Laing and Cruickshank Holdings Limited.

CLALC Securities (Crédit lyonnais Shoken Kaisha en japonais) rassemblera les forces des deux groupes au Japon.

Renforcée par l'acquisition du courtier londonien, qui est également présent en Australie, à Hongkong et à Singapour, le Crédit lyonnais, par l'intermédiaire de son agence financière au Japon, est un des vingt candidats étrangers pour un siège au Tokyo Stock Exchange. Le TSE doit accepter vingt-deux nouveaux membres avant la fin de l'année, dont la majorité devraient être des filiales de maisons de courtage étrangères.

TOKYO, 30 nov. ↓

Forte baisse

Rendue inquiète par la chute du dollar, la Bourse de Tokyo s'est très rapidement repliée au cours de la séance de lundi.

L'indice Nikkeï ne s'est toutefois pas inscrit à son plus bas niveau de la journée. En baisse de 434,39 points en fin de matinée, sa perte se limitait à 369,27 à la clôture de l'après-midi (– 1,6 %), le baromètre boursier s'établissant à 22 682,96 points.

La faiblesse du dollar avait, il est vrai, de quoi dissuader les plus téméraires. La devise américaine s'est rapprochée de 132 yens, son plus bas niveau de tous les temps, contraignant la Banque du Japon à intervenir à plusieurs reprises.

Un spécialiste de la firme Nomura Securities, M. Michio Katsumata, a déclaré, parlant du Kabuto-Cho : « *Les acteurs se sont mis en position d'attente. Ils réagiront quand ils sauront les effets de cette baisse sur l'économie japonaise.* »

VALEURS	Cours du 27 nov.	Cours du 30 nov.
Akaï	435	425
Bridgestone	1 290	1 250
Canon	951	921
Fuji Bank	3 190	3 120
Honda Motors	1 270	1 240
Matsushita Electric	2 150	2 070
Mitsubishi Heavy	818	806
Sony Corp.	4 800	4 700
Toyota Motors	1 850	1 800

FAITS ET RÉSULTATS

● **Cheikh Yamani ne pourra pas se mettre à l'heure suisse.** – Cheikh Yamani, l'ancien ministre saoudien du pétrole, ne pourra pas s'offrir la prestigieuse manufacture horlogère genevoise Vacheron et Constantin. S'appuyant sur la loi Friedrich, qui régit l'acquisition de biens immobiliers par des étrangers, le département genevois de l'économie publique a, en effet, refusé de donner son aval à ce rachat, en négociation depuis un an.

Jacques Ketterer, le défunt administrateur délégué de Vacheron et Constantin, avait indiqué, en novembre 1986, que son « ami » Cheikh Yamani possédait une partie du capital action de 5 millions de francs suisses (20 millions de francs français) de la société spécialisée dans l'horlogerie de luxe. L'ancien ministre avait acheté ces parts avant l'entrée en vigueur de la loi Friedrich.

Havas : résultats révisés en hausse. – Le groupe Havas compte réaliser, pour 1987, un résultat net consolidé (part du groupe) de 530 à 540 millions de francs. Cette prévision, qui place le bénéfice à 26 % au-dessus de celui réalisé pour 1986 (425 millions de francs). Elle dépasse celle effectuée par le groupe, lors de l'OPV du printemps dernier, qui était de 315 millions de francs.

Ce résultat intègre une plus-value exceptionnelle de 180 millions de francs et correspond à un bénéfice par action de 42 F à 43 F. En octobre dernier, le PDG Dauzier tablait sur un résultat net consolidé de 480 millions de francs.

Eurotunnel : les Britanniques ont boudé les actions. – Quelque 20 % des titres offerts au grand public, dans la tranche britannique de l'augmentation de capital d'Eurotunnel n'auraient pas trouvé preneur. C'est le *Financial Times* qui l'affirme.

Sur les 700 millions de livres de titres émis par le consortium franco-britannique chargé de la construction du tunnel sous la Manche, 353,5 millions de livres ont été proposés sur le marché britannique, le même montant sur le marché français, et 63 millions sur le marché international. En Grande-Bretagne, le grand public s'est vu proposer 59 millions de titres, pour une valeur de 206,5 millions de livres, contre 42 millions de titres aux investisseurs institutionnels.

A la veille du week-end, le coprésident britannique d'Eurotunnel, M. Alastair Morton, affichait un certain optimisme après avoir reçu « *des dizaines de milliers de souscriptions, peut-être plus de 100 000* ». Mais plusieurs quotidiens britanniques estimaient qu'une douzaine de millions de titres (20 % de la part du grand public) n'auraient pas été souscrits.

Une souscription insuffisante ne remettrait pas en cause la construction du tunnel, les investisseurs institutionnels ayant garanti la totalité de l'émission, mais constituerait « un revers psychologique », en exprimant un manque de confiance des investisseurs britanniques dans le projet.

De son côté, le quotidien *The Guardian* pensait que les investisseurs français risquaient de prendre le contrôle du tunnel avec plus de la majorité des actions du consortium s'ils achetaient en Bourse, le mois prochain, les titres boudés par les investisseurs britanniques.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1156	1053 o	Metallurg. Minière	105	110
Alain Manoukian	246	248	Mécalogie Internat.	315	312
Arnault & Associés	414	409	Mécaservice	155	156
Asystel	282	271	M.M.B.M.	450	455
B.A.C.	435	430	Molex	171 10	172
B. Demachy & Assoc.	351	355	Navale-Delmas	560	590
B.I.C.M.	683	685	Olivetti-Logabax	282	282
B.I.P.	430	430	Om. Gest.Fin.	365	365
Bolloré Technologies	730	721	Petit Bateau	181	180 20
Boiron	575	575	Petrofigaz	375	383
Câbles de Lyon	830	....	Pier Import	200	200
Calberson	600	584	Presbourg (C. In. & Fin.)	100	100
Canal Plus	....	333 d	Razel	888	851 o
Cardif	1050	990	St-Gobain Emballage	935	952
C.D.M.E.	715	715	St-Honoré Matignon	128	131 d
C. Equip. Elect.	295	....	S.C.G.P.M.	190	190
C.E.G.I.D.	620	625	Sagin	309	307
C.E.G.E.P.	165	158 o	Sema-Metra	380	382
C.E.P.-Communication	919	919	S.E.P.	953	953
C.G.I. Informatique	495	493	S.E.P.R.	950	970
Ciments d'Origny	390	390	Sligos	950	1006
C.N.I.M.	259	250	S.M.T.Goupil	201	200
Concept	198	198	Sodiborg	595	580
Conforama	576	575	Sofibus	355 50	355
Dafsa	198	194	Supra	510	505
Dauphin O.T.A.	2985	2950	TF 1	188	186
Devanlay	1410	1400	Union Financ. de Fr.	549	530
Deville	710	711	Valeurs de France	307	307
Drouot-Ch. convert.	....	....			
Editions Belfond	145	145			
Elect. S. Dassault	335	335			
Elysées Investiss.	16 05	16			
Expand	442	440			
Filipacchi	370	370			
Gaintoil	620	630			
Guy Degrenne	985	985			
I.C.C.	211	215			
IDIA	133 10	133 60			
I.G.F.	112	110			
IN2	120	117			
Int. Metal Service	158	154			
La Commande Electro.	250	250			
Le gd livre du mois	205	196			
Loca Investissement	258	255			
Locamic	200	200			
Manusan	282	307 80			
Marlin Immobilier	260	....			

LA BOURSE SUR MINITEL

36-15 TAPEZ LEMONDE

MARCHÉ DES OPTIONS NÉGOCIABLES

le 27-11-87 à 17 heures

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	Mars dernier	Juin dernier	Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier	Mars dernier	Juin dernier	Sept. dernier
Lafarge Cop.	1300	22	106	–	–	125	–	–	–
Paribas	400	0,40	10	22	–	78	–	–	–
Peugeot	1300	4	57	–	–	300	–	–	–
Thomson-CSF	1100	1	28	–	–	330	–	–	–
Elf-Aquitaine	280	2,60	13	25	–	–	54	–	–
Midi	1100	8	81	125	–	–	–	–	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 27 nov. 1987

Nombre de contrats : 73 012.

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 87	Mars 88	Juin 88	Sept. 88
Dernier	99,05	98,45	97,90	98
Précédent	99,15	98,65	98,35	98,20

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,57 F ↓

Hausse de l'or

Sur les indications de Tokyo, le dollar a plongé en début de semaine sur toutes les places internationales. Il est tombé à 5,5750 F à Paris (contre 5,6430 F), soit son plus bas niveau depuis janvier 1983. Le deutschemark s'est tendu (*3,4070 F contre 3,4035 F*). Surtout l'or a bondi : 493 dollars l'once (+ 3 %).

FRANCFORT	27 nov.	30 nov.
Dollar (en DM)	1,6587	

TOKYO	27 nov.	30 nov.
Dollar (en yens)	133,75	132,45

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (30 nov.)	8 3/8-8 7/16 %
New-York (27 nov.)	6 3/4 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	26 nov.	27 nov.
Valeurs françaises	76,3	76,3
Valeurs étrangères	97,1	98,7

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	298,5	296,5

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	25 nov.	26 nov.
Industrielles	1946,95	

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	25 nov.	26 nov.
Industrielles	1 316,6	1 314,4
Mines d'or	327,8	330,9
Fonds d'Etat	89,80	[illegible]

TOKYO

	26 nov.	27 nov.
Nikkeï Dow Jones	23 282,18	23 268,62
Indice général	1 902,47	1 895,21

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	5,5850	5,5950	+ 17	+ 30	+ 50	+ 75	+ 180	+ 270
$ can.	4,2634	4,2743	– 20	+ 3	– 43	– 8	– 129	– 38
Yen (100)	4,2151	4,2258	+ 147	+ 164	+ 291	+ 320	+ 886	+ 975
DM	3,4018	3,4099	+ 135	+ 154	+ 262	+ 289	+ 784	+ 863
Florin	3,0230	3,0301	+ 99	+ 110	+ 180	+ 199	+ 535	+ 595
F.B. (100)	16,2355	16,3120	+ 238	+ 316	+ 429	+ 577	+ 1237	+ 1700
F.S.	4,1493	4,1599	+ 149	+ 174	+ 307	+ 343	+ 938	+ 1057
L (1 000)	4,6071	4,6192	– 119	– 89	– 252	– 204	– 749	– 642
£	10,1759	10,1997	– 53	– 24	– 88	– 31	– 160	[illegible] 26

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 3/4	7	8	8 1/8	7 13/16	7 15/16	7 7/8	8
DM	3 1/4	3 1/2	3 13/16	3 15/16	3 3/16	3 15/16	3 7/8	4
Florin	4 1/2	4 3/4	4 11/16	4 13/16	4 3/4	4 7/8	4 7/8	5
F.B. (100)	6 1/2	7	6 5/8	7	6 11/16	7 1/16	6 13/16	7 3/16
F.S.	1 1/2	2	4 1/8	4 1/4	4 1/16	4 3/16	3 15/16	4 1/16
L (1 000)	9	10	10 3/4	11 3/4	11 1/4	11 3/4	11 1/2	11 7/8
£	8 7/8	9 1/8	8 7/8	9	8 7/8	9	8 7/8	9
F. franç.	8 3/8	8 7/8	9	9 1/4	9	9 1/4	9 1/16	9 5/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 27 NOVEMBRE

Cours relevés à 17 h 33

Règlement mensuel

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1680	4,5 % 1973	1700	1780	1789	+ 5 24
4020	C.N.E. 3%	3960	4025	4000	+ 1 27
1085	B.N.P. T.P.	1080	1083	1082	+ 0 19
1065	C.C.F. T.P.	1060	1060	1060	....
1050	Crédit Lyon. T.P.	1050	1050	1050	....
1480	Renault T.P.	1450	1430	1445	− 0 33
1815	Rhône-Poul. T.P.	1870	1875	1875	+ 0 27
1255	St-Gobain T.P.	1288	1270	1270	− 1 39
1085	Thomson T.P.	1098	1100	1100	+ 0 18
320	Accor	337	324	325	− 3 56
440	Agence Havas	435	434 90	436	+ 0 23
515	Air Liquide	542	536	537	− 0 92
1850	Alcatel	1900	1925	1935	+ 1 84
1450	Als. Superm.	1485	1476	1475	− 0 67
270	A.L.S.P.I.	288 10	290 10	285 10	− 1 04
245	Alsthom ★	264	260	255	− 3 41
1380	Arjom. Prioux	1505	1503	1503	− 0 13
320	Aussedat-Rey	341	342	346	+ 1 47
740	Aux. Entrepr. ★	795	795	800	+ 0 63
830	Avions Dassault	854	869	870	+ 1 87
270	BAFIP	305	295 30	295 30	− 3 18
280	Bail-Equipem. ★	290	292	275	− 5 17
840	Bail Investiss.	888	880	880	− 0 90
255	B.N.P. C.I.	284	285	285	+ 0 35
390	Cie Bancaire	402	398	402	....
250	Bazar H.-V.	265	269 50	270	+ 1 89
380	Béghin-Say ★	370	364 60	365	− 1 35
590	Berger (Me)	615	614	614	− 0 16
475	Bic ★	504	500	505	+ 0 20
730	B.I.S.	809	799	772	− 4 57
2160	Bongrain S.A.	2180	2235	2219	+ 1 79
900	Bouygues	950	967	970	+ 2 11
68	B.P. France	75 50	72	79 50	+ 5 30

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
132	Crouzet ★	134	135	134	....
2200	Damart S.A.	2349	2320	2330	− 0 81
300	Darty ★	308	300	310	+ 0 65
245	Darty (DP)	289	255 30	280	− 3 35
1490	De Dietrich	1520	1565	1560	+ 2 63
260	Dév. R.N.-C. (Li)	276	258	256	− 7 25
380	D.M.C.	419	422 80	434	+ 3 58
300	Drouot Assur.	292	290	290	− 0 68
1400	Docks France ★	1515	1421	1500	− 0 99
660	Dumez ★	670	667	664	− 0 90
1030	Eaux (Gén.)	1086	1085	1094	+ 0 74
885	Ecco ★	928	905	926	− 0 22
610	Electrofinancière	655	695	695	+ 6 11
240	Elf-Aquitaine	237	233 50	237	....
225	− (certific.)	221	221	221	....
490	Epeda-B-Faure	540	521	521	− 3 52
2080	Essilor	2320	2280	2340	+ 0 86
1680	Essilor int. (DP)	1790	1785	1780	− 0 56
350	Esso S.A.F. ★	338	330	329	− 2 08
1100	Eurafrance	1190	1181	1190	....
825	Europcom ★	890	890	863	− 3 03
2750	Euromarché	3050	3072	3080	+ 0 98
470	Europe nº 1 ★	482 40	479	478	− 0 91
925	Exor ★	964	950	949	− 1 56
500	Facom	528	520	515	− 2 46
825	Fichet-bauche	895	885	885	− 1 12
....	Fin. Sauin.-Chât.	47 10	42 80	43 90	− 6 79
198	Financel ★	206	205	209	+ 1 46
95	Fives-Lille	105 80	105 90	106	+ 0 09

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

SICAV (sélection)

27/11

Étrangères

Hors-cote

Cote des changes

Marché libre de l'or

e : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ♦ : prix précédent - ★ : marché continu

Le Monde

TURQUIE : les résultats des élections législatives

La majorité obtenue par le premier ministre, M. Ozal, lui permet de former un gouvernement homogène

ANKARA
de notre correspondant

Le parti du premier ministre, M. Turgut Ozal, l'ANAP (Parti de la mère patrie), a remporté comme prévu les élections législatives du 29 novembre en Turquie. Il formera donc seul le prochain gouvernement. 93 % des vingt-six millions trois cent quarante mille électeurs inscrits ont participé au scrutin. Dans la matinée du lundi 30 novembre, alors que 91,5 % des suffrages étaient dépouillés, l'ANAP recueillait 36,5 % des voix et 294 sièges sur les 450 à pourvoir, frôlant ainsi la majorité des deux tiers dont le premier ministre aurait eu besoin pour procéder à des changements constitutionnels.

Le Parti populiste social démocrate (PPSD) de M. Erdal Inönu demeure, avec 24,5 % des voix et quatre-vingt-dix-sept députés, le premier parti d'opposition, tandis que le Parti de la juste voie, de l'ancien premier ministre, *M. Suleyman Demirel*, avec 19,5 % des voix, obtient cinquante-neuf sièges. Aucune des quatre autres formations qui présentaient des candidats n'est arrivée à franchir le seuil de 10 % des voix nécessaire à une représentation au Parlement. Le Parti de la gauche démocratique de l'ancien premier ministre, M. Bulent Ecevit, plafonne à 8,5 % des suffrages, et le Parti de la *prospérité* (fondamentaliste) retrouve son score habituel de 7 %. Le refus des extrêmes, exprimé par ce résultat, pénalise également le parti ultranationaliste de l'ex-colonel Turkesh, qui n'obtient pas 3 % des voix.

Le refus d'un retour au passé

En se prononçant contre un gouvernement de coalition, les électeurs ont exprimé leur désir d'un pouvoir stable, assurant la poursuite de l'expérience de libéralisation entamée depuis l'arrivée de M. Ozal au pouvoir en 1983. Les propositions de l'opposition, portant sur davantage de justice sociale, n'ont pas convaincu une majorité d'électeurs. *Le premier ministre a* résumé, le soir du scrutin, un sentiment fréquemment exprimé dans les *conversations durant la campagne* : « *Il n'y a pas d'autre choix.* »

Le refus d'un retour à un passé assimilé au chaos est particulièrement clair dans la nette victoire de l'ANAP à Ankara et Istanbul, les deux villes les plus marquées par la terreur des *années 70. Il s'exprime également dans* les résultats obtenus par M. Inönu, lui aussi nouveau venu à la politique. Cela confirme la préférence de l'électorat pour les partis nouveaux créés après l'interdiction des partis politiques, consécutive au coup d'Etat du 12 septembre 1980. Des deux anciens dirigeants autorisés par le référendum du 27 septembre à participer à nouveau à la vie politique, seul M. Demirel a réussi à *maintenir son électorat dans* les zones qui lui sont traditionnellement acquises.

Deux facteurs ont amplifié, – dans l'attribution des sièges, la victoire en suffrages du premier ministre. Le double système de barrage, local et national, destiné à empêcher l'entrée des petits partis au Parlement, place le seuil très haut. Il prive en fait 20 % des électeurs de toute représentation au Parlement. Par ailleurs, un système de primes au parti arrivé premier dans chaque circonscription renforce encore l'*écart* en sièges au détriment de l'opposition ; et la presse de ce lundi titrait : « *Deux tiers des sièges pour un tiers des voix.* » La délégation mandatée par le Parlement européen pour suivre le déroulement des élections a tenu à souligner cet obstacle à une représentation équitable. Elle relevait aussi que la légalité avait été partout observée, tant pendant la campagne que le jour du scrutin.

La division des voix à gauche a également favorisé la victoire de l'ANAP. Première victime de l'élimination des petits partis, M. Ecevit fait personnel*lement les frais de la politique de division* dont l'accuse M. Inönu. Celui-ci avait dénoncé – et de nombreux commentateurs le suivent aujourd'hui – comme un soutien objectif à l'ANAP, le maintien en lice de M. Ecevit, dont le parti était assuré de ne pas franchir la barre des 10 %.

MICHEL FARRÈRE.

Sur le vif

Perpète

On était tous à Orly, le cœur en fête, samedi. On s'est littéralement jetés dans nos écrans, bras tendus, à la rencontre de ces deux otages, enfin arrachés à une longue nuit d'horreur, enfin revenus. On se disait, on se dit toujours, que, ce coup ci, ça y est, on tient le bon bout, les trois autres devraient nous être bientôt rendus, eux aussi.

Et puis là, aujourd'hui, connaissant le prix de ces libérations, je me sens, comment dire... gênée, mal à *l'aise*, en porte à faux. Dans certains cas, la justice, la séparation des pouvoirs, les grands principes, tout ça doit s'effacer devant la raison d'Etat, je sais bien. C'est à la valeur qu'elle attache à la vie, à *la liberté de chacun de ses* enfants, qu'on reconnaît une démocratie, OK, d'accord. Que ce soit sa faiblesse ou sa force, peu importe, *c'est comme ça*, je ne le discute pas.

Mais il y a vie et vie, alors ! Parce que, enfin, rappelez-vous, il y a quoi, à peine quatorze mois, ceux qui sont allés mettre une lettre à la poste de l'Hôtel de Ville ou faire des courses rue de *Rennes, et qui sont morts*, morts assassinés, une mort atroce, démente. Et ceux qui en resteront à jamais bousillés, condamnés à perpète, enchaînés à des fauteuils roulants, privés de liberté.

J'ai encore dans l'oreille le cri d'une de ces victimes – victime de quoi, d'un simple attentat ou *d'un acte de guerre ?* – « Je vous en supplie, ne nous oubliez pas, faites que ces crimes contre l'humanité ne demeurent pas impunis ! » On avait envie de la morigéner : Quelle idée ! C'est pas pensable !

Eh ben ! si, non seulement c'est pensable, c'est faisable. C'est fait. Gordji envolé, il n'y a *plus d'échange, de troc possible* pour ceux qu'il a laissé prisonniers sur le sol français.

CLAUDE SARRAUTE.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 30 novembre :

Rechute : – 2 %

La Bourse de Paris a rechuté lundi matin. A l'issue de la séance matinale, l'indicateur instantané, aprés avoir accéléré son repli, accusait une baisse voisine de 2 % (– 1,96 %).

Leroy-Somer, Casino, Docks de France, CPR, BP France, DMC, Club Méditerranée ont baissé de 5 % à 6 %.

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	325	317	317
Agence Havas	436	430	430
Air Liquide (L')	537	530	531
Bancaire (Cie)	402	396	395
Bongrain	2219	2200	2190
Bouygues	970	960	940
B.S.N.	4380	4290	4280
Carrefour	....	....	....
Chargeurs S.A.	736	725	730
Club Méditerranée	363	350	347
Eaux (Gén.)	....	....	....
ELF-Aquitaine	....	....	....
Essilor	....	....	....
Lafarge-Coppée	....	....	....
Lyonn. des Eaux	1272	1270	1241
Michelin	210 50	204	202
Midi (Cie)	....	....	....
Moët-Hennessy	1555	1480	1495
Navig. Mixtes	798	770	762
Oréal (L')	....	....	....
Pernod-Ricard	715	701	706
Peugeot S.A.	....	....	....
Saint-Gobain	450	441	442
Sanofi	545	642	598
Source Perrier	579	572	570
Thomson-C.S.F.	....	....	....
Total-C.F.P.	....	....	....
Valéo	443	435	435

En Nouvelle-Calédonie

Une vingtaine d'interpellations à la tribu de Saint-Louis à la suite d'un viol collectif

NOUMEA
de notre correspondant

Barrages de gendarmerie, survol d'hélicoptères, circulation perturbée : la tribu de Saint-Louis, située dans la banlieue sud de Nouméa, a retrouvé, le lundi 30 novembre, son visage de secteur à haute tension. Un détachement d'une centaine de gendarmes a fait irruption en milieu de matinée dans le village, appuyé par une demi-douzaine de véhicules blindés (VBRG) et a procédé à une vingtaine d'interpellations.

Cette intervention devrait permettre à la gendarmerie de démanteler le noyau de jeunes irréductibles, mi-délinquants, mi-militants indépendantistes, qui s'étaient quasiment taillé au sein de la tribu une zone d'extraterritorialité, au grand dam de la droite locale qui incitait les pouvoirs publics à plus de fermeté. Mais les gendarmes vont surtout essayer de mettre la main su des dépôts d'armes qui seraient, si l'on en croit la rumeur, substantiels, la tribu ayant jouxté durant la seconde guerre mondiale un camp militaire américain.

Pour cette opération « coup de poing », les forces de l'ordre ont mis à profit l'émotion suscitée dans l'opinion locale par un acte de viol collectif dont a été victime, samedi, une infirmière métropolitaine qui se rendait en promenade à *la forêt de* la Thy, proche de la tribu de Saint-Louis. Cette affaire s'ajoutant aux coups mortels qui ont été portés par des jeunes pris de boisson contre une femme mélanésienne lors d'un bal, samedi à la tribu d'Ometteux, à Poindimié (300 kilomètres de Nouméa) a aussitôt été politisée par les partis anti-indépendantistes.

La section calédonienne du Front national a vu dans l'affaire de Saint-Louis l'expédition de « *membres d'une milice indépendantiste* » jusque-là « *assurés de l'impunité dans leur sanctuaire en raison des reculades et des renoncements des représentants de l'Etat* », tandis que le RCPR estimait que « *les circonstances de ces crimes leur confèrent un caractère politique indéniable et s'inscrivent dans le contexte passionnel des appels à la violence et à la haine prononcés par les représentants de l'Union calédonienne* » (principale composante du FLNKS).

FRÉDÉRIC BOBIN.

● ***La grève d'Air Inter et la journée d'action de la CGT.*** – Le mot d'ordre de grève de vingt-quatre heures lancé par neuf organisations syndicales d'Air Inter, lundi 30 novembre, a provoqué des perturbations limitées dans les vols en début de *matinée*. Selon Air Inter, à 9 h 30, sur les soixante-six vols prévus, dix-huit seulement (28 %) ont dû être annulés ; les autres sont partis avec *moins de vingt minutes* de retard, sauf un.

La grève s'inscrit dans la journée d'action pour la défense des libertés organisée également lundi 30 novembre par la CGT, et qui comporte surtout des manifestations – plus que des arrêts de travail, – notamment à Paris à 18 heures, de la Bastille à l'Hôtel de Ville. L'objectif de ce mouvement s'est élargi : à la *défense, notamment, des « dix Renault-Billancourt »* s'est ajoutée une protestation contre les « *violences policières* » (notamment celles qui ont entraîné la mort de Lucien Barbier et de Malik Oussekine) et contre les licenciements en général.

Le numéro du « Monde »
daté 29-30 novembre 1987
a été tiré à 516 167 exemplaires

A B C D E F G

Ancien président de la CGC

Jean Menu est mort

Ancien président de la CGC de 1979 à 1984, M. Jean Menu est mort, *le lundi 30 novembre* à 4 heures du matin, des suites d'un cancer. Président de l'AGIRC, questeur au Conseil économique et social, M. Menu, âgé de soixante-six ans, venait d'être nommé conseiller d'Etat en service extraordinaire.

Avec sa carrure imposante, son abondante chevelure blanche, Jean *Menu avait l'allure bonhomme du bon* grand-père qu'il était. Toujours courtois mais ferme, d'une extrême tolérance, l'homme ne manquait ni de convictions ni de caractère. Ce catholique militant était d'abord un syndicaliste réformiste. Quand il plaidait pour une société « *libérale, humaniste et juste* », ce n'était pas pour lui de vains mots. Jean Menu défendait ses idées avec son cœur.

Né le 25 février 1921 à Douai, ce fils de VRP se retrouva « gueule noire » dans les mines du Nord pour échapper, à vingt ans, sous l'Occupation, au service du travail obligatoire. Ingénieur civil des ponts et chaussées, Jean Menu fit du scoutisme jusqu'à la trentaine. Il adhère à la CGC dès les débuts de cette confédération. Ingénieur à la direction principale des services techniques des Charbonnages de France, il gravira progressivement les échelons de la fédération des mines et de l'énergie atomique de la CGC, dont il sera en 1967 le secrétaire général. En 1973, en pleine « ère Malterre », il *devient secrétaire général* de la *Confédération*. A ce poste, il sera la cheville ouvrière du rapprochement avec les cadres de l'UGICT-CGT, qui sera *concrétisé par une déclaration commune*.

Pour Jean Menu, le syndicalisme des cadres ne doit pas être catégoriel, égoïste, replié sur lui-même, mais au contraire en prise directe avec les autres catégories de salariés. En 1975, il brigue la présidence de la CGC pour *succéder à André Malterre. Il est sou*tenu par M. Paul Marchelli, président de la fédération de la métallurgie, et par le « comité de rénovation » de la CGC. Battu – ce scrutin sera même contesté, – il se représente de nouveau en 1977. Cette fois-là, M. Marchelli est son rival. L'un et l'autre sont de nouveau battus. L'heure de la présidence sonnera en 1979 : avec le soutien de M. Marchelli, qui devient secrétaire général adjoint, il est élu avec 63,7 % des voix. Il refuse alors « *l'étiquette de président intérimaire ou de président marche-pied...* »

S'engageant dans une concertation régulière avec FO et la CFTC mais rencontrant aussi la CGT et la CFDT (avec laquelle il signera un accord sur *le temps de travail*), il noue des relations difficiles avec M. Barre, dont il demandera en mars 1980, à Grenoble, son départ. La solidarité, Jean Menu est pour, mais à condition que l'encadrement ne soit pas seul dans l'effort. « *Si la politique actuelle que nous dénonçons n'est pas infléchie*, lance-t-il le 29 octobre 1980 dans *la Croix, il semble qu'il faut changer de président de la République.* »

Sa réélection en mai 1981 pour un second et dernier mandat coïncidera avec l'arrivée au pouvoir de M. Mitterrand, qu'il jugera vite « *impérial* ». Mais il y a un zeste de social-démocratie chez l'humaniste Jean Menu. Face au gouvernement socialiste, il se veut ni complaisant ni réticent. *L'épreuve de force va toutefois* s'engager rapidement. Il est vrai que Jean Menu se voit doubler à partir de mai 1981 par un délégué général qui joue de plus en plus les « numéros un *bis* » et qui s'appelle Paul Marchelli. Il doit tantôt, retrouvant son inclination naturelle à la modération, atténuer ses propos, tantôt le rattraper. Réagissant violemment aux lois Auroux et à une politique fiscale livrant les cadres « *nus sur l'autel de sacrifice de la solidarité nationale* », il demandera en septembre 1982 la démission de M. Mauroy, cet autre homme du Nord avec lequel il a eu tant de mal à dialoguer. *Il s'appliquera toujours à faire* la différence entre contestation d'une politique et lutte ouverte contre un pouvoir.

Père de cinq enfants, Jean Menu avait été élu le 7 avril 1986 à la présidence de l'AGIRC. Une fonction où il retrouvait son rôle naturel de conciliateur. Ce syndicaliste avait su conquérir le respect de tous ses partenaires.

M. N.

Après son interpellation à Ajaccio

Le secrétaire général du Syndicat des travailleurs corses est transféré à Paris

BASTIA
de notre correspondant

MM. Bernard Trojani, le secrétaire général du STC (Sindicatu di i travagliadori corsi, syndicat nationaliste) et Saveria Emmanuelli, responsable STC de l'hôpital d'Ajaccio, *ont été interpellés* samedi 28 novembre à Ajaccio par la section de recherches de la gendarmerie nationale. M. Emmanuelli devait être relâché dimanche dans l'après-midi, alors que M. Bernard Trojani était transféré à Paris par avion spécial pour y être présenté au juge Michel Legrand, chargé des dossiers du terrorisme corse.

L'audition de Bernard Trojani serait *en rapport* avec l'enquête sur l'affaire de la Marana, où, le 4 août dernier, un gendarme – Guy Aznar – avait été tué au cours du mitraillage d'un fourgon de gendarmerie par un commando de l'ex-FLNC (*le Monde* du 6 août).

L'interpellation de Bernard Trojani a provoqué dans les milieux nationalistes une surprise d'autant plus grande qu'il est établi que le secrétaire général du STC n'était pas en Corse mais séjournait à Nice au moment de l'affaire de la Marana. Alors pourquoi cette audition ? Peut-être, suggèrent certains responsables du STC, parce que trois adhérents du syndicat sont impliqués dans le récent coup de filet lancé contre l'ex-FLNC, mardi dernier, par le SRPJ d'Ajaccio (*le Monde* daté 29-30 novembre).

D'autre part, une troisième personne, M. Amadei, vingt-deux ans, sympathisant nationaliste, a été interpellé, dimanche, à L'Ile Rousse par les gendarmes, puis transféré à Paris pour être présenté, lui aussi, au juge Michel Legrand.

MICHEL CODACCIONI.